DÉCOUVERTES ET ÉTABLISSEMENTS

DE

CAVELIER DE LA SALLE.


IMPRIMERIE E. CAGNIARD
EC
ROUEN.

DÉCOUVERTES ET ÉTABLISSEMENTS

DE

CAVELIER DE LA SALLE

DE ROUEN

DANS L'AMÉRIQUE DU NORD

(LACS ONTARIO, ÉRIÉ, HURON, MICHIGAN, VALLÉES DE L'OHIO ET DU MISSISSIPI ET TEXAS)

PAR GABRIEL GRAVIER.

Membre de la Société de l'Histoire de Normandie.

Corneille écrivait des poèmes,
Cavelier de la Salle en faisait.
PIERRE MARGRY.



PARIS.

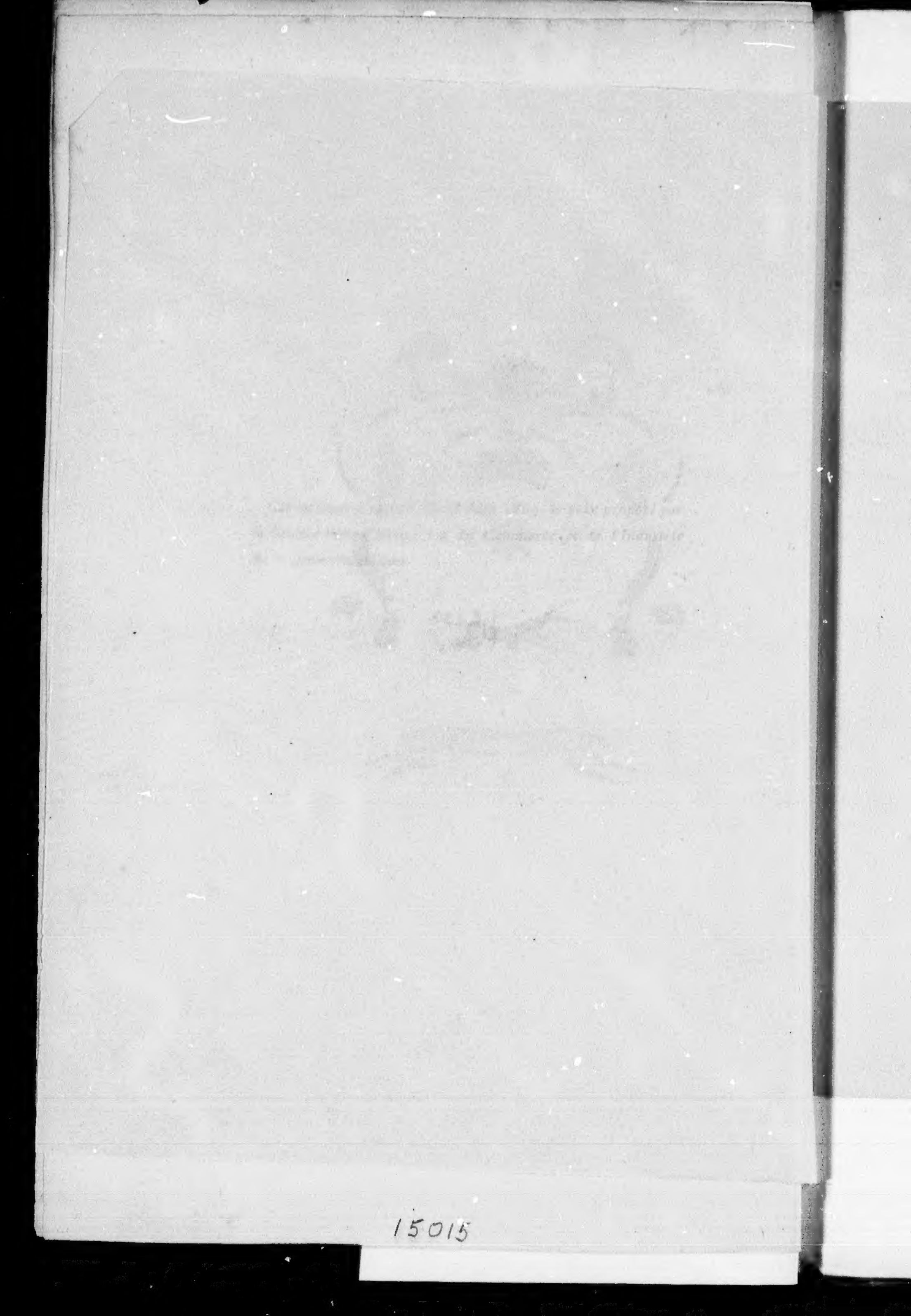
MAISONNEUVE ET Ce, LIBRAIRES-EDITEURS,

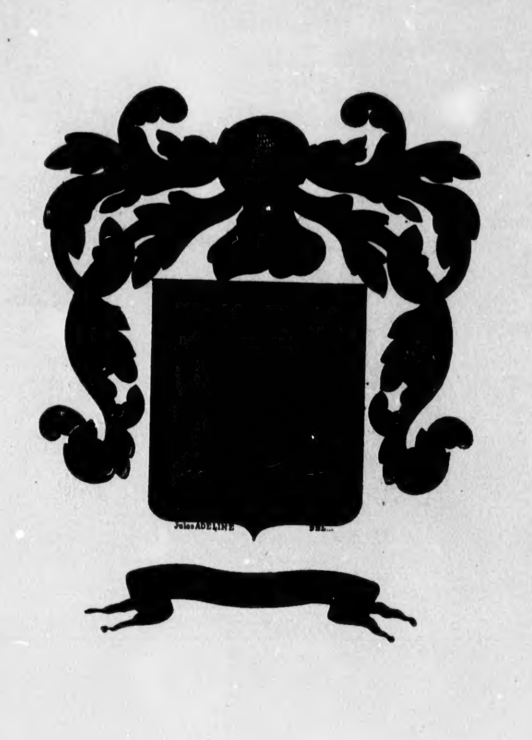
15, Quai Voltaire, 15.

1870.

Cet ouvrage a obtenu, le 13 Juin 1869, le prix proposé par la Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure.






Jules ADELINE

PRÉFACE.

Les Normands tiennent en Europe la première place comme navigateurs. Ils partagent avec les Bretons l'honneur d'avoir, les premiers, touché au Nouveau-Monde.

Le normand Jean de Béthencourt, en doublant le fameux cap Bojador, ouvrit à Vasco da Gama la route des Indes Orientales.

Quatre ans avant Gama, le dieppois Cousin doubla le cap de Bonne-Espérance; douze ans avant Cabral, quatre ans avant Colomb, cet intrépide Normand toucha la terre américaine.

Depuis que l'ère des découvertes est passée, cette race aventureuse a conservé sa place dans la marine.

L'implacable ennemi des Espagnols, le vainqueur de l'illustre Ruyter, l'homme qui préféra la fidélité à sa foi religieuse au bâton de maréchal de France, le grand Duquesne, était Dieppois.

Tourville, le marin invincible*, l'intrépide et judicieux amiral qui fit faire de si grands progrès à la science nautique, était originaire du Cotentin.*

Dumont d'Urville était de Condé-sur-Noireau dans le Calvados.

Sur La Coquille, *devenue* L'Astrolabe, *il a fait trois fois le tour du monde. Il a porté le pavillon français sur tous les points de l'Océan Pacifique, jusqu'au pied des montagnes de glace qui ferment le passage au pôle sud. Les noms de Louis-Philippe et de Joinville, à quelques degrés du cercle polaire, sous le cap Horn, celui d'Adélie, sur le cercle polaire même, sous l'île de Diémen, témoignent des efforts surhumains que fit l'intrépide explorateur pour agrandir le domaine de la science et reculer les limites de l'inconnu.*

Parmi la foule de noms illustres que nous pourrions citer, il en est un, celui de Jules de Blosseville, que nous avons à cœur de rappeler, parce qu'il est trop oublié de la ville de Rouen.

A l'âge où les autres sortent des écoles, le compatriote et l'ami d'Armand Carrel avait fait un voyage scientifique autour du monde avec Dumont

d'Urville. A trente et un ans, ses travaux l'avaient déjà placé au premier rang des explorateurs et des savants. Alors, et ce fut un grand malheur pour le pays, il disparut dans les glaces du pôle nord.

En résumé, aucun peuple n'a mieux mérité que les conquérants de l'ancienne Neustrie le nom de Rois de mer *qu'ils portaient fièrement au* VIIIe *siècle.*

Robert Cavelier, sieur de la Salle, de Rouen, dépasse de la tête et des épaules tous les grands explorateurs de son pays. Il est grand, non-seulement pour avoir découvert quinze cents lieues de pays dans les plus riches contrées américaines, mais par sa prodigieuse force de caractère qui lui permit de poursuivre ses découvertes malgré deux coteries toute puissantes et sans scrupule. Il est grand, parce qu'il lutta pendant vingt années contre tous les obstacles, et ne cessa de poursuivre son but et d'espérer que lorsqu'il tomba, au coin d'un bois, assassiné par l'un de ses compagnons.

Mort, ses ennemis tentèrent de lui dérober la gloire de ses travaux et d'étouffer sa mémoire.

Mais comme l'a dit un éminent écrivain de l'autre côté de l'Atlantique, — M. Francis Parkman, dans le beau livre qu'il vient de lui consacrer, — il avait un ami, un ami sûr : le temps. En effet, le temps a fini par faire percer la vérité. Il faut reconnaître, dès aujourd'hui, que Cavelier de la Salle fut un homme vraiment grand et par ses œuvres et par ses vertus.

TABLE.

APPENDICE.




ROBERT CAVELIER DE LA SALLE

PROLÉGOMÈNES

Dès la fin du xv[e] siècle, des milliers de navires, suivant la trace de celui de Christophe Colomb, voguaient à travers l'Océan à la recherche de l'empire chimérique du Grand-Khan et du royaume féerique de Cipango.

En 1500, don Pédro Alvarès Cabral découvrit le Brésil. Six ans plus tard, Denis reconnut le Saint-Laurent. L'an 1513, Vasco Nunez de Balboa vit, du haut des montagnes du Darien, un nouvel océan, le Pacifique, dérouler à ses pieds sa nappe immense.

En 1512, Ponce de Léon découvrit la Floride

en cherchant l'île de Bimini, où, d'après une tradition indienne, se trouvait une eau qui effaçait les rides du visage et donnait aux vieillards une nouvelle jeunesse.

Dans le même temps, les insulaires de la Polynésie prétendaient que, dans l'île d'Haupokane, se trouvait une eau plus merveilleuse encore : non-seulement elle rajeunissait, mais elle guérissait les blessures, corrigeait les imperfections du visage, faisait une Vénus de la plus laide, un Adonis d'un Quasimodo.

Et l'on courut après Haupokane comme on avait couru après Bimini, l'empire du Grand-Khan et le royaume de Cipango. On ne trouva ni fontaines merveilleuses, ni palais imaginaires, mais on découvrit les terres du Pacifique et le Nouveau-Monde, depuis la Terre-de-Feu jusqu'aux glaces du pôle nord.

On n'entendait parler que de découvertes nouvelles, de royaumes conquis, d'hommes partis pauvres et revenus avec des richesses royales. Chaque année ajoutait à la carte du monde.

En 1521, Fernand Cortez soumit à l'Espagne le vaste empire du Mexique. Le 27 avril de la même année, quand il tomba dans une folle entreprise contre une petite île des Philippines, Magellan avait prouvé la sphéricité de la terre en en faisant le tour. Il avait ainsi effacé, sans trop s'en

soucier, la fameuse ligne tracée par Alexandre VI, d'un pôle à l'autre, pour séparer les possessions présentes et futures des Espagnols de celles des Portugais.

Ce voyage, qui lui coûta la vie, le place au rang des plus grands hommes ; car, comme l'a remarqué Jules de Blosseville, un Rouennais, qui fut lui-même un intrépide voyageur, l'expédition de Magellan est peut-être, dans l'histoire de l'homme, un événement plus remarquable que la découverte d'un monde nouveau.

Le 16 mai 1532, Pizarre commençait, par la prise de Tumbez, la conquête du Pérou.

En 1535, Jacques Cartier explorait le Saint-Laurent jusqu'au saut Saint-Louis, et plantait sur les rives du Canada le signe de la religion chrétienne. Cabot, Laudonnière, de Monts, Poutrincourt, Champlain fondaient, avant la fin du siècle, la puissance française dans l'Amérique du Nord.

En 1540, Hernando de Soto, dont nous raconterons les funèbres aventures, traversait la Floride dans toute sa largeur et touchait aux rives du Mississipi, que son lieutenant, Alvarado Moscoso, descendit en 1543.

Espagnols, Portugais, Français, Anglais, Danois, Hollandais, se précipitaient sur l'Amérique avec un enthousiasme qui n'a d'analogue que

dans les lamentables expéditions faites au moyen-âge pour la délivrance du tombeau de Jésus. L'Epée d'une main, la Croix de l'autre, ils s'emparaient des mers, des îles, des continents, au nom d'un souverain quelconque de l'Europe, sans s'inquiéter si ces mers, ces îles, ces continents avaient ou n'avaient pas de légitimes propriétaires.

Les Missionnaires prétendaient que le monde entier appartenait à la Croix. Le pape s'arrogeait le droit de distribuer, selon son bon plaisir, comme il aurait fait de troupeaux, les peuples qui ne connaissaient pas l'Evangile. Etrange doctrine dont les rois de l'Europe tinrent peu de compte. Les aventuriers en prirent ce qui leur convint, c'est-à-dire le droit de dépouiller tout peuple non chrétien, et de paraître croire qu'il leur suffisait d'arborer l'étendard de l'Eglise pour pouvoir, en sûreté de conscience, satisfaire leur cupidité.

Les Espagnols ne se contentèrent pas de la conquête et du pillage, ils se baignèrent dans le sang des populations américaines. « En quarante-cinq ans, » dit Las Casas, leur compatriote, qui les comparait à des diables, « je les ai vus détruire plus de vingt millions d'individus. »

Pour savoir comment ils s'y prenaient, on n'a qu'à ouvrir au hasard le livre que le bon évêque intitula : *Destruction des Indes par les Espa-*

gnols (1), et qu'il fit remettre à Charles-Quint. On y trouvera des faits comme ceux-ci :

Des habitants de Cuba firent un jour une dizaine de lieues pour offrir aux Espagnols les vivres les plus délicats qu'ils avaient pu se procurer. Tout à coup, sans y avoir été provoqués en aucune façon, les Espagnols mirent l'épée à la main et massacrèrent plus de trois mille de leurs visiteurs, tant hommes que femmes et enfants (2).

(1) *Brevissima Relacion de la destruccion de las Indias*. Séville, 1552.

Dans le même temps, Sepulveda composa un ouvrage intitulé : *Democrates secundus, seu de justis belli causis.....*, dans lequel il soutenait que les Espagnols avaient le droit de conquérir les Indes et de faire mourir quiconque refusait de recevoir le baptême.

Cet ouvrage, proscrit par Charles-Quint, fut imprimé à Rome, et Sepulveda réussit à en introduire quelques exemplaires en Espagne.

(2) Lescarbot raconte que les Espagnols brûlèrent vif un jour un cacique de Cuba. Pourquoi ? Parce qu'ils l'avaient pris. « Et comme il estoit attaché au pal, vn religieux de sainct Fran« çois, homme sainct, lui dit quelque chose de nôtre Dieu et « de nôtre Foy, lesquelles il n'avoit jamais ouïes, et ne pouvoit « l'instruire en si peu de temps. Le religieux adjousta que s'il « vouloit croire à ce qu'il lui disoit, il iroit au ciel, où il y a « gloire et repos éternel ; et s'il ne le croyait point, il iroit en « enfer pour y estre tourmenté perpétuellement. Le cacique, « après y avoir vn peu pensé, demanda si les Hespagnols al« loient au ciel. Le religieux répondit qu'ouï, quant aux bons. « Le *cacique* à l'heure, sans plus penser, dit qu'il ne vouloit « point aller au ciel, mais en enfer, afin de ne se plus trouver « en compagnie de telles gens. Et voici, ajoute l'auteur, les « loüanges que Dieu et nôtre Foy ont receu des Hespagnols

Quand l'île fut soumise, ils traitèrent les Indiens si cruellement que, pour leur échapper, ceux-ci se pendaient avec leurs femmes et leurs enfants. Par le fait d'un seul Espagnol, « que je connais, » dit l'auteur, « plus de deux cents individus se firent mourir de cette façon (1). »

Un officier du roi reçut un jour pour sa part trois cents Indiens ; au bout de trois mois, deux cent soixante étaient morts dans les mines. On lui en donna encore autant; il les tua de la même façon et en aussi peu de temps. Jusqu'à sa mort, il continua cette œuvre diabolique.

Las Casas dit avoir vu mourir, dans l'espace de trois ou quatre mois, plus de six mille enfants dont on avait pris les parents pour les mines. C'est un trait de cruauté unique dans l'histoire.

On se sert des Mexicains comme de « bêtes

« qui sont allés aux Indes. » (*Hist. de la nouvelle France*, p. 123. Paris, Jean Millot, 1612.) V. Appendice, p. nº 1.

(1) Un certain Vasco Porcalco apprit un jour qu'un grand nombre de ses esclaves avaient résolu de se pendre pour se soustraire aux tourments qu'il leur infligeait. Il se rendit avec une corde à l'endroit qu'ils avaient choisi pour exécuter leur dessein et leur tint ce langage : « Rien de ce que vous pensez ne m'est inconnu. Je sais donc que vous venez ici pour vous pendre. Je veux me pendre aussi afin de vous tourmenter dans l'autre monde cent fois plus encore que dans celui-ci. » La crainte de retrouver ce monstre au delà du tombeau les fit renoncer à leur projet. (*Hist. de la consqueste de la Floride par les Espagnols sous Ferdinand de Soto, par un Gentil-homme de la ville d'Elvas*. Ch. v. Paris, Denys Thierry, 1685.)

brutes, » dit Joseph Acosta. « Nous entrons par « l'espée, sans les ouyr, ni entendre, continue-t-il, « nous persuadans que les choses des Indiens ne « meritent point qu'on en face estime autre, que « comme l'on fait d'vne venaison prinse en la fo- « rest, qui ait esté amenée pour nostre service et « passetemps (1). »

Le bon évêque Las Casas complète par un trait le tableau qu'il fait des cruautés insensées commises par les Espagnols. Pour nourrir leurs chiens, ils chassent l'Indien et tiennent, dit-il, boucherie de chair humaine.

Les autres Européens ne furent pas heureusement aussi sanguinaires que les Espagnols, et pourtant il y aurait beaucoup à dire sur leur compte.

L'Europe avait le devoir de faire entrer l'Amérique dans la civilisation ; mais, ce qu'il est impossible d'admettre, c'est le droit que s'arrogèrent certains conquérants d'en piller et d'en détruire les peuples autochthones.

Les chrétiens (2) ne s'en tinrent pas, d'ailleurs,

(1) *Histoire naturelle et Morale des Indes*, par Joseph Acosta, traduite du castillan par Regnault Cauxois. Liv. VI, ch. I. Paris, Marc Orry, 1600.

(2) Le mot « Chrétiens » signifie pour nous, comme pour les chroniqueurs, « guerriers européens. » Nous disons cela pour éviter une idée de critique qui n'est pas dans notre pensée, car nous savons bien que le christianisme n'eut rien de commun avec les orgies de la conquête américaine.

à l'extermination des races indiennes. Ils se firent entre eux une guerre à mort. Dans ces continents immenses, qu'ils ne pouvaient mesurer, ils semblent avoir manqué d'air et d'espace. Ils s'égorgèrent pour un rocher stérile situé sous les glaces du pôle, pour quelques huttes disséminées sur la rivière Rouge ou le Saint-Laurent. Les Espagnols traitaient comme les Indiens les Français qui leur tombaient sous la main. On se rappelle comment ils firent mourir le capitaine Jacques Ribaut. « Je dy mourir, s'écrie Lescarbot, mais d'une « façon telle que les Canibales et Lestrigons en « auroient horreur ; car apres plusieurs tourmens « ils l'écorcherent cruellement (contre toutes les « loix de guerre qui furent jamais), et envoyerent « sa peau en Europe (1). » Tous les compagnons de Laudonnière qui tombèrent entre leurs mains furent pendus avec cet écriteau : *Je ne fais ceci comme à François, mais comme à Luthériens* (2). Et les Français, à leur tour, pendirent les Espagnols, *non comme Hespagnols ni mariniers, mais comme traîtres, voleurs et meurtriers* (3).

Les guerres qui ensanglantaient l'Europe s'étendirent ainsi à toute la surface du globe. Un coup de canon tiré sur la Baltique ou sur les bords du

(1) *Hist. de la Nouvelle-France*, p. 120.
(2) *Ibid.*, p. 127.
(3) *Ibid.*, p. 129.

Rhin faisait massacrer une tribu sauvage de la Louisiane ou du Canada, de l'Amérique du Sud, de l'Afrique ou de l'Asie. Comme le remarque Châteaubriand, quelques parties de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique, changeaient de maîtres selon la couleur d'un drapeau arrivé d'Europe.

De simples compagnies de marchands, de flibustiers, dit le même auteur, firent la guerre pour leur propre compte et gouvernèrent des royaumes, des îles fertiles au moyen d'un simple comptoir ou d'un capitaine de forbans.

Les moines, tout en rendant d'immenses services à la civilisation, ne manquèrent pas d'introtroduire dans le Nouveau-Monde leurs querelles religieuses, cette passion des peuples à demi civilisés qui serait seulement ridicule, grotesque, si elle ne produisait que des flots d'encre et des volumes d'injures, mais qui est odieuse parce qu'elle traîne à sa suite la persécution.

Quand, après avoir fondé Québec, Champlain donna pied aux Récollets dans la colonie, la première chose que firent les Révérends Pères fut de demander l'expulsion du Canada des protestants que les querelles religieuses avaient poussés sur la terre américaine (1).

(1) *Tres-humbles remonstrances et mémoires des choses necessaires pour l'entretien et exécution de l'entreprise faicte en la Nouuelle France presentées au Roy, et du temps qu'elle a*

Prêtres et ministres faisaient d'ailleurs tant et si bien, que ni Français ni sauvages ne les pouvaient prendre au sérieux. Un prêtre et un ministre étant morts en même temps, les matelots les mirent dans une même fosse, « pour veoir si morts « ils demeureroient en paix puisque viuants ils ne « s'estoient pû accorder (1). »

Dans la supplique qui accompagnait les *Remonstrances* qui viennent d'être citées, « les pauures religieux Récollets » accusaient traîtreusement « ceux de la Rochelle » d'apporter chaque année « armes et munitions aux sauuages, les ani« mans à couper la gorge aux François, et ruyner « leur habitation (2). »

Quand les Récollets eurent amené les Jésuites dans la Nouvelle-France, la guerre fut entre les deux Ordres. Il suffit d'ouvrir leurs livres pour apprécier la vivacité de la lutte. Ils avaient le même Dieu, la même doctrine; ils prétendaient avoir également pour but d'ouvrir le ciel aux Indiens : qu'est-ce donc qui les divisait? De misérables coins de terre. Il est vrai que ces coins de terre étaient des provinces (3).

esté descouuerte. En voir le résumé dans l'*Hist. du Canada,* par le F. Gabriel Sagard Théodat, p. 86. Paris, Claude Sonnius, 1636.

(1) *Hist. du Canada*, par F. Sagard, p. 9.

(2) *Ibid.*, p. 84.

(3) ..... The Jesuits who used her name as a cover, become

Il semble, en vérité, que les Européens aient tenu à se montrer aux sauvages dans toute leur laideur.

Tandis que les rois et les aventuriers mettaient à sac les vastes plaines de l'Amérique, les intrépides découvreurs expiaient cruellement leur gloire, parfois leurs crimes.

Le premier et le plus grand d'entre eux, Christophe Colomb, reçu d'abord en triomphe, puis froidement, fut ensuite chargé de chaînes, et enfin abreuvé de dégoûts qui abrégèrent ses jours.

Vasco Nunez de Balboa fut décapité, par ordre de son beau-père, après avoir subjugué vingt nations avec une poignée d'Espagnols.

Walter Raleigh, qui fit tant pour la gloire de sa patrie, passa treize années dans la Tour de Londres,

proprietors of the greater part of the United States and British Provinces. The English colony of Virginia and the Dutch trading-houses of New-York were included within the limits of this destined northern Paraguay while Port Royal, the seigniory of the unfortunate Poutrincourt, was encompassed, like a petty island, by the vast domain of the Society of Jesus. The could not deprive him of it, since his title had been confirmed by the late king, but they flattered themselves, to borrow their own language, that he would be « confined as in a prison. » (M. Francis Parkman, *Pioneers of France is the New World*, p. 270. Boston, 1865.) — Au temps du P. Hennepin, les Récollets possédaient cinq cents couvents dans le Nouveau-Monde. (*Voyage ou nouvelle découverte d'un très grand pays dans l'Amérique*, p. 9. Amsterdam, 1709). Le frère Sagard, dans son *Histoire du Canada*, p. 634, parle de cinq cents couvents de son ordre dans les seules provinces espagnoles.

et ne revint d'une dernière expédition dans la Guyane, tentée à soixante-quatre ans, que pour poser sa tête sur un billot.

Le féroce Cortez mourut dans l'indigence.

Magellan tomba sous les flèches des Indiens, ainsi que Diaz de Solis et Ponce de Léon.

L'odieux Pizarre fut assassiné par ses compatriotes dans la capitale même du royaume qu'il avait conquis pour l'Espagne.

Hudson fut jeté à la mer par son équipage.

Cook fut massacré par les naturels de l'île d'Havaï.

Combien furent engloutis par les flots? Combien, comme d'Iberville, Soto, Baffin, moururent dans la force de l'âge, emportés par les fièvres, les fatigues ou les flèches ennemies?...

L'une des plus grandes victimes ensevelies dans les solitudes américaines est Robert Cavelier de la Salle, l'intrépide explorateur dont nous entreprenons de raconter l'histoire. Aussi brave que le plus brave, aussi pur que le plus pur, il fut aussi malheureux que le plus malheureux : ceux qui devaient le seconder le trahirent; ses compagnons l'ont assassiné, au coin d'un bois, au moment où il touchait au but qu'il poursuivait depuis vingt ans.

Entraîné par le torrent irrésistible qui portait au Nouveau-Monde tous les hommes d'énergie mus

par l'amour de la gloire, des honneurs ou des richesses, il a lutté avec une persévérance qui l'a fait surnommer le Colomb de son siècle ; et, quand il tomba sous la balle d'un assassin, il avait achevé la découverte la plus utile et la plus glorieuse à la fois pour la France et pour lui-même.

CHAPITRE I.

Hernando de Soto dans la Floride et sur le Mississipi.—Alvarado Moscoso. — Le Normand Jean Nicolet.

Cent trente-six ans avant de la Salle, un Espagnol, Hernando de Soto, avait vu les rives du Mississipi.

A ce titre et à plusieurs autres, qui ressortiront du récit même, nous pensons qu'il convient de rappeler sommairement les aventures de ce voyageur dans la Floride.

Hernando de Soto, séduit par les récits de Nuno Cabeça de Vacca, vendit ses biens, quitta sa somptueuse demeure de Séville, et partit au mois d'août 1538, pour conquérir la Floride, qu'il croyait être un Eldorado.

Il avait fait sous Pizarre la campagne du Pérou. Parti avec sa rondache et son épée pour toute for-

tune, il était revenu avec cent quatre-vingt mille écus d'or, qu'il avait reçus pour sa part dans le pillage d'Atabalipa.

Transformé dès son retour en brillant seigneur, il traînait derrière lui toute une cour, épousait la jeune Isabelle Bodavilla, de l'opulente famille des Pedrarias d'Avila, recevait de l'empereur, avec le titre de gouverneur de Cuba, le grade de général de la Floride et la qualité de marquis des terres qu'il pourrait découvrir (1).

Il débarqua dans la baie du Saint-Esprit, avec six cents (2) ou six cent vingt hommes (3).

Venait-il pour coloniser le pays? Non, car, dans son voyage de plus de quinze cents lieues à travers les peuplades indiennes, il ne tenta la fonda-

(1) *Histoire de la Conqueste de la Floride par les Espagnols, sous Ferdinand de Soto. Écrite en portugais par un Gentilhomme de la ville d'Elvas.* Par M. D. C. Paris, Denys Thierry, 1685. Cette relation, dont Citry de la Guette fait le plus grand éloge, a été publiée en portugais, à Evora, en 1557; en anglais, par Richard Hakluyt, à Londres, en 1609. Nous y renverrons désormais par ces mots: *Relation portugaise.* L'auteur anonyme a fait partie de l'expédition.

(2) *Relation portug.*, chap. III.

(3) *A narrative of the expedition of Hernando de Soto, by Luis Hernandez de Biedma, presented to the King and Council of the Indies*, 1544. Apud *Historical collections of Louisiana*, by B. F. French. Philadelphia, 1850. L'auteur a fait partie de l'expédition avec le titre de *Facteur de Sa Majesté.* A l'avenir, nous renverrons à cette pièce par les mots: *Relation de Biedma*

tion d'aucun établissement, ne se préoccupa ni des productions du pays, ni de la prédication de la foi chrétienne, bien qu'il eût avec lui plusieurs missionnaires. Il courut, au hasard, à la recherche de gisements aurifères. Avide et cruel, comme tous les chercheurs d'or, « il fit souffrir et souffrit toutes les misères (1). »

Aussitôt arrivé au bourg d'Ucita, il s'empare des habitations, démolit le temple pour faire des baraques, poursuit les habitants pour obtenir d'eux des vivres, des esclaves et des guides. Mais ces sauvages combattent bien et ne craignent point les Espagnols. Ils sont même « si adroits, si fiers, si légers », que les hommes de pied ont beaucoup à faire pour se défendre de leurs coups (2).

Soto ayant appris d'un Indien qu'au petit village de Cale ou Eto-Cale se trouvaient des trésors, il se hâta d'en prendre le chemin. Non-seulement il ne se trouvait point d'or dans ce village, mais ce qu'il y avait de maïs, de fèves et de petits chiens, l'armée affamée le dévora dans un seul repas. Les Espagnols furent réduits à se nourrir de feuilles de poirée. Trois d'entre eux, surpris par

(1) Everywhere inflicting and enduring misery. (M. Francis Parkman, *Pioneers of France in the New World*. Ch. 1. Boston, 1865).

(2) *Relation portug.*, chap. VII.

les Indiens à couper des tiges de maïs, furent tués sur place (1).

Après un séjour d'une semaine, Soto partit pour Apalache, située non loin de la baie du même nom, sur un cours d'eau que M. French croit être la *Suwanee River*.

Pendant la route, un prisonnier floridien réussit, moitié par ruse, moitié par agilité, à s'échapper de ses mains. Il lança sur lui un levrier dressé à la chasse à l'homme (2). Ce seul fait peint le général espagnol et caractérise l'expédition.

Le 17 août 1540, à Caliquen, on lui dit qu'il était à la limite des pays parcourus par Narvaez et que désormais il ne trouverait plus ni chemins ni habitations. Ses compagnons lui manifestèrent le désir de retourner à la baie du Saint-Esprit. Mais, venu pour se charger d'or, il ne put se résoudre à rentrer les mains vides dans son gouvernement de Cuba. Il répondit donc fièrement « qu'il ne tournerait jamais le dos sans avoir vu le péril de plus près, » et partit, traînant dans ses bagages de peur de manquer de guides, ce qu'il fit toujours dans la suite, le cacique du pays (3).

Les Indiens supplient les Espagnols de remettre leur chef en liberté. Voyant que leurs prières n'ont

(1) *Relation portug.*, chap. x. — *Relation de Biedma.*
(2) *Ibid.*, chap. xi.
(3) *Ibid.*, chap. xi. — *Relation de Biedma*

aucun succès, ils se déterminent à le reprendre les armes à la main. Soto accepte le combat. Le « Facteur de Sa Majesté, » Biedma, rend compte de l'affaire en moins d'une ligne : « Il en tua quelques-uns et prit les autres, » dit-il simplement avec une discrétion officielle (1).

Le gentilhomme d'Elvas, qui n'était pas tenu aux mêmes ménagements, est plus explicite.

Les Indiens, mis en complète déroute, se jetèrent dans un marais et cherchèrent, tantôt en se cachant dans les joncs, tantôt en nageant entre deux eaux, à gagner la rive opposée. Mais Soto les fit cerner et les retint dans l'eau toute la nuit, par un très grand froid, en repoussant à coups de lance ceux qui s'approchaient du bord. Le lendemain, au jour, il les chassa comme il aurait chassé des bêtes fauves, finit par les prendre tous et les chargea de chaînes.

La honte et les misères de l'esclavage, continue le chroniqueur, les portèrent à se soulever. L'un d'eux, qui servait de truchement et qu'ils estimaient fort pour sa valeur, eut mission d'étrangler le général quand il aurait à lui parler. Une occasion qu'il jugea favorable se présentant, il appliqua sur le visage de Soto un si furieux coup de poing, qu'il le mit tout en sang, et, sans perdre un moment, lui porta les deux mains au col. A ce

(1) We killed a few and captured others. (*Relation de Biedma*).

signal, tous les Indiens se soulevèrent. L'un se saisit des armes de son maître, l'autre du pilon dont on écrasait le maïs, et se jetèrent sur les premiers qui leur tombèrent sous la main. « Ils se servaient des lances ou des épées qu'ils rencontraient, » dit le chroniqueur, « aussi adroitement que s'ils en avoient appris l'usage toute leur vie. » L'un d'eux, l'épée à la main, fit tête dans la place à quinze ou vingt hommes, jusqu'à ce qu'il fût tué par les hallebardiers du général. Un autre, armé d'une lance, monta dans un grenier et en défendit si vaillamment la porte que les Espagnols furent obligés, pour le tuer, de pratiquer des trous dans la couverture et de lui lancer des traits. « Ils estoient bien deux cents Indiens, » continue le gentilhomme d'Elvas, « qui furent enfin battus et sou-
« mis. Le gouverneur donna les plus jeunes *à*
« *ceux qui avoient de bonnes chaisnes*, et leur
« commanda de les bien garder. Tous les autres
« furent *attachez à des poteaux au milieu de la*
« *place, et tuez à coups de flèches par les Indiens*
« *de Paracoxi* (1). »

Un pareil fait se passe de commentaires. C'est la confirmation des accusations portées par Las Casas et Joseph Acosta. Il prouve clair comme le jour que les Espagnols étaient des bêtes féroces, des scélérats indignes du nom d'homme, venus

(1) *Relation portug.*, ch. XI.

en Amérique, comme l'observe Marc Lescarbot, uniquement pour piller.

Cet horrible crime fut consommé à Napetaca ou Iacopata. Il pesa sur la destinée de Soto, qu'il conduisit de crime en crime au désespoir et à une mort prématurée.

On attendait les Espagnols à Uzachil ; mais sur la nouvelle du massacre de Napetaca, tout le monde prit la fuite. Pour se procurer des esclaves et des guides, Soto fit faire une chasse à l'homme, ce qu'il avait déjà fait et ce qu'il fera souvent encore. Il semblait regarder la Floride comme sa propriété, les Floridiens comme des animaux créés pour son plaisir et son utilité. Ses soldats lui amenèrent plus de cent personnes dont le partage fut fait selon la coutume adoptée dès lors et que le gentilhomme d'Elvas expose ainsi : « Le capitaine « qui faisoit la prise en mettoit un ou deux à part « pour le gouverneur, les autres estoient partagez « entre ce capitaine et les soldats. » Le partage fait, on les enchaînait par le col, et ils servaient à porter le bagage, à piler le maïs, et à d'autres travaux « où la chaîne ne les incommodoit pas tant. » Mais l'amour de la liberté fait tout entreprendre. L'Indien que l'on conduisait au bois ou à la coupe du maïs tuait souvent son maître et s'enfuyait avec la chaîne. D'autres limaient leurs chaînes avec des cailloux. Ceux que l'on surprenait à cette

occupation payaient pour eux et pour les autres. On laissait aller sans chaînes les femmes et les enfants « quand ils estoient depaïsez de cent ou six vingts lieues. » Ils rendaient ainsi de bons services, ajoute tranquillement notre auteur, et apprenaient l'espagnol en fort peu de temps (1).

Les habitants d'Apalache avaient incendié leur village et pris la fuite, mais pour disputer aux Espagnols le passage de la Suwanee River (2). Ils obtinrent peu de succès. Cependant Soto dut comprendre qu'avec ses six cents hommes il ne pourrait jamais se maintenir dans un pays qu'il avait soulevé tout entier contre lui par ses brigandages et ses cruautés, et que ses nombreuses victoires, qui toujours lui coûtaient des hommes, aboutiraient fatalement à une honteuse défaite.

Ne se trouvant qu'à quelques lieues de la côte où Pamphile de Narvaez construisit ses vaisseaux (3), il s'y rendit, y réunit sa petite flotte et fit partir pour la Havane l'embarcation qui portait sa femme (4). Il gratifia celle-ci, en la quittant, de

(1) *Relation portug.*, chap. XII.

(2) *Relation portug.*, ch. XII. — *Relation de Biedma.*

(3) Supposed to be the site of the present town of St. Marks, Where Pamfile de Narvaez embarked the miserable remnant of his troops, on the 22[d] September, 1528, to return to Spain. (Note de M. French sur la *Relation de Biedma.*

(4) *Relation de Biedma.*

vingt Indiennes arrachées violemment à leur pays (1).

Beau présent bien digne d'un homme qui prétendait combattre pour l'expansion de la religion chrétienne et l'utilité de sa patrie! (2)

Jusqu'alors il n'avait fait que longer la côte occidentale de la presqu'île; mais un Indien lui ayant assuré que son *Eldorado* se trouvait au nord-est, à 350 ou 400 lieues d'Apalache, il s'était brusquement décidé pour cette direction. Et c'est parce qu'il ne pouvait tirer parti de sa flotte ni traîner sa jeune femme dans d'immenses déserts, qu'il renvoyait l'une et l'autre à Cuba.

Les Indiens, exaspérés par l'odieuse conduite des Espagnols, harcelèrent sans relâche le détachement que Soto avait envoyé sur le rivage. Depuis leur débarquement, les Espagnols couraient le sabre à la main sur tous les naturels qu'ils apercevaient. Par représailles, les Floridiens, qui avaient reçu avec tant de témoignages d'amitié le florentin Verazzano, le capitaine Ribaut et les autres Français, tuèrent tous les Espagnols qui leur tombèrent sous la main. Ils les guettaient sans cesse, rôdaient

(1) *Relation portug.*, ch. XII.

(2) I hope that God will prosper this expedition for his service, ant that I may ever be found useful to my country. *(A translation of an letter of Hernando de Soto.* **Apud** B. J. French, *Historical collections of Louisiana*, part II.)

autour du camp jusqu'à deux portées d'arbalète; ils incendièrent même un village occupé par l'ennemi (1).

Le 5 mars 1540, Soto se mit en route. Chaque espagnol porta *lui-même* ses vivres pour soixante jours, « parce que les Indiens de service estant « nuds, et enchaînez durant la rigueur de l'hiver, « ils estoient presque tous morts de misère (2). » Voilà encore un de ces aveux qu'il ne faut pas chercher dans le chroniqueur officiel Biedma.

Les fréquentes attaques des Indiens, les fatigues, le manque de vivres, réduisirent les Espagnols à la dernière extrémité. Toute indisposition se changeait en maladie mortelle. « Si j'avois un morceau de viande, ou quelques grains de sel, je ne mourrois pas, » disaient en soupirant ces « pauvres affligés. » Le soldat qui avait le bonheur d'attraper un chien devait en donner un quartier à son capitaine s'il ne voulait pas s'exposer à une foule de tracasseries qui pouvaient aboutir aux dernières conséquences.

A Ocute et à Patosa, les habitants fournissent à Soto des vivres et des fourrages autant qu'il en veut et aussi longtemps qu'il lui plaît. Il reconnaît leur générosité en se faisant livrer, comme esclaves, par les uns quatre cents hommes, par les autres

(1) *Relation portug.*, ch. XII.
(2) *Ibid.*, ch. XIII

six cents, et en emmenant les deux caciques.

Avec cette troupe il continue sa route pour Kitaha, alors le pays de ses rêves. Mais, s'étant perdu dans le désert, il éprouva de nouveau toutes les horreurs de la famine. Pris d'un sentiment d'humanité, qui prouve son extrême détresse, il renvoya, pour ne les pas laisser mourir de faim, les six cents hommes qu'il avait enlevés à Patosa.

Il voulait faire dévorer son guide par ses chiens, et il l'aurait certainement fait s'il avait pu se passer de lui.

Chaque jour il faisait ou faisait faire des reconnaissances, et chaque jour ses cavaliers revenaient sans nouvelles, poussant devant eux leurs chevaux brisés de fatigue. Tout autour de lui c'était le désert, c'est-à-dire une mort certaine; derrière, c'était un pays « ruïné, épuisé de vivres » et prêt à profiter de la détresse des Espagnols pour les écraser.

Cette troupe de maudits va donc porter la peine de ses méfaits! La Providence va donc venger des peuples beaux, nobles, inoffensifs! Eh bien, non! La Providence a réglé la destinée des mondes. Mais, ayant doté l'homme de génie, elle l'a laissé libre de se vautrer dans la fange, d'acclamer des scélérats, d'exalter la vertu, d'être petit ou grand, ignoble ou sublime; de se faire esclave, sans vergogne et sans raison, du premier coquin venu,

ou de se faire une vie large et libre permettant l'expansion de toute la puissance humaine. Le 26 avril, un capitaine informa Soto qu'un petit bourg se trouvait à douze ou treize lieues du camp. C'était, certes, un grand malheur que cette découverte, mais nous n'en accuserons pas la Providence, qui ne peut ni ne doit modifier ses lois pour le bonheur ou le malheur d'un peuple, du peuple le plus puissant, qui n'est pas plus devant Dieu qu'un grain de poussière devant l'homme.

Quatre Indiens trouvés dans ce bourg prétendirent ne connaître aucune autre habitation. Soto ordonna de brûler tout vif un de ces sauvages pour faire parler les autres, et, selon nous, cet ordre barbare eut son effet. Voici d'ailleurs les propres expressions du gentilhomme d'Elvas : « On prit quatre Indiens qui dirent toûjours « constamment qu'ils ne sçavoient aucune autre « habitation, jusques à ce que le gouverneur eust « commandé qu'on en brûlât un tout vif. Alors un « autre déclara qu'à deux journées de ce lieu il y « avoit une province appellée Cutifachiqui (1). » Nous voudrions voir ce fait confirmé ou nié par Biedma, mais le chroniqueur officiel garde un prudent silence qui remplit, ce semble, la lacune résultant de l'exposition un peu nébuleuse du chevalier portugais.

(1) *Relation portug.*, ch. XIV.

Il réussit par ce moyen à se faire conduire à Cutifaciqui.

Le territoire de Cutifaciqui était d'une grande fertilité, et son voisinage de la mer le désignait pour l'établissement d'un comptoir ou d'une colonie. Mais, nous l'avons dit, Soto pensait à ramasser de l'or, non, comme il le prétendait, à fonder des établissements ou à répandre la religion chrétienne.

Une femme gouvernait le pays. Pour se concilier la bienveillance des Espagnols, elle les reçut comme en triomphe, et mit à leur disposition, avec la moitié de son bourg, des vivres et des fourrages autant qu'ils en voulurent. Sa qualité de femme et sa générosité ne lui servirent de rien.

Les Espagnols apprirent par quelque traître — cette race est de tous les temps et de tous les pays — que les tombeaux des anciens caciques, placés dans un temple, renfermaient des perles en quantité considérable. Ils n'hésitèrent pas un instant à violer tous ces tombeaux, et trouvèrent qu'on leur avait dit vrai. Le gentilhomme d'Elvas évalue à quatorze boisseaux, Biedma à six ou sept arrobes (de 150 à 175 livres) la quantité de perles dont s'emparèrent ainsi les Espagnols. Il est vrai que, ayant été percées au feu, elles avaient perdu de leur éclat. Elles étaient néanmoins d'une grande valeur.

Le gentilhomme d'Elvas prétend que la cacique elle-même provoqua cette violation de sépulture. Biedma laisse supposer un échange dérisoire. Cela n'est pas du tout croyable. La cacique n'avait aucun intérêt à cette méchante action. De tous les peuples de l'Amérique, les Floridiens étaient ceux qui avaient le plus le respect des tombeaux. Ils croyaient que, dans la suite des temps, les corps qu'ils confiaient à la terre ressuscitaient. Au lieu d'en faciliter la profanation, ils gémissaient de voir les Espagnols les disperser, les briser sans respect, en compromettre la résurrection. La cacique ne pouvait penser et vouloir autrement que tout son peuple. Il est donc certain que, dans la Floride comme au Pérou, les Espagnols ont suivi leurs ignobles instincts sans se soucier, se sentant les plus forts, de l'horreur qu'ils soulevaient.

A la suite de ce fait et de beaucoup d'autres que l'on devine aisément, la cacique eut l'audace de manifester quelque mécontentement. Soto, pour l'en punir, la fit arrêter et la força de le suivre à pied dans le désert. Elle réussit cependant à lui échapper. Et, devinant le point vulnérable de ce cœur de vautour, elle enleva une cassette de perles non percées qu'il se proposait de lui voler avant de la laisser retourner dans son pays (1).

La misère, comme pour venger les injures faites

(1) *Relation portug.*, ch. xv. — *Relation de Biedma.*

à la cacique, posa de nouveau sa griffe sur les Espagnols. La fatigue et la faim les mirent hors d'état de combattre. Le chroniqueur convient qu'on pouvait alors, sans peine, les écraser jusqu'au dernier.

Au lieu de profiter de l'occasion, les habitants de Chiaha les reçurent avec empressement et fournirent généreusement à tous leurs besoins. Ils eurent tout lieu de s'en repentir.

Ce qu'on donne aux méchants, dit le bonhomme La Fontaine, toujours on le regrette.

Quand les Espagnols, bien refaits, furent en état de se remettre en route et de soutenir une lutte, ils ne demandèrent pas seulement une provision de maïs et des guides, qu'on ne pensait point à leur refuser, mais aussi trente femmes pour leur servir d'esclaves. Après avoir différé leur réponse autant que possible, les Indiens, pour échapper à cet outrage, se sauvèrent dans les bois. Soto se mit à ravager le pays, à brûler les cabanes des chefs; il aurait fini par faire un désert de la contrée qui l'avait secouru avec tant de générosité si le cacique n'avait fini par céder (1).

Le détail de l'odyssée de Soto dans la Floride, c'est la répétition constante des mêmes faits: courses à l'aventure dans les savanes, famines; actes d'inhumanité et de déloyauté;

(1) *Relation portug.*, ch. xv.

brigandages; combats plus ou moins heureux.

A Cutifaciqui, il avait encore changé de direction pour marcher à l'Ouest, presqu'en ligne droite sur le Mississipi. Arrivé à ce fleuve, il revint sur ses pas jusqu'au Tombekbe et se dirigea sur la baie de Mobile par Tascaluca et Maville.

Sa renommée l'avait précédé dans ce dernier village. Le nom espagnol soulevait déjà dans le Nouveau-Monde cette haine mortelle qui subsiste encore aujourd'hui.

Les Mavillais, irrités par l'insolence et les déprédations de Soto, avaient résolu de périr ou de l'exterminer. Tandis que, pour le surprendre, cinq ou six mille hommes étaient cachés dans le village, il se croyait, par un étrange aveuglement, en pays ami, osait se présenter presque seul et donner des ordres aux caciques. Il ne tarda pas à reconnaître son erreur, mais il était un peu tard. Malgré tout son orgueil, il lui fallut prendre la fuite. Personnellement, il ne dut son salut qu'à son agilité. Les vainqueurs s'emparèrent de ses bagages, délivrèrent et armèrent les naturels qu'il traînait la chaîne au cou.

Outré de ce que Biedma, par une singulière déviation du sens moral, considère comme une trahison, Soto revint à la charge avec toute sa bande. Un horrible combat, commencé aux portes, se continua au milieu des flammes qui dévoraient

le bourg. Deux mille cinq cents Indiens périrent par le fer et par le feu. Les chrétiens (1) perdirent dix-huit hommes, douze chevaux et tous leurs bagages, jusqu'aux perles dérobées aux tombeaux de Cutifaciqui. Ils eurent aussi de blessés cent cinquante hommes et soixante-dix chevaux (2). « Nous combatîmes depuis le matin jusqu'à la nuit, dit Biedma, sans qu'un seul Indien ait demandé quartier. »

Quand les Espagnols le purent, ils partirent pour Chicachas, où ils comptaient hiverner. S'étant conduits à Chicachas comme partout, ils eurent bientôt exaspéré la population. Au moment où ils s'y attendaient le moins ils se réveillèrent au milieu des flammes, tandis que, tout autour d'eux, retentissait le cri de guerre des Indiens. Ils perdirent dans cette nuit trois cents porcs, cinquante-sept chevaux, treize ou quatorze hommes. Tout ce qu'ils avaient sauvé du désastre de Maville fut consumé à Chicachas. Sans une terreur panique, causée par les chevaux qui couraient affolés dans la plaine, pas un seul n'aurait échappé aux coups des Indiens.

(1) Voir *suprà* pour le sens à donner à ce mot.

(2) *Relation portug.*, ch. XIX. — Biedma accuse vingt tués et deux cent cinquante blessés. — Garcilasso de la Vega parle de douze cents Indiens tués; mais il ne faut pas oublier que son récit de l'expédition de Soto dans la Floride est un véritable roman.

La plupart des Espagnols se sauvèrent presque nus et souffrirent horriblement du froid. « Nous « demeurâmes dans un si grand désordre, dit le « gentilhomme d'Elvas, et si dépourvus d'armes « et de selles qui furent consumées par le feu, que « si les Indiens nous eussent fait une autre insulte, « ils nous auraient défaits fort aisément (1). »

Quand ils se furent remis en état de combattre, ils passèrent le Mississipi, s'avancèrent jusqu'à Caligoa, puis la misère les ramena, tambour battant, par Tulla, jusqu'à Guachoia, au confluent de la rivière Rouge.

Sur la rive droite comme sur la rive gauche du Mississipi, Soto avait trouvé, non de l'or, mais des déserts, des marais, des ennemis, la famine.

Depuis trois ans il parcourait la Floride dans tous les sens et n'avait rien fondé, rien fait pour son pays ni pour lui-même. Son itinéraire de quinze cents lieues était jalonné par des hécatombes d'Indiens et les os de plus de la moitié de ses compagnons. « Il ne lui restoit plus que « trois cents hommes de guerre, et quarante « chevaux dont quelques-uns estoient estropiez « et ne servoient plus que de montre dans l'es- « cadron (2). »

C'est parce qu'il avait reconnu l'impossibilité

(1) *Relation portug.*, ch. xx. — *Relation de Biedma.*
(2) *Ibid.*, ch. xix.

de tenir plus longtemps la campagne qu'il s'était rapproché de la Grande-Rivière pour tenter de faire venir des renforts de Cuba. Mais les ingénieurs qu'il chargea de reconnaître le bas Missisipi l'assurèrent que la descente de ce fleuve était impossible.

Il se vit perdu et désespéra. En ce qui le concernait personnellement, il était inaccessible à la crainte aussi bien qu'au remords. Ce qui causait son chagrin, c'était de renoncer à l'espoir de ramasser une grande fortune, c'était de voir le nombre de ses hommes diminuer chaque jour. Il finit par s'abandonner si fort à ses tristes réflexions qu'il en tomba malade (1).

Sa position n'était pas un mystère pour les Indiens, et bientôt il en eut la preuve.

Il fit dire au cacique de Quigaltan, avec une impertinence toute castillane: « Je suis fils du soleil; j'ai reçu la soumission de tous les caciques des pays que j'ai traversés; viens me voir et apporte-moi, en signe de soumission et d'amitié, quelques objets ayant de la valeur dans ton pays. » Quigaltan lui répondit d'un air railleur: « Je croirai à ta qualité de fils du soleil quand je t'aurai vu mettre à sec la Grande-Rivière. » Puis, continuant avec hauteur: « Je reçois des hommages et n'en rends point. Mes voisins me payent tribut,

(1) *Relation portug.*, ch. XVIII, XIX. — *Relation de Biedma.*

de bon gré ou de force, et je ne suis tributaire de personne. Si tu veux me venir voir en ami, je te recevrai avec joie; si tu viens en ennemi, je te recevrai à la porte de mon bourg sur la pointe d'une lance » (1).

Un pareil emplâtre appliqué sur l'orgueil de Soto n'était pas pour lui rendre la santé.

Il apprit sur ces entrefaites que les habitants de Nilco, qu'il avait battus, avaient eu l'audace de rentrer dans leur bourg.

Le soldat est un pauvre être, systématiquement abruti, auquel on fait croire qu'il est glorieux d'égorger ses semblables, sans cause et sans raison, uniquement parce que c'est le bon plaisir d'un misérable ambitieux. Mais dès qu'il a quitté le théâtre de ses prétendus exploits, l'habitant, dont il a décimé la famille et ravagé l'héritage, a le droit d'effacer, autant qu'il le peut, les traces du fléau. C'est même à cette seule condition que peuvent vivre et la victime et le bourreau.

Soto pensa tout autrement. Ce qu'avaient fait les Indiens lui parut un outrage. Son honneur de soldat criait vengeance d'autant plus fort que Quigaltan s'était montré plus impitoyable pour l'orgueil castillan.

Sans provocation, dans le seul intérêt de leur cupidité, de leur gloire militaire, les Espagnols

(1) *Relation portug.*, ch. XXIX.

pillaient, enchaînaient, massacraient. Pour se rendre redoutables, ils coupaient le nez et la main droite de leurs prisonniers de guerre. Que devaient-ils donc faire quand ils se prétendaient outragés ? C'est ce que le gentilhomme d'Elvas nous apprend. « Il y eut, dit-il, des chrestiens « qui s'emportèrent jusques à cet excès de cruauté, « qu'ils tuèrent jusques aux vieillards et aux en- « fants, qui ne songeoient pas à se défendre (1). »

Ce fut le chant du cygne.

Quelques jours après, le 21 mai 1542, Hernando de Soto mourait pieusement, dans les bras de son confesseur, et laissait, du consentement de sa bande, le commandement de l'expédition à Luis Moscoso de Alvarado (2).

Dans les histoires et dans les biographies, Soto est représenté comme un grand homme, presque comme un bienfaiteur de l'humanité. Il n'était, on l'a vu, qu'un illustre scélérat. Mais, dans le passé comme dans le présent, l'homme est stupide à ce point qu'il divinise les fléaux et laisse tomber dans l'oubli ses véritables bienfaiteurs. Il n'a de couronnes et d'encens que pour les hommes sans foi et sans honneur qui ont osé le tromper, l'asservir, le dégrader, le rançonner, dévorer ses enfants.

(1) *Relation portug.*, ch. XXIX.
(2) *Ibid.*, ch. XXX. — *Relation de Biedma*

Par crainte des Indiens, Soto fut secrètement inhumé dans l'intérieur du village, auprès de l'une des portes.

A ceux qui demandaient de ses nouvelles, Moscoso répondait qu'il était allé faire un petit voyage dans le ciel, car cet honnête homme s'était donné comme fils du soleil et avait constamment soutenu que les Espagnols étaient immortels. Mais son absence prolongée, ce coin de terre fraîchement remuée, ces ossements espagnols qui blanchissaient au soleil, de l'orient à l'occident de la Floride, détruisirent tout l'effet que Moscoso pouvait attendre de son impudent mensonge.

Se sentant de plus en plus pressés par l'ennemi, que le souvenir seul de Soto retenait encore, les Espagnols prirent une résolution extrême. Pour enlever toute trace matérielle de la mort de leur chef, ils l'exhumèrent pendant la nuit, le cousirent dans des peaux qu'ils remplirent de sable, le portèrent en canot au confluent de la rivière Rouge, « et les eaux ennemies du Mississipi, dit éloquemment M. Francis Parkman, ensevelirent son ambition avec ses espérances (1). »

Les Espagnols avaient cru dissimuler leur triste besogne sous l'apparence d'une fête. Les Peaux-Rouges ne furent pas dupes de ce stratagème. Moscoso le comprit et se disposa pour le départ.

(1) *Pioneers of France in the New World*, ch. 1.

Descendrait-on le Mississipi ? Tenterait-on de gagner par terre le Mexique? C'est ainsi que la question se posa devant le conseil. Les ingénieurs de Soto ayant déclaré que la descente du Mississipi était impossible, la question se trouvait résolue en même temps que posée : il ne restait que le chemin de terre, six à sept cents lieues de pays inconnus. La décision prise, bien que prévue, souleva l'enthousiasme, parce qu'elle laissait encore l'espoir de découvrir des mines d'or.

Héritier de toute la haine amassée par Soto sur la tête des Espagnols, élève des Cortez et des Pizarre, Moscoso se conduisit comme son ex-général et fut, comme lui, malheureux.

Ses guides se firent un devoir de l'égarer dans des pays absolument sans vivres, de le conduire sous les flèches ennemies, de le fatiguer par des marches et des contre-marches dans les chemins les plus difficiles, souvent dans les marais. Il en mit un à la torture, en pendit un second, en fit dévorer un troisième par ses chiens. Cruautés inutiles. Les femmes elles-mêmes le trahirent. Il arriva de la sorte jusqu'à Nacanni, chez les Cénis, à 150 lieues du Mississipi. Il était alors fatigué, rompu, désespéré, et n'avait plus que le choix entre mourir de faim dans les savanes ou mourir de faim dans les pays qu'il avait dévastés sur son passage.

Mais Nilco, le bourg qui avait souffert les derniers exploits de Soto, lui apparut comme un grenier d'abondance, comme la terre de promission, et l'espoir d'y arriver dicta sa décision. Quand, après des fatigues inouïes, il finit par y mettre le pied, il la trouva en friche, complétement abandonnée. Les sauvages n'avaient pas voulu semer pour le plaisir de nourrir les Espagnols, leurs assassins. Alors, dit le gentilhomme d'Elvas, « on tomba dans une « confusion qui approcha du désespoir (1). »

Il se traîna jusqu'à Minoya ou Aminoya, au confluent de l'Akansas, déterminé, après quelque repos, à tenter de descendre au golfe du Mexique, quels que fussent les dangers de la navigation sur le Mississipi.

« Aussitôt que les quartiers furent établis, » dit le chroniqueur, « le gouverneur fit prendre « toutes les *chaînes des esclaves* qui estoient dans « le camp, et ramasser tout le fer qu'on avoit mis « en réserve » pour en fabriquer des ferrures de vaisseau (2).

Par son séjour prolongé dans le pays, il réduisit les habitants, qu'il forçait à nourrir sa bande, à une si grande misère que plusieurs moururent de faim sous ses yeux, à côté des provisions qu'ils apportaient.

(1) *Relation portug.*, ch. XXXV.
(2) *Ibid.*, ch. XXXVI.

Les Indiens jugèrent le mal sans remède et résolurent de purger leur pays de cette peste ou de mourir les armes à la main. La victoire aurait pu leur coûter cher, mais il semble qu'elle ne pouvait leur échapper.

Malheureusement il y avait, il y a partout des traîtres. Pas plus que la France, l'ancien pays des Peaux-Rouges ne fut exempt de cette lèpre. Moscoso acheta pour un morceau de pain ce qui coûte, chez nous, parfois un million et plus : une âme de scélérat. Il connut ainsi le piége qu'on lui tendait. Dans ce parti désespéré il vit une trahison qui appelait la vengeance la plus éclatante.

S'étant emparé de trente naturels, venus dans son repaire pour lui apporter des vivres, il leur coupa le nez et la main droite, absolument comme aurait pu le faire Soto. Puis, en pressant sur les caciques, il obtint encore un grand nombre de mutilations et d'exécutions capitales (1).

Enfin, le 2 juillet 1643, ses embarcations étaient terminées et il s'aventura sur le Mississipi. Il emmena cent esclaves et en abandonna cinq cents, parce qu'il ne pouvait les nourrir.

Le gentilhomme d'Elvas prétend que ces malheureux pleuraient de ne pouvoir suivre de si bons maîtres ! qne les Espagnols étaient affli-

(1) ***Relation portug.***, ch. XXXVI.

gés de n'avoir pu gagner ces âmes au ciel! (1)

M. Xavier Marmier, dans ses *Lettres sur l'Amérique,* compare la retraite de Moscoso à celle des Dix-mille. Comparer à l'illustre Xénophon un gredin comme Moscoso de Alvarado ; à la retraite des bords du Tigre à ceux du Pont-Euxin quelques jours de navigation sur le Mississipi, c'est, ce nous semble, pousser l'exagération au delà de ce qui est permis. Nous reconnaissons toutefois que cette retraite fut difficile. Pendant plusieurs jours les Espagnols furent poursuivis à outrance par les Indiens qui, se relevant de village en village, les attaquaient toujours avec une égale fureur. Quand ils débouchèrent dans le golfe du Mexique, plusieurs d'entre eux avaient péri dans le trajet, et tous ou presque tous étaient blessés (2).

Leurs compatriotes du Mexique les reçurent en triomphateurs (3).

(1) *Relation portug.*, ch. XXXVII.

(2) *Ibid.*, ch. XXXVII à XXXIX. — *Relation de Biedma.*

(3) *Ibid.*, ch. XLII, XLIII.

Nous avons rejeté le récit de Garcilasso de la Vega, écrit sur les souvenirs d'un simple cavalier, parce que la fable s'y mêle constamment à la vérité. Les deux auteurs que nous avons suivis ont écrit *de visu,* peut-être au jour le jour, pour le moins très peu de temps après les événements. Par leur position ils étaient à même, beaucoup mieux qu'un simple cavalier, de savoir, de juger et de raconter ce qui se passait autour d'eux. On voit par leurs récits qu'ils étaient gens sérieux et de bonne foi, bien qu'ils ne soient pas également explicites.

Les voyages de Soto et de Moscoso sont parfaitement indi-

Tels furent les premiers explorateurs de la vallée du Mississipi.

Ils ont passé comme un fléau et se sont évanouis.

Leur nom resta en exécration chez les peuples qu'ils avaient traités si cruellement. Pendant bien des années, le suprême bonheur des Floridiens fut d'écorcher vif un Espagnol.

Depuis quatre-vingt-douze ans Soto dormait dans la vase du Mississipi, et les Floridiens avaient perdu le souvenir de ses cruautés, quand un Normand, Jean Nicolet, parcourut à son tour les rives du père des fleuves.

Jean Nicolet était fils de Thomas, messager ordinaire de Cherbourg à Paris, et de Marguerite Lamer (1).

Il vint à la Nouvelle-France en 1618. Envoyé chez les Algonquins de l'Ile, au-dessus du saut de la Chaudière, sur l'Ottawa, il y resta deux ans pour apprendre leur langue. Pendant tout ce temps il vécut de la vie de ses hôtes, partagea leurs dangers, leurs fatigues et leurs privations.

Les sauvages du nord de l'Amérique septentrionale, de tous les hommes les plus impré-

qués sur la belle carte de Guillaume de l'Isle, dont nous donnons un extrait.

(1) M. Pierre Margry, *les Normands dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi*. *(Journal de l'Instr. publ.*, nº du 30 juillet 1862.)

voyants, partaient pour des voyages de plusieurs centaines de lieues sans autre viatique que l'espoir de trouver en abondance du poisson et du gibier. Quand ils avaient des vivres, ils les dévoraient gloutonnement ; quand ils en manquaient, ils rongeaient des écorces d'arbres. Ils supportaient d'ailleurs facilement la faim. Deux ou trois jours de jeûne n'altéraient ni leurs forces ni leur gaîté (1).

Nicolet dut subir ce régime souvent huit jours de suite, une fois pendant sept semaines entières (2). M. Margry pense qu'il a pu mêler à son écorce quelques bribes du lichen que les Canadiens connaissent sous le nom de *tripe de roche*. Alors même qu'il aurait eu cette bonne fortune, il n'en souffrit pas moins un jeûne excessif dont la rigueur était encore augmentée par les fatigues de la marche.

En 1622, sa bravoure et sa loyauté le firent choisir pour accompagner quatre cents Algonquins qui allaient traiter de la paix chez les Iroquois. Grâce à son intervention, cette ambassade eut un plein succès (3).

(1) *Relation de ce qui s'est passé à la Nouuelle-France en l'année 1642 et 1643. Envoyée au R. P. Jean Filleau, prouincial de la Compagnie de Jésus, en la prouince de France, par le R. P. Barthelemy Vimont, de la mesme Compagnie, superieur de toute la mission.* Paris, Cramoisy, 1644.

(2) Le P. Vimont, *loc. cit.*

(3) *id.*

De 1625 à 1634, il fut, pour ainsi dire, naturalisé Nipissing. Il avait sa cabane et son ménage, comme un Indien; sa place au conseil, comme un ancien du pays.

Cet honneur nous paraît risible à nous, gens de France, qui sommes à deux siècles et demi des événements ; si nous savions ce qu'il exigea de vertu, de courage, de patriotisme, l'intrépide Normand exciterait notre admiration.

Nicolet ne quitta ce pays que pour venir à Trois-Rivières, point de réunion des sauvages avant la création de Montréal, remplir les fonctions de commis-interprète de la Compagnie des Cent-Associés.

Il repartit en 1635, avec un autre Normand, le jésuite Brebeuf, pour le pays des Hurons, et parvint jusqu'à l'île des Allumettes. « Il supporta dans cette course les trauaux du sauuage le plus robuste (1). »

Il fut alors chargé de négocier la paix entre les Hurons et les Puants ou *Hommes-de-mer*, tant parce qu'il inspirait toute confiance que parce qu'il savait la langue des deux nations. Il y avait trois cents lieues du pays des Hurons à la baie Verte, pays des Puants, et il devait pousser beaucoup plus loin.

Parti avec sept sauvages seulement, il visita

(1) Le P. Vimont, *loc. cit.*

beaucoup de peuplades plus ou moins importantes et se les rendit favorables tant par ses manières engageantes que par des présents. Souvent des bandes de sauvages prenaient la fuite à son approche. Dans ce cas, il leur laissait derrière lui, comme Jacques Cartier, ses présents sur des bâtons fichés en terre. Les Indiens, qui ne manquaient pas de sens, le prirent, avec raison, pour un pacifique voyageur, et lui donnèrent des guides, des vivres et des peaux.

Arrivé à deux journées des Hommes-de-mer, il leur fit porter des propositions de paix. Ces propositions furent acceptées avec empressement, surtout quand on apprit que c'était un Européen qui devait porter la parole. Des jeunes gens furent envoyés au-devant de lui et ce fut à qui, parmi eux, pour lui faire honneur, porterait ses bagages.

Il avait pris ou on lui avait donné le nom de *Manitouiriniou*, (homme merveilleux). Pour justifier ce surnom et donner une haute idée de son ambassade, il revêtit une grande robe de damas de la Chine parsemée de fleurs et d'oiseaux, qui fit l'admiration des sauvages.

A son approche, dit le P. Vimont, les femmes et les enfants, pris d'épouvante, s'enfuirent : ils avaient peur des deux pistolets qu'ils voyaient [illegible] ceinture et qu'ils appelaient des tonn[illegible] circonstance même le servit en rép[illegible]

son nom et en augmentant la curiosité dont il était l'objet.

Au jour marqué pour la discussion de la paix, plus de cinq mille personnes accoururent au village où il avait planté sa tente. Tout réussit au gré de ses désirs. Il fut éloquent, persuasif, et donna une si grande idée des hommes de son pays que chaque chef de l'importante nation des Puants tint à honneur de lui offrir un festin. On dit que cent vingt castors furent mangés à cette occasion (1).

La paix conclue, dit le P. Vimont, il retourna aux Hurons et un peu plus tard à Trois-Rivières, où il fut nommé commis-interprète « auec une satisfaction grande des François et des sauuages, desquels il estoit esgalement et uniquement aymé. » Ce Père néglige ici la partie la plus importante du voyage de l'intrépide Normand, mais c'est pour y revenir plus tard.

Les affaires faites et les festins terminés, Nicolet continua sa route vers la Grande-Rivière, dans l'espoir de découvrir un passage à la Chine. Il traversa les pays de la Folle-Avoine, des Poutouatamis, des Illinois, des Nadouessioux, des Assini-

(1) *Relation de ce qui s'est passé en la Nouuelle-France en l'année 1635. Enuoyée au R. P. Prouincial de la Compagnie de Jésus en la prouince de France, par le P. Paul le Jeune, de la mesme Compagnie, Superieur de la résidence de Kebec.* Paris, Cramoisy, 1636. — M. Margry, *loc. cit.*

boels. Partout bien reçu, il remonta la *Fox river* ou rivière aux Renards, descendit le Wisconsin et atteignit, lui, *premier des Français*, dit M. Gilmary Shea, aux rives du Mississipi (1). S'il eût continué trois jours encore, ajoute le P. Vimont, il aurait trouvé la mer (l'océan Pacifique).

Après cette grande expédition, qu'il fit presque seul, il revint à Québec, où il se fit aimer, comme partout, des Français et des sauvages, « qu'il maniait avec la plus grande dextérité. »

Nommé commis général de la Compagnie des Cent-Associés, il épousa, le 22 octobre 1637, la filleule de Champlain (2).

Cinq ans après, presque jour pour jour, le 27 octobre 1642, il se rendait à Trois-Rivières pour délivrer un Abenakis que des Algonquins emmenaient prisonnier. Il montait la chaloupe d'un sieur de Savigny. Un peu avant Sillery, cette chaloupe coula dans une tempête. De tous ceux qui la montaient, Savigny était le seul qui sût nager. « Ceux qui estoient dedans, dit le P. « Vimont, n'allèrent pas incontinent à fond, il « s'attachèrent quelque temps à la chalouppe. « Monsieur Nicollet eut loisir de dire à Monsieur « de Savigny, Monsieur sauuez-vous, vous sçauez

(1) *History of the discovery of the Mississipi river*, p. XXI, Redfield, 1853.

(2) M. Margry, *loc. cit.*

« nager. Je ne sçay pas ? pour moy ie m'en vay à « Dieu. Je vous recommande ma femme et ma « fille. Les vagues les arrachèrent tous, les vns « après les autres, de la chalouppe qui flottoit « renuersée contre vne roche. » Savigny seul se sauva. Quand il eut recouvré l'usage de la parole, il raconta aux jésuites de la mission de Sillery la fin malheureuse de Nicolet, « dommageable à tout « le pays. »

« Les sauuages de Sillery, au bruit du nau- « frage de Monsieur Nicollet, courent sur le lieu, « et ne le voyant plus paroistre en tesmoignèrent « des regrets indicibles. Ce n'estoit pas la pre- « mière fois que cet homme s'estoit exposé au « danger de la mort pour le bien et le salut des « sauuages, il l'a faict fort souuent, et nous a « laissé des exemples qui sont au dessus de l'estat « d'vn homme marié, et tiennent de la vie Apos- « tolique et laissent vne enuie au plus feruent « Religieux de l'imiter (1). »

Cette mort, infiniment glorieuse, a quelque chose de la grandeur antique. Il portait un noble cœur, l'homme qui savait mourir si simplement et pour une si belle cause.

Une chose étrange, c'est que le nom de Jean Nicolet ne se trouve dans aucune biographie.

Bien qu'on ait malheureusement peu de docu-

(1) Le P. Vimont, *loc. cit.*

ments sur son compte, il n'en est pas moins certain qu'il était d'un mérite hors ligne ; que le premier, après Hernando de Soto, il a touché aux rives du Mississipi ; qu'il a ouvert aux missionnaires, qui ne tardèrent pas à en profiter, les vastes régions du sud-ouest de l'Amérique du Nord ; qu'il a servi utilement la cause de l'humanité et glorifié le nom français.

A ces divers titres, et comme précurseur de Cavelier de la Salle, il mérite une place distinguée parmi les intrépides pionniers du Nouveau-Monde et dans le panthéon normand.

CHAPITRE II.

Origine de Cavelier de la Salle.— Son éducation.—Son départ pour le Canada. — Ses premiers voyages. — Marquette et Jolliet. — État politique du Canada au XVIIe siècle.

Robert Cavelier, sieur de la Salle, naquit à Rouen, en novembre 1643, et fut baptisé le 22 du même mois à l'église Saint-Herbland.

Le registre de sa paroisse ne donne pas la date de sa naissance. Il dit seulement que son père était honorable homme Jean Cavelier, sa mère Catherine Gest, ses parrain et marraine honorables personnes Nicolas Gest et Marguerite Morice (1).

(1) M. Pierre Margry, dans une lettre au maire de Rouen, publiée par la *Revue de Rouen et de Normandie*, en 1847, p. 710, et M. Frère, dans une lettre au même magistrat, publiée par la *Revue de Normandie*, en janvier 1869, donnent à Cavelier les prénoms de *Réné-Robert*.

4

Il appartenait par son père et par son oncle, Henri Cavelier, merciers grossiers, au grand commerce et à la haute bourgeoisie de la ville. Ce dernier était inscrit le vingt-quatrième sur la liste des Cent-Associés seigneurs de la Nouvelle-France (1).

Il fit ses études au collége de Rouen, sous les Jésuites (2), qu'il « étudia, » ajoute M. Michelet, dans son beau livre sur la Régence.

Il entra dans l'Ordre, mais un peu contre son

M. Margry a bien voulu nous dire qu'il avait trouvé ces prénoms dans un procès.

Voici le texte de l'acte de baptême que nous avons relevé sur les registres de l'état-civil et collationné aux archives du Palais-de-Justice :

Le vingt-deuxième jour de novembre (1643) a esté baptisé Robert Cauelier, fils d'honorable homme Jean Cauelier et de Catherine Gest; ses parrain et marraine sont honorables personnes Nicolas Gest et Marguerite Morice.

Ce précieux document, qui assure à la ville de Rouen l'honneur d'avoir donné naissance à l'un des plus grands hommes du xvii[e] siècle, a été découvert par M. Pierre Margry, venu tout exprès dans cette ville, en 1847, par ordre du ministre de l'instruction publique, pour faire des recherches sur Cavelier de la Salle et les fondateurs de la puissance française dans l'Amérique du Nord.

(1) M. Margry, *Les Normands dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi. (Journal général de l'Instruction publique*, n° du 30 juillet 1862). — Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ch. xx, Paris, 1691.

(2) Les archives des Jésuites sont maintenant à la Préfecture. Le nom de Cavelier de la Salle, nous a dit M. de Beaurepaire, n'y est pas cité une seule fois, ce qui tient à ce que tous les élèves, au nombre de seize cents, étaient alors externes.

gré, ce semble, car aussitôt la mort de son père il reprit sa liberté.

Le P. Hennepin dit avoir appris de M. de Barrois, ancien secrétaire de M. de Frontenac, qu'il fut pendant dix ou onze ans régent de classe dans un collége de Jésuites (1).

Il y a erreur. Il a pu exercer le professorat, mais non pendant dix ou onze ans, puisque, à vingt-deux ans, il partait pour le Canada (2).

« Homme d'imagination autant que d'action, » dit M. Margry, « il avait besoin de se mouvoir « dans sa liberté pour exécuter les projets con- « çus par son esprit ; c'est pourquoi il paraît avoir « profité de la mort de son père autant que de la « déclaration du roi, qui interdisait (1666) aux « religieux de prononcer des vœux avant l'âge de « vingt-cinq ans. Mais il avait perdu, par son en- « trée chez les Jésuites, sa part d'héritage, et lors- « qu'il en sortit, il n'avait plus que 400 livres de « rentes, dont on lui compta le capital en ar- « gent (3). » Il n'aimait d'ailleurs point les Jé-

(1) Hennepin, *Voyage ou nouvelle découverte d'un très grand pays, dans l'Amérique, entre le Nouveau-Mexique et la Mer Glaciale*. Avis au lecteur. Amsterdam, 1704.

(2) M. Margry, *Lettre au Maire de Rouen*, déjà citée.

(3) M. Margry, *Les Normands dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi* (loc. cit.). — Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, t. I, p. 35. — Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, t. II, p. 263. — M. Théodore Lebreton, dans la remarquable

suites, et leur préféra toujours les Récollets, *Pieds-nus-de-Saint-François*, comme disaient les sauvages.

Ses contemporains le représentent comme un homme d'une grande étendue d'esprit, très instruit, surtout dans les mathématiques, fort entreprenant; et le P. Zenobe Membré, son vieux compagnon, ajoute: sage et réglé dans ses mœurs (1).

Tout jeune encore, quand il quitta les Jésuites, il tira d'eux les meilleurs certificats, dont le P. Hennepin dit avoir vu les originaux (2), partit pour la Nouvelle-France, et fonda, de 1667 à 1669, aux environs de Montréal, un village qu'il nomma *La Chine*, pour marquer l'intention qu'il avait de chercher le passage à la Chine que Jacques Cartier, Roberval, Nicolet, Champlain et autres

notice qu'il a publiée dans la *Revue de Rouen et de Normandie*, en 1862, apprécie, comme M. Margry, le départ de Robert de la Salle pour le Canada. Il était « entraîné, dit-il, par l'enthousiasme de la jeunesse et par une passion irrésistible pour les pérégrinations lointaines. »

(1) Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ch. xx.

(2) « Il avoit passé neuf ou dix ans dans un autre Ordre, « dont il étoit sorti avec la permission de son Général, qui, « dans le congé qu'il lui avoit donné par écrit, lui rend témoi- « gnage, qu'il avoit toujours vecu parmy les Religieux de son « Ordre sans donner le moindre soupçon de péché veniel. Ce « sont les termes de l'acte que j'ai lû. » (Hennepin, *Voyage ou nouvelle découverte*, p. 107.)

avaient déjà vainement tenté de découvrir (1).

Le désir de se faire un nom, la passion des périlleuses aventures, ne lui permirent pas de jouir longtemps de la vie pacifique du pionnier : bientôt il vendit sa concession pour se faire découvreur.

Dans les relations que les Révérends Pères Jésuites envoyaient périodiquement en Europe, ils représentaient tous les sauvages de l'Amérique comme des bêtes féroces se nourrissant de chair humaine. Ils prenaient pour type du sauvage l'Iroquois, guerrier vaillant (2), cruel, d'un orgueil insensé, — mais, ce qu'on oubliait de dire, sociable, intelligent, chaste, fort, très bien consti-

(1) M. Margry, *Les Navigations françaises et la révolution maritime du* XIVe *au* XVIe *siècle*. Paris, 1867; — *Les Normands dans les Vallées de l'Ohio et du Mississipi (loc. cit.)*. — Charlevoix, *Hist. et descript. gén. de la Nouvelle-France*, t. II, p. 264. — Marc Lescarbot, *Hist. de la Nouvelle-France*, p. 633. Paris, 1612.

En 1621, les Récollets de Québec écrivaient à Louis XIII que les découvertes faites dans l'Amérique du Nord permettaient d'espérer qu'on trouverait bientôt, peut-être, le passage à la Chine si vivement désiré des nations européennes. (F. Sagard, *Hist. du Canada*, p. 84. Paris, 1636.)

Le P. Jacques Marquette, dans la relation du voyage qu'il a fait avec Louis Jolliet, en 1673, exprime plusieurs fois l'espoir de découvrir ce passage. Voir notamment ch. I, section VII.

(2) Dans le premier combat de Champelain contre les Iroquois, ceux-ci soutinrent le choc des François sans donner d'abord le moindre signe de frayeur ou d'étonnement. (Châteaubriand, *Génie du Christ.*, liv. IV, ch. VIII.)

tué, susceptible de se civiliser promptement (1).

On trouvait en Amérique, il est vrai, quelques races inférieures; mais, en général, tous les sauvages, comme les premiers que vit Lescarbot à la pointe orientale de l'Acadie, étaient vigoureusement constitués, de noble prestance, et le tatouage seul empêchait de trouver belles leurs figures toujours imberbes et toujours jeunes. Ils étaient rusés, intelligents, d'une adresse excessive, voleurs comme des Spartiates. La plupart de nos infirmités leur étaient inconnues. Ils s'aimaient entre eux, ne connaissaient ni la misère, ni la prostitution. Leurs vieillards étaient fort respectés. Leurs morts étaient comme sacrés. C'étaient les os des ancêtres qui, par dessus tout, attachaient les Indiens sédentaires au sol natal. Quand la civilisation, étendant peu à peu sa main sur le Nouveau-Monde, les pressait de reculer dans le désert, ils faisaient cette observation, qu'ils croyaient sans réplique et dont les Européens ne sentaient pas la sublimité : « Dirons-nous à nos morts de se lever et de nous suivre? » Lorsque toute résistance devenait impossible et qu'il leur fallait partir, ils emportaient avec eux les os de leurs pères. Châteaubriand dit avoir vu des Natchez chargés de ces précieuses reliques parcourir les savanes à la recherche d'une nouvelle patrie.

(1) Appendice, note x

Les étrangers qui se conduisaient bien avec les sauvages, ce qui était rare, étaient traités avec bienveillance, souvent avec générosité.

Les Hurons ne frappaient jamais leurs enfants. En jetant quelques gouttes d'eau au visage de sa fille, une mère épuisait ses moyens de coërcition, et les filles étaient tellement sensibles à cet outrage qu'on en vit plusieurs se donner la mort pour l'avoir subi.

Les femmes Muscogulges étaient poètes et musiciennes (1). La merveilleuse beauté de celles de Bimini fit croire qu'il y avait dans leur île une fontaine de Jouvence.

« L'Indien, dit Châteaubriand, n'étoit pas *sauvage ;* la civilisation européenne n'a point agi sur le *pur état de nature*, elle a agi sur la *civilisation américaine commençante.* » Jacques Cartier, Champlain, Lescarbot, Sagard, Lahontan, tous les voyageurs, s'accordent pour dire que les Américains n'avaient de sauvage que le nom. Beaucoup ont même écrit en toutes lettres, comme Sagard et Lescarbot, qu'ils valaient mieux, moralement et physiquement, que les Européens.

Cavelier de la Salle, qui avait lu toutes les re-

(1) Voir appendice, note 3, la *Chanson de la Chair blanche*, qui leur avait valu le prix de poésie : une branche de chêne vert, qui était pour elles autant que la branche d'olivier pour les Hellènes.

lations des anciens voyageurs, et ne se fiait que médiocrement aux compagnons de Jésus, ne se laissa point influencer par leurs récits exagérés, et résolut d'agrandir la carte de la Nouvelle-France.

En compagnie, tantôt de quelques Français, tantôt de quelques Sauvages, il se mit à parcourir les forêts et les grands lacs dans un simple canot d'écorce de bouleau. Le fusil sur l'épaule, une poignée de maïs dans un petit sac, chargé de rassade, de haches, de couteaux, d'aiguilles, il s'enfonça résolûment dans les bois sans autre guide, comme dit Tonty, qu'une boussole et son génie. Il visita de cette manière tous les peuples du bas Canada.

Tout en échangeant ses marchandises contre des peaux de castor, il apprit plusieurs langues indiennes, étudia les sauvages et leur pays. Les anciens des tribus l'instruisirent de l'importance et de la direction des fleuves, du nom, du caractère, des ressources, des produits des contrées qu'ils traversent. C'est sous la hutte de quelqu'enfant du Grand-Esprit qu'il entrevit, pour la première fois, la possibilité de fonder des établissements au sud-ouest des grands lacs et de se rendre à la mer par l'Ohio et le Mississipi.

En 1669, avec l'appui de M. de Courcelles, il organisa une reconnaissance par le lac de Fronte-

nac, maintenant Ontario. Il eut pour compagnon de voyage deux prêtres de Saint-Sulpice : Dollien, ancien officier de cavalerie, et de Galinée, mathématicien distingué.

Ils s'embarquèrent à La Chine, le 6 juillet, sur sept canots d'écorce, guidés par deux canots d'Iroquois-Tsonnontouans, anciens hôtes de Cavelier de la Salle. Après avoir franchi heureusement, non sans de grandes fatigues, les sauts, rapides et portages du Saint-Laurent, ils arrivèrent au lac Ontario le 2 août.

A cent lieues de Montréal, sur la petite rivière de Karontagué, ils furent abandonnés de leurs guides, qui craignaient de s'engager sur un territoire ennemi. Pendant un moment leur inquiétude fut extrême ; mais, sur le soir, ils rencontrèrent un petit peuple sauvage qui les reçut amicalement et leur offrit des vivres.

Conduits au village, ils eurent d'abord l'espoir d'obtenir des guides pour aller jusqu'à l'Ohio. De la Salle, ne sachant alors malheureusement que peu d'iroquois, dut se servir d'un missionnaire jésuite, et celui-ci, truchement infidèle, le desservit auprès des anciens. Par suite, non-seulement on lui refusa des guides, mais on s'efforça de l'effrayer par des récits exagérés sur les dangers d'un pareil voyage. Malgré ce refus et ces conseils intéressés, il résolut de passer outre. Le temps était

d'ailleurs favorable à la navigation, sans compter que, en attendant, il s'exposait à être pris par l'hiver et à manquer de vivres.

Il se remit donc en route dans l'espoir que le hasard lui fournirait des guides. Il fit, en effet, rencontre d'un Iroquois qui le conduisit, le long du Niagara, au lac Erié, et, en cinq jours, à l'extrémité occidentale de ce lac.

Il apprit là des naturels qu'on pouvait, en un mois et demi, aller à l'Ohio.

Il se réjouissait à cette nouvelle, comptant obtenir bientôt un résultat, quand Louis Jolliet, marchand canadien, d'origine normande (1), arrivant au campement, dérangea ses projets en déterminant Dollier et de Galinée à le suivre chez les Outaouais.

De la Salle, pour ne pas se fâcher avec des hommes âgés et prêtres, prétendit que son état de santé le forçait de retourner à Montréal et laissa les deux missionnaires prendre, avec leur nouveau compagnon, le chemin du Nord. Une fois libre de ses mouvements, au lieu de se diriger vers Montréal, il marcha droit sur l'Ohio, atteignit cette rivière immense et en descendit le courant jusqu'à ce que, abandonné de tout son monde, à 400 lieues de chez lui, il se trouva dans l'impossibilité de

(1) Il naquit au Canada, mais son père était de Normandie. (Hennepin, *Voyages ou Nouvelle découverte*, p. 293.)

poursuivre sa découverte. Il remonta la rivière, seul, vivant d'herbes, de chasse et de ce que lui donnaient les sauvages.

Il reconnut dans ce voyage que l'Ohio aboutissait à la Grande-Rivière, le Mississipi. Où se jetait le Mississipi? dans l'Océan Pacifique? dans les mers du Sud? Il n'en savait rien encore. La seule chose dont il fût certain, c'est que ce fleuve ouvrait à la Nouvelle-France un débouché soit avec la Chine, soit avec les Antilles et l'Amérique septentrionale (1).

Le P. Hennepin regarde la rupture des sulpiciens avec Cavelier de la Salle comme l'effet d'un décret providentiel. Dieu, selon ce moine, avait décidé que la gloire d'accompagner de la Salle dans son grand voyage à travers l'Amérique était réservée aux Récollets. S'il en est ainsi, il faut avouer que Dieu était bien bon pour les Révérends Pères; car, ainsi que nous l'avons dit, au temps de Louis Hennepin ils avaient déjà cinq cents couvents dans le Nouveau-Monde, où ils n'avaient été autorisés à s'établir qu'en 1618 (2).

(1) Nous pensons que M. Pierre Margry a, le premier, fait connaître les détails de cette expédition. *(Les Normands dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi.* (*Journal gén. de l'instr. publiq.*, n° du 20 août 1862). Le P. Hennepin la signale, ainsi que la suivante, dans sa *Description de la Louisiane*, p. 3, mais vaguement, sans donner aucun détail.

(2) Sagard, *Hist. du Canada*, p. 12 et 17.

De 1670 à 1672, Cavelier entreprit un second voyage par le nord-ouest des grands lacs et descendit le Missisipi jusqu'au Kentucki. Le récit qu'il en fit, et que malheureusement nous n'avons pu retrouver, est confirmé par Louis Jolliet et par le passage suivant d'une lettre de M. de Frontenac :

« Sur l'avis qu'ont eu les Jésuites du dessein de M. de la Salle de demander la concession du lac Erié, ils ont résolu de faire demander eux-mêmes cette concession pour les sieurs Jolliet et Lebert (1), gens qui leur sont tout dévoués et le premier desquels ils ont tant vanté, par avance, quoiqu'il n'ait voyagé qu'après le sieur de la Salle, lequel vous témoignera que la relation de M. Jolliet est fausse en beaucoup de choses (2). »

Nous n'avons pas la date de cette lettre; mais nous pensons qu'elle est postérieure au mois de novembre 1674, c'est-à-dire au retour de Jolliet et à la publication de la relation du voyage qu'il a fait avec le P. Jacques Marquette.

(1) Nous pensons que ce Lebert est le même que le sieur Le Bert employé plus tard par M. de la Barre pour dépouiller de la Salle du fort de Frontenac. (V. *infrà*, ch. XIV.)

(2) Pièce citée par M. Margry (*Les Normands dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi*, loc. cit.) En 1673, on retrouve de la Salle chez les Tsonnontouans et sur la Tethiroguen, près d'Onnéiout, au sud du lac Ontario, porteur d'ordres de M. de Frontenac. Voir la lettre du P. Garnier à M. de Frontenac, du 10 juillet 1673, et celle du P. de Lamberville, au même, du 9 septembre suivant. (*Mission du Canada. — Relations inédites de la Nouvelle-France* (1672-1679), *pour faire suite aux anciennes relations* 1615-1672) Paris, Douniol, 1861. Appendice n° II, art. III et IV

Dans le but de hâter la découverte du cours du Mississipi, MM. de Frontenac gouverneur général, et Talon, intendant, chargèrent Louis Jolliet et le jésuite Jacques Marquette de l'explorer.

Ces deux voyageurs partirent de la mission de Saint-Ignace, à Michillimackinac, le 17 mai 1673, alors que de la Salle était de retour depuis un an.

D'après la relation du P. Marquette, ils visitèrent tout d'abord la Folle-Avoine. Les peuples de cette contrée les prévinrent qu'ils rencontreraient des nations qui ne pardonnent jamais aux étrangers, et leur cassent la tète sans aucun sujet; que la guerre existant parmi ces nations augmentait les dangers que couraient les voyageurs; que la Grande-Rivière était d'une navigation difficile et remplie de monstres qui dévoraient les hommes avec leurs canots; qu'un démon, qu'on entendait de fort loin, fermait le passage; enfin que, dans les pays qu'ils voulaient découvrir, les chaleurs étaient excessives et causeraient infailliblement leur mort.

Le P. Marquette répondit intrépidement qu'il s'agissait du salut des âmes et que, pour cela, il était prêt à donner sa vie (1).

(2) *Récit des Voyages et Découvertes du P. Marquette, de la Compagnie de Jésus, en l'année 1673 et aux suivantes*, ch. I, sect. II. Le P. Marquette mourut chez les sauvages, en prêchant la foi chrétienne, et sa mémoire est en grande vénération chez les Américains.

De la Folle-Avoine Marquette et Jolliet se rendirent à la Baie des Puants *(Green Bay)*, chez les Mascoutens ou Nation-du-Feu; puis, suivant toujours les traces du Normand Jean Nicolet, ils descendirent, par la *Fox river* et le Wisconsin, au Mississipi, séjournèrent chez les Illinois et arrivèrent aux Akansa, sous le 33e degré. Dans la pensée qu'ils n'étaient plus qu'à deux degrés du golfe du Mexique et qu'ils avaient tout à craindre des Espagnols et des sauvages de la Floride, ils reprirent le chemin du Nord. Mais au lieu de retourner par le Wisconsin et la rivière aux Renards, ils remontèrent l'Illinois, puis la Chicagou, et gagnèrent la baie des Puants, en suivant les bords du lac des Illinois (1). Ils ont ainsi parcouru, d'après les calculs de M. Jared Sparks, 2,767 milles (2).

La relation que le P. Marquette a laissée de ce voyage est très détaillée. Mais on doute de sa sincérité quand on voit ce Père passer complétement sous silence le voyage de Cavelier de la Salle et faire des descriptions d'animaux fantastiques (3).

(1) *Relation du P. J. Marquette*, ch. I. — Charlevoix, *Hist. et Descript. gén. de la Nouvelle-France*, t. II, p. 249. Paris, 1744.

(2) Sparks, *Life of Marquette*.

(3) « Une autre fois, nous aperçûmes sur l'eau un monstre qui avait une tête de tigre, le nez pointu comme celui d'un chat sauvage, avec la barbe et les oreilles droites élevées en haut; la tête était grise et le col tout noir; nous n'en vîmes

Quant à Jolliet, dont Marquette parle à peine, encore qu'il eût été le chef de l'expédition, il a perdu tous ses papiers dans un rapide au-dessus de Montréal (1).

Tandis que les Jésuites nient les découvertes faites par de la Salle de 1669 à 1672, les Récollets nient le voyage de Marquette et de Louis Jolliet.

« J'avois apporté avec moy le livre imprimé de « cette découverte prétendue, et je remarquoi « dans toute ma route, dit le P. Anastase Douay, « qu'il n'y avoit pas un mot de véritable. On dit « qu'il a esté jusques aux Akansa et qu'il fut « obligé de retourner crainte d'estre pris par les « Espagnols, et cependant les Akansa nous assu- « roient n'avoir jamais vu d'autres Europeans « avant Monsieur de la Salle (2). »

Jolliet, dit le P. Hennepin, a visité le Mississipi, mais à l'instigation des Jésuites, pour enlever à de la Salle l'honneur de sa découverte ; non-seulement il n'a fondé sur ce fleuve aucun établisse-

pas davantage. » (*Récit des Voyages et Découvertes du P. Jacques Marquette*, ch. I, sect. IV.

(1) *Récit des Voyages et Découvertes du P. Jacques Marquette*, ch. I, préface. — Gilmary Shea, *Notice on the sieur Jolliet*, apud *Discovery and exploration of the Mississipi valley*. — Lettre de M. de Frontenac, du 14 novembre 1674.

(2) Anastase Douay, *apud* Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ch. XXV.

ment, mais il n'a point informé la Cour de sa découverte (1).

Plus tard, dans son *Voyage ou Nouvelle découverte*, p. 293, le même Père affirme que Jolliet lui a dit qu'au lieu de descendre le Mississipi ou *Conception*, comme Marquette appelle ce fleuve dans sa carte, il était resté chez les Outaouais à faire la traite du castor et de l'orignal.

Les Jésuites et les Récollets ont également tort.

Jolliet a dressé de son voyage, en 1674, deux cartes qui sont encore manuscrites. On lit, de sa main, sur l'une : *Route du sieur de la Salle pour aller au Mexique ;* — sur l'autre : *Rivière par où descendit le sieur de la Salle, au sortir du lac Erié, pour aller au Mexique* (2). De ceci, il résulte évidemment que, de l'aveu de Jolliet lui-même, la priorité de la découverte est à de la Salle.

En ce qui concerne Jolliet : a-t-il ou non descendu le Mississipi ? Nous disons hardiment : oui. Car, outre la relation du P. Marquette, dont le fond est incontestable, les résultats de cette expédition sont affirmés par le gouverneur général du Canada, M. de Frontenac, dans la lettre suivante, du 14 novembre 1674 :

« Le Fr. Joliet que M. Talon m'a conseillé

(1) *Description de la Louisiane*, p. 13.

(2) M. Margry, *Les Normands dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi. Loc. cit.*

« d'envoyer à la découverte de la mer du Sud,
« lorsque j'arrivai de France, en est de retour
« depuis trois mois et a découvert des pays ad-
« mirables et une navigation si aisie *(sic)* par les
« belles rivières qu'il a trouvées, que du lac On-
« tario et du fort Frontenac, on pourroit aller en
« barque jusque dans le golfe du Mexique, n'y
« ayant qu'une seule décharge à faire dans l'en-
« droit où le lac Erié tombe dans le lac Onta-
« rio.

« Ce sont des projets à quoi l'on pourra tra-
« vailler lorsque la paix sera bien établie et
« quand il plaira au roi de pousser ces décou-
« vertes.

« Il a été jusqu'à dix journées du golfe du
« Mexique, et croit que les rivières qui, du côté
« de l'ouest, tombent dans la grande rivière qu'il
« a trouvée, qui va du N. au S., et qu'on trouve-
« roit des communications d'eaux qui mèneroient
« à la mer Vermeille et de la Californie.

« Je vous envoie par mon secrétaire la carte
« qu'il en a faite et les remarques dont il s'est pu
« souvenir, ayant perdu tous ses mémoires et
« journaux dans le naufrage qu'il fit à la vue de
« Montréal, où il pensa se noyer, après avoir fait
« un voyage de 1200 lieues, et perdit tous ses pa-
« piers et un petit sauvage qu'il ramenoit de ces
« pays-là.

« Il avoit laissé dans le Lac Supérieur au Sault
« Sainte Marie chez les Pères des copies de ses
« journaux, que nous ne saurions avoir que l'an-
« née prochaine, par où vous apprendrez plus de
« particularités de cette découverte, dont il s'est
« tres bien acquitté (1). »

Jolliet reçut en récompense de ses travaux l'île d'Anticosti, située dans le golfe de Saint-Laurent, et y construisit un fort, une maison d'habitation et des magasins (2).

En résumé, l'expédition de Jolliet n'est pas plus contestable que celle de Cavelier de la Salle. Le premier est venu, en 1673, à l'endroit exploré par le second en 1671 et 1672; l'un descendit au Missisipi par la rivière aux Renards et le Wisconsin, l'autre par l'Ohio.

Les démentis échangés à ce sujet par les Jésuites et les Récollets n'ont pas d'autre cause que la rivalité qui sépara toujours les deux Ordres au Canada. La seule chose qui puisse étonner, c'est que de bons esprits comme MM. French et Gilmary Shea aient accepté et patronné, sans un

(1) Gilmary Shea, *History of the discovery of the Missisipi river,* apud *Discovery exploration of the Mississipi valley.* Note de la p. XXXIII. Pièce tirée des Mémoires de M. de Frontenac.

(2) Gilmary Shea, *Notice on the sieur Jolliet.* Un arrêt du Conseil d'Etat, du 29 mai 1680, confirme la concession faite à Jolliet.

examen sérieux, les prétentions des révérends Pères Jésuites.

Nous venons de voir que les Jésuites avaient peu de sympathie pour les projets de Cavelier de la Salle. Quelle était la cause de cette disposition d'esprit pas plus humanitaire que patriotique? C'est ce qu'il est indispensable de rechercher pour apprécier l'influence de l'Ordre sur la destinée de notre héros.

Un auteur qui habita longtemps la Nouvelle-France, de bonne foi et de jugement sain, le baron de Lahontan, dans une publication que la France de Louis XIV, trop asservie, ne put imprimer, a prouvé clair comme le jour que les révérends Pères exerçaient une influence souveraine sur les destinées des populations canadiennes. Son livre, comme l'*Esprit des lois,* comme tous les bons livres de l'époque, vit le jour dans la libre Hollande. Le roi de Danemark, Frédéric IV, en accepta la dédicace. Il souleva bien des tempêtes. Cela se comprend : il déchirait le voile qui cachait à la mère-patrie les mystères de la Nouvelle-France. Malgré tout ce qu'on a pu dire et faire, il est resté et restera comme l'expression de la vérité. Comme nous le verrons, il n'avance d'ailleurs aucun fait qui ne soit confirmé par la correspondance officielle des gouverneurs généraux et intendants, ou par celle des Jésuites eux-mêmes.

Nous allons citer quelques passages du livre de Lahontan et de la correspondance officielle, mais seulement ce qui sera nécessaire pour montrer l'intérêt que la puissante Compagnie avait à contrecarrer les projets de Cavelier de la Salle.

« Les Gouvernemens Politique, Civil, Ecclésias-
« tique et Militaire, dit notre auteur, ne sont pour
« ainsi dire qu'une même chose en *Canada*, puis-
« que les Gouverneurs Généraux les plus rusez ont
« soumis leur autorité à celle des Ecclésiastiques.
« Ceux qui n'ont pas voulu prendre ce parti, s'en
« sont trouvez si mal qu'on les a rappellez heureu-
« sement. J'en pourrois citer plusieurs qui, pour
« n'avoir pas voulu adhérer aux sentiments de
« l'Evêque et des Jésuites, et n'avoir pas remis leur
« pouvoir entre les mains de ces infaillibles per-
« sonnages, ont été destituez de leurs emplois, et
« traitez ensuite à la Cour comme des étourdis et
« comme des brouillons. M. de Frontenac est un
« des derniers qui a eu ce fâcheux sort; il se
« brouilla avec M. *Duchesneau*, intendant de ce
« Païs-là, qui se voyant protégé du Clergé, in-
« sulta de guet à pend cet illustre Général, lequel
« eut le malheur de succomber sous le poids d'une
« Ligue, Ecclésiastique, par les ressorts qu'elle fit
« mouvoir contre tout principe d'honneur et de
« conscience. »

Après avoir montré comment tombait un gou-

verneur général, Lahontan expose ainsi la conduite de ceux qui voulaient faire fortune :

« Les Gouverneurs Généraux qui veulent profi-
« ter de l'occasion de s'avancer ou de thesauriser,
« entendent deux messes par jour et sont obligez
« de se confesser une fois en vingt-quatre heures.
« Ils ont des Ecclésiastiques à leurs trousses qui
« les accompagnent par tout, et qui sont à propre-
« ment parler leurs Conseillers. Alors les Inten-
« dans, les Gouverneurs particuliers, et le Conseil
« Souverain n'oseroient mordre sur leur conduite;
« quoi qu'ils en eussent assez de sujet, par rapport
« aux malversations qu'ils font sous la protection
« des Ecclésiastiques, qui les mettent à l'abri de
« toutes accusations qu'on pourroit faire contre
« eux. »

Le gouverneur général ne peut se dispenser de se servir des Jésuites pour tous les traités qu'il fait, soit avec les Européens, soit avec les sauvages.

« Je ne sçai, ajoute malicieusement notre au-
« teur, si c'est par rapport au conseil judicieux de
« ces bons Pères, qui connoissent parfaitement le
« Païs et les véritables intérêts du Roi, ou si c'est
« à cause qu'ils parlent et entendent à merveille
« les langues de tant de peuples différens, dont les
« intérêts sont tout à fait opposez; ou si ce n'est
« point par la condescendance et la soumission

« qu'on est obligé d'avoir pour ces dignes compa-
« gnons du Sauveur. »

Les membres du conseil souverain sont dans la même dépendance que le gouverneur général. « Ils ont coûtume de consulter les Prêtres ou les « Jésuites lors qu'il s'agit de rendre des jugements « sur des affaires délicates; mais lors qu'il s'agit « de quelque cause qui concerne les intérêts de « ces bons Pères, s'ils la perdent, il faut que leur « droit soit si mauvais, que le plus subtil et le plus « rusé jurisconsulte ne puisse lui donner un bon « tour (1). »

Lahontan rapporte ensuite, sous forme dubitative, que les Jésuites font un important commerce de pelleteries. C'est de la réserve. Les pratiques mercantiles des Révérends Pères ne sont plus contestées. Un écrivain généralement estimé les accuse même d'avoir fait la contrebande (2). Dans une lettre qu'il écrivait à son provincial, à Paris, le P. Paul Lejeune, supérieur des missions de la Nouvelle-France, ne niait pas ce commerce, mais il tentait de le justifier par une distinction fort subtile entre le commerce proprement dit et le commerce tel que le faisaient les Jésuites (3). On ne

(1) Lahontan, *Mémoires de l'Amérique septentrionale*, p. 72-76. La Haye, 1703.

(2) Garneau, *Histoire du Canada*, t. II, p. 533.

(3) *Relation de ce qui s'est passé en la Nouuelle-France en l'année 1635. Enuoyée au R. P. Prouincial de la Compagnie*

voit d'ailleurs pas comment, leur trafic nié, ils pourraient expliquer le prodigieux accroissement de leur fortune territoriale au Canada.

La position des gentilshommes et des officiers n'était pas meilleure que celle des chefs de l'administration. Des ecclésiastiques dépendaient leur position, leur fortune, le sort de leurs enfants. L'évêque, les Jésuites, les simples missionnaires, avaient tous les moyens de les compromettre, de leur obtenir des faveurs, de bien marier leurs filles, d'établir avantageusement leurs garçons. Par les platitudes, vilenies, hypocrisies, lâchetés que commettent sous nos yeux les gens qui veulent parvenir, nous pouvons nous figurer la conduite des pauvres gentilshommes canadiens placés, par une politique imbécile, dans la main des tout-puissants compagnons de l'humble fils du charpentier de Nazareth.

Le gouverneur général, le conseil souverain, la noblesse dans la main du clergé, le reste, il va sans dire, vivait comme dans un couvent de Capucins.

Si des hommes se rencontraient dans une partie de plaisir avec des femmes, le curé en était informé et publiait leurs noms en chaire. Les prêtres

de Jésus en la prouince de France, par le P. Paul le Jeune, de la mesme Compagnie, supérieur de la résidence de Kébec. Paris, Cramoisy, 1636.

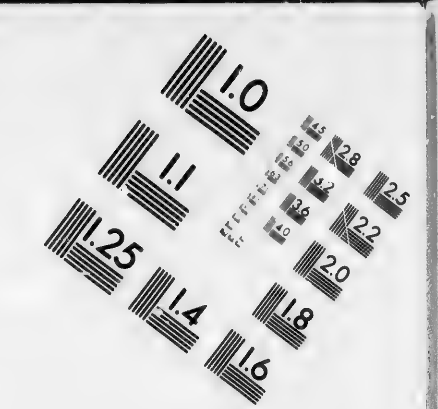
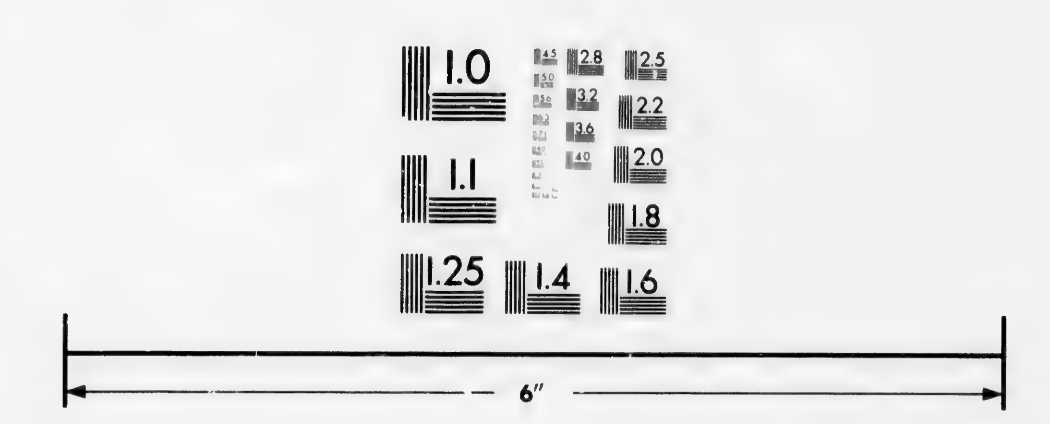


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.0

excommuniaient les masques et couraient après eux pour les accabler d'injures et les démasquer. Ils veillaient sur la conduite des femmes et des filles avec un soin tout inquisitorial. A Pâques, ils forçaient les gens à leur porter des billets de confession. Ils défendaient et faisaient brûler les livres qui ne traitaient pas de dévotion. Un curé de Montréal vit un jour chez Lahontan un bel exemplaire de Pétrone; aussitôt il sauta dessus et le mit en pièces, et le brave officier ne put, pour toute vengeance, que mettre dans une lettre ces mots douloureux : « Ils ne se contentent pas d'étudier les actions des gens, ils veulent encore fouiller dans leurs pensées (1). »

Pour les blasphémateurs, on en était presque revenu aux lois absurdes de Louis IX. Par édit royal du 30 juillet 1666, sa dévote Majesté Louis XIV arriva, par une dégradation de peines, à couper la langue *tout juste* au septième blasphème (2).

Dans un mémoire qu'il adressait à Colbert en 1687 (au moment où Lahontan écrivait ses mémoires et voyages), Talon, intendant, reconnaissait que la vie ecclésiastique était fort réglée et

(1) *Nouveaux voyages de M. le baron de Lahontan dans l'Amérique septentrionale*, t. 1, p. 60. La Haye, 1703.

(2) *Édits, ordonnances royaux, déclarations, etc., imprimés sur une adresse de l'Assemblée législative du Canada.* Québec, 1854.

pouvait servir d'exemple aux séculiers, mais il ajoutait : « Comme ceux qui composent cette co-« lonie ne sont pas tous d'égale force ni de vertu « pareille et n'ont pas les mêmes dispositions au « bien, quelques-uns tombent aisément dans leur « disgrâce pour ne pas se conformer à leur ma-« nière de vivre, ne pas suivre leurs sentiments, ne « pas s'abandonner à leur conduite qu'ils *étendent « jusque sur le temporel, empiétant même sur la « police extérieure* qui regarde le seul magistrat. » Dans le même temps, il priait Colbert de lui envoyer de France quatre bons religieux *qui ne contraignent et ne géhennent pas les consciences* (1).

M. de Frontenac accusait constamment les Jésuites. Il en vint jusqu'à dire qu'ils s'occupaient tout autant de la conversion du Castor que de celle des âmes, et que la plupart de leurs missions étaient de *pures moqueries*. Il assura dans une autre dépêche que les Révérends Pères avaient dans leur dépendance les prêtres du séminaire de Québec, le grand-vicaire de l'évêque, le gardien des Récollets ; qu'indirectement ils étaient les maîtres du spirituel, ce qui est, continuait-il, *une grande machine pour remuer tout le reste* (2).

Sans prendre tout à fait à la lettre les accusa-

(1) *Archives des Colonies. — Nouvelle-France*, 1667.
(2) *Archives des Colonies.*

tions de l'intendant Talon et celles de M. de Frontenac, il faut cependant en tenir grand compte, parce que des hommes de cette valeur n'accusaient pas légèrement.

Si le clergé canadien se dévouait pour l'amélioration du sort des sauvages, il faisait payer bien cher ses services aux colons. Non-seulement, on vient de le voir, rien ne se faisait que par lui, mais il ne connaissait dans le pays qu'un seul intérêt : le sien. Sa fortune territoriale s'accroissait dans des proportions fabuleuses. Les cinq cents couvents des Récollets, dont nous avons déjà parlé, n'auraient pas paru aux Jésuites la médiocrité dorée de l'ami de Mécène. Au temps de Louis XIII, ils étaient déjà propriétaires d'une bonne partie des futurs États-Unis et des provinces anglaises. Les colonies de la Virginie et de New-York étaient enclavées, dit M. Francis Parkman, dans ce *Northern Paraguay* (1).

Que les religieux n'aient voulu que la prospérité de leur ordre, qu'ils n'aient vu que la grandeur de l'Eglise, qu'ils aient cru leur intérêt mondain solidaire de l'intérêt purement chrétien, ils s'étaient fait une position trop belle pour ne pas la défendre vigoureusement. D'ailleurs, ces hommes qui donnaient leur vie pour la propagation de la foi,

(1) *Pioneers of France in the New World*, t. 1, p. 270. Voir Appendice, pièce nº VII.

qui achetaient leurs succès par tant de fatigues, de privations et de martyres, devaient voir avec épouvante la vie licencieuse des laïques européens dans les tribus sauvages. Ils se persuadaient facilement qu'il était de l'intérêt même de la civilisation de soustraire le plus possible la terre américaine aux influences de l'élément laïque. Cette conviction bien faite dans leur esprit, ils entrèrent en lutte avec l'indomptable énergie qu'ils apportaient à leurs travaux apostoliques. De là ces persécutions insensées, ces tableaux qu'ils faisaient des sauvages, ces descriptions d'animaux fantastiques qui viennent se placer jusque sous la plume du P. Jacques Marquette, un brave homme cependant, instruit et intelligent, qui mourut au champ d'honneur, c'est-à-dire en prêchant la foi.

Que faisaient les *coureurs de bois?* Ils vagabondaient, chassaient, achetaient, vendaient, faisaient la cour aux indiennes, qui les adoraient pour le soin qu'ils prenaient de leur plaire. Chasseurs intrépides, vaillants et joyeux compagnons, ils captivaient les sauvages et parfois devenaient leurs chefs. Souvent ils épousaient des filles du Grand-Esprit. Toujours et partout ils faisaient chérir le nom de la France. En vérité, ce n'était pas si mal.

Mais ils entravaient l'action des missionnaires, détruisaient souvent, par leurs exemples, l'effet

des meilleures prédications. Se croyant assez loin des prêtres pour ne plus sentir leurs férules, ils reprenaient l'indépendance de leur conscience et se moquaient volontiers des choses religieuses, qu'ils regardaient comme des sottises.

Le clergé, fort irrité contre eux, représenta tant et si bien aux autorités canadiennes que, nuire à son commerce et à son influence, si peu même que ce fût, c'était attaquer la religion et le roi, saper les fondements de la colonie, de l'Etat, du monde entier, qu'il finit par obtenir contre les coureurs de bois des lois d'une rigueur excessive. Par exemple, il fut défendu, sous peine des galères à perpétuité, d'aller à la chasse à plus d'une lieue! (1)

Il faut dire que le clergé fut secondé vigoureuse-

(1) Par ordonnance royale du 6 juin 1673, défense de vaquer dans les bois plus de vingt-quatre heures sans permission expresse du gouverneur et lieutenant-général. — Par ordonnance du 15 avril 1676, défense de trafiquer avec les sauvages, sous peine de confiscation des marchandises et de 2,000 livres d'amende. — Par ordonnance du 16 mai 1678, défense d'aller à la chasse hors de l'étendue des terres défrichées et d'une lieue à la ronde, sous peine de 2,000 livres d'amende. — Par édit du mois de mai 1681, les coureurs de bois seront condamnés : pour la première fois, au fouet et à l'impression de la fleur de lis par la main du bourreau; pour la seconde fois, aux galères à perpétuité. Les fréquentes amnisties accordées prouvent que toutes ces pénalités produisaient peu d'effet. *(Edits et ordonnances royaux, déclarations, etc., imprimés sur une adresse de l'Assemblée législative du Canada.* Québec, 1854.

ment par la compagnie concessionnaire du trafic du Canada.

Si les coureurs de bois ont appelé sur leurs têtes tant de rigueurs, alors que leur action isolée ne pouvait produire que des résultats insignifiants, il est évident que de la Salle, qui voulait percer l'Amérique de l'est à l'ouest et du nord au sud, pour la livrer à la civilisation, dut rencontrer la résistance la plus vive chez des hommes qui avaient tant de raisons pour conserver cet immense pays dans leurs mains.

D

qu
au
qu
év
aba
I
hor
me
d'a
leu
fera
viei
mo

CHAPITRE III.

De la Salle en France. — Retour à Frontenac. — Intrigues. — Nouveau départ pour la France.

De la Salle a raconté souvent au P. Hennepin que les Jésuites faisaient faire, pendant deux ans, aux jeunes gens qui entraient dans l'Ordre, de fréquentes lectures sur les morts tragiques et les événements funestes arrivés à ceux qui avaient abandonné la Compagnie.

Il avait bien compris le secret motif de ces exhortations et vu qu'elles contenaient un avertissement habilement déguisé. Il connaissait trop, d'ailleurs, ses anciens maîtres pour douter de leur conduite à son égard, alors même qu'il ne ferait rien contre leurs intérêts. Il n'avait pas assez vieilli dans l'Ordre pour qu'on ait pu lui confier les *monita secreta,* mais il avait vu les effets de ces

instructions. Pour un homme comme lui, c'était plus qu'il n'en fallait.

Il tenait donc pour certain qu'il les trouverait sur sa route comme adversaires, mais cela ne pouvait rien changer à sa résolution, car il avait, comme le dit un chroniqueur, « une âme forte, une persévérance inébranlable, une audace à qui le danger souriait. »

Il fit entrer dans ses vues le comte de Frontenac (1), « homme de beaucoup d'esprit, fort du monde, parfaitement ruiné (2), » en grande vénération chez les sauvages, surnommé par les Canadiens : « Père des pauvres, protecteur des opprimés (3), » et même : *Redemptor patriæ* (4).

Ce seigneur lui conseilla de faire le voyage de France et le recommanda vivement auprès de Colbert.

De la Salle partit en 1675, courut de Paris à Versailles, de Versailles à Compiègne, visita les ministres, les grands seigneurs, les financiers, tous les hommes d'influence, sans se laisser rebuter par aucun refus. Avec des « manières insinuantes, » il avait « la ténacité de Christophe

(1) Charlevoix, *Hist. de la Nouvelle-France,* t. II, p. 265.

(2) Saint-Simon, *Mémoires complets et authentiques,* année 1699. Ed. Chéruel.

(3) Lahontan, *Nouveaux voyages*, lett. XVIII, t. I. La Haye, 1703.

(4) Hennepin, *Description de la Louisiane*, p. 5. Paris, 1683.

Colomb, la ténacité du génie. » On eût dit, en effet, ajoute M. Xavier Eyma, « Christophe Colomb allant frapper aux portes des rois de l'Europe pour obtenir les vaisseaux et les équipages nécessaires à la découverte du Nouveau-Monde (1). »

Bien lui en avait pris de faire le voyage de France, car ses bons amis du Canada avaient écrit qu'il était fou, qu'il s'attribuait les découvertes d'autrui, que ses projets étaient chimériques, et mille autres choses tout aussi vraies, tout aussi charitables, que les belles dames colportaient de salon en salon, de bureau en bureau, de commis en commis.

Colbert et le prince de Conti ne furent point de l'avis des belles dames et de leurs correspondants canadiens. Ils virent dans Cavelier de la Salle un homme de tête et de cœur; dans ses projets, une conception hardie qui devait honorer la France et contribuer à sa prospérité.

Il fut présenté au roi par le prince de Conti. Reçu favorablement, il vit aussitôt tout le monde se tourner de son côté. Sans donner à la fortune le temps de lui présenter les talons, il remit à Colbert un mémoire dans lequel il disait que si le roi consentait « à lui accorder en pur don et à ses hoirs,

(1) *Revue contemporaine*, 1863, p. 286.

« successeurs et ayans cause, le fort appelé Fron-
« tenac, situé en la Nouuelle-France, avec quatre
« lieues de pays adjacent les isles nommées Ga-
« noukouenot et Kaouesnesgo et les islets adja-
« cents auec le droit de chasse et de pesche sur
« lesdites terres, et le lac appelé Ontario ou Fron-
« tenac, et riuieres environnantes et circonvoi-
« sines en droit fief, seigneurie et justice, dont
« les appellations ressortiront par deuant le Lieu-
« tenant Général de Québec, avec le gouuerne-
« ment dudit fort de Frontenac, et des lettres de
« noblesse, il feroit passer audit pays de la Nou-
« uelle-France plusieurs effets qu'il a en ce
« royaume, pour y élever et construire des habi-
« tations qui, dans la suitte du temps, pourroient
« beaucoup contribuer à l'augmentation du pays,
« et outre ce, offre ledit de la Salle de rembourser
« la somme de dix mille liures à laquelle monte
« la dépense qui a esté faite pour construire le
« fort de Frontenac, d'entretenir ledit fort en bon
« estat et la garnison pour la défense d'iceluy, la-
« quelle ne pourra estre moindre que celle du fort
« de Montreal, d'entretenir vingt hommes pen-
« dant deux années pour le deffrichement des
« terres qui lui seront concédées, et en attendant
« qu'il ait fait bastir une Eglise, d'entretenir un
« Prestre ou Relligieux pour faire le seruice diuin
« et administrer les Sacrements; Desquels entre-

« tiens et autres choses ledit de la Salle fera seul
« les frais et depenses (1). »

Il est également spécifié dans ce mémoire que ceux qui obtiendraient des seigneuries au-dessus du saut de Garonsoy participeraient, selon l'importance de leurs concessions, aux frais de garnison et d'entretien du fort de Frontenac.

Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 13 mai 1675, donna un avis conforme, immédiatement suivi de lettres patentes qui contiennent cette restriction :

« Permettons néantmoins, dit le roi, à tous les
« habitans dud. pays ou autres qui s'y establiront
« cy-après, de traiter auec les Sauuages en la ma-
« nière accoustumée, suiuant les reglemens de
« police et arrests de nostre Conseil de Québec,
« sans que sous pretexte de la présente conces-
« sion, l'exposant puisse les empescher en quelque
« sorte et manière que ce soit (2). »

Le fort de Frontenac, dont de la Salle devint ainsi le maître et seigneur, est situé sur le Saint-Laurent, à l'endroit où ce fleuve sort du lac Ontario, à cent vingt lieues de Québec. Sur son emplacement s'élève aujourd'hui Kingston, ville de seize mille habitants, la plus importante, par son commerce, de tout le haut Canada.

(1) *Extrait des Archives du Conseil d'Etat, du 13 may 1675. (Archives du ministère de la marine.)*
(2) *Ibid.*

Outre que, au point de vue stratégique, ce fort était d'une importance capitale, il assurait à la ligne française du Saint-Laurent le commerce de pelleteries avec les cinq nations iroquoises, que les Anglais et les Hollandais s'efforçaient de nous enlever.

De la Salle en fit la base de ses opérations tant sur les grands lacs que sur les vallées de l'Ohio et du Mississipi.

Le même jour, 13 mai 1675, Louis XIV porta le nom de Robert Cavelier, sieur de la Salle, au Livre d'or de France.

Habituellement les lettres de noblesse payaient et paient encore l'intrigue, les basses complaisances, la trahison, la prostitution. Elles récompensèrent, pour cette fois, les plus éclatants services.

Au point de vue historique, elles sont d'une grande importance, parce qu'elles sont la confirmation officielle des travaux de Cavelier de la Salle (1).

De retour en Canada, de la Salle remplit rigoureusement les conditions qui lui étaient imposées. Le fort fut reconstruit, une mission de Récollets richement dotée (2), les fertiles bords du lac Ontario défrichés.

(1) Voir l'Appendice, note II.

(2) Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ch. XX.

Dans le même temps, il faisait construire trois barques pontées et dressait si bien ses gens à conduire les canots dans les rapides, qu'ils devinrent, au dire du P. Hennepin, « les plus habiles canoteurs de l'Amérique (1). »

Des familles canadiennes et iroquoises s'établissaient par ses soins autour du fort.

Les missionnaires montraient à lire aux enfants des deux nations, qui s'apprenaient réciproquement leurs langues. Cela, dit le P. Hennepin, entretenait une bonne correspondance avec les Iroquois. Ces sauvages, qui tenaient en haute estime la valeur des Français, s'habituaient en effet à les aimer pour la facilité de leurs mœurs et leur zèle à les initier aux douceurs de la vie européenne. Les femmes, très ardentes, — alors que les hommes ne vivaient que pour la guerre, — adoraient les Français pour leurs soins empressés, leur générosité, leur joyeuse humeur, surtout, peut-être, pour leur assiduité. Aussi, bien longtemps après la dispersion de notre colonie, on regrettait encore, non les *Robes-noires* (2), comme le dit Chateaubriand,—mais les braves et galants guerriers du pays de France.

(1) *Description de la Louisiane*, p. 11.

(2) Les sauvages appelaient les Récollets : *Pieds-nus-de-Saint-François*, et les Jésuites : *Robes-noires*. Récollets et Jésuites, dans leurs relations, se parent de ce surnom comme d'un titre d'honneur. Dans la bouche des sauvages, il n'était d'ailleurs pas une raillerie, moins encore une insulte.

Dans sa *Description de la Louisiane*, le P. Hennepin se félicitait d'avoir contribué à cette œuvre (1). Il avait grand' raison. Si la conquête par les armes est une horrible chose, un acte de brigandage, elle est grande et sainte la mission qui consiste à pousser les peuples dans l'orbite de la civilisation par la seule diffusion des lumières.

La colonie prospérait, de la Salle continuait ses excursions et, par des recherches laborieuses, fixait définitivement son projet d'une grande expédition. Mais que d'intrigues il dut déjouer ! Que de piéges il dut éviter ! « L'on ne pourroit exprimer, dit le P. Zenobe Membré, combien de « contrarietez il eut à soutenir par les incidens « qu'on luy faisoit naistre tous les jours dans « l'exécution de son ouvrage, trouvant moins « d'obstacle du côté des nations barbares, lesquelles il sçeut toujours faire venir à ses fins (1). » Le P. Hennepin dit à la même occasion, avec un gémissement :

« Il y a des gens qui ont toujours voulu se rendre

(1) La *Description de la Louisiane* fut publiée en 1783, à Paris. Le *Voyage ou Nouvelle Découverte*, vingt-un an plus tard, dix-sept ans après la mort de de la Salle, en 1704. Dans ce second ouvrage, oubliant ce qu'il a dit dans le premier, le bon Père s'attribue tout l'honneur de la fondation. Cette ridicule prétention doit être mise au même rang que son voyage imaginaire au golfe du Mexique.

(2) Zenobe Membré, *apud* Ch. Le Clercq, *loc. cit.*

« les maîtres en Canada et les arbitres de tous « les établissemens, qu'ils attiroient à eux par « tous les moyens possibles. Ils ont donc tâché « de s'attribuer la gloire de tous les bons succès. « Ils ont poussé leurs créatures partout, et ont « tâché de détruire nos desseins dans ce fort. Ils « ont même enfin fait sortir nos Récollets par « le moyen du marquis de Denonville, qui s'est « laissé surprendre aux artifices de ces gens-là. « Ce seigneur étoit alors gouverneur du Canada. « Ils l'avoient attiré dans leurs intérêts (1). »

En 1677, tandis que la construction du fort et des barques s'achevait, que les jeunes Iroquois apprenaient à lire et leurs pères à manger dans des cuillers, de la Salle reprit le chemin de la France, tant pour déjouer les intrigues de ses ennemis que pour solliciter l'autorisation nécessaire à l'exécution de son projet. Il ne rêvait alors rien moins que la conquête pacifique de l'immense bassin du Mississipi (2).

Par l'étude approfondie qu'il avait faite des sauvages, il savait que généralement, quoi qu'en aient dit les Jésuites, ils aimaient les Français, appréciaient la supériorité de leur manière de vivre et ne souhaitaient rien tant que de les suivre, comme les Algonquins et les Montagnais le répétèrent

(1) *Voyage ou Nouvelle Découverte*, p. 38.

(2) Zenobe Membré, *apud* Ch. Le Clercq, *loc. cit.*

souvent à Champlain (1), comme les peuplades des rives du Saint-Laurent le dirent à Jacques Cartier (2), comme le bon évêque Las Casas le constate pour les Mexicains et les habitants des Antilles (3).

On le verra, sur toute sa route, réaliser cette conception grandiose, soit, comme il le promit au Gouvernement, en reliant Québec au golfe du Mexique par une chaîne de forts, soit en faisant passer les nations sous la protection de la France, soit en prenant possession du pays du libre consentement des habitants.

(1) *Voyages et Découvertures faites en la Nouuelle France*, par Champlain, f° 95, v. Paris, 1620.

(2) *Histoire de la Nouvelle-France*, par Marc Lescarbot, *passim*. Paris, Millot, 1612.

(3) *Histoire admirable des horribles insolences, cruautés et tyrannies exercées par les Espagnols ès Indes Orientales*, par B. de Las Casas, *ad initium*. Lyon, 1594.

CHAPITRE IV.

De la Salle à Paris. — Tonty *Main-de-Fer*. — Tonty au Niagara. — Ambassade aux Iroquois. — Les anciens des Iroquois. — De la Salle chez les Tsonnantouans. — Intrigues contre les Français. — Naufrage d'un navire de Cavelier de la Salle. — De la Salle au fort de Conti. — Son départ pour Frontenac. — Construction et mise à flot du *Griffon*.

Arrivé à Paris, de la Salle rend compte à Colbert de ses derniers travaux, lui soumet son nouveau projet, puis recommence, sans jamais se lasser, les courses, les sollicitations, les explications de 1675. Sa persévérance est enfin couronnée d'un plein succès. Encore une fois ses ennemis sont battus.

Dans ses lettres patentes du 12 mai 1678, le roi reconnaît qu'il a rempli consciencieusement les conditions qui lui étaient imposées par l'arrêt du 13 mai 1675. Le passé lui paraissant un sûr ga-

rant de l'avenir, il autorise de la Salle à continuer sa découverte, mais à ses frais et à ceux de sa Compagnie, ce qui n'était pas compromettant pour les finances de l'Etat et ne pouvait gêner les folles dépenses de Versailles. Comme compensation, il lui accordait, avec la propriété et le gouvernement des forts qu'il jugerait à propos de construire, le monopole des peaux de cibola; mais il lui interdisait tout trafic avec les Outaouais et les divers peuples qui apportaient leurs pelleteries à Montréal (1).

Muni de ces précieuses lettres, de la Salle s'embarque à La Rochelle le 14 juillet 1678, et arrive à Québec le 15 septembre suivant.

Il emmenait avec lui trente hommes, pilotes, matelots, charpentiers, forgerons, et, sur la recommandation du prince de Conti, Henry de Tonty, italien, « homme plein d'esprit et de résolution, qui l'a secondé depuis si courageusement et si fidèlement dans tous ses desseins (2). »

Henry de Tonty (3) était fils du fameux Tonty,

(1) Voir à l'Appendice, note IV.

(2) Zenobe Membré, *apud* Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ch. XXI. — Tonty, *Mémoires*, édit. Margry, p. 5.

(3) Les biographes ne s'entendent pas sur l'orthographe de son nom. Aux archives de la marine, nous avons eu plusieurs pièces signées de sa propre main : *Henry de Tonty*.

La même incertitude se reproduit pour le nom de de la

inventeur de la banque d'État appelée de son nom tontine, qui, pour un motif resté inconnu, fit huit ans de Bastille, et ne recouvra sa liberté que pour mourir dans la misère, tandis que le gouvernement de Louis XIV battait monnaie avec son invention.

En 1668, un an avant l'incarcération de son père, il prit le mousquet en qualité de cadet, fut garde de la marine pendant quatre ans, à Marseille et à Toulon, fit sept campagnes, dont quatre sur les vaisseaux et trois sur les galères. Il fut nommé capitaine-lieutenant au maistre de camp de 20,000 hommes à Messine, où il perdit une main par un éclat de grenade. Il remplaça cette main par une en fer dont il se servait, paraît-il, fort adroitement. Fait prisonnier à Libisso, il fut six mois captif à Melazzo. Échangé contre le fils du gouverneur de cette place, il revint en France « afin d'obtenir quelque bienfait de Sa Majesté, « et le roi lui accorda trois cents livres. » Il servait comme volontaire sur les galères quand la réforme des troupes le laissa sans emploi. Il prit alors du service avec Cavelier de la Salle et fut, comme il le dit lui-même, « le seul officier qui ne l'abandonna pas (1). »

Salle. Nous avons eu sous les yeux beaucoup de pièces rédigées par lui-même, et dans toutes il l'écrit : *de la Salle.*

(1) M. Pierre Margry, *Relations et Mémoires inédits pour*

C'était un homme de grand caractère, digne de son nouveau chef. « Son nom, dit M. Xavier Eyma, ne saurait être séparé de celui de l'illustre explorateur du Mississipi (1). »

On a de lui trois mémoires. Le premier a été publié à Paris, en 1697, sous le titre : *Dernières Découvertes dans l'Amérique septentrionale de M. de la Sale ; mise au jour par le chevalier de Tonti, gouverneur du fort Saint-Louis aux Illinois*. Il l'a désavoué ainsi qu'il résulte d'une lettre de d'Iberville, datée des Bayagoulas, 26 février 1700.

Le second est compris dans les relations et mémoires inédits publiés en 1867 par M. Pierre Margry. Comme le précédent, dont il ne diffère pas sensiblement, il a surtout pour objet la grande expédition de 1678-1682. Le manuscrit original, signé de la main de Tonty, est aux archives de la marine.

Le troisième traite de cette même expédition et doit être publié prochainement par le Ministère de l'Instruction publique.

Aussitôt arrivé à Québec, de la Salle fit partir

servir à l'histoire de la France dans les pays d'outre-mer. Paris, 1867. Préface d'un mémoire de Tonty. — *Pétition du chevalier de Tonty au comte de Pontchartrain, ministre de la marine. (Archives du ministère de la marine.)* — Appendice, note v.

(1) M. X. Eyma, *Revue contemporaine*, 1863, p. 287.

tout son monde pour Frontenac. Il prit bientôt le même chemin, « Dieu, dit le P. Zenobe Membré, le sauvant de beaucoup de périls dans cette grande route depuis Québec à travers des saults et des rapides (1). »

Dès son arrivée, il envoya quinze hommes aux Illinois, avec sept à huit mille livres de marchandises, pour faire la traite et lui frayer la route. Le 18 novembre suivant, Tonty, Hennepin, de la Motte et seize hommes s'embarquèrent sur un brigantin de dix tonneaux (2), pour chercher, audessus de la chute du Niagara, un emplacement convenable pour la construction d'un fort et d'une grande barque.

Le 6 décembre, après une navigation très laborieuse, ils entrèrent dans le Niagara, où ils chantèrent un *Te Deum*.

Le lendemain, Tonty remonta la rivière avec quelques hommes dans un canot d'écorce. Arrêté par des rapides, il continua sa route par terre et passa la nuit dans un village d'Iroquois-Tsonnontouans, où il fut bien reçu. Le 11, il fit encore dix lieues vers le sud et « planta le piquet » au bord

(1) Zenobe Membré, *apud* Ch. Le Clercq, *loc. cit.*, ch. XXI.

(2) Tonty, dans son mémoire, édit. Margry, donne à cette barque un tonnage quatre fois plus fort. Hennepin semble devoir être suivi, parce que la crainte qu'avaient les hommes de s'aventurer sur une si petite barque n'aurait pas eu sa raison d'être avec un bâtiment de 40 tonneaux.

de la rivière. (1). Il commença aussitôt la construction d'un fort qui devait porter le nom du prince de Conti, assurer aux Français la possession du pays et le monopole du commerce de pelleteries que les Anglais et les Hollandais faisaient avec les Tsonnontouans (2). Les sauvages, qui comprenaient parfaitement leurs intérêts, ne virent pas sans déplaisir cette nouvelle construction. Tonty, pour les rassurer, leur envoya de la Motte, Hennepin et sept hommes en ambassade.

Le principal village était situé dans les bois, à plus de trente lieues. La terre étant alors couverte de neige, les voyageurs durent, comme les sauvages, se chausser de peaux sans semelle. Ils prirent, pour tout équipage, leurs couvertures; pour toute provision, une poignée de maïs rôti.

Dans la cabane du chef des Tsonnontouans, ils rencontrèrent les Révérends Pères Garnier et Rafeix (3), jésuites, missionnaires dans cette contrée depuis bien longtemps (4).

Le 1er janvier, après la messe et le sermon, les

(1) Tonty, *Mémoire*, édit. Margry, p. 5.

(2) C'est à peu de distance de l'emplacement de ce fort qu'aboutit maintenant le canal Erié-Utica, qui réunit l'Hudson au canal du Niagara et aux grands lacs.

(3) Hennepin, *Voyages ou Nouvelles Découvertes*, p. 81.

(4) En 1672, ils étaient déjà à la tête de cette mission. Voir ***Missions du Canada.*** — *Relations inédites de la Nouvelle-France* (1672-1679). Paris, Douniol, 1861.

Français provoquèrent la réunion du conseil de la nation, qui se composait de quarante-deux vieillards. Ici le P. Hennepin avoue franchement son étonnement.

« Ces Sauvages, dit-il, qui sont presque tous « de fort belle taille, étoient envelopez dans des « manières de robbes de Castor, ou de Loup, et » quelques-uns en avoient d'écurueils noirs avec « une pipe ou calumet à la main. *Les senateurs « de Venise n'ont pas une contenance plus grave, « et ne parlent peut-être pas avec plus de poids « que les Anciens des Iroquois* (1). »

Le P. Garnier se trouvant dans la salle du conseil, de la Motte prétendit qu'il lui était suspect et demanda son expulsion. Garnier sortit, suivi du P. Hennepin, qui paraît avoir été très contrarié de cette exigence de de la Motte (2).

Cette ambassade eut le sort de tant d'autres. Après un échange de beaucoup de paroles et de présents, on se sépara sans avoir rien décidé (3).

Peu de temps après, de la Salle vit ces mêmes

(1) Hennepin, *Voyage ou Nouvelle Découverte*, p. 85.

(2) Hennepin, *Voyage ou Nouvelle Découverte*, p. 85. Ce Père fut moins brave dans sa *Description de la Louisiane*. Il se contenta, p. 37, d'y désigner le jésuite par ces mots : « Un « François. »

(3) Le départ des Français fut déterminé par le supplice d'un prisonnier que les Iroquois avaient fait sur les Hontouagaha. (Hennepin, *Description de la Louisiane*, p. 39.)

sauvages et les amena, par des caresses et des présents, non-seulement à consentir à la construction du fort, mais encore à l'aider de tout leur pouvoir (1).

Cette heureuse entente dura jusqu'à ce que « certaines personnes, » qu'Hennepin et Zenobe Membré ne nomment pas, eurent prouvé aux Iroquois, par des cabales, que ce fort les mettait en péril. Pour éviter un danger imminent, de la Salle dut suspendre les travaux et se contenter, pour un temps, d'une habitation entourée de palissades (2).

Le 29 janvier 1679, de la Salle était arrivé au fort de Conti. Il était suivi par une grande barque chargée de vivres, de marchandises et d'agrès pour le navire qu'il projetait de construire.

Par un malheur que le P. Hennepin qualifie d'étrange, que Tonty ne fait que mentionner et que Zenobe Membré met sur le compte de la fortune, cette barque se brisa sur le lac, à dix lieues du Niagara, par l'opiniâtreté d'un pilote à qui de la Salle avait ordonné de relâcher. On sauva peu de chose de la cargaison, et ce peu dut être transporté à dos d'homme jusqu'au Niagara.

(1) Zenobe Membré, *apud* Le Clercq, ***Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France,*** ch. XXI.

(2) Zenobe Membré, *loc. cit.* — Hennepin, ***Voyage ou Nouvelle Découverte***, p. 94.

Cet « étrange » malheur arrivait à point : juste au moment où les Iroquois, travaillés secrètement par des intrigues, menaçaient de se jeter sur la petite colonie et de l'égorger.

Le 22 janvier, de la Salle se rendit à deux lieues en amont du saut du Niagara, sur une petite rivière qui se jette dans le détroit, non loin du lac Erié, et fit commencer son navire. Le 26, il en posa la première cheville, après avoir offert cet honneur au P. Hennepin, et la paya dix louis d'or au charpentier pour l'encourager.

Toutes ces dispositions arrêtées, le hardi capitaine reprit le chemin de Frontenac « pour em-« ploïer le reste de l'hyver à ramasser des pelle-« teries, et toutes sortes de munitions pour fournir « aux frais de son voïage (1). »

On était alors au plus fort de l'hiver ; il y avait de la glace, plusieurs pieds de neige ; qu'importe ! Il prit un petit sac de maïs rôti, un chien pour traîner son mince bagage et partit. Le second jour, ses provisions furent épuisées. Il n'en fit pas moins à pied, heureusement, les quatre-vingts lieues qui le séparaient de sa destination.

« Entreprendre un tel voyage à pied, dans de

(1) *Dernières Découvertes dans l'Amérique septentrionale de M. de la Salle*, par le chevalier de Tonty. Paris, 1697, p. 35. — Hennepin, *Description de la Louisiane*, p. 42 ; — *Voyage ou Nouvelle Découverte*, p. 90.

« telles conditions, dit M. Xavier Eyma, aurait « pu passer pour un acte de folle intrépidité, s'il « ne s'y était joint le sentiment d'un grand devoir « à remplir, et l'enthousiasme d'une vaste concep- « tion devant laquelle toute considération per- « sonnelle devait céder..... Il ne fallut rien moins « qu'un miracle sans doute pour qu'il survécût « à ces rudes épreuves de la faim, du froid et des « fatigues. Mais cet homme était trempé de telle « sorte que son courage ne faiblit point au milieu « de ces vicissitudes, et on eût dit qu'il se prépa- « rait par là aux souffrances morales et physiques « qui l'attendaient dans la suite (1). »

Tonty, laissé à Niagara comme gouverneur, « avec un Père Récollet et trente hommes, » profita de ce que la plus grande partie des Iroquois étaient partis pour la chasse au-delà du lac Erié pour presser la construction du navire. Il se contente de dire, dans son mémoire : « La barque fut parfaite au printemps. » On pourrait croire, d'après cela, que ce grand travail ne souffrit aucune difficulté. C'est tout le contraire qui est vrai. Les Tsonnontouans n'en voulaient pas plus que du fort.

Ceux qui étaient restés au village voisin n'osaient rien entreprendre ouvertement, à cause de leur petit nombre, mais ils surveillaient le chantier

(1) *Revue contemporaine*, 1863, p. 288.

avec inquiétude. L'un, contrefaisant l'ivrogne, tentait de tuer le forgeron; d'autres rampaient la nuit autour du navire pour tâcher d'y mettre le feu. Toutes leurs ruses étant déjouées par la vigilance du gouverneur, ils résolurent, pour en finir, de tenter un grand coup. Leurs mesures étaient prises, et si bien, si prudemment, que la colonie aurait, selon toute apparence, été détruite, au moins dispersée. Les Français avaient heureusement profité de l'absence du chaste Cavelier de la Salle pour nouer des relations intimes avec les femmes iroquoises; l'une d'elles, informée du complot, ne put se résoudre à voir massacrer son amant et le prévint. Cette heureuse indiscrétion sauva la colonie.

Outre ces alarmes continuelles, on craignait de manquer de vivres, car les sauvages en refusaient formellement. De plus, il y avait dans la troupe un mauvais garnement qui poussait à la désertion, et tous les efforts du P. Hennepin n'étaient pas de trop pour neutraliser la mauvaise influence qu'il exerçait.

Dès que le navire fut en état d'être mis à flot, on s'empressa de le bénir et de le lancer pour avoir plus facile à se préserver des incendiaires. On chanta un *Te Deum*, on tira trois coups de canon, on poussa des cris de joie et l'on versa de l'eau-de-vie tant aux Français qu'aux sauvages qui étaient

venus en grand nombre pour voir cette cérémonie.

Ce navire fut nommé le *Griffon* par allusion aux armes de M. de Frontenac, qui avaient pour supports deux griffons ailés.

A leur retour de la chasse, les Iroquois furent émerveillés de le voir à flot. Ils ne comprenaient pas qu'on ait pu faire une pareille construction et en aussi peu de temps. Ils conclurent de cela que les Français étaient des *esprits perçants* (1).

Il avait fallu faire venir de Frontenac, à très grands frais, sur de fragiles canots d'écorce, les ancres, voiles, câbles, et sept petits canons en fonte.

Le *Griffon* jaugeait quarante-cinq tonneaux, était très beau, très orné, et coûtait environ quarante mille francs (2).

Les biographes, et même le savant M. Levot (3), se contentent habituellement de dire que de la Salle traversa les grands lacs sur le *Griffon*. Il nous a paru utile de rappeler que l'intrépide Rouennais construisit lui-même ce navire, à très grands frais, malgré des ennemis redoutables, les uns par le mystère qui couvrait leurs manœuvres, les autres par leur nombre, leur ruse et leur courage.

(1) Hennepin, *Description de la Louisiane*, p. 42. — *Voyage ou Nouvelle Découverte*, p. 96. — Zenobe Membré, *loc. cit.* — Tonty, *Mémoire*, édit. Margry, p. 6.

(2) Hennepin, *Description de la Louisiane*, p. 46 et 73.

(3) Auteur de la remarquable biographie de de la Salle insérée dans la *Nouvelle Biographie générale* de Firmin Didot, t. XXIX, col. 715-23, Paris, 1862.

CHAPITRE V.

Manœuvres des ennemis de de la Salle. — De la Salle au fort de Conti. — Combat les intrigues de ses ennemis. — Traversée du lac Erié au lac Huron. — Michillimackinac. — La baie des Puants. — Perte du *Griffon*.

A Québec, on jugea par l'importance du travail accompli que de la Salle atteindrait son but. Que faire? On insinue adroitement, *pianissimo,* que son entreprise présente de grandes difficultés; puis, *piano,* qu'elle est téméraire, insensée; et, suivant toujours la progression marquée par Bazile au docteur Bartholo, on arrive à soulever ses créanciers, qui lancent à sa poursuite la gent dévorante des procureurs. L'affaire est menée si habilement, si rapidement, les meneurs rencontrent tant de complaisance auprès de la justice, on trouve si bien moyen d'abréger les lenteurs ordinaires de la procedure, que l'on parvient à saisir

et à vendre à vil prix tout ce qu'il possède à Montréal et à Québec, jusqu'au lit de son secrétaire, sans qu'il ait eu le temps de venir de Frontenac à Montréal, sans même qu'il soit prévenu.

Il faut bien voir là, comme le P. Hennepin, un stratagème pour forcer de la Salle à renoncer à son entreprise et démoraliser ses compagnons (1).

Qui donc eut tant d'influence sur la justice? Nous ne voyons que les Pères Jésuites.

De la Salle répondit en partant immédiatement pour le fort de Conti, où il arriva le 30 juillet 1679. Chemin faisant, tandis que ses hommes trafiquaient chez les Tsonnontouans, il se rendit au principal village de cette nation pour effacer de nouveau, par sa présence et des cadeaux, « les ombrages que nos ennemis secrets, dit Hennepin, leur avoient donnez de nôtre entreprise (2). »

En attendant que des vents favorables lui permissent l'entrée du lac Erié, il fit défricher les terres à l'ouest du canal de Niagara.

Dans le même temps, il chargea Tonty d'aller à Détroit, en aval du lac Saint-Clair, à cent vingt lieues de Niagara, et d'y joindre les Français qu'il avait fait partir de Frontenac à l'automne précédent.

(1) Hennepin, *Voyage ou Nouvelle Découverte*, p. 102. — *Description de la Louisiane*, p. 48.

(2) *Voyage ou Nouvelle Découverte*, p. 111.

Tonty s'embarqua pour ce long trajet, à travers une petite mer souvent dangereuse, sur un simple canot d'écorce. Et il raconte cela comme la chose la plus naturelle du monde. « Je m'embarquay, dit-il, dans un canot d'écorce (1). » Pas un mot de plus ni de moins. Impossible d'exposer plus simplement et plus brièvement un acte qui demandait tant de courage.

« La rivière de Niagara, dit de la Salle, est na-
« vigable pendant dix lieües, depuis le saut jusqu'à
« l'entrée du lac Erié, étant impossible d'y monter
« une barque, à moins d'avoir assez de monde
« pour être à la voille, tirer au cou et toüer en
« même temps, et encore avec des circonspections
« si grandes que l'on ne peut espérer de réussir
« toujours..... (2). » Il prit si bien ses mesures, cependant, que, le 7 août, malgré la force du courant, contre l'avis du pilote, il parvint à franchir la barre du lac (3).

Il atteignit Détroit le 11, après la plus heureuse

(1) Tonty, *Mémoire*, édit. Margry, p. 6.

(2) *Mémoire de de la Salle joint à la lettre de M. de Frontenac, du 9 novembre 1680. (Archives du ministère de la marine.)*

(3) Les PP. Hennepin et Zenobe Membré disent qu'avant l'arrivée de de la Salle on avait tenté plusieurs fois, mais vainement, cette manœuvre, qu'il ne réussit que par un prodige d'adresse. (Hennepin, *Voyage ou Nouvelle Découverte*, p. 118. — Zenobe Membré, *apud* Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ch. XXI.)

traversée, contrairement aux sinistres prédictions de ses ennemis, qui prétendaient qu'un navire de la force du *Griffon* devait périr sur le lac Erié.

Son équipage se composait de trente-deux hommes, dont trois Récollets. C'est avec une telle force qu'il comptait, lui, premier, traverser l'Amérique du Nord dans toute sa longueur !

Il trouva Tonty fidèle au rendez-vous et le prit avec lui jusqu'à Michillimackinac.

Après quelques jours de repos, il tenta de remonter la rivière de Détroit par laquelle le lac Saint-Clair se déverse dans le lac Erié. A ce passage, habituellement facile, il fut retenu plusieurs jours par des courants aussi forts « qu'est la marée *devant Rouen*, » puis par des vents contraires. « Quand cette difficulté fut surmontée, » dit Hennepin, « on en trouva une encore plus grande « à l'entrée du lac d'Orléans (Huron), le vent du « nord avoit soufflé quelque temps avec assés de « violence, et qui pousse l'eau de trois grands lacs « dans le Détroit, y avoit augmenté de telle sorte « le courant ordinaire, qu'il estoit aussi furieux « que la barre l'est *devant Caudebec* (1). » Malgré un vent favorable, il fallut faire descendre douze hommes à terre pour haler le navire. Le

(1) *Description de la Louisiane*, p. 53. Ces mots : *devant Rouen..... devant Caudebec,* qu'Hennepin ne vit jamais, prouvent que le bon Père copiait alors de la Salle.

23 août seulement il entra dans le lac Huron.

Il traversa une grande baie où les Récollets avaient jadis prêché les Hurons.

Ces peuples, que tous les voyageurs, depuis Jacques Cartier jusqu'à Chateaubriand, nous ont montrés comme gais, spirituels, humains, volages, vaillants et téméraires, d'une taille haute et élégante, avaient, en se christianisant, perdu leur originalité, leur audace, émoussé leur bravoure. Devenus timides, ondoyants, ils s'étaient laissés détruire, malgré leur nombre, par l'Iroquois, sauvage impertinent qui s'est toujours moqué des mystères de la religion chrétienne (1).

Le 25, dans le lac Huron, le *Griffon* fut assailli par une tempête épouvantable. Il n'obéissait plus au gouvernail, et menaçait à chaque instant de s'abîmer dans le lac ou de se briser contre quelque récif. De la Salle, consterné, entra dans la chambre en disant qu'il recommandait son entreprise à Dieu. « Et comme nous avions coustume, dans « tout le voyage, » dit le P. Hennepin, « de faire « mettre tout le monde à genoüx, et de dire les « prières publiques soir et matin, chantans tous « quelques Hymnes de l'Eglise, nous ne pouvions « nous soûtenir sur le pont du Bastiment à cause « de la tempeste, tous se contentans de faire en par-

(1) Lahontan, *Mémoires de l'Amérique,* t. II des œuvres. La Haye, 1703.

« ticulier un acte de contrition, il n'y eut que nostre « pilote seul que nous ne pûmes jamais résoudre. « Le Sieur de la Salle prit aussi dans ce temps, « conjointement avec nous, saint Antoine de Pa« doüe pour le protecteur de nos entreprises, et « promit à Dieu s'il nous faisoit la grace de nous « délivrer de la tourmente, que la première cha« pelle qu'il feroit eriger dans la Loüisiane seroit « dédiée à ce grand saint (1). »

Quoi qu'il en soit, avec ou sans le secours de saint Antoine (2), le temps se remit au beau et un petit vent alizé du sud poussa le *Griffon* vers Michillimackinac, où il arriva le 28 août.

Les environs de Michillimackinac étaient alors occupés par des Outaouais et une petite tribu de Hurons échappés au massacre de leur race. Le gros navire de Cavelier de la Salle les étonna fort et le bruit du canon les épouvanta. Selon quelques-uns, dit Charlevoix (3), ils se crurent perdus

(1) *Description de la Louisiane*, p. 57. — C'est sans doute à ce vœu que le P. Anastase Douay fait allusion quand il dit que de la Salle avait pris saint Antoine de *Pade* pour protecteur de son entreprise. (*Apud* Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ch. xxv.)

(2) « Nos gens estoient réduits à ne plus esperer de salut; un vœu qu'ils firent à saint Antoine de Padoue, patron des navigateurs, les délivra par une espèce de miracle. » (Zenobe Membré, *apud* Ch. Le Clercq, *loc. cit.*, ch. xxi.)

(3) *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, t. II, p. 268.

s'ils ne parvenaient pas à dégoûter les Français de cette manière de naviguer.

Le jour même de leur arrivée, les Français entendirent la messe chez les Outaouais. De la Salle portait un manteau d'écarlate bordé de galon d'or que nous retrouverons sur les épaules de l'un de ses assassins. Après la messe, les chefs des Outaouais le vinrent complimenter.

Les Hurons fixés à la pointe de l'île, qui avaient toujours eu beaucoup de penchant pour les Francais, saluèrent le *Griffon* de trois décharges de toute leur mousqueterie.

Ce beau zèle ne fut pas de longue durée. Les agents mystérieux qu'on retrouve partout sous les pas de Cavelier de la Salle firent bientôt sentir leur action. Pour cette fois, le P. Zenobe Membré les désigne si clairement, que c'est comme s'il écrivait leur nom.

« L'entreprise qui devoit être soutenue, dit-il, « par toutes les personnes bien intentionnées, pour « la gloire de Dieu et pour le service du roy, avoit « produit des dispositions et des effets bien con- « traires, dont on avoit desjà imprimé les senti- « ments aux Hurons, aux Outaoüats de l'isle et « aux nations voisines, pour leur causer de l'om- brage (1). »

(1) Zenobe Membré, *apud* Le Clercq, *loc. cit.*

De la Salle fut très surpris de trouver à Michillimackinac une partie des hommes qu'il avait envoyés aux Illinois. Ceux qu'il connaissait pour les plus honnêtes lui apprirent que sur toute la route on leur avait dit que l'entreprise de descendre le Mississipi était chimérique; que jamais le *Griffon* n'arriverait à Michillimackinac; qu'on les envoyait à une mort certaine; qu'on était ainsi parvenu à débaucher une partie de la troupe et à décourager l'autre; que les déserteurs, soi-disant pour se payer de leurs gages, avaient emporté des marchandises pour plus de mille écus; qu'eux-mêmes, afin de vivre à Michillimackinac, en avaient dissipé pour plus de douze cents livres.

De la Salle fut d'autant plus mécontent de ces hommes, qu'il avait poussé la générosité jusqu'à payer leurs dettes à Montréal. Il en fit arrêter quatre « sans leur faire aucun traitement plus « fâcheux » et envoya Tonty avec six hommes au saut Sainte-Marie, sur le canal qui réunit le lac Supérieur au lac Huron, pour arrêter les déserteurs et leur reprendre les marchandises qui se trouvaient encore en leur possession (1).

L'approche de l'hiver le força de presser son départ. Le 2 septembre, sans attendre le retour de Tonty, il entra dans le lac Dauphin ou des

(1) Hennepin, *Description de la Louisiane*, p. 65. — Zenobe Membré, *apud* Le Clercq, *loc. cit.*

Illinois, maintenant Michigan, atteignit la baie des Puants (Green-bey) (1) et jeta l'ancre devant une île occupée par des Poutouatamis. Il y rencontra quelques-uns des hommes qu'il avait envoyés l'année précédente aux Illinois. Ils lui apportaient une assez grande quantité de pelleteries.

Le chef de cette île, passionné pour le comte de Frontenac, qui l'avait traité à Montréal, reçut de la Salle avec de grands témoignages de joie et fit exécuter devant lui la danse du calumet de paix (2).

Une tempête furieuse s'étant élevée, ce sauvage crut que le *Griffon* allait sombrer. « Pour mourir, » comme il le dit d'un air martial, « avec les fils d'*Onontio* (3), » il sauta dans un canot et, affrontant la mort à chaque coup de rame qu'il donnait, il aborda au navire, où l'on ne parvint à le hisser qu'avec la plus grande peine.

(1) Le P. Marquette observe dans sa relation (ch. I, sect. II) que le nom indien correspondant avait une signification tout autre que le mot français, et qu'on l'aurait mieux rendu par *baie Salée*. MM. Gilmary Shea, French et Margry partagent cette opinion.

(2) V. Appendice, note VI.

(3) *Onontio* est le nom que les sauvages donnent aux gouverneurs généraux du Canada depuis M. de Montmagny. Cet officier leur ayant dit que son nom signifiait *grande montagne*, ils l'avaient immédiatement traduit par *Onontio*, pour le conserver comme nom générique des gouverneurs généraux. (M. Margry, *Les Normands dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi*. — Hennepin, *Description de la Louisiane*, *passim*. — Lahoutan, *Nouveaux Voyages dans l'Amérique septentrionale*, *passim*.

« Là le sieur de la Salle, qui ne prit jamais avis « de personne, » dit amèrement le P. Hennepin, résolut de renvoyer au fort de Conti, avec le pilote Luc, un commis et cinq bons matelots, le *Griffon* chargé d'une quantité de pelleteries suffisante pour désintéresser complétement ses créanciers. Aussitôt le déchargement, Luc devait prendre à son bord des marchandises apportées de Frontenac par une barque qui attendait devant la chute du Niagara et repartir pour le lac des Illinois.

Il mit à la voile le 18 septembre, avec un petit vent d'ouest très favorable, faisant son adieu d'un seul coup de canon (1).

Que devint le *Griffon?* A-t-il fait naufrage? A-t-il été pillé par les sauvages? coulé volontairement?

Les sauvages l'ont vu mouillé au nord du lac des Illinois. Ils ont engagé le pilote à longer les côtes pour éviter les tempêtes qui soulèvent trop souvent le milieu du lac Huron. Luc, qui prétendait jadis ne pouvoir faire entrer le navire dans le lac Erié, qui, sur le lac Huron, pendant la tempête, accusait son chef de lui faire perdre la gloire qu'il s'était acquise dans d'autres expéditions, ne voulut rien écouter et cingla vers la pleine eau. Les sauvages dirent avoir vu le navire lutter contre la tempête et disparaître enfin derrière les vagues.

(1) Hennepin, *Description de la Louisiane*, p. 70.

Pourquoi Luc a-t-il dédaigné les conseils des sauvages? Ignorait-il qu'ils avaient une grande expérience de la navigation sur les lacs? Ne savait-il pas, par lui-même, combien le lac Huron était dangereux?

Il n'est pas douteux que les Hurons et les Outaouais n'eussent eu grand plaisir à piller le *Griffon*, mais ce navire, avec ses sept canons, n'était pas facile à prendre.

Un naufrage est possible, mais une trahison ne l'est pas moins. Tonty, qui ne parlait pas à l'aventure, accuse nettement deux des compagnons de de la Salle d'avoir participé au pillage du *Griffon*.

Dans le même temps, un navire qui apportait de France vingt-deux mille livres à de la Salle se perdit corps et biens dans la baie de Saint-Laurent.

L'intrépide Normand reçut la nouvelle de ces désastres d'un cœur ferme, sans penser un seul instant à renoncer à son projet. Tant de vaillance dans l'adversité se passe de commentaires.

CHAPITRE VI.

Le lac des Illinois. — Les Poutouatamis. — Les Outouagamis. — Le fort des Miamis.

Le 19 septembre, de la Salle partit avec quatorze hommes sur quatre canots. Il emportait une forge, des outils de charpentiers, de menuisiers, de scieurs-de-long, des armes et des marchandises.

« Au milieu de la traverse, et dans le plus beau « calme du monde, dit le P. Hennepin, il s'éleva « tout à coup un orage qui nous mit en danger, « et qui nous fit craindre pour notre navigation, « et beaucoup plus pour nous-mêmes, qui ache- « vions cette grande traverse pendant la nuit, qui « étoit obscure. Nous criions sans cesse les uns « aux autres, afin de nous point écarter. Ce vent « impétueux dura quatre jours avec une furie « pareille à celle des plus grandes tempêtes de « mer (1). »

(1) Hennepin, *Voyage ou Nouvelle Découverte*, p. 144.

Ils réussirent cependant à se jeter dans une petite anse où ils restèrent cinq jours, ayant pour toute nourriture un porc-épic, des citrouilles et du maïs.

Le 25, ils se remirent en route à la clarté de la lune. Le vent les força de prendre pied sur un roc pelé. Pendant deux jours ils y reçurent la pluie et la neige à l'abri de leurs couvertures, devant un petit feu qu'ils alimentaient avec des débris de bois rejetés par les vagues.

Dans la nuit du 28, ils remontèrent en canot. Un tourbillon les jeta sur une pointe de rocher couvert de broussailles où ils restèrent encore trois jours et virent la fin de leurs provisions.

Le 1er octobre, après avoir fait douze lieues à jeun, ils arrivèrent devant un village de Poutouatamis. Les sauvages étaient sur la rive, prêts à aider leur débarquement ; mais de la Salle, qui redoutait quelques désertions, fit continuer la route encore trois lieues, « nonobstant le péril « évident. » La vague, devenue de plus en plus mauvaise, déferlait avec fureur et menaçait à chaque instant de briser leurs frêles esquifs sur le rivage. L'imminence du danger, plus encore peut-être la distance où il se trouvait du village des Indiens, détermina de la Salle à s'arrêter. L'abordage étant impossible dans les conditions ordinaires, l'intrépide Normand se jeta à l'eau sans

aucune hésitation. Ses trois canoteurs suivirent son exemple. A eux quatre ils soulevèrent l'embarcation au-dessus des vagues et réussirent, après une lutte énergique et pleine de périls, à la déposer sur le rivage.

Les autres canots furent sauvés de la même manière, tandis que le P. Hennepin emportait sur ses épaules le P. Gabriel de la Ribourde. Ce bon vieillard, bien que mouillé jusqu'aux os, montrait une extrême gaîté.

De la Salle, ne connaissant point les habitants de cette contrée, crut prudent de faire mettre les armes en état et d'établir son campement sur un monticule de facile défense. Ces dispositions prises, il envoya trois hommes au village, avec un calumet de paix, pour acheter des vivres.

« Qu'est-ce qu'un calumet de paix? dit à cette occasion le P. Hennepin, un symbole dont les sauvages scellent leurs affaires et leurs cérémonies les plus importantes. Ils sont assurés qu'on ne peut violer la foi du calumet sans s'exposer aux plus grands malheurs. En fin de compte, c'est une grande pipe en marbre plus ou moins ornée de plumes et de cheveux de femmes. »

Rire du calumet! et pourquoi? Sommes-nous, sous ce rapport, moins absurdes que les sauvages? Est-ce que tous les peuples civilisés n'ont pas le culte du calumet? Ils en ont changé le nom, mais

la chose est restée la même. Quand nous avons une poutre dans l'œil, ayons la sagesse de ne pas nous moquer de ceux qui n'y ont qu'une paille.

De la Salle ne riait pas du calumet, car le sien lui permettait de traverser pacifiquement toutes les tribus.

Ses trois hommes ne trouvèrent personne au village. Les habitants avaient pris la fuite dans la pensée que ces canots, qui passaient sans s'arrêter, portaient des ennemis. Les Français n'en prirent pas moins leur charge de maïs; mais, contrairement à ce qu'avaient fait les Espagnols, ils eurent soin de laisser des marchandises en paiement.

Pendant ce temps, vingt sauvages, armés de haches, de fusils, d'arcs, de casse-têtes, vinrent du côté du camp. De la Salle se porta au-devant d'eux avec quatre hommes et leur demanda ce qu'ils voulaient. Comme ils parurent interdits, il les fit avancer au pied du camp, et, tout en les observant, leur causa de choses et d'autres pour les amuser jusqu'au retour de ses hommes.

Quand ceux-ci revinrent et que les sauvages aperçurent le calumet, ils se mirent à danser; au lieu de se fâcher de ce qu'on leur avait pris du maïs, ils allèrent en chercher d'autre et en apportèrent même encore le lendemain.

Les vieillards vinrent aussi avec le calumet et plusieurs chevreuils. De la Salle, pour les remer-

cier, leur fit présent de haches, de couteaux et de quelques brasses de rassade pour leurs femmes.

Il se remit en route le 2 octobre et navigua pendant quatre jours le long de coteaux escarpés. Tous les soirs il lui fallait porter sur le sommet de ces coteaux les barques et les marchandises pour ne pas les exposer aux vagues. L'embarquement et le débarquement étaient souvent très difficiles à cause de la violence des vents.

Pour embarquer, il fallait que deux hommes se missent à l'eau jusqu'à la ceinture et tinssent le canot debout à la vague, l'avançant ou le reculant selon que la vague s'approchait ou s'éloignait de terre, et cela, jusqu'à ce qu'il fût chargé. Puis, en attendant que les autres le fussent également, on le poussait au large. Le déchargement s'opérait de la même manière (1).

C'étaient des fatigues incroyables, des nuits passées, comme on dit vulgairement, à la belle étoile, avec la neige et la pluie sur le dos. Pour se garantir, ils avaient leurs couvertures; pour se sécher et se réchauffer, un feu souvent bien modeste. Personne, plus qu'eux, n'aurait eu besoin d'une forte nourriture. Eh bien! justement, les vivres leur manquaient! Ils n'avaient, par vingt-quatre heures, qu'une poignée de maïs cuit sous la cendre ou bouilli dans l'eau pure. Quand ils

(1) Hennepin, *Description de la Louisiane*, p. 85.

trouvaient des fruits sauvages, ils en mangeaient à se rendre malades. Plusieurs se crurent empoisonnés.

Voyant un jour des aigles et des corbeaux voltiger au bord du lac, ils soupçonnèrent quelque proie et ramèrent vigoureusement : ils trouvèrent un chevreuil fort gras étranglé par les loups et à moitié dévoré. Ils s'en emparèrent et s'en repurent en bénissant la Providence de ce secours inattendu.

Le 16, ils commencèrent à trouver du gibier en abondance. Le 18, ils atteignirent le fond du lac. Il y avait là du raisin mûr, très bon, dont les grains étaient énormes. Ils en prirent pour s'ôter le dégoût des viandes qu'ils mangeaient sans pain.

Ayant remarqué des pistes d'hommes, de la Salle invita ses compagnons à se tenir sur leurs gardes et à ne pas faire de bruit. Mais l'un d'eux aperçut un ours et ne put s'empêcher de le tirer, ce qui les fit découvrir par cent vingt Outouagamis de la baie des Puants. De la Salle blâma ses hommes de leur imprudence et fit placer une sentinelle auprès des canots sous lesquels on avait mis les marchandises pour les garantir de la pluie.

Pendant la nuit, à la faveur du mauvais temps, des sauvages se glissèrent subtilement jusqu'aux barques et enlevèrent, avec leur adresse ordinaire, divers objets qu'ils se passèrent de main en

main. La sentinelle saisit quelque bruit, donna l'éveil et l'on courut aux armes.

Le chef, se voyant découvert, dit aux voyageurs que, en apprenant qu'ils étaient Français, il n'avait pas eu la patience d'attendre le jour pour les venir voir et fumer avec eux le calumet de paix. De la Salle connaissait trop bien les sauvages pour se laisser prendre à ces belles paroles. Il ne voulut cependant pas engager la lutte, non-seulement parce que le résultat lui pouvait être défavorable, mais parce que les faits de guerre lui répugnaient. Loin d'aimer le massacre et le pillage, comme les Espagnols, il voyait dans le sauvage un homme, et dans cet homme un être ayant, aussi bien que les Européens, droit de vie et de propriété.

Tout en engageant le chef Outouagamis à renvoyer ses jeunes gens, qui étaient, lui dit-il, des voleurs, il le fit venir près de lui avec quatre ou cinq vieillards, et les garda, sous divers prétextes, jusqu'au jour.

Après leur départ, on s'aperçut du vol qu'ils avaient commis.

Sachant, par expérience, que le vol est dans la nature des sauvages et que, s'il ne leur disait rien, ils reviendraient chaque nuit, de la Salle résolut de les poursuivre énergiquement.

Il part seul, bien armé. A trois cents pas du campement, il découvre la piste encore fraîche

d'un chasseur; il la suit, arrive sur l'Indien le pistolet au poing, l'amène au camp et repart aussitôt avec deux personnes. Ayant mis la main sur un chef, il le conduit en vue du camp, et, montrant le prisonnier : Je le tuerai, dit-il, si l'on ne rapporte pas de suite les objets volés pendant la nuit.

Les sauvages se trouvèrent dans un grand embarras : ils avaient mis ces objets en pièces pour se les partager. D'un autre côté, comme tous les sauvages, ils s'aimaient beaucoup entre eux et ne pouvaient se résoudre à laisser leur camarade aux mains de l'ennemi. Ils se décidèrent à le reprendre de vive force. Ce moyen leur paraissait d'autant plus simple qu'ils étaient cent vingt combattants contre onze, car les trois Récollets ne portaient pas d'armes.

Le lendemain, 30 octobre, ils marchèrent donc sur le camp. Sept ou huit avaient des fusils, les autres des arcs.

De la Salle avait prévu leur décision et pris ses mesures.

Dans l'étude qu'il fit du terrain, il avait remarqué plusieurs petits tertres dont le plus rapproché du camp français commandait aux autres. Il le fit occuper par cinq hommes, et donna l'ordre à ses cinq autres hommes de marcher droit à l'ennemi, après avoir roulé en partie leurs couvertures autour du bras pour se garantir des flèches. Quant à

lui, il se réservait, tout en dirigeant les opérations, de se porter du côté où le danger serait le plus grand.

A la vue de ces cinq hommes qui s'avançaient résolûment sur eux, les sauvages furent étonnés, puis effrayés. Tant d'audace ne leur parut point naturel. Leurs jeunes guerriers n'osèrent pas attaquer en rase campagne et coururent se mettre à couvert derrière un gros arbre.

Les moines, habitués à cette vie de danger, n'avaient rien vu jusque-là qui dût les inquiéter et disaient tranquillement leur bréviaire. Mais une flèche imprudemment lancée, une balle envoyée par accident ou par zèle peut engager le combat, jeter les uns sur les autres, comme des bêtes féroces, des hommes qui ne se sont jamais vus, qui n'ont aucune raison de s'arracher la vie. Les moines s'en aperçoivent et suspendent leur lecture. Le P. Hennepin, qui a vu des siéges et des batailles en Europe,— c'est-à-dire des troupeaux de moutons s'égorgeant réciproquement, sans profit pour eux, uniquement pour satisfaire l'ambition de deux ou trois coquins, — s'avance bravement entre les deux troupes pour mettre, comme il dit, le holà.

A ce moment, un Français vit un sauvage avec une pièce d'étoffe sur la tête. Il courut droit à lui et la lui arracha en le traitant de voleur. Cette action hardie d'un homme soutenu seulement par

dix autres hommes intimida tellement les sauvages que deux de leurs anciens présentèrent le calumet au P. Hennepin. Ils s'approchèrent ensuite de Cavelier de la Salle, lui contèrent ce qui était arrivé et lui offrirent, comme compensation, plusieurs robes de castor. De la Salle accepta. La paix fut conclue et toute la journée du lendemain se passa en danses, en festins, en harangues (1).

Le grand chef des Indiens engagea même celui des Français à se fixer dans sa tribu et le prévint que la puissante nation des Illinois, informée qu'il était d'accord avec les Iroquois pour lui faire la guerre, projetait de le massacrer.

De la Salle n'ignorait pas la source de ces bruits mensongers (2), répandus pour l'inquiéter, lui créer des difficultés et alarmer ses compagnons. Il assura cependant les Outouagamis qu'il ne craignait rien et que les Illinois le laisseraient passer de bon gré ou de force.

Le lendemain, 1er novembre, il s'embarqua de nouveau sur le lac des Illinois et atteignit l'embouchure de la rivière des Miamis, maintenant

(1) Hennepin, *Description de la Louisiane*, p. 84; — *Voyage ou Nouvelle Découverte*, p. 154.

(2) Le P. Hennepin indique clairement la main qui tissait ces intrigues. « Nous savons, dit-il, que toutes ces raisons pouvoient leur avoir été suggerées par ceux qui s'opposoient secretement à nôtre entreprise. » *Voyage ou Nouvelle Découverte*, p. 167; — *Description de la Louisiane*, p. 102. — Cette appréciation sera confirmée par de la Salle lui-même.

Saint-Joseph, où Tonty et vingt Français le devaient attendre. Il fut désagréablement surpris de n'y trouver personne.

Ses compagnons voulaient continuer de suite leur route pour les Illinois, dans la crainte d'y arriver pendant la saison des chasses ou d'être surpris par les glaces. Ils faisaient surtout valoir que quatorze hommes trouveraient plus facilement leur nourriture que trente-deux. De la Salle prétendit au contraire qu'il atteindrait plus sûrement son but avec tout son monde qu'avec la moitié seulement.

« Nous reconnûmes par ce discours, » dit le P. Hennepin, « qu'il n'avoit que sa volonté pour rai-« son. Il ajoûta même à tout cela, que si tous ses « gens désertoient, il demeureroit avec nôtre Chas-« seur Sauvage, et qu'il trouveroit bien le moyen « de faire vivre de chasse trois missionnaires Re-« collets (1). »

En réalité, il voulait attendre Tonty, bâtir un nouveau fort pour assurer ses communications entre le fort de Conty et les Illinois, et consacrer par un fait matériel la prise de possession du pays.

Pendant tout le mois de novembre ses hommes furent occupés à cette construction (2).

(1) Hennepin, *Voyage ou Nouvelle Découverte*, p. 170; — *Description de la Louisiane*, p. 105.

(2) Lahontan donne à ce fort le nom de *Fort de M. de la*

Ils ne mangeaient alors que de la viande d'ours, extrêmement grasse, et en étaient dégoûtés. Ils demandaient avec instance l'autorisation d'aller tuer du chevreuil, et de la Salle la leur refusait obstinément, parce qu'il était bien sûr qu'ils en profiteraient pour déserter.

L'absence de Tonty et du *Griffon*, dont on ignorait encore la perte, mettait le comble au découragement.

Enfin, le 20 novembre, Tonty arriva. Il apportait deux cerfs qui furent bien reçus.

Salle et à la rivière celui de *Oumamis*. (*Mémoires de l'Amérique septentrionale*, t. II, La Haye, 1703.) Le fort et la rivière sont généralement appelés *Miamis*.

CHAPITRE VII.

Tonty sur le lac Michigan. — La rivière des Miamis. — La rivière des Illinois. — Rencontre avec les Illinois.

Tonty s'était rendu au saut Sainte-Marie, comme il en avait reçu l'ordre. Tant par persuasion que par menace, il avait déterminé les déserteurs à s'embarquer avec lui pour rejoindre de la Salle.

A trente lieues de l'embouchure du Miamis, il se trouva sans vivres et fut forcé de prendre terre. Ses hommes abattirent quelques cerfs et purent satisfaire leur faim, mais leur fatigue était si grande qu'il lui fut impossible de les décider à se rembarquer le jour même. Quant à lui, pressé de revoir de la Salle, dont il devinait l'inquiétude, il ne crut pas pouvoir attendre et remonta en canot avec quelques hommes, malgré la tempête qui soufflait alors, promettant à ceux qui restaient de venir les reprendre dans quelques jours.

De la Salle n'ayant pas paru satisfait de le revoir avec une partie de son monde seulement, il repar-

tit, avec deux canoteurs, après quelques heures de repos.

Il fut assailli par la plus violente tempête qu'on pût voir sur les « grandes mers. » Son frêle esquif était ballotté, fouetté par le vent, lancé comme un fêtu à la cime des vagues, replongé dans l'abîme pour être enlevé de nouveau. Une lame le fit chavirer, une autre le releva en le poussant heureusement dans une petite baie. Les intrépides marins se jetèrent à l'eau et finirent par gagner la rive. Jamais hommes n'avaient vu la mort de plus près. Ils étaient sauvés, mais tout ce qu'ils avaient, vivres, armes, munitions, était perdu.

Ils se trouvaient sur un rivage inconnu, sans moyens d'existence, n'ayant pour se défendre de la dent des bêtes féroces que la pierre qui leur déchirait les pieds ou la branche d'arbre qui leur tombait sous la main. Pendant trois jours ils ne vécurent que de gland.

De la Salle, informé de leur détressse, les rappela au fort des Miamis (1).

Les hommes restés en arrière, moins deux qui avaient déserté, arrivèrent presque en même temps que Tonty (2).

(1) Tonty, *Mémoire*, éd. Margry. — *Dernières découvertes dans l'Amérique septentrionale de M. de la Sale, par le chevalier Tonty*, p. 47. Paris, 1697.

(2) Hennepin, *Voyage ou Nouvelle Découverte*, p. 175.

Le 8 décembre, de la Salle embarqua tout son monde,— trente-trois personnes, dont trois Récollets, — sur huit canots pour remonter la rivière des Miamis.

Pour passer de la rivière des Miamis dans celle de *Seignelay* (Illinois), il y avait à faire un portage d'environ deux lieues, que la petite flotille ne reconnut point tout d'abord. Quand de la Salle s'aperçut qu'il avait monté trop haut, il descendit à terre et, le fusil sur l'épaule, s'enfonça dans les bois à la découverte. « Et parce qu'il ne revenoit pas, dit le P. Hennepin, nous ne savions quelle résolution prendre. »

Le bon moine descendit à son tour avec deux des hommes les plus résolus de la troupe et fouilla de côté et d'autre, en faisant tirer quelques coups de fusil. Il dut revenir sans avoir reçu de réponse à son appel. Deux autres hommes, qui avaient remonté la rivière jusqu'à sa source, revinrent aussi sans nouvelles. Les recherches recommencèrent le lendemain matin, plus anxieuses encore que la veille, et toujours sans succès.

A bord, l'inquiétude était extrême. Le chef perdu, que faire ? L'entreprise n'était plus réalisable. Le P. Hennepin, surtout, était désespéré, car ce bon moine croyait être, non l'agent, mais le rival de Cavelier de la Salle. Tonty main-de-fer, cœur d'or et forte intelligence, était là, mais le P.

Hennepin détestait aussi cordialement l'ancien combattant de Naples que celui-ci détestait le moine, sujet du roi d'Espagne. Et puis, pour tout dire, Tonty n'était pas de la Salle.

Enfin, sur les quatre heures du soir, on vit le capitaine revenir tranquillement, les mains et le visage tout noirs, portant à sa ceinture deux petites bêtes dont les canoteurs se régalèrent.

Des marais l'avaient obligé à de grands détours, et la neige, qui tombait abondamment, l'ayant encore retardé, il ne put atteindre la rivière que vers deux heures du matin. Après avoir tiré deux coups de fusil auxquels il ne fut point répondu, il avait remonté le courant pendant environ trois heures. Apercevant alors de la lumière sur un tertre, il s'en était approché dans l'espoir d'y rencontrer ses compagnons. Il n'avait trouvé qu'un petit feu, dans les broussailles, près d'un lit d'herbes sèches récemment abandonné par un sauvage qui, sans doute, guettait un ennemi. Il avait appelé ce sauvage en deux ou trois langues différentes. N'ayant point reçu de réponse, il s'était couché, après s'être chauffé et entouré de broussailles pour éviter les surprises, et, bien que la neige continuât de tomber, il avait dormi paisiblement, la main sur son fusil.

« Nous priâmes le P. Gabriel et moi, » dit Hennepin, « le sieur de la Salle de ne point quitter

« son monde, comme il avoit fait, luy represen-
« tant que toute la bonne issuë de nostre voyage
« dependoit de sa présence (1). »

Le lendemain, sur les indications de son Indien, de la Salle trouva le portage. C'était un terrain bourbeux, tremblant, difficile même pour des hommes qui n'auraient porté que leurs fusils. De la Salle et ses compagnons, chargés de leurs canots, hardes, vivres, armes, munitions, marchandises, n'avancèrent donc qu'avec la plus grande difficulté. Ils arrivèrent à la rivière Seignelay après avoir balisé tout le portage et laissé des lettres, tant au fort qu'à la rivière des Miamis, à l'adresse des vingt-cinq hommes que devait amener le *Griffon*.

Le manque de vivres ne tarda pas à se faire sentir, car, la rivière étant bordée d'immenses marais, la chasse était impossible. Sur un parcours de soixante lieues ils ne tuèrent que « un cerf maigre, un petit chevreuil, quelques cignes et deux outardes. » C'était peu pour trente-deux personnes (2). Si les canoteurs l'avaient pu, ils auraient déserté. «Par une pure providence de Dieu,»

(1) Hennepin, *Description de la Louisiane*, p. 115.— *Voyage ou Nouvelle Découverte*, p. 176.

(2) Sur la foi du P. Hennepin, nous avons dit ailleurs trente-trois. Comme Tonty néglige ce détail, la vérification est impossible. Peut-être que le chef est compris d'un côté et pas de l'autre.

s'écrie le P. Hennepin, qui croit Dieu toujours occupé de sa personne, « nous trouvâmes un bœuf monstrueux embourbé dans la rivière (1). »

Après avoir ramé toute une longue journée, ils étaient heureux quand ils trouvaient, le soir, quelque motte de terre gelée pour se cabaner et faire un peu de feu (2).

A la fin de décembre 1679, ils arrivèrent au grand village des Illinois.

Il était désert. On l'avait prévu, sans pour cela se trouver dans un moins grand embarras : on manquait de vivres. De la Salle n'ignorait pas qu'il y avait, dans des fosses faciles à découvrir, des provisions de maïs; mais il savait aussi que ce maïs était destiné aux semailles de l'année suivante et à la nourriture du village depuis la saison des chasses jusqu'à la récolte. Il lui répugnait d'y toucher. Néanmoins, reconnaissant l'impossibilité de continuer sa route sans vivres, il résolut d'en faire prendre 20 minots (environ 7,840 litres). Il espérait d'ailleurs apaiser facilement les Illinois par des présents (3). Tonty remarque à cette occasion qu'une partie des Français, domptés par

(1) Hennepin, *Description de la Louisiane*, p. 136.

(2) Hennepin, *Voyage ou Nouvelle Découverte*, p. 183.

(3) Hennepin, *Voyage ou Nouvelle Découverte*, p. 198. — *Description de la Louisiane*, p 137. — Zenobe Membré, *apud* Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ch. XXI.

les fatigues et les privations, voulaient déserter, et que le froid seul les en empêcha (1).

Le 1er janvier 1680, après la messe, les moines souhaitèrent la bonne année à toute la troupe et le P. Hennepin déploya toute son éloquence pour encourager les canoteurs et ouvriers à la persévérance. Il leur parla, aussi longuement qu'il le put, de la gloire de l'entreprise, de la gloire du roi, de la gloire de Dieu, gloires qui les touchaient médiocrement; un ancien déserteur, qui s'efforçait de les décourager, obtenait bien plus de succès.

Le 5 janvier, à trente lieues du village, dans un endroit où la rivière est fort étroite, à peu de distance du petit lac de Pimedy, de la Salle se trouva tout à coup en vue du camp des Illinois, à cheval sur les deux rives, et composé d'au moins quatre-vingts cabanes. Chaque cabane contenant cinq ou six feux, et chaque feu réunissant plusieurs familles, il y avait environ quatre mille cinq cents personnes et de quinze cents à deux mille guerriers.

De la Salle pouvait opposer à cette petite armée trente-deux ou trente-trois hommes répartis dans huit canots.

Avant d'avoir été aperçu par les sauvages, il rangea ses huit canots sur une seule ligne, de manière à tenir toute la largeur de la rivière, et,

(1) Tonty, *Mémoire*. éd. Margry, p. 7.

le fusil à la main, s'abandonna au courant, très rapide en cet endroit. Les Illinois, surpris par cette brusque attaque, ne purent, comme toujours, attribuer tant d'audace à une cause naturelle. Les plus braves seulement coururent aux armes, tandis que les autres prirent la fuite avec les femmes et les enfants. Sans perdre un moment, de la Salle sauta à terre, immédiatement suivi de Tonty et de toute sa troupe, et se trouva rangé en bataille, prêt à faire feu, alors que les sauvages étaient encore dans le plus complet désarroi. Hernando de Soto, Cortez, Pizarre ou tout autre Espagnol, n'aurait pas manqué une si belle occasion de se baigner dans le sang des Indiens et de faire des esclaves.

De la Salle, au contraire, fit faire halte pour donner le temps aux sauvages de se rassurer.

Un chef, qui avait tout observé du bord de la rivière, arrêta des jeunes guerriers prêts à tirer sur les Français. Deux autres chefs comprirent la générosité de Cavelier de la Salle et lui présentèrent le calumet, ce que d'autres firent à leur imitation. A ce moment, de la Salle présenta aussi le sien, qu'il avait tenu caché jusqu'alors pour ne pas leur donner à penser qu'il les craignait. Ce fut comme le signal de la joie. Les chants, les danses, les festins commencèrent aussitôt et durèrent tout le jour.

Pendant ce temps, les Récollets couraient d'un groupe à l'autre, caressaient les enfants, donnaient aux femmes quelques brasses de rassade, contaient aux guerriers qu'ils avaient traversé « le grand lac, » non pour trafiquer ou faire la guerre, mais pour vivre avec eux en bons amis et leur faire connaître le vrai Dieu. Les Indiens, émerveillés, répondaient avec enthousiasme : *Voilà qui est bien, mon frère, mon ami; tu as l'esprit bien fait d'avoir eu cette pensée.* « Au mesme temps, » ajoute le P. Hennepin, « ils nous frottèrent les « jambes jusques à la plante des pieds auprès du « feu, avec de l'huile d'Ours et de la graisse de « Bœuf pour nous délasser; ils nous mirent les « trois premiers morceaux de viande à la bouche « avec des amitiez extraordinaires. »

De la Salle leur fit quelques cadeaux et leur parla du maïs qu'il avait fait prendre au village. « Il est dans mes canots, leur dit-il, à votre disposition. Si vous pouvez vous en passer, vendez-le-moi; s'il vous est indispensable, reprenez-le. Je céderai aux Osages des haches et un forgeron pour les réparer; en échange, ils me donneront du maïs autant que j'en voudrai. »

Les Illinois, jaloux des avantages que leurs voisins retireraient de l'alliance des Français et de la présence d'un forgeron parmi eux, souscrivi-

rent à toutes les demandes de Cavelier de la Salle (1).

(1) Hennepin, *Description de la Louisiane*, p. 141. — *Voyage ou Nouvelle Découverte*, p. 202. — Zenobe Membré, *loc. cit.*, chap. XXI. — Tonty, *Mémoire*, édit. Margry, p. 7, rend compte de cette importante affaire en huit lignes.

CHAPITRE VIII.

De la Salle aux Illinois. — Crève-Cœur. — Prétentions du P. Hennepin. — De la Salle retourne à Frontenac. — Désertions et pillage.

Les Illinois engagèrent de la Salle à s'établir parmi eux. Il refusa sous prétexte qu'ils étaient en guerre avec les Iroquois, sujets du roi de France.

Si vous voulez sérieusement la paix, leur dit-il, je verrai les Iroquois; s'ils persistent dans leur mauvais dessein, j'unirai mes forces aux vôtres et je vous fournirai des armes. A mon concours, je mets deux conditions : la première, c'est que je pourrai bâtir un fort pour leur résister plus facilement; la seconde, c'est que je pourrai construire une barque pour apporter ici, avec moins de peine et de frais, et d'autres Français et les marchandises dont vous avez besoin.

Les Illinois étaient plus légers à la course que les Iroquois; mais ceux-ci, plus vigoureux, plus tenaces et plus braves, finissaient toujours par remporter la victoire. Les Illinois, battus cent fois pour le savoir, acceptèrent avec empressement les conditions que de la Salle mettait à son alliance.

De la Salle n'avait pas à compter qu'avec les sauvages. Il était forcé de demander à ses hommes tant de dévoûment, de leur imposer tant de fatigues, qu'il devait agir sur eux moins par autorité que par adresse et persuasion.

Pour justifier à leurs yeux la nécessité d'un nouveau fort et d'un navire, il s'enquit en leur présence, auprès des Illinois, de la navigabilité du Bas-Mississipi.

Les sauvages, sans se faire prier, firent du fleuve une magnifique description, vantèrent les merveilles de ses rives, sa largeur, sa beauté, et assurèrent qu'on pouvait le descendre sans difficulté jusqu'à la mer. Ils nommèrent plusieurs nations de la Floride mentionnées dans la relation de Soto, et dirent avoir appris d'esclaves faits à la guerre, du côté de la mer, qu'on voyait parfois dans le lointain de grands canots qui faisaient autant de bruit que le tonnerre, sans jamais approcher des côtes. Ils assuraient qu'avec leurs pirogues on pouvait faire le trajet en vingt jours.

Les affaires ne demeurèrent pas longtemps en

cet heureux état, et de la Salle eut besoin de toute son énergie pour faire face aux événements.

Le lendemain, quand il fit sa tournée dans le village, il vit les Indiens, réunis par groupes, s'entretenir avec animation, le regarder avec colère, prêts, au premier mot, à sauter sur leurs armes.

La connaissance qu'il avait du caractère soupçonneux et de la manière de faire des sauvages, lui fit deviner des manœuvres souterraines et un danger pressant. Sans perdre un instant, il se jette au milieu d'eux, leur reproche avec énergie l'inconstance de leur amitié, leur empressement à croire tous les mensonges de ses ennemis, et termine par cette courageuse parole : *Me voilà sans armes parmi vous; si vous me croyez perfide, tuez-moi* ! Tant de franchise et d'audace les lui ramena.

Mais, ne connaissant pas l'accusation qui pesait sur lui, il ne pouvait qu'affirmer sa parfaite loyauté, ce qui ne détruisait pas complètement les soupçons. Sa position était précaire; le moindre accident, une maladresse d'un de ses hommes pouvait déterminer une prise d'armes, et les Français, attaqués à l'improviste, auraient certainement succombé.

Il était plongé dans ces réflexions quand Nikanapé, frère de l'un des principaux chefs, vint prier les Français d'assister à un festin.

Que s'était-il passé pendant la nuit? car ce n'é-

tait pas sans raison que les Illinois étaient passés de l'amitié la plus vive à la défiance. Pour le raconter, il nous faut reprendre les événements d'un peu plus haut.

Le jésuite d'Allouez habitait, comme missionnaire, un village composé partie de Miamis, partie de Mascoutans et d'Ochiatinens, qui désiraient s'unir aux Iroquois pour faire la guerre aux Illinois. Dans ce but, dit de la Salle, ils avaient envoyé en ambassade, l'été précédent, aux Iroquois, cinq hommes et une femme porteurs d'une lettre du P. d'Allouez (1).

Cette affaire se négociait depuis vingt-quatre jours, lorsque de la Salle arriva chez les Tsonnontouans, au village de Tonochioragon. Dès son arrivée à Caunargaro, où était le P. Raffeix, une femme miamis fut envoyée aux ambassadeurs pour les en prévenir. Il pouvait, leur dit-on, apprendre ce qui se passait et leur casser la tête. Ils suivirent ce conseil; mais les Iroquois, qui ne connaissaient pas le secret de leur fuite, les rattrapèrent. Au lieu de les traiter en suspects, comme on devait s'y attendre, ils les reçurent bien et leur permirent de garder le silence aussi longtemps que de la Salle demeurerait dans le village.

(1) *Mémoire de de la Salle* joint à la lettre adre[illegible] M. de Frontenac au ministère sous la date du 9 no[illegible] 1680. *(Archives du Ministère de la Marine.)*

De la Salle a, depuis, retrouvé ces mêmes ambassadeurs dans leur pays. « J'en sus des choses, » dit-il, « que je veux croire être de la malice sauvage. Neantmoins, » continue-t-il, « dès que la « nouvelle a été portée au village où est le P. « d'Allouez que j'etois arrivé aux Ilinois, on a « deputé le nommé Monceau, un des chefs, qui « a apporté sous terre quatre grandes chaudieres, douze haches et 20 couteaux aux Ilinois pour dire que j'etois frere de l'Iroquois, « que je respirois de son haleine, que je mangeois « les serpens de son Païs; qu'ils m'avoient donné « une seine pour les enveloper d'un costé pendant que les Iroquois venoient de l'autre; que « j'etois hay de toutes les Robes noires (1) qui « m'abandonnoient, ne me regardant que comme « un Iroquois; que j'avois deja voulu tuer les « Miamis; que j'en avois pris deux prisonniers et « que j'avois de la medecine pour empoisonner « tout le monde (2). »

Ce Monceau, Monso ou Monsoela, était un chef Miamis. On l'avait choisi pour cette ambassade parce que, sa nation étant en paix avec les Illinois, sa parole devait avoir plus de poids que celle d'un Iroquois. Qui l'avait choisi? Des Français! disent

(1) Les Jésuites.

(2) *Mémoire de de la Salle* déjà cité. — Le P. Zenobe Membre rapporte ces faits presque textuellement. (*Apud* Ch. Le Clercq, *loc. cit.*, ch. xxii.)

à la fois Tonty (1), Hennepin (2), Zenobe Membré (3). Hennepin et Membré prétendent que Monso les nomma. Le premier ajoute même : « Ce Monso ne nous connoissoit pas, et n'avoit « mesme jamais approché du fort de Frontenac « plus prés que de quatre cens lieuës, et que « neanmoins il avoit parlé de nos affaires avec « autant de détails et de circonstances que s'il « nous avoit fréquenté toute sa vie (4). »

Il est certain que Membré, Hennepin et Christian Le Clercq, qui connaissaient l'affaire dans ses moindres détails, n'ignoraient pas les noms de ces Français. Pourquoi les ont-ils passés sous silence?

Ce que rapporte de la Salle dans le mémoire cité plus haut, il l'a vu dans un des voyages qu'il fit à pied dans les environs des lacs Ontario et Erié. Dans tout ce mémoire il ne cite, en fait de noms français, que ceux de Raffeix et d'Allouez, et il présente ces deux révérends pères comme les auteurs du complot.

Le P. Claude Dablon, dans une note écrite de sa main sur la relation que d'Allouez a faite de ses voyages, parle de l'excursion des Iroquois et de la

(1) *Mémoire*, éd. Margry, p. 8.

(2) *Voyage ou Nouvelle Découverte*, p. 206.—*Description de la Louisiane*, p. 153.

(3) *Apud* Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ch. XXI.

(4) *Description de la Louisiane*, p. 153.

victoire remportée sur eux par les Illinois. De la part que Raffeix et d'Allouez y avaient prise, de l'influence que leurs intrigues durent avoir sur l'expédition de Cavelier de la Salle, il n'en dit pas un mot. Il ajoute même, pour détourner les soupçons : « C'est ce qui va bien échauffer la guerre entre « ces nations, *et est pour beaucoup nuire en cette* « *Mission* si Dieu n'y met la main (1). » Nous disons que c'est pour détourner les soupçons, car « cette mission, » dont le révérend père invoque les intérêts, n'existait plus depuis longtemps, ce qu'il ne pouvait ignorer comme supérieur des missions du Canada.

En résumé, Tonty, Hennepin, Membré, Le Clercq se sont trompés en présentant l'intrigue comme ourdie par des Français, ou, contrairement à tout ce que l'on sait et aux dires de Cavelier de la Salle, il y avait chez les Tsonnontouans et leurs alliés des Français autres que les missionnaires de la Compagnie de Jésus.

Monso était arrivé au village des Illinois pendant la nuit. Il avait visité l'un après l'autre tous les Sachems et les avait déterminés à se réunir secrè-

(1) Mission du Canada. — Relations inédites de la Nouvelle-France (1672-1679). — Relation du P. Claude d'Allouez, *ad finem*. Paris, Douniol, 1861. — Le P. d'Allouez jouit en Amérique d'une grande réputation de sainteté (Gilmary Shea, *Discovery and exploration of the Mississipi Valley*, p. 67. Redfield, 1853(.

tement. Par ses paroles perfides et ses présents, il les avait ensuite convaincus que de la Salle était leur ennemi et l'allié des Iroquois. Chez des sauvages, cette conviction devait avoir pour conséquence la mort de l'intrépide Normand.

On a vu que celui-ci ne se tira d'affaire que par un coup d'audace. Mais tout n'était pas fini. L'invitation de Nikanapé, de la Salle ne s'y méprenait pas, était déterminée par les mêmes intrigues que la scène du matin et devait avoir pour résultat l'expulsion ou la mort des Français. Elle n'en fut pas moins acceptée.

Quand tout le monde fut assis : Ce n'est pas, dit Nikanapé à de la Salle, pour faire bonne chère que vous êtes ici. Je veux vous apprendre que votre projet de vous rendre à la mer par le Mississipi est insensé ; que jamais personne n'a tenté ce voyage sans y laisser la vie ; que le fleuve est rempli de monstres dont vous ne pourrez vous garantir ni par votre courage, ni par la grandeur de votre canot ; qu'il est coupé de rapides, de chutes, de précipices contre lesquels la valeur et l'habileté ne peuvent absolument rien ; qu'il se perd dans un gouffre sans issue connue ; que ses rives sont habitées par des nations nombreuses, belliqueuses, farouches, qui ne craignent point les armes à feu.

C'était la répétition des contes faits à Louis

Jolliet et au P. Marquette, en 1673, par les gens de la *Folle-Avoine*.

Tout cela fut noyé dans un flot de paroles que de laS alle laissa couler sans mot dire, car, contrairement à nos habitudes, chez les sauvages on n'interrompt jamais un orateur. Quoi qu'il dise, l'usage veut qu'on lui réponde: *C'est bien, mon frère*, ou: *C'est de valeur*. Ces formules polies n'empêchent pas ensuite de voter comme on l'entend (1).

De la Salle s'était mis en mesure de répondre victorieusement. Dans le peu d'heures qu'il avait eues devant lui, il avait trouvé moyen, par de belles paroles et des présents, de se faire dire par un sauvage tout ce qui s'était passé.

Aussi, après avoir remercié Nikanapé de l'intérêt qu'il paraissait porter aux Français: « Je ne dormais point, mon frère, lui dit-il, quand Monso vous a persuadé que j'étais votre ennemi et fait des présents qui sont enfouis dans cette cabane. Comment avez-vous pu vous laisser tromper aussi grossièrement? Ne voyez-vous pas que, pour vous attaquer, je n'aurais que faire du secours des Iroquois? En ce moment même, vous et tous vos vieillards, n'êtes-vous pas en mon pouvoir? Avez-vous déjà oublié que je pouvais, hier, vous massacrer

(1) Lahontan, *Mémoires de l'Amérique Septentrionale*, *passim*. — Hennepin, *Description de la Louisiane*, *passim*.

par centaines ? Croyez-en donc vos yeux et votre raison. Voyez-moi ce que je suis, votre meilleur ami. Quant à renoncer à descendre le Mississipi : non ! Pour la gloire de mon Dieu et de ma patrie je suis prêt à affronter tous les périls.

« Maintenant faites venir Monso. Je veux, devant vous, le convaincre d'imposture. C'est une satisfaction que vous ne pouvez me refuser. Monso amené, « il me fut aisé, dit de la Salle, de « detruire toutes ces faussetez, et peu s'en fallust « que ce pauvre Monceau n'y demeurast pour les « gages. Luy aiant été repondu que c'etoit luy qui « avoit le serpent Iroquois sous la langue, que ses « camarades qui y avoient été en ambassade en « avoient apporté et n'avoient pu fumer dans le « mesme callumet sans respirer les halesnes iro- « quoises, si je ne m'etois opposé, les Ilinois au- « roient tué ce Monceau (1). »

Quelques jours après, de la Salle faillit être victime d'un crime odieux.

Six de ses hommes, dont deux scieurs-de-long qui avaient été corrompus à Michillimackinac (2),

(1) Hennepin, *Voyage ou Nouvelle Découverte*, p. 207. — *Description de Lousiane*, p. 154. — Zenobe Membré, *apud* Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ch. XXI. — *Mémoire du sieur de la Salle* envoyé par M. de Fronctenac au Ministère de la Marine avec sa lettre datée du 9 novembre 1680 (*Archives du Ministère de la Marine*).

(2) Zenobe Membré, *apud* Ch. Le Clercq, *loc. cit.*, ch. XXIV.

(par qui?) prirent la fuite en emportant ce qu'ils trouvèrent à leur convenance et en mettant du poison dans la marmite des officiers. De la Salle fut empoisonné, mais on le sauva avec un contre-poison qu'un de ses amis lui avait donné en France (1).

Une chose étrange, c'est que ni le P. Hennepin, ni le P. Zenobe ne parle de cet attentat. Il n'est pourtant pas possible qu'ils l'aient ignoré.

De la Salle ayant réuni les hommes qui restaient : « Je croyais, » leur dit-il avec indignation, « m'être associé à des Français, non à des assassins. Retournez dans le monde impur dont « vous sortez ; ne souillez pas de votre présence « les contrées que je dois parcourir ; je veux vous « épargner un crime, éloignez-vous ! »

Au lieu de s'en aller, ils couvrirent sa voix d'acclamations et de protestations de dévouement. Néanmoins, de ce moment, il fut frappé de sinistres pressentiments et crut entrevoir le dénouement sanglant de sa vie. Mais, comme le remarque M. Xavier Eyma, « il n'était pas homme à reculer devant le danger. Il demanda au ciel, qui l'exauça, de pouvoir achever, quelles que fussent les épreuves qui l'attendaient, cette entreprise si glorieuse pour lui-même et pour la France (1). »

(1) Tonty, *Mémoire*, éd. Margry. — Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France,* t. II, p. 270.
(1) *Revue contemporaine*, 1863, p. 291.

Ne se faisant point illusion sur la valeur des protestations qu'on venait de lui faire, il résolut d'arracher immédiatement ses hommes au contact des Illinois.

Pour les décider à le suivre volontairement, il s'efforça de leur faire comprendre que les Iroquois feraient probablement avant peu une descente dans le pays et qu'il leur serait impossible, à vingt-six ou vingt-sept hommes qu'ils étaient, de se garantir en pleine campagne des insultes des Illinois et des Iroquois. Il leur proposa donc de bâtir de suite le fort dont il les avait déjà entretenus. Son projet adopté sans contestation, il partit avec le P. Hennepin, le 15 janvier 1680, pour choisir l'emplacement de ce nouveau fort, qu'il nomma *Crève-Cœur* pour éterniser le souvenir de ce qu'il avait souffert chez les Illinois. Il se décida pour un petit tertre sur la rive gauche de l'Illinois, près du lac Pimedy ou Peoria, à quatre journées de marche à l'ouest du village.

Aussitôt il fit venir son monde et le mit à l'œuvre. Il voulait faire commencer en même temps la construction d'une barque, mais le manque de scieur-de-long était une cause de difficulté. Sans se laisser arrêter pour si peu, il prit des hommes de bonne volonté, les dressa lui-même, et bientôt les travaux, tant du fort que de la barque, furent en pleine activité.

Un autre embarras, bien plus grand : les voiles, cordages, agrès, le fer même manquaient ; on n'entendait plus parler du *Griffon*; on était à 500 lieues de Frontenac et l'hiver, un hiver très rude, se prolongeait extraordinairement.

La moindre perte de temps pouvait retarder l'expédition d'une année, peut-être la compromettre à tout jamais. « Pour ce qui est de retour-« ner au fort de Frontenac, » dit Hennepin, « nous « en étions à quatre ou cinq cents lieües, qu'il « falloit traverser par terre, et même dans les « neiges, à quoi il n'y avoit point d'apparence. »

C'est cependant le parti que prit de la Salle, mais il donna au bon moine une commission qui ne lui plaisait guère, celle de remonter le Missisipi jusqu'au pays des Sioux.

Ce moine partit le 29 février 1680 avec Michel Accault et Antoine Auguelle, dit Picard Duguay. Michel Accault, dit M. Margry, était assez instruit du langage des peuples de ces contrées. Prudent, courageux et froid, il avait rempli chez eux, avec succès, plusieurs missions que lui avait confiées de la Salle (1). De la Salle donna généreusement au P. Hennepin un canot, un calumet, deux fusils, des munitions et des marchandises pour

(1) *Les Normands dans les vallées de l'Ohio et du Missisipi.* (*Journal général de l'Inst. publ.*, nº du 17 septembre 1862).

mille ou douze cents livres, « ce qui est un bon passeport, » ajoute le P. Zenobe Membré.

Dans sa *Description de la Louisiane,* publiée en 1683 et dédiée à Louis XIV, le bon P. Hennepin dit qu'à sa sortie du Seignelay il tourna vers le nord et monta jusque chez les Sioux, qui le retinrent quelque temps prisonnier. Le fond de son récit paraît assez vraisemblable. Quant à sa prétendue servitude et à ses aventures merveilleuses, elles appartiennent au domaine des rêves.

En 1704, vingt-un ans plus tard, dix-sept ans après la mort de Cavelier de la Salle, dans son *Voyage ou Nouvelle Découverte d'un très grand pays, dans l'Amérique, entre le Nouveau-Mexique et la mer Glaciale,* dédié « au roy de la Grande-Bretagne, » le révérend père monte sur les tréteaux, se drape majestueusement et apprend à « *toute la terre* » que c'est lui, Louis Hennepin, missionnaire Récollet et notaire apostolique, qui, le premier, a descendu le Mississipi jusqu'au golfe du Mexique. S'il a caché pendant tant d'années le « mystère de cette découverte, » c'est « *pour ne pas donner de chagrin au sieur de la Salle,* qui vouloit, dit-il, avoir toute la gloire et toute la connoissance la plus secrète de cette découverte. »

L'histoire n'a pas cru à tant de générosité de la part du P. Hennepin. Après avoir pesé son récit, elle a mis son voyage au golfe du Mexique au rang

de ceux de Cyrano de Bergerac et de Gulliver.

M. Gilmary Shea peint ainsi ce moine, que M. Boimare appelle spirituellement le *Révérend Père menteur :* vain, suffisant, exagéré, et même menteur (1).

L'état moral de la colonie de Crève-Cœur continuait à causer beaucoup d'inquiétude à de la Salle.

Plusieurs de ses hommes prétendaient encore que le projet de descendre le Colbert était chimérique, qu'ils se sacrifiaient à l'orgueil d'un seul homme. La misère, les fatigues, les espérances déçues disposaient les esprits à recevoir favorablement ces insinuations reproduites chaque jour. Des actes fréquents d'indiscipline en étaient la conséquence. De la Salle était dénoncé aux Illinois comme devant appeler les Iroquois dans leur pays. Il ne fallait pas une grande perspicacité pour voir que la présence du chef empêchait seule une désertion en masse.

De la Salle ne désirait donc rien tant que de faire attester de nouveau, par des hommes du midi, la navigabilité du Colbert, afin de retenir ses hommes par l'espoir d'une réussite.

(1) The charge against Hennepin is, that he was vain, conceited, exaggerating, and even mendacious. *(Bibliographical notice of the works of father Louis Hennepin,* in *Discovery and exploration of the Mississipi valley.* — De la Salle parle de ce moine à peu près dans les mêmes termes. (V. M. Margry, *loc. cit.*) — V. Charlevoix, *loc. cit.*, p. 270, 272.

Pour cette fois le hasard parut le favoriser.

Quelques sauvages revenant des contrées méridionales passèrent par Crève-Cœur. Il leur offrit l'hospitalité et ne manqua pas de les faire causer le plus possible. Un jeune Illinois, surtout, lui fit du fleuve une description détaillée, et même une carte au charbon assez exacte.

Dès le lendemain il se rendit auprès des Illinois, devenus très hostiles, et, prétendant tenir d'inspiration divine tous les renseignements qu'il avait recueillis, soit sur place, dans son précédent voyage, soit du jeune sauvage, soit même des anciens eux-mêmes, il les fit convenir, publiquement, que son entreprise était en effet très possible.

Des Osages, des Ciccacas, des Akansas, venus pour lui acheter des haches, confirmèrent l'exactitude de ces renseignements.

Croyant avoir ainsi fait disparaître la principale cause de désertion, il partit pour Frontenac, le 2 (1) mars 1680, laissant Crève-Cœur sous le commandement de Tonty.

(1) Tonty, *Mémoire*, édit. Margry, p. 8, dit le 22. — Le P. Membré, 2 mars. (Ch. Le Clercq, *loc. cit.*, ch. XXII.) — M. Margry fixe la date du 10 (*Les Normands dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi*, *loc. cit.*), nous ne savons d'après quelle autorité. Tonty et Membré, également dignes de foi, étaient sur les lieux. Nous suivons la version du P. Membré parce qu'il semble avoir écrit au jour le jour, tandis que Tonty a écrit de mémoire et longtemps après l'événement.

Le fort était alors très avancé et la barque était montée jusqu'au cordon.

De la Salle avait pris pour compagnons cinq hommes, quatre Français et un sauvage (1), et, pour viatique, des couvertures, une chaudière, des fusils, des munitions et quelques peaux passées pour faire des chaussures à la façon des sauvages.

Il dut, à cause de la neige, faire une partie de la route avec des raquettes.

Les Hurons, les Iroquois, les Montagnais, les Algonquins marchaient très bien et très vite avec des raquettes, parce que, dès leur naissance, on leur tournait les genoux de manière à ce qu'ils portassent la pointe du pied en dedans et le talon en dehors. Les Français, qui portent, au contraire, la pointe du pied en dehors et le talon en dedans, s'embarrassaient fréquemment dans les raquettes et roulaient dans la neige (2).

Outre l'inconvénient de ces chaussures, dont il ne pouvait éviter de se servir, de la Salle devait se résoudre, dit le P. Hennepin, « à brosser à tra-
« vers les buissons, à marcher dans les marais et
« dans les neiges fondües, quelquesfois jusques à
« la ceinture, et durant des journées entières,

(1) Tonty, *loc. cit.* — Zenobe Membré, *loc. cit.*

(2) Sagard, ***Hist. du Canada***, p. 325. — Lahontan, *Nouveaux Voyages*, lettre x.

« quelquesfois mesme sans manger, parce que « luy et trois (1) autres qui l'accompagnoient ne « pouvoient porter des vivres, devans tirer toute « leur subsistance de ce qu'ils tueroient avec le « fusil, et s'attendre à ne boire que de l'eau qu'ils « rencontreroient sur la route : enfin il estoit ex- « posé tous les jours, et principalement la nuit « aux surprises de quatre ou cinq nations qui se « faisoient la guerre (2). »

Il rencontra deux hommes qu'il avait envoyés à Michillimackinac, à la rencontre du *Griffon*. Ils lui dirent n'avoir pas vu ce navire; mais d'après le mémoire de Tonty de 1697 (3), ils auraient aidé à le piller et ensuite à le brûler, ce qui est tout-à-fait croyable. Il les dirigea sur Crève-Cœur avec ordre d'inviter Tonty à remonter au grand village des Illinois pour construire, sur une hauteur voisine, le *Starved Rock* (4), un nouveau fort, Saint-Louis, qui, commandant les environs, devait assurer la possession du pays.

Au rapport du P. Zenobe Membré, les deux individus dont il vient d'être parlé s'appliquèrent à réveiller les soupçons et les chagrins des hommes laissés au fort par Tonty, et les déterminèrent à

(1) Cinq. Voir *suprà*, p. 151, note 1.
(2) *Description de la Louisiane*, p. 174.
(3) P. 95.
(4) M. Francis Parkman, *The Discovery of the Great West*, p. 287. Boston, 1869.

déserter en emportant ce qu'ils trouvèrent à leur convenance.

Tonty avait à peine commencé le tracé du fort Saint-Louis quand il apprit ce fatal événement.

Les déserteurs se réunirent au fort des Miamis et le démolirent après l'avoir pillé. Remontant ensuite à Michillimackinac, ils y volèrent toutes les pelleteries laissées en dépôt par de la Salle (1).

Nous ne pouvons admettre que les hommes rencontrés par de la Salle firent le pénible voyage de Michillimackinac à Crève-Cœur dans le but de débaucher, pour leur satisfaction seulement, leurs compagnons du service de Cavelier de la Salle.

Le pillage de Michillimackinac se comprend de la part de pareils bandits; mais la destruction du fort des Miamis, pour eux sans intérêt aucun, décèle un plan dont ils ne pouvaient être que les exécuteurs mercenaires. Après la tentative de Monso et celle des scieurs-de-long, après tous les complots tramés par quelques hommes de Crève-Cœur chez les Illinois, le doute ne paraît plus possible : les principaux coupables sont ces Français que les Récollets Hennepin, Membré et Le Clercq n'osèrent pas nommer.

Dénué de tout, dit Tonty, à la merci des sauvages, avec deux Récollets et trois Français récemment arrivés de France, je ne pus que dresser

(1) Zenobe Membré, *apud* Le Clercq, *loc. cit.*

des procès-verbaux et les envoyer à M. de la Salle. Celui-ci guetta les déserteurs sur le lac Ontario, en tua quelques-uns et prit les autres.

Ce n'était pas la première fois que de la Salle comptait des déserteurs et des voleurs parmi ses hommes; il n'en vint cependant jamais, que nous sachions, à cette extrémité. A Michillimackinac, on l'a vu, il se contenta de détenir pendant quelques jours quatre ou cinq de ceux qui avaient volé les marchandises qu'il leur avait confiées. Comment un homme, d'un caractère aussi pacifique, même à l'égard des sauvages, en vint-il à casser la tête à des Français? Parce que, à ses yeux, la désertion et le brigandage étaient le moindre de leurs crimes, ce qui confirme pleinement l'opinion que nous venons d'émettre touchant la cause de leur conduite.

Tonty encourage les hommes qui lui restent, leur promet un prompt secours, leur prouve qu'ils sont encore dans une brillante position puisqu'ils ne manquent ni d'armes ni de munitions. Il se rend ensuite au camp des Illinois, leur fait valoir les avantages qu'ils vont tirer du prochain retour de de la Salle, leur apprend le maniement des armes à feu, leur construit même un fortin. Il fait si bien en somme qu'il les maintient vis-à-vis de lui dans les mêmes termes qu'auparavant (1)

(1) Tonty, *Mémoire*, édit. Margry, p. 8. — Zenobe Membré, *loc. cit.*

De la Salle s'empresse, la nouvelle reçue, de lui recommander de prendre courage et de l'attendre de pied ferme.

Le vaillant officier ne se décourage pas et attend; mais le complot dont il a été parlé produit tout son effet et sa position devient extrêmement critique.

L

pa
ra
d'u
sau
cet
Cœ
et l
avo
n'en
hisc
C
cons
pro

CHAPITRE IX.

Les Iroquois chez les Illinois. — Abandon de Crève-Cœur. — Retour de Tonty à Michillimackinac.

Les Illinois apprirent un jour l'arrivée dans leur pays de cinq à six cents guerriers Iroquois. Ils se rappelèrent alors ce qu'on leur avait dit autrefois d'une alliance de Cavelier de la Salle avec ces sauvages. Ils regardèrent, comme se rapportant à cette invasion, la construction du fort de Crève-Cœur et d'une grande barque, le départ du chef et la désertion des hommes. L'un d'eux crut même avoir reconnu de la Salle parmi les Iroquois. Il n'en fallait pas tant pour accuser Tonty de trahison.

Celui-ci, pour leur prouver sa bonne foi, leur conseilla de se mettre en état de défense et leur promit de combattre au milieu d'eux, s'il ne par-

venait pas à décider les Iroquois à quitter le pays (1).

Les Illinois n'en persistèrent pas moins à douter de sa sincérité. L'intrigue contre de la Salle avait été ourdie avec tant de persévérance et d'habileté que, en aboutissant, elle mettait toutes les apparences contre Tonty. Monso avait annoncé une descente des Iroquois, et les Iroquois étaient arrivés.

Tonty ne voulut pas se considérer comme vaincu. Il insista de nouveau, tant et tant, qu'il finit par faire accepter son concours. Il se rendit donc, un collier à la main, au camp des Iroquois, tandis que les Illinois, au nombre de quatre cents, se formaient en bataille sous la conduite de quelques Français, après avoir envoyé dans les bois les vieillards, les femmes et les enfants (2).

Les Iroquois reçurent l'ambassadeur par une décharge de coups de fusil, ce qui le força de renvoyer un Illinois qui l'accompagnait.

« Ces misérables, dit-il, me saisirent et me
« prirent le collier que j'avois à la main, un autre
« au travers de la foule, me plongea un coup de
« couteau dans le sein et me coupa une coste à

(1) Zenobe Membré, *apud* Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ch. XXII.

(2) Tonty, *Mémoire*, id. Margry, p. 9. — *Mémoire* de 1697, p. 98.

« costé du cœur; néantmoins, m'ayant reconnu, « ils me menèrent au milieu de leur camp et me « demandèrent le sujet de ma venue. Je leur fis « connoistre que les Islinois étoient sous la pro- « tection du roi de France et du gouverneur du « pays, que j'estois surpris qu'ils voulussent « rompre avec les François et qu'ils voulussent « *attendre* (*sic*) à une paix » (1).

Il ajouta que les Illinois étaient au moins douze cents, et les Français soixante; que, par conséquent, ils ne craignaient pas les Iroquois et n'étaient pas conduits par la peur à demander la paix (2).

« Dans ce temps, ils ne laissoient pas d'escar- « moucher de part et d'autre, et mesme un guer- » rier vint avertir le chef que leur aisle gauche « plioit et qu'ils avoient reconnu quelques Fran- « çois parmi les Islinois qui tiroient sur eux, ce « qui les chagrina beaucoup contre moy, et ils « tinrent conseil entre eux de ce qu'ils feroient de « moy. Il y en avoit un derrière moy qui tenoit « un couteau dans sa main et qui, de tems en tems, « me levoit les cheveux (3).

Tégancouti, chef des Tsonnontouans, voulait qu'il fût brulé; Agoustot, chef des Onontagués,

(1) Tonty, *loc. cit.* — Zenobe Membré, *loc. cit.*
(2) Tonty, ***Mémoire***, éd. Margry, p. 10.
(3) ***Ibid.***, p. 9.

ami de de la Salle, le voulait sauver, et finit par avoir gain de cause. « Ce fut une espèce de prodige chez un peuple si inhumain » (1).

Tégancouti et Agoustot convinrent ensemble, pour mieux tromper les Illinois, de charger pour eux Tonty d'une soi-disant mission de paix. Ils lui remirent, à cet effet, un beau collier de porcelaine en le priant de faire savoir aux Illinois qu'ils désiraient vivre en paix avec eux.

Il partit, se traînant péniblement, à cause de sa blessure. Peut-être ne serait-il pas arrivé jusqu'au village sans le secours des PP. Gabriel de la Ribourde et Zenobe Membré, qui s'étaient aventurés du côté des Iroquois pour avoir de ses nouvelles. Il remplit sa mission, mais engagea les Illinois à ne pas trop se fier à la parole de leurs ennemis.

Les Illinois, tout fiers du succès qu'ils venaient de remporter, acceptèrent la paix proposée et s'empressèrent de rejoindre leurs familles, laissant en face de l'ennemi les seuls Français, alors au nombre d'une vingtaine par suite de nouvelles recrues (2). Comme Tonty l'avait prévu, les Iroquois ne tinrent aucun compte de leur promesse, et vinrent prendre possession du village, qu'ils pillèrent de fond en comble.

(1) Tonty, *Mémoire* de 1697, p. 109.
(2) Zenobe Membré, *loc. cit.*

Quelques jours après, ils virent les Illinois faire une démonstration et les crurent appelés par Tonty. Au lieu de s'en plaindre, ils chargèrent cet officier de nouvelles paroles de paix et d'une demande de rendez-vous.

Ce rendez-vous fut accepté. Les Iroquois y donnèrent aux Illinois des marchandises et des colliers.

Le premier collier portait que le gouverneur général de la Nouvelle-France était prié de ne se point fâcher de ce qu'ils avaient troublé leurs frères ; le second s'adressait à de la Salle pour le même motif ; par le troisième, accompagné de marchandises, ils promettaient aux Illinois une amitié toute fraternelle.

Les Illinois donnèrent à leurs bons frères des colliers ayant une signification correspondante, et tout parut dit (1).

Tandis que, se confiant à cette paix, ils chassaient dans les bois, Tonty leur fit savoir que les Iroquois, loin de quitter le village, construisaient secrètement des canots, ce qui signifiait évidemment qu'ils se disposaient à continuer la guerre.

Le 10 septembre, les Iroquois appelèrent au conseil Tonty et le P. Zenobe Membré. Les soupçonnaient-ils d'entretenir des relations avec les

(1) Tonty, *Mémoire*, éd. Margry, p. 11. — *Mémoire* de 1697, p. 120.

Illinois ? Se trouvaient-ils gênés par leur présence ?

« Nous ayant fait asseoir, dit Tonty, ils firent « mettre six paquets de castors devant nous, et, « m'adressant la parole, ils me dirent que les deux « premiers paquets estoient pour dire à M. le « comte de Frontenac, leur père, qu'ils ne pré- « tendoient pas manger de ses enfants, et qu'il ne « fust pas fasché de la démarche qu'ils avoient « faite ; le troisiesme estoit pour servir d'emplastre « à ma playe ; le quatriesme estoit de l'huile pour « frotter les jambes au père Récollet et à moy, à « cause des voyages que nous avions faits ; le « cinquiesme, que le soleil estoit beau, et le « sixiesme, que nous eussions à partir le lende- « main pour les habitations françoises » (1).

Tonty leur demanda quel jour eux-mêmes comptaient partir. Cette demande souleva des murmures. Quelques-uns lui répondirent : « Ce sera après avoir mangé de tes frères ou des Illinois ! »

A ces mots, le digne compagnon de Cavelier de la Salle se leva. Il était seul, avec un moine, au milieu d'une troupe de sauvages prêts à le dévorer ; qu'importe ! Il n'en parlera pas moins le langage d'un Français. Repoussant du pied les paquets de peaux, il dit aux Iroquois qu'il ne voulait point accepter de présents de gens qui trahissaient leur parole et festinaient de chair humaine ; que, du

(1) Tonty, *Mémoire*, éd. Margry, p. 11.

reste, il partirait quand il le jugerait à propos sans avoir besoin pour cela de consulter leur convenance. Les sauvages, piqués de cette réponse, l'expulsèrent du conseil (1).

Les Français se retirèrent dans leur fort, et passèrent la nuit sous les armes. Ils ne furent pas troublés; mais, le lendemain, dès le matin, ils reçurent l'ordre de partir. Prévoyant ce dénouement, et convaincus de l'inutilité d'une résistance désespérée, ils avaient partagé entre eux les armes, les munitions et préparé leurs minces bagages. Tonty avait encore avec lui quinze Français et deux moines. Cinq Français et les moines le voulurent accompagner; les autres se décidèrent à rejoindre les Illinois (2).

Après s'être dit adieu, les premiers montèrent en canot, les autres s'enfoncèrent dans les bois, tous très-pressés de s'éloigner de peur d'une surprise.

Nous allons suivre Tonty dans sa douloureuse odyssée; mais les autres, dont nous n'entendrons plus parler, que devinrent-ils? Ils épousèrent sans doute des sauvagesses et devinrent peu à peu sauvages.

Les premiers pas de Tonty furent marqués par un drame.

(1) Tonty, *Mémoire* de 1697, p. 123.
(2) *Ibid.*, p. 126.

A cinq lieues du village, il prit terre pour faire sécher quelques peaux et raccommoder sa barque qui faisait eau de toute part.

Le P. Gabriel de la Ribourde profita de ce moment pour dire son bréviaire en se promenant. Tonty lui recommanda de ne pas s'écarter de peur des ennemis. Soit que cet excellent homme fût séduit par la beauté de la campagne, soit que le silence l'encourageât ou qu'il se crût suffisamment protégé par sa robe grise, ses bonnes intentions et son apparence pacifique, il s'éloigna d'environ mille pas et fut surpris par des Kikapous qui lui cassèrent la tête.

Tonty, l'ayant vainement appelé, courut à sa recherche, suivit sa piste et crut découvrir que des sauvages l'avaient enlevé.

Sur le soir seulement il revint à son canot, fit un grand feu pour servir de signal, et se réfugia de l'autre côté de la rivière pour y passer la nuit plus en sûreté. Le lendemain, au point du jour, il revint au même endroit que la veille et attendit le P. Gabriel jusqu'à midi. Ne le voyant point revenir, et désespérant de son retour, il remonta en canot et se dirigea, à petites journées, sur le lac des Illinois (1).

(1) Tonty, *Mémoire*, édit. Margry, p. 12. — Zenobe Membré, *loc. cit.*

Hennepin prétend que, au dire du P. Zenobe, Tonty aurait cédé à une terreur panique et lâchement abandonné le P. Gabriel.

La vérité est que le P. Zenobe ne dit pas un mot de cela; que, tout au contraire, son récit s'accorde de tout point avec celui de Tonty. Mais le P. Hennepin, qui haïssait mortellement le vaillant officier, n'était pas fâché de le déchirer un peu, même à tort; sa conscience de moine et d'historien ne se troublait pas pour un mensonge.

Le 1er novembre, Tonty fit naufrage sur le lac des Illinois, à vingt lieues du village des Poutouatamis, et continua sa route à pied, bien qu'il eût une fièvre continue et les jambes enflées. Pendant les huit jours qu'il mit à faire ces vingt lieues, il ne vécut, comme ses compagnons, que d'ail sauvage qu'il fallait gratter sous la neige (1).

Tonty ne trouva point les Poutouatamis à leur village : ils étaient partis pour la chasse. Il les suivit dans les bois ayant, par jour, pour chaque homme, deux jointées de maïs qu'il avait trouvé dans les cabanes.

Le sieur de Boisrondet, l'un de ses compagnons, fut perdu pendant dix jours. Pour se procurer de la nourriture, cet officier était réduit à se servir, au lieu de balles, d'une tasse d'étain qu'il avait fait fondre. Il eut, en outre, le malheur de perdre

(1) Tonty, *ibid*, p. 13. — Zenobe Membré, *loc. cit.*

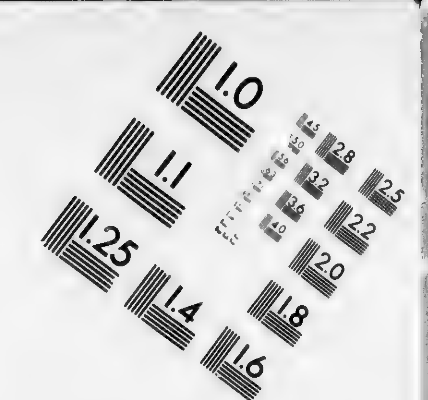
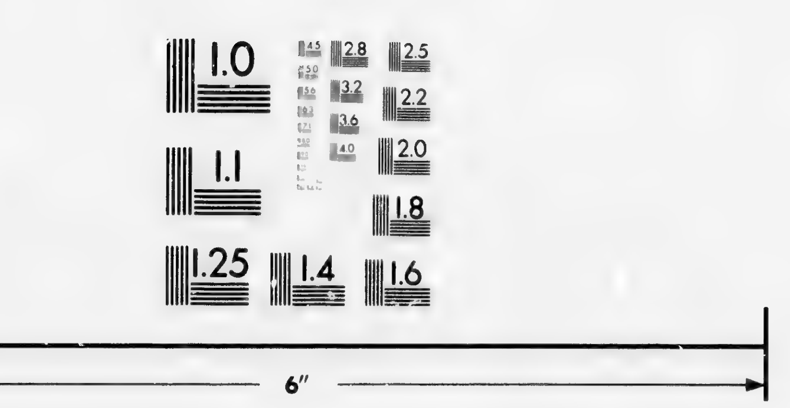


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503


2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.0

la pierre de son fusil, en sorte que, pour tirer, il lui fallait porter le feu au bassinet avec un tison (1).

Après bien des marches et des contre-marches, faites à tâtons faute de boussole, les voyageurs se trouvèrent un jour absolument sans vivres, sans espoir de s'en procurer et de rejoindre les Indiens. Dans cette extrémité, ils résolurent de gagner un village abandonné « à cause qu'il y avoit du bois pour y mourir chaudement (2). »

Le village venait d'être abandonné quand ils y arrivèrent. Les Poutouatamis ne pouvaient être loin. Au lieu de se coucher pour mourir, ils s'armèrent de tout leur courage et se remirent en route.

C'était pitié de les voir, réduits à l'état de squelettes, se traîner les pieds dans la neige et sur la glace. N'y tenant plus, le P. Zenobe fit des chaussures à toute la troupe avec le manteau du P. Gabriel. Encore un jour, deux peut-être, et ils allaient tomber pour ne plus se relever quand ils firent la rencontre de deux Outaouais qui les conduisirent au campement des Poutouatamis. Ils trouvèrent là des Français qui les traitèrent humainement et un chef de sauvages qui disait ne connaître que trois grands capitaines : le comte

(1) Zenobe Membré, *loc. cit.*
(2) Tonty, *loc. cit.*

de Frontenac, de la Salle et lui, Onanghissé. C'était de l'Annibal tout pur.

Tonty passa l'hiver aux Poutouatamis. Le P. Zenobe Membré se rendit à une maison que les jésuites possédaient au fond de la baie des Puants *(Green-Bay.)*

Au printemps, Tonty, remis d'une grave maladie causée par la fatigue, prit la route de Michillimackinac, où il arriva le jour de la Fête-Dieu 1681. Deux mois plus tard, de la Salle vint l'y chercher.

D'où venait l'indomptable Normand? de Frontenac? Non, des Illinois! Il avait déjà trouvé le temps de réunir les éléments d'une nouvelle expédition et de voler au secours de son lieutenant.

Bien qu'il n'eût qu'une vingtaine d'hommes, les Iroquois avaient cru prudent de se retirer à son approche.

Après avoir mis une garnison dans Crève-Cœur, qu'il avait retrouvé en bon état, et laissé une équipe de travailleurs au fort Saint-Louis, il était parti, avec cinq hommes, pour Michillimackinac où il savait que l'attendait Tonty.

CHAPITRE X.

Nouvelles infortunes. — Intrigues à la Cour. — Nécessité de la découverte.

En arrivant à Frontenac, de retour de Crève-Cœur, de la Salle apprit la perte du *Griffon* et du navire qui lui apportait de France vingt-deux mille livres. Au lieu de désespérer, il redoubla d'énergie.

Il lança des flottilles de canots sur le lac Ontario pour y faire la traite. Là encore il ne fut pas heureux. Ses hommes lui volèrent ses marchandises. Il ne put obtenir qu'ils fussent jugés, malgré les efforts du gouverneur général lui-même. Les jésuites nous paraissent avoir eu seuls le pouvoir de faire suspendre le cours de la justice et de résister au gouverneur général.

De la Salle avait perdu, dans les rapides qui se

trouvent entre Frontenac et Montréal, des canots chargés de marchandises. Tous les hommes qu'il avait emmenés de France, débauchés en secret, avaient pris la fuite en le volant. Les Canadiens qu'il avait engagés, l'abandonnèrent également, entraînés par les mêmes influences. Il semblait, comme il le dit, « que tout le Canada eût conjuré contre son entreprise (1). »

A Michillimackinac, il faisait à ses amis le récit de tous ses malheurs et de toutes ses fatigues.

« Il en apprenoit de nous tant d'autres qui le « regardoient sans que j'aie jamais remarqué en « luy, » dit le P. Zenobe, « la moindre altération ; « paroissant toujours dans son froid et sa posses- « sion ordinaire. Tout autre que luy auroit quitté « la partie et abandonné l'entreprise; mais bien « loin de cela, par une fermeté d'esprit et une « constance qui n'en a guère eu de semblable, je « le vis plus résolu que jamais de continuer son « ouvrage et de pousser sa découverte (2). »

Le bon Père s'étonnait, et pourtant il ignorait une affaire bien autrement grave : de la Salle avait perdu sa cause devant le roi.

Quand ses ennemis du Canada n'en étaient plus à choisir les moyens de le perdre, ceux de France

(1) Zenobe Membré, *apud* Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la foi dans la Nouvelle-France*, ch. XXII.

(2) *Ibid.*

ne pouvaient évidemment pas rester simples spectateurs de la lutte. Alors que le terrible champion, qui les tenait tous en échec, ne pouvait parer leurs coups, se trouvant à quatre mille lieues de Versailles, sur les lacs ou dans les forêts de la Louisiane, ils circonvinrent Louis XIV, lui prouvèrent que les dépenses que devaient entraîner les expéditions pour l'agrandissement du territoire colonial ne trouveraient pas une compensation suffisante dans les résultats; qu'il était bien inutile d'agrandir la Nouvelle-France; que l'ouverture d'une voie de communication entre le Canada et le golfe du Mexique était sans grand intérêt pour la mère-patrie. Somme toute, ils firent tant et si bien que Louis XIV ordonna d'écrire la lettre suivante au gouverneur général:

« Plusieurs particuliers, habitants du Canada, excités par l'espérance des profits qu'ils trouveraient dans le commerce des pelleteries avec les sauvages, ont entrepris, en différents lieux, des découvertes dans le pays des Nadouessioux, la rivière du Mississipi et autres endroits de l'Amérique septentrionale; mais, comme Sa Majesté *n'estime pas que ces découvertes soient avantageuses*, et qu'il vaut mieux s'appliquer à la culture de la terre dans les habitations défrichées, Sa Majesté ne veut pas que M. de la Barre continue à donner de ces permissions de découvertes, mais seulement qu'il laisse achever celle commencée par M. de la Salle jusqu'à l'embouchure du Mississipi, en cas que, par l'examen qu'il en fera avec l'intendant, il estime que *cette découverte puisse être de quelque utilité* (1).

(1) Pièce citée par M. Xavier Eyma, *Revue contemporaine*, 1863, p. 295.

Est-ce sérieusement et de bonne foi que des hommes politiques purent demander s'il était utile de relier le Canada au golfe du Mexique par une immense vallée qui leur était signalée comme la plus riche du monde ? Quant à la dépense, qui dépassa deux cent mille livres, le gouvernement ne se souvenait-il plus qu'il l'avait mise, par ses lettres patentes, à la charge de Cavelier de la Salle ? (1).

Est-ce que M. de la Barre, qui se trouvait sur place, pouvait partager l'ignorance du gouvernement ? Son devoir n'était-il pas d'user de la liberté qu'on lui donnait pour laisser de la Salle continuer la découverte ?

Soit que cet officier fût ennemi personnel de de la Salle, soit qu'il servît d'instrument à une coterie hostile, il s'empressa de décider que la découverte du Mississipi était inutile et de donner l'ordre d'en suspendre l'exécution (2).

(1) *Relation de la découuerte de l'embouchure de la rivière du Mississipi dans le golfe de Mexique, faite par le sieur de la Salle, l'année passée 1682.* Cette pièce porte le nom du P. Zenobe Membré, mais elle est de de la Salle. (Appendice, n° VIII.) — *Lettres patentes pour la descouverte de la mer de l'Ouest accordées par le roy à Cavelier de la Salle, le 12 may 1678.* (Appendice, n° IV.) *Lettres de noblesse accordées en 1717 à Jean-Baptiste-François Cavelier, sieur de la Salle.* (Appendice, n° XI.)

(2) *Mémoire pour rendre compte à Mgr le marquis de Seignelay de l'état où le sieur de la Salle a laissé le fort de Fron-*

De la Salle qui, chaque jour, affrontait tous les dangers, sacrifiait sa fortune et sa santé, s'acharnait, depuis quinze ans, à la réalisation de son vaste et patriotique projet, ne pensa pas qu'une note de M. de la Barre pût annuler des lettres patentes royales délibérées en Conseil d'Etat. Il mit cette note dans sa poche et partit pour l'Illinois le 23 juillet 1680.

Il semble, d'ailleurs, qu'il avait prévu le coup, car, dans le mémoire envoyé par M. de Frontenac avec sa lettre datée du 9 novembre 1680, il s'appliquait à détruire une à une toutes les objections qu'on aurait pu faire.

Après avoir signalé dans cette pièce la difficulté de la navigation par le canal de Niagara, il affirmait qu'il n'y avait pas d'Européens à l'embouchure de la « grande rivière Colbert. » Le monstre dont Louis Jolliet donna le dessin, cet épouvantail que l'on opposait aux explorateurs, est, dit-il, un grotesque peint par quelques sauvages, et jamais personne n'en a vu l'original. « Il est à vne journée et demye de Crèvecœur, et si le sieur Jolliet eût descendu vn peu plus bas, il en eust vu vn autre plus affreux. » Il montre que ce voyageur a commis plusieurs fautes de géographie ; que, notamment, il a pris pour des

tenac pendant le temps de sa decouverte. (Archives du Ministère de la Marine.)

noms de peuples des noms de familles illinoises.

Arrivant aux considérations qui devaient déterminer la continuation de son entreprise, il faisait observer que la rivière sur laquelle demeuraient les Sicachia « et qui probablement, dit-il, est le Sukakoüa (1) » prend sa source à 300 lieues du Colbert, près de la Caroline, et peut amener aux Illinois, aux Miamis, jusqu'à la baie des Puants et aux Nadouessioux les Anglais, nos rivaux pour le commerce des pelleteries.

Ayant démontré l'utilité de la conquête, il se hâta d'en prouver la possibilité.

« L'on passe seurement, dit-il, par toutes ces « nations auec un callumet de paix. La plus part « de celles où nous deuons aller le sauent déjà et « se preparent à nous bien recevoir.

« Les Illinois se sont offerts à nous escorter « jusqu'à la mer, dans l'espérance que nous leur « auons donnée qu'il leur viendra par là tout ce « qui leur est nécessaire et le besoin qu'ont les « autres nations de couteaux, de haches, aug- « mente le désir qu'ils ont de nous auoir. »

Il convient d'ailleurs qu'il y a chez les Illinois autant de coquins qu'ailleurs; que les hommes y ont plusieurs femmes et toutes sœurs, pour qu'elles

(1) L'Ohio, dont plusieurs affluents prennent en effet leurs sources sur la frontière de la Caroline du Nord, dans le versant occidental des Apalaches.

s'accordent mieux entre elles. Il aurait même pu ajouter que, chez ce peuple, il y avait des jeunes garçons vêtus comme les femmes, ne faisant que des travaux de femmes, déclarés indignes de porter les armes, servant aux plus ignobles plaisirs (1).

Par pudeur sans doute il négligea ce détail. En revanche il s'étendit longuement sur l'état de la religion, qui tenait une grande place dans son esprit et dans son projet.

« J'ai vu, dit-il, trois enfants batisez à qui l'on « a conféré ce sacrement en très bonne santé. « L'vn s'appelle Pierre, l'autre Joseph, et la 3e « Marie, fils du frère de Sichagois, qui sont en « grand danger de viure comme leur père qui a « trois sœurs pour femmes y aiant peu d'appa-

(1) « Je ne sais par quelle superstition quelques Illinois, aussi bien que quelques Nadouessis, étant encore jeunes, prennent l'habit des femmes qu'ils gardent toute leur vie. Il y a du mystère, car ils ne se marient jamais, et font gloire de s'abaisser à faire tout ce que font les femmes. Ils vont pourtant en guerre, mais ils ne peuvent se servir que de la massue, et non pas de l'arc ni de la flèche, qui sont les armes propres des hommes. Ils assistent à toutes les jongleries et aux danses solennelles qui se font en l'honneur du calumet. Ils y chantent mais ils n'y peuvent pas danser. Ils sont appelés aux conseils où l'on ne peut rien décider sans leur avis. Enfin, par la profession qu'ils font d'une vie extraordinaire ils passent pour des manitous, c'est-à-dire pour des génies ou des personnes de conséquence (*Récit des Voy. et Déc.* du P. J. Marquette, ch. 1, sect. VI.) Chateaubriand, dans son *Voyage en Amérique*, dit nettement la chose.

« rence qu'ils aient d'autres instructions, puis « que le Père d'Allouez, qui les a batisez, a quitté « les Ilinois, à moins que son baston qu'il a laissé, « bien envelopé pour marque que cette terre « lui appartient, n'ait quelque vertu extraordi- « naire. Voilà les seuls chrétiens que ie sache qui « n'y peuuent estre que *in fide ecclesiæ*.

« Je ne saurois omettre, dit-il plus loin, la ren- « contre que j'ay faite d'un sauuage de la nation « des Loups et des motifs de la difficulté qu'il auoit « à se déterminer dans le choix de notre Religion « ou de celle des Anglois, par les deux differences « qu'il trouuait entre les Apostres, quelques mis- « sionnaires de ce païs et les ministres Anglois, « voiant que ces derniers n'imitent point la chas- « teté des Apostres, et les premiers estre fort éloi- « gnez de leur detachement par la recherche qu'ils « font des richesses, et enfin la consolation qu'il a « eue aprenant l'amour que les Peres Recollets « ont pour la pauvreté, ce qui l'a determiné à ve- « nir chercher le bateme dans le choix de notre « Religion. »

Il voyait un inconvénient grave dans l'ignorance où les Illinois se trouvaient de la religion chrétienne; un inconvénient non moins grave dans les mœurs voluptueuses de ce peuple. Mais tout autant missionnaire qu'explorateur, ces inconvénients augmentaient le désir qu'il avait de réussir et sou-

tenaient son courage. Il était convaincu que ses efforts pour répandre le culte de Jésus et pousser les sauvages dans la voie de la civilisation devaient appeler sur ses travaux la bénédiction divine. Ayant conscience de son influence sur les tribus qu'il avait visitées, il ne s'inquiétait nullement de leurs guerres continuelles et s'engageait à maintenir la paix autour de lui (1).

Il savait, d'ailleurs, autant par lui-même que par les récits des anciens voyageurs, Verazzano, Jean Ribaut, Laudonnière, Cartier, Lery, que les Indiens aimaient autant les Français qu'ils détestaient les Espagnols; son expédition justifia complètement cette opinion.

L'avenir s'est chargé de prouver qu'il avait grand'raison de redouter pour notre colonie le voisinage des Anglais.

Le gouvernement de Louis XIV, mieux informé, aurait peut-être fini par revenir sur sa décision, mais le plus sûr était assurément de considérer cette décision comme non avenue et d'aller de l'avant.

Revenons à Michillimackinac où nous avons laissé de la Salle contant ses mésaventures au P. Zenobe et à Tonty.

(1) *Mémoire de de la Salle joint à la lettre de M. de Frontenac du 9 novembre 1680.* (Archives du Ministère de la Marine.)

CHAPITRE XI.

Préparatifs d'une nouvelle expédition. — Tonty à la rivière *Divine*. — Du lac Erié au Mississipi. — Fort Prudhomme. — Prise de possession des Akansa. — Les Taensa. — Les Natchez. — Les Quinipissa. — Tangibao. — De la Salle aux embouchures du Mississipi.

Après six jours de repos, de la Salle prit la route de Frontenac avec ses deux amis afin de réunir des provisions, de faire des recrues, de s'entendre avec ses créanciers, et d'obtenir d'eux de nouvelles avances (1).

Tonty et Zenobe Membré s'arrêtèrent à Teyagon, à l'ouest du lac Ontario, pour y attendre une embarcation que de la Salle, qui continuait sa route, devait leur envoyer. Elle arriva, portant vingt

(1) Zenobe Membré, *apud* Ch. Le Clerq, ***Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France***, ch. XXIII.

soldats ou matelots, des vivres, des armes et des munitions. Elle reçut les deux amis de Cavelier et toucha le même jour au saut du Niagara. Tonty en ayant pris le commandement, fit faire le portage, traversa les lacs Erié ou du Chat, Saint-Clair, Huron et Michigan et atteignit la rivière *Divine* ou Chicagou. Arrêté là par les glaces, il fut rejoint le 4 janvier 1682, par de la Salle, qui avait quitté le fort de Frontenac à la fin du mois d'août précédent (1), après avoir fait son testament (2).

En attendant son chef, Tonty avait engagé des Indiens, tant de la nation des Mahingans ou Loups que de celle des Abenakis, tous d'un courage éprouvé (3).

En même temps, il avait augmenté ses provi-

(1) *Relation de la découverte de l'embouchure de la rivière Mississipi dans le golfe du Mexique, faite par le sieur de la Salle, l'an passé 1682*. Cette pièce est attribuée par de la Salle au P. Zenobe qui l'apporta en France, mais elle est de de la Salle lui-même. M. Boimare l'a publiée *in extenso*, d'après R. Thomassy, *Texte explicatif pour accompagner la première planche historique relative à la Louisiane*. Paris, 1868, Boimare, avenue de Saint-Ouen, 57. A l'avenir, nous renverrons à cette pièce par les mots : *Relation de Cavelier de la Salle*. V. appendice, note VIII.

(2) V. appendice, note XI.

(3) Les Loups et les Abenakis sont fort guerriers et pleins de résolution « comme les Anglais l'ont éprouvé de tout temps, » dit le P. Christian Le Clercq. (*Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ch. XXIII.)

sions, tant par la chasse que par des échanges, et construit des traîneaux en prévision d'un voyage sur les glaces (1).

De la Salle approuva tout. Son intention était d'ailleurs de substituer les canots aux grandes barques à l'usage desquelles il attribuait en partie l'insuccès de sa dernière expédition.

Toutes ses dispositions prises, il ordonna le départ, malgré la rigueur de la saison, dans la crainte de ce que pouvait machiner contre lui M. de la Barre et ses autres ennemis. Il chargea sur ses traîneaux les barques, les bagages, un malade et commença, le 27 janvier, la descente de la Chicagou. Passant de cette rivière sur celle des Illinois, il continua la traction de son bagage par traîneaux jusqu'à Crève-Cœur, où tous les Français se trouvèrent réunis. Depuis le village de Chicagou, il avait ainsi fait cent trente lieues sur les glaces (2).

A partir du lac Peoria, l'Illinois est navigable en tout temps. De la Salle mit à flot ses barques et déboucha le 6 février, après les plus grandes fatigues, dans le Mississipi. Il resta six jours à son

(1) Tonty, *Mémoire*, éd. Margry, p. 14; — *Mémoire de 1697*, p. 149. — Zenobe Membré, *apud* Ch. Le Clercq, *loc.cit.*

(2) *Procès-verbal de prise de possession de la Louisiane à l'embouchure de la mer au golfe du Mexique, par le sieur de la Salle, le 9 avril 1682*. Pièce publiée par M. Boimare, *loc.cit.* Appendice, note XII. — *Relation de Cavelier de la Salle*. — Zenobe Membré, *loc. cit.*

confluent avec l'Illinois pour attendre les sauvages dont les glaces avaient retardé le départ (1).

Tout son monde réuni présentait un effectif de cinquante-quatre personnes : 22 Français portant armes, le P. Zenobe Membré, 18 sauvages qui emmenaient dix femmes et trois enfants (2).

A six lieues, à l'ouest, il reconnut le Missouri, sur lequel, remarque Tonty, se trouvent beaucoup de nations.

Le Mississipi, d'une navigation facile jusque-là, est rendu dangereux par la masse d'eau qu'il reçoit de cet immense affluent. Le courant, devenu très rapide, arrache à ses rives quantité de troncs d'arbres qu'il roule jusqu'à la mer. Le canot qui se heurterait à ces obstacles, se coulerait infailliblement. De la Salle savait, par expérience, qu'il suffisait d'un peu d'attention pour les éviter ; aussi continua-t-il sa route sans y attacher d'importance, sans même les mentionner dans sa relation.

A six lieues au dessous du Missouri, il trouva le village des Tamaroas ou Tamarois, sur la rive gauche. Les Tamaroas étant alors en hivernage dans les bois, il leur laissa quelques présents pour marquer son passage et la direction qu'il suivait. Il continua sa route à petites journées parce que, n'ayant que du maïs, il fallait recourir souvent à

(1) *Procès-verbal de prise de possession.*

(2) *Ibid.* — Zenobe Membré, *loc. cit.*

la chasse. Il ne prétendait pas d'ailleurs voyager en amateur. Il remontait tous les affluents du fleuve jusqu'à une certaine distance, étudiait le pays, se rendait compte de la topographie, de ses productions, de ses ressources, ce qui demandait du temps.

Il séjourna au confluent de l'Ohio, la *Belle-Rivière*, par où, dit Tonty, les Iroquois descendent chez les nations du sud pour leur faire la guerre ou pour chasser. Il ne s'arrêta plus ensuite que chez les Chicassas, à l'endroit même où Soto faillit être exterminé.

En arrivant dans ce pays, le 24 février, le nommé Prudhomme se perdit à la chasse. De la Salle pensa qu'il avait pu être enlevé par un parti de sauvages qu'il avait vu dans les environs. Il commença tout aussitôt la construction d'un fort qu'il baptisa du nom de Prudhomme. Son but était de prendre possession effective des rives du Mississipi, de couvrir sa marche, de faire un centre colonial, subsidiairement de mettre son monde à l'abri d'un coup de main pendant qu'il fouillerait le pays. Dès que la construction offrit des moyens suffisants de résistance, il en confia le commandement à Tonty et partit avec vingt-quatre personnes, tant Français que sauvages. Il revint après deux jours de recherches infructueuses, mais pour envoyer de tous côtés avec ordre, si l'on

trouvait des Indiens, de les amener au fort sans leur faire aucun mal.

Les explorateurs revinrent avec deux Chicassas. De la Salle les caressa, leur fit des présents et parvint, non sans beaucoup de peine, à leur faire comprendre qu'il cherchait un Français égaré dans les bois. Ils ne purent le renseigner, mais gagnés par son bienveillant accueil, ils lui dirent que leur village n'était situé qu'à une journée et demie de marche, et qu'une visite des Français ferait grand plaisir à leurs sachems. De la Salle se rendit à leur désir, mais après deux jours de marche, ils lui confessèrent qu'ils n'étaient encore qu'au tiers du chemin. Il revint alors sur ses pas, avec l'un d'eux, qui se donna volontairement en otage pour garantir la prochaine arrivée des anciens. Sur ces entrefaites, Prudhomme le retrouva (1). De la Salle résolut alors de continuer sa route et rendit la liberté au Chicassa, sans attendre l'effet de ses promesses.

Le 3 mars, il se trouvait en face de Kappa, chez les Akansa. A peine débarqué, il entendit un bruit de tambour et de sassacouets.

Croyant que, l'ayant aperçu, les sauvages se

(1) *Procès-verbal de prise de possession.* — *Relation de Cavelier de la Salle.* — Tonty, *Mémoire*, éd. Margry, p. 14. — Zenobe Membré, *loc. cit.* — Prudhomme avait passé neuf jours sans manger.

préparaient à l'attaquer, il passa sur l'autre rive du fleuve et s'y fortifia de son mieux.

Il ne croyait certainement pas que quelques centaines de sauvages pussent tenir devant ses quarante hommes; mais, conquérant pacifique, il voulait éviter toute effusion de sang, ne pas s'exposer à être poursuivi comme l'avait été Moscoso, et jouir, tout à son aise, du spectacle grandiose qui s'offrait à ses yeux.

Tout en se mettant en état de résister, il envoya quelques hommes avec un calumet de paix chez les sauvages. Ces hommes, un Français et un Abenakis, furent bien reçus. Six des principaux de Kappa les ramenèrent au campement dans leurs pirogues. Bien reçus à leur tour par de la Salle, ils nouèrent des relations entre lui et leur chef. Celui-ci engagea les Français et leurs alliés à venir se rafraîchir à Kappa, « à quoi l'on consentit volontiers, » dit le P. Zenobe Membré.

Tous les habitants du village, excepté les femmes, qui avaient pris la fuite, vinrent au bord du fleuve pour les recevoir, puis leurs bâtirent des cabanes, leur apportèrent du bois et des vivres en abondance, les fêtèrent enfin trois jours durant, après avoir exécuté devant de la Salle la danse du calumet de paix. Les femmes revinrent et apportèrent du maïs, des fèves, de la farine, des fruits.

Les Français reconnurent leur gracieuseté par

des petits présents dont elles parurent fort satisfaites.

De la Salle observa que ces sauvages ne ressemblaient point à ceux du nord, qui sont d'humeur triste et sévère. Ils sont mieux faits, honnètes, généreux, gais et même discrets. Pour preuve de cette dernière vertu, il cite les jeunes gens qui, bien que désirant beaucoup le voir, n'osaient pénétrer dans sa cabane et restaient à la porte sans faire aucun bruit.

Les gens de Kappa lui donnèrent des guides pour aller chez les Tongengans, à huit lieues de leur village. Les Tongengans le reçurent également bien et le conduisirent chez les Torimans où il en fut de même.

Tous ces villages étaient de la nation des Akansa.

Incaha, le chef le plus important, ayant reconnu « que son village estoit à Sa Majeste, » de la Salle prit possession de tout le pays au nom de la France. A cet effet, il arbora solennellement la Croix et les armes de Louis XIV, au bruit de sa mousqueterie, qui épouvanta bien fort les sauvages.

Le P. Zenobe saisit cette occasion pour leur parler, plus par signe qu'autrement, des mystères de la religion chrétienne. « Ils témoignoient, ajoute « ce Père, goûter ce que je leur disois, levant les

satis-

ssem-
meur
s, gé-
ve de
qui,
nt pé-
e sans

guides
ues de
égale-
ans où

Akan-

connu
a Salle
de la
nent la
de sa
s sau-

r leur
stères
ajoute
ant les

EXTRAIT DE LA CARTE DES VOYAGES DE M. DE LA SA

(Archives scientifiques de la Marin



DE M. DE LA SALLE, PAR FRANQUELIN, 1684.

tifiques de la Marine.)



« yeux au ciel et se mettant à genoux par ma-
« nière d'adoration; nous les voyions aussi se « frotter le corps avec les mains, après avoir « frotté la colonne où estoit la croix. En effet, à « nostre retour de la mer, nous trouvâmes qu'ils « avoient entouré cette croix d'une palissade (1). »

Trois jours après, le 17 mars, de la Salle partait avec deux guides pour les Taensa. Arrivé le 20 mars en face du village et se trouvant quelque peu indisposé, il chargea Tonty, l'homme des périlleuses aventures, de sonder le terrain et de prévenir de son arrivée.

Le village était situé sur le bord d'un petit lac. Pour y arriver « il nous fallut, dit l'intrépide lieutenant, porter notre canot environ dix arpents. » Il fut surpris de voir des baraques faites de bousillage, recouvertes de nattes de cannes, ornées de peintures, et disposées sur plusieurs rangs, en lignes droites, autour d'une grande place (2).

(1) Tonty, *Mémoire*, éd. Margry, p. 15;—*Mémoire de 1697*, p. 162. — *Procès-verbal de prise de possession du 14 mars 1682.—Procès-verbal de prise de possession du 2 avril 1682. —Relation de Cavelier de la Salle.*—Zenobe Membré, *loc. cit.*

(2) M. Bartram a reconnu dans ce pays, à la fin du siècle dernier, des vestiges très étendus de terrasses à quatre faces et de plates-formes. Il pense que, sur les terrasses, il y avait jadis des forteresses et que les plates-formes servirent aux jeux publics, peut-être aux sacrifices humains. (*Recherches sur les antiquités de l'Amérique septentrionale*, par D. B. Warden. Extrait du 2e vol. des *Mémoires de la Société de Géographie*. Paris, Everat, 1827.)

La cabane du chef avait quarante pieds en carré ; la muraille en avait dix de haut sur un d'épaisseur. Sa couverture, en forme de dôme, avait au moins quinze pieds.

Je ne fus pas moins surpris, dit Tonty, de trouver le chef assis sur un lit de camp ayant à ses côtés trois femmes et plus de soixante vieillards vètus de grandes couvertes blanches que les femmes tissent assez habilement avec l'écorce du mûrier. Quand le chef parle aux femmes, elles crient trois fois avant de lui répondre : *Oh ! oh ! oh !* ce qui est une marque de respect, « car ils sont aussi considérez que nos roys. »

« Personne ne boit dans la tasse du chef ni ne mange dans ses plats. On ne passe pas devant lui; on nettoie le chemin qu'il doit parcourir ; quand il meurt on sacrifie sa première femme, son premier maître d'hôtel et cent hommes de la nation pour l'accompagner dans l'autre monde (1). »

Charmé des beautés de cette cour sauvage, Tonty fit savoir à son « vénérable chef, » au nom de Cavelier de la Salle, qu'il venait de la part du roi de France, le plus puissant monarque de la terre, pour reconnaitre toutes les contrées de l'Amérique et les inviter à vivre sous sa domination Le Sauvage, qui ne voyait Louis XIV qu'à travers Tonty, cœur d'or, se déclara plein de respect et

(1) Tonty, *Mémoire*, éd. Margry, p. 16.

d'admiration pour ce grand prince et souscrivit à ce qu'on lui demandait.

Tonty, de plus en plus satisfait, lui offrit une épée damasquinée, des étuis de rasoirs, des ciseaux, des couteaux et plusieurs bouteilles d'eau-de-vie.

Il s'aperçut que l'une des femmes tournait dans ses doigts, en l'admirant, une petite paire de ciseaux et lui souriait en-dessous, de temps en temps, d'un air dont il ne pouvait méconnaître la signification,

« Je pris mon temps, dit-il, pour m'approcher « d'elle ; ayant tiré de ma poche un petit étui tra- « vaillé à jour, qui contenait une paire de ciseaux « et un petit couteau d'écaille, je fis semblant d'ad- « mirer la blancheur et la finesse de sa veste, et « lui mis finement l'étui dans la main. En le rece- « vant elle serra fortement la mienne, et me fit « concevoir par là, » ajoute-t-il avec une impertinence toute française, « que ces femmes n'ont pas « tout à fait le cœur sauvage et pourroient bien « s'apprivoiser avec nous. »

Cette femme était d'ailleurs fort belle. Elle avait le visage un peu plat et basané, les yeux noirs, brillants, bien fendus ; la taille fine et dégagée ; l'air enjoué, riant, heureux. Elle portait crânement une petite toque de plumes éclatantes ; des perles brillaient à ses oreilles et à son cou ; ses

bras étaient ornés de bracelets tissus de poil ; divers autres bijoux relevaient ses ajustements de même étoffe que ceux du chef.

Les autres femmes n'étaient ni moins belles, ni moins bien parées.

Ce portrait des femmes Taensa explique la douceur des mœurs et la civilisation avancée du pays, car il est à remarquer que les peuples sont d'autant plus sociables que leurs femmes sont plus belles. Où la femme est laide, l'homme est grossier et facilement cruel. Quand elle est belle, elle provoque les désirs; l'homme s'efforce de lui plaire, met son bonheur, sa gloire à la posséder et, bon gré mal gré, s'adoucit, se polit à son contact.

L'une des femme du cacique de Tensa portait un collier de magnifiques perles. Tonty paraissant l'admirer, elle le lui offrit très gracieusement. Il se défendit d'abord de le prendre, mais considérant que les perles sont communes chez ces peuples (1),

(1) Les Sauvages que nous avons veu au bas de la riviere du Mississipy estoient parés la plus part de tres belles perles, et plusieurs morceaux d'or et d'argent attachés à leurs oreilles : ce qui nous a fait prejuger qu'ils auoient des mines dans leur pays. J'ose assurer icy Vostre Grandeur, que dans mon premier voyage j'auois troqué quatorze perles, de la grosseur chacune d'une noisette, que M. de la Salle me prit, et qu'il a donné à nostre retour à Monseigneur le marquis de Seignelay pour montre. Ces perles estoient gastées, parce que les Sauvages les

il finit par l'accepter, et donna en échange dix brasses de rassade bleue.

Sur les instances du chef il passa la nuit au village, et profita de la circonstance pour étudier les mœurs et coutumes des Taensa.

Dès le lendemain, le cacique fit porter à de la Salle des vivres et des présents avec l'annonce de sa prochaine visite.

Deux heures avant cette visite, un « maistre de cérémonies, » suivi de six hommes, vint au camp pour nettoyer le chemin par où devait passer le cacique et couvrir de nattes l'endroit choisi pour l'entretien. « Ce chef arriva ensuite vestu d'une « très belle nappe ou couverture blanche ; deux « hommes le précédoient, portant des éventails « de plumes blanches ; un troisième portoit une « lame de cuivre et une plaque ronde de la mesme « matière, toutes deux très polies. Il conserva « une gravité extraordinaire dans cette visite, qui « fut néanmoins pleine de confiance et de marques « d'amitié (1). »

auoient percées avec un fer rouge, ne sachant pas les percer aultrement.

(Rapport adressé au ministre de la marine, sous la date du 3me septembre 1698, par Nicolas de la Salle, alors écrivain de la marine à Toulon. Pièce rapportée en extrait par Raymond Thomassy dans sa *Géologie pratique de la Louisianne.*) Ce Nicolas de la Salle était neveu de Robert, et sa signature se lit au bas de l'acte de prise de possession du bassin du Mississipi.

(1) *Relation de Cavelier de la Salle.*—Zenobe Membré, *loc. cit.*

A part le fétichisme de la royauté qu'avaient les Taenza, comme tous les peuples enfants ou retombés en enfance, on peut dire que cette petite nation était sortie de la barbarie et n'attendait qu'un soufle de l'Occident pour voguer en pleine civilisation. Les hommes en étaient sages. Les femmes, belles et gracieuses, n'étaient pas étrangères à la poésie. Celles d'un pays voisin, comme nous l'avons dit, en disputaient le prix aux hommes; dans leur *Chanson de la Chair blanche*, les sentiments les plus élevés sont exprimés avec un art, une délicatesse que nos Françaises, qui pindarisent des lettres d'amour, des fables et des romans, ne sauraient surpasser.

Nous ne connaissons aucune œuvre littéraire des femmes Taenza; nous croyons néanmoins que, pas plus pour la poésie que pour la beauté, elles n'étaient inférieures à leurs voisines les Muscogulges.

Le 25 mars, à douze lieues des Taenza, de la Salle découvrit une pirogue à laquelle Tonty donna la chasse jusqu'à ce que, approchant du rivage, on vit un grand nombre d'Indiens. De la Salle leur envoya le calumet par le même Tonty. Quelques-uns vinrent trouver le capitaine et lui apprirent qu'ils étaient ennemis des Taensa. Il passa néanmoins la nuit dans leur village. Le lendemain il partit avec le chef des Koroa qui, prévenu par

les Natchez de son arrivée, était venu au-devant de lui (1).

Le 3 avril, sur les dix heures du matin, il découvrit dans les cannes treize ou quatorze pirogues de Quinipissa. Quelques hommes, mis à terre, reconnurent quantité de pistes et virent plus bas des pêcheurs que leur présence mit en fuite. Ils les suivirent au village un calumet à la main, mais, reçus par une volée de flèches, ils revinrent, comme d'ailleurs ils en avaient reçu l'ordre, sans tirer un seul coup de fusil. On entendit en même temps le son du tambour et les sassacouets ou cris de guerre. De la Salle crut devoir attendre pendant quelques heures l'effet de cettre menace : il s'était fait une loi de ne combattre aucune nation, mais il ne voulait pas avoir l'air de fuir. Ne voyant venir personne, il continua sa route (2) et entra, une heure après, dans le village de Tangibao. La guerre avec son odieux cortége venait de passer par là ; le village était dévasté et rempli de morts. Le cacique de Tangibao avait eu maille à partir avec l'un de ses voisins. Les deux peuples, au lieu d'enfermer leurs chefs ou de les prier de s'arran-

(1) *Relation de Cavelier de la Salle.* — *Procès-verbal de prise de possession du 9 avril 1682.* — Zenobe Membré, *loc. cit*,

(2) Tonty, *Mémoire*, éd. Margry, p. 18. — Zenobe Membré, *loc. cit.*

ger entre eux, se ruèrent l'un sur l'autre, stupidement, comme auraient pu le faire des Européens. Les vainqueurs incendièrent Tangibao, entassèrent, morts, des guerriers, des femmes, des vieillards, des enfants parfaitement innocents de l'imbécilité ou de la friponnerie des caciques.

De la Salle s'éloigna promptement de ce malheureux village et atteignit, le 6 avril, la pointe du delta formé par le Mississipi. Le 7, il reconnut le chenal de droite, Tonty le chenal du milieu et d'Autray celui de gauche. Ces trois chenaux, dit le P. Zenobe, étaient beaux et profonds; l'eau en était saumâtre; au bout de deux lieues, nous la trouvâmes tout à fait salée; en continuant toujours, nous arrivâmes à la pleine mer (1). « Ils remontèrent par les mêmes canaux, et se rassemblèrent tous avec une joie extrême d'avoir heureusement achevé une si grande entreprise (2). »

« LaNouvelle-France, dit M. Henri Martin,
« s'étendait dorénavant, au moins nominative-
« ment, du golfe du Saint-Laurent au golfe du
« Mexique, enfermant entre ses deux grands bas-
« sins fluviaux les colonies anglaise (3). »

(1) Zenobe Membré, *loc. cit.*

(2) *Relation de Cavelier de la Salle.*

(3) M. Henri Martin, *Hist. de France*, t. XIII, p. 558, 4e édition. Paris, Furne, 1858.

The Louisiana of to-day is but a single State of the American republic. The Louisiana of La Salle stredched from the Alleghanies to the Rocky Mountains; from the Rio Grande and the Gulf to the farthest springs of the Missouri. (M. Francis Parkman, *The Discovery of the Great West*, p. 284. Boston, 1869.

« C'est ainsi, s'écrie M. Léon Guérin (1), qu'avec « une poignée de monde, tantôt se confiant à de « fragiles esquifs, tantôt passant les glaces d'un « pas audacieux, ici traversant des rivières sur des « branches d'arbres entrelacées d'un bord à l'autre, « là se déchirant aux cailloux et aux ronces du « chemin, chargeant souvent sur ses épaules, « comme on l'a vu, jusqu'à son canot, ne vivant « sur une route impraticable de quinze cents lieues « que des produits de la chasse, n'ayant, pour se « diriger dans ces vastes déserts, dans d'impéné- « trables forêts, sur les lacs, les rivières et les « fleuves, que l'aiguille aimantée, la connais- « sance des étoiles et des vents, surtout son génie, « le grand La Salle, car on peut à bon droit lui « donner ce surnom, accomplit par terre une dé- « couverte devant laquelle avaient échoué par « mer les Ponce de Léon, les Pamphile de Nar- « vaez (2) et les Ferdinand de Soto, qui avaient « péri à la tâche avec des troupes nombreuses, « et ayant entre leurs mains tous les moyens d'at- « teindre leur but. En considérant la difficulté « jointe à l'importance de la découverte de La Sale, « on ne peut se défendre de s'écrier avec orgueil : « Français, voilà ce que faisaient vos pères ! »

(1) *Les navigateurs français*, cités par M. P. Levot. (*Nouvelle biographie générale*, col. 720. Paris, F. Didot, 1869.)

(2) Ponce de Léon et Pamphile de Narvaez n'ont point tenté la découverte des embouchures du Mississipi.

De la Salle, ajoute simplement M. Francis Parkman, avait écrit son nom dans l'histoire. *Had written his nam in history*. Mais, continue-t-il, ses pénibles succès n'étaient que le prélude de travaux plus pénibles (1).

Le 8 avril, après avoir relevé le point et indiqué minutieusement la position des embouchures du fleuve, de la Salle remonta quelque peu le courant pour trouver un terrain à l'abri des inondations, et le 9, le plus beau jour de sa vie, il prit solennellement possession, au nom de Louis XIV, des bassins de l'Ohio et du Mississipi.

A cet effet, il fit déblayer, des cannes qui la couvraient, une surface suffisante pour l'installation de sa troupe. Tandis que les sauvages dressent un ajoupa pour préparer les repas de leurs familles, les Français taillent, dans des arbres arrachés au courant du fleuve, une colonne pour marquer la prise de possession politique, et une croix pour marquer la prise de possession religieuse.

Sur la colonne on peignit les armes de France avec cette inscription :

LOVYS LE GRAND ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE REGNE, LE 9 AVRIL, 1682.

Tout le monde étant sous les armes, on chanta le *Te Deum*, l'*Exaudiat* et le *Domine salvum fac*

(1) *The Discovery of the Great west*, p. 285.

regem. Après des salves de mousqueterie et des cris de : *Vive le roi !* la colonne fut érigée par de la Salle qui dit, debout, à haute voix :

« De par très haut, très puissant, très invincible « et victorieux prince Louys le Grand, par la « grace de Dieu roy de France et de Navarre, qua- « torzieme de ce nom, ce jourd'hui 9 avril, 1682, « je, en vertu de la commission que je tiens en « mains, pret à la faire voir à qui il pourroit ap- « partenir, ay pris et prends possession au nom de « Sa Majesté et des successeurs de sa couronne, « de ce païs de la Louisiane, mers, havres, ports, « bayes, destroits adjacens, et de toutes les na- « tions, peuples, provinces, villes, bourgs, villages, « mines, minieres, pesches, fleuves, rivieres, com- « pris dans l'étendue de ladite Louysiane, depuis « l'embouchure du grand fleuve Saint Louys, du « costé de l'est, appelé autrement Ohio, Olighig- « Sipou, ou Chukagoua, et ce, du consentement « des Chaouanons, Chicachas et autres peuples y « demeurant, avec qui nous avons fait alliance; « comme aussy le long du fleuve Colbert, ou Mis- « sissipi, et rivieres qui s'y deschargent, depuis sa « naissance, au delà du païs des Sioux, ou Na- « douessioux, et ce de leur consentement et celuy « des Ottantes (1), Illinois, Matsigameas (2), Akan-

(1) *Octotata,* dans les grandes prairies entre le Missouri et le Moingona.

(2) *Mitchigamia*, sur la rivière Saint-François, entre l'Akansas et le Missouri.

« sas, Natchez, Koroas, qui sont les plus considé-
« rables nations qui y demeurent, avec qui nous
« avons fait aussy alliance par nous, ou par
« gens de nostre part, jusqu'à son embouchure
« dans la mer ou golphe du Mexique, environ les
« 27 degrés d'élévation du pole septentrional, jus-
« qu'à l'embouchure de la rivière des Palmes; sur
« l'assurance que nous avons eue de toutes ces na-
« tions que nous sommes les premiers Européens
« qui ayent descendu ou remonté ledit fleuve Col-
« bert; proteste contre tous ceux qui voudroient
« à l'avenir entreprendre de s'emparer de tous ou
« aucuns desdits païs, peuples, terres, cy devant
« spécifiés, au préjudice du droit que Sa Majesté y
« acquiert du consentement des susdites nations.

« De quoy et de tout ce que besoin pourroit
« estre prends à témoins ceux qui m'écoutent et
« en demande acte au notaire present, pour servir
« ce que de raison. »

Ces dernières paroles furent suivies de nouveaux cris de *Vive le roi!* et de salves de mousqueterie.

De la Salle fit ensuite placer au pied de la colonne une plaque de plomb sur laquelle on avait gravé, d'un côté :

Ludovicus Magnus regnat,
Nono Aprilis, 1682,

et de l'autre :

Robertus Cavelier, cum domino de Tonty legato, R. P. Zenobio Membre recollecto, et viginti gallis, primus hoc flumen indè ab Illinorum pago enavigavit ejusque ostium fecit pervium, nono Aprilis, anni 1682.

Tant pour répondre au vœu du gouvernement que pour obéir à ses propres convictions, il arbora ensuite la croix, signe de la prise de possession du pays par la religion chrétienne.

La croix plantée, on chanta le *Vexilla* et le *Domine salvum fac regem*. Un dernier cri de *Vive le roi* termina la cérémonie.

Un procès-verbal authentique fut dressé par maître Jacques La Métairie, notaire de Frontenac, attaché à l'expédition.

Nous transcrivons ici, non sans émotion, le nom des hommes de courage qui ont signé au bas de cet acte :

De La Salle; Zenobe Membré, *missionnaire;* Henry de Tonty; François de Boisrondet; Jean Bourdon, *sieur* d'Autray; Jacques Cauchois; Pierre Yon; Gilles Menneret; Jean Michel, *chirurgien;* Jean Mas; Jean de Lignon; Nicolas de la Salle; La Métairie, *notaire* (1).

(1) *Procès-verbal de prise de possession du 9 avril 1682.* (Archives du Ministère de la Marine.) Appendice, note XII.

M. Boimare a choisi pour sujet de sa belle lithographie le

Après avoir remis l'épée au fourreau, de la Salle prit la plume de la main du notaire et écrivit avec un juste orgueil au ministre de Louis XIV :

« Il (de la Salle) a de cette sorte achevé la plus « importante et la plus difficile descouverte qui ait « jamais esté faite par aucun François sans avoir « perdu un seul homme, dans des pays, où Jean « Ponce de Léon, Pamphile de Narvaez et Ferdi- « nand de Soto ont péri sans aucun succès, avec « plus de deux mille Espagnols. — Jamais aucun « Espagnol n'a fait de pareilles entreprises avec si « peu de monde et tant d'ennemis. Mais il n'en a « tiré aucune utilité pour luy mesme, ses malheurs « et les fréquens obstacles qu'il a trouvez, luy « ayant fait perdre plus de deux cent mille livres, « ainsi qu'il le justifiera par des comptes fidèles, « à son retour en France. Il s'estimera néantmoins « fort heureux s'il a pu faire quelque chose « pour la gloire et pour l'avantage de la France, « et si ses travaux lui peuvent faire mériter la pro- « tection de Monseigneur (1). »

Le « mémoire fidèle » qu'il annonçait a été certainement produit, mais jamais acquitté, ainsi que le gouvernement de la Régence l'a reconnu

moment où de la Salle, debout, l'épée à la main, devant la colonne qu'il vient d'élever, entouré de tout le personnel de l'expédition, Français et Sauvages, prend solennellement possession du bassin du Mississipi.

(1) *Relation de Cavelier de la Salle.*

dans les lettres de noblesse qu'il a délivrées en 1717, à Jean-Baptiste-François Cavelier, sieur de la Salle, neveu de notre héros (1) ; ainsi que le dit *Madelaine* Cavelier dans une lettre du 21 février 1756 (2).

C'est à ce moment de sa vie qu'on a dû faire le médaillon qu'un jeune artiste de talent, M. Jules Adeline, de Rouen, a reproduit pour nous d'après un dessin du XVIIe siècle de la bibliothèque de Rouen.

Alors même que nous ne pourrions pas invoquer l'opinion du savant M. Barette, nous persisterions à croire que les traits reproduits sont ceux de Cavelier de la Salle.

Le dessin original ne permet pas une appréciation physiologique du regard. Mais ce front large, bien dessiné, est celui d'un homme à la fois grand penseur et mathématicien distingué. On lit dessus les vastes projets qui s'y élaboraient sans cesse. Ce nez, d'un si beau galbe, indique la sagacité. En même temps que ces lèvres un peu fortes marquent le sourire irrésistible qui séduisait les sauvages et les ministres, on reconnaît dans la ligne finale du rictus et la proéminence du menton le signe d'une indomptable énergie.

(1) Appendice, note IX.

(2) M. Margry, *Les Normands dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi* (*Journ. gén. de l'Instr. publ.* n° du 30 août 1862).

Cet air de fierté et d'honnêté que respire l'ensemble du visage se rapporte bien avec les portraits que les chroniqueurs ont faits de Cavelier de la Salle.

Le dessin de la bibliothèque porte en légende : CAVILLI DE LA SALLE FRANÇOIS. Le mot *François*, rejèté à la fin, ne peut être, sous le burin d'un étranger, que l'indication de la nationalité du sujet.

La vaste perruque à la Louis XIV ne permet d'ailleurs pas de prendre ce portrait pour celui de Jean-Baptiste-François Cavelier de la Salle, neveu de Robert, qui vivait sous Louis XV.

Enfin, de tous les Cavelier de la Salle, un seul, notre héros, a mérité l'honneur d'occuper les artistes étrangers.

CHAPITRE XII.

Cause de retour. — Hostilité des Sauvages. — Maladie de de la Salle. — Voyage de Tonty. — Fort Saint-Louis.

Le droit public, tacitement convenu entre les nations européennes, ne reconnaissait que les prises de possession effectives, c'est-à-dire celles que des établissements militaires ou des colonies pouvaient défendre. Les croix et les colonnes que l'on plantait habituellement ne constituaient aucun droit. Elles étaient tout au plus, de la part des explorateurs, un jalon, un moyen d'en imposer aux aborigènes.

De la Salle savait cela mieux que personne, aussi voulait-il, pour assurer la possession de la Louisiane à la France, fermer par un fort les embouchures du Mississipi. Le manque absolu de vivres le força d'ajourner ce projet.

Ici se place un fait singulier qui, pour ne se trouver que dans la relation du P. Zenobe Membré, n'en est pas moins digne de foi.

« Les vivres, dit le bon moine, nous avoient « manqués; nous trouvâmes seulement quelques « viandes boucannées auprès de notre embou- « chure, dont nous nous servîmes pour satisfaire « à la grosse faim; mais peu après on remarqua « que c'étoit de la chair humaine; si bien que nous « laissâmes le reste à nos sauvages. Elle se trou- « voit *fort bonne et délicate* (1).

A la chair humaine on ne put que substituer celle de crocodile et des pommes de terre (2). Il était vraiment impossible de conserver longtemps des hommes à cet ordinaire. Dès le 10, de la Salle se remit donc en route pour le Canada. Son intention était alors de revenir au printemps suivant, « avec un grand nombre de gens et des familles, » pour construire un fort et fonder une colonie (3).

M. Parkman remarque fort judicieusement que si de la Salle avait pu, comme il le projetait, faire sa découverte avec un navire, il aurait acheté sur sa route, aux Indiens, une cargaison de peaux de buffles qui aurait couvert en grande partie les

(1) Zenobe Membré, *apud* Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la nouvelle France*, ch. XXIII.

(2) Zenobe Membré, *loc. cit.*

(3) Zenobe Membré, *loc. cit.*

frais de l'expédition. Son but atteint, il aurait pu faire voile, soit pour les Indes occidentales, soit même pour la France (1).

Si on l'avait vu revenir à la Rochelle avec sa troupe de Loups, d'Abenakis, de Canadiens, avec une riche cargaison et un navire construit sur place, nous pensons que la France entière l'eût acclamé, et que le gouvernement l'eût fait assez puissant pour qu'un Beaujeu ne pût l'entraver par ses intrigues. Dans ce cas, il accomplissait la destinée la plus glorieuse et la France devenait souveraine dans l'Amérique du nord.

Oublions, s'il se peut, les avantages que notre pays devait retirer de l'affermissement immédiat de cette découverte, et reprenons notre récit où nous l'avons laissé.

Il envoya chercher des vivres dans les villages des environs. Au lieu d'en apporter, ses hommes lui amenèrent quatre femmes Quinipissa. Campé le soir même à peu de distance du bourg de cette nation, il aperçut plusieurs pirogues d'allures nullement sympathiques, auxquelles il présenta lui-même le calumet. Les sauvages l'ayant refusé, il leur tira un coup de fusil, dans le seul but de les effrayer, et traversa le fleuve à leur suite. Ne les pouvant atteindre, il renvoya l'une des femmes

(1) M. Francis Parkman, *The Discovery of the Great West*, p. 286.

avec des présents de haches, de couteaux, de rassade, et lui fit comprendre qu'il rendrait ses compagnes contre quelques charges de maïs.

Plusieurs sauvages vinrent le lendemain dans les environs du campement. De la Salle leur fit des propositions de paix, qui furent acceptées, et leur donna des otages. Mais le soir, ayant reçu les vivres promis, il échangea les trois femmes qui lui restaient contre ses hommes, et reprit ainsi la liberté de ses mouvements.

Malgré les présents et les caresses des sauvages, il crut devoir se tenir sur ses gardes, parce qu'il avait vu dans le bourg un grand nombre d'hommes en armes et point de femmes.

Bien lui en prit. Le lendemain, avant le jour, la sentinelle entendit du bruit dans les cannes qui bordaient la rivière; elle en prévint d'Autray, qui trouva que ce n'était rien. Mais de la Salle, « toujours alerte, » ayant aussi entendu ce bruit, pensa tout autrement que le jeune officier et cria aux armes. Au même moment les sauvages poussaient leur cri de guerre et décochaient sur le camp, de très près, une grêle de flèches. Les Français répondirent par un feu bien nourri. Le combat dura jusqu'au jour, c'est-à-dire pendant deux heures. Les sauvages s'enfuirent alors, emportant plusieurs blessés et dix morts, dont deux avaient été scalpés

par les Loups. La troupe de de la Salle n'avait souffert aucun dommage.

Les Français, pour se venger, voulaient poursuivre les Quinipissa et brûler leur village. De la Salle s'y opposa, « sous prétexte » qu'il manquait de munitions (1). On peut regarder comme certain que les Indiens n'auraient pas tenu devant ses quarante combattants, et qu'il pouvait savourer tout à son aise ce qu'on appelle le plaisir des dieux. Il a méprisé ce plaisir, plus sûrement celui des esprits sans grandeur que des dieux.

Après avoir donné, bien malgré lui, des preuves de sa supériorité militaire, il ne voulut pas se souiller de rigueurs injustes et inutiles qui, en exaspérant ce peuple, l'auraient mis constamment en travers de ses projets de colonisation. Il pensa qu'une conduite généreuse le servirait bien mieux.

Le 18 avril, il prit le chemin des Koroa, où il arriva le 1[er] mai. Il donna au chef, venu au-devant de lui, les deux chevelures enlevées aux Quinipissa par les Loups.

Vingt jours avant, les Koroa avaient reçu de la Salle fort amicalement et lui avaient dansé le calumet de paix. Tout était bien changé depuis. Ils ne méditaient rien moins que de le massacrer avec tout le personnel de l'expédition. Pourquoi? parce

(1) *Relation de Cavelier de la Salle.* — Tonty, *Mémoire*, éd., Margry, p. 20. — Zenobe Membré, *loc. cit.*

que, dit le P. Zenobe Membré, ils avaient appris ce qui s'était passé aux Quinipissa. Cette raison ne paraît pas admissible. Ce serait méconnaître l'esprit léger des sauvages que de leur supposer des alliances impliquant une réciprocité constante. Pour leur malheur, au lieu de s'unir, ils se déchiraient entre eux tandis que les Européens les exterminaient tribu par tribu. Leurs alliances ont rarement dépassé la durée d'une campagne. Ils n'ont jamais compris la solidarité des intérêts. On a vu les Quinipissa recevoir à coups de flèches les Français auxquels les Koroa avaient dansé le calumet de paix.

D'un autre côté, ce n'était pas sans motif que les Sachems avaient décidé la mort de Cavelier de la Salle. Dans notre conviction, ils avaient reçu, depuis le 28 mars, la visite de quelqu'ennemi de l'illustre Normand; il y a connexité entre leur étrange conduite et l'autorisation de tuer de la Salle et ses gens que M. de la Barre, gouverneur général, a donnée aux Iroquois (1).

Les Koroa avaient réuni les guerriers de plusieurs villages voisins et formaient une armée nombreuse. Leurs reconnaissances étaient venues parfois assez près des Français pour troubler leur marche et les obliger à se tenir sur leurs gardes. Un jour qu'une troupe s'était approchée plus que

(1) V. *Infrà*, ch. XIII.

de coutume, de la Salle se porta intrépidement au milieu d'elle et la mit en fuite sans tirer un coup de fusil.

Arrivés au village, les Français virent autour d'eux quinze cents guerriers et point de femmes. Le doute n'était plus possible : leurs anciens amis se disposaient à les combattre. Le cacique, très affligé, engageait de la Salle à partir, parce que, lui disait-il, « les jeunes gens n'ont point d'esprit. »

La petite troupe ne se crut pas le moins du monde en danger. Elle prit son repas sur la place, la main sur le fusil (1). De la Salle ne jugea pas à propos de commencer une lutte qui n'était pas indispensable, et les sauvages, voyant sa ferme contenance, n'osèrent pas l'attaquer.

Ses hommes, repus et reposés, il continua tranquillement sa route pour les Taensa. Il retrouva ce peuple aimable fidèle à son alliance. Ne serait-ce pas parce que, un peu éloigné du fleuve, il aurait échappé à la visite des émissaires que nous soupçonnons avoir été envoyés du Nord. Il y séjourna quelques jours et se dirigea sur les Akansa.

Le 18 mai, il partit en avant avec deux canots conduits par des Loups. En arrivant au fort Prudhomme, tout à coup, sans que rien l'ait pu faire

(1) Tonty, *mémoire*. éd. Margry, p. 21.

prévoir, il « tomba malade de maladie mortelle (1). »

Il faut reconnaître que cette maladie subite et dangereuse arrivait bien à temps pour l'empêcher de rendre compte de sa découverte. Est-elle le résultat de la fatigue? Sa vigoureuse constitution ne permet guère de le supposer. Faut-il l'attribuer à une tension excessive de ses facultés mentales? Ce serait méconnaître la trempe particulière de l'esprit de ce grand homme. Nous ignorons la cause et la nature de cette maladie, mais notre devoir d'historien nous impose de rappeler la mission de Monso et l'empoisonnement de Crève-Cœur, tenté au moment où l'on pouvait prévoir un succès. Nous devons remarquer également que le même fait de maladie se renouvela au Petit-Goave, au moment où il allait entrer dans le golfe du Mexique, et aux Nassonis, au moment où il touchait aux rives du Mississipi; enfin, qu'il tomba sous la balle d'un assassin, au moment où ses efforts allaient être couronnés de succès. Nous remettrons enfin sous les yeux du lecteur cette grave parole de M. Henri Martin, qui certainement avait dans la main la preuve de ce qu'il avançait : « Il regagna Québec à travers mille obstacles et « mille dangers suscités, non par la jalousie des

(1) Tonty, *loc. cit.* — Zenobe Membré, *loc. cit.*

« Espagnols ou des Anglais, mais par celles de ses « propres compatriotes, par de noires intrigues « semi-monastiques, semi-mercantiles... en butte « à plusieurs tentatives d'empoisonnement (1). »

Croyant sa fin prochaine, il envoya Tonty à Michillimackinac, pour mettre ordre à ses affaires et donner la première nouvelle de sa découverte.

Le voyage du brave lieutenant ne fut pas sans danger. Il fut arrêté par les Tamaroa qui, le prenant pour un Iroquois, le voulaient brûler vif malgré son calumet de paix. « Sans quelques Islinois « qui se trouvoient parmi eux, nous aurions, dit-il, « mal passé notre temps. » Après d'autres traverses, il atteignit sa destination vers la mi-juillet (2).

Après un séjour forcé de quarante jours au fort Prudhomme, de la Salle partit avec tout son monde, qui l'avait rejoint le 2 juin, pour le fort des Miamis, et arriva, au mois de septembre, à Michillimackinac. Il dut faire ce trajet à petites journées à cause de son extrême faiblesse.

(1) M. H. Martin, . *Hist. de France*, 4e éd., t. XIII, p. 558. Paris. Furne, 1858. M. Parkman ne voit dans cette maladie subite qu'un fait tout naturel, *And now*, dit-il, *in a career of unwonted success and anticipated triumph, La Salle was sharply arrested by a foe against which the baldest heart avails nothing*. (*The Discovery of the Great West*, p. 286.) Nous avons cru loyal, sur un point aussi grave, de citer l'opinion du savant historien, surtout parce qu'elle est contraire à la nôtre.

(2) Tonty, *loc. cit.*

Il reçut alors de Frontenac les plus mauvaises nouvelles. Au lieu de retourner au printemps, comme il l'avait projeté, aux embouchures du Mississipi, pour y fonder des établissements, il jugea sa présence indispensable à la cour de France. Toutefois il retarda quelque peu ce voyage, moins peut-être pour donner à sa santé le temps de se fortifier que pour étudier à fond les attaques dirigées contre lui et dont il avait intention d'entretenir le ministre (1).

Il profita du temps qu'il prenait ainsi pour donner un caractère définitif aux conquêtes qu'il avait faites dans le pays des Illinois. A cet effet, il chargea son fidèle Tonty d'engager des Français pour terminer le fort Saint-Louis.

Au mois de mars 1683, ce fort était terminé; et les Illinois, les Miamis, les Chaouanons et autres, au nombre de plus de dix-huit mille, dont trois mille huit cent quatre-vingts guerriers, effrayés par les Iroquois, se réunirent au pied du *Starved Rock*,

(1) M. Parkman, *loc. cit*,, p. 287, pense que de la Salle ajourna son départ pour la France parce qu'il apprit « que ces pestes du désert, les Iroquois, étaient sur le point de renouveler leurs attaques sur les tribus occidentales, et spécialement sur ses anciens alliés, les Miamis. » Nous verrons plus tard, par le témoignage de de la Salle lui-même, que ces bruits de guerre étaient une pure invention de M. de la Barre.

dans la vaste plaine arrosée par l'Illinois, sous la protection du canon de Cavelier de la Salle (1).

(1) Tonty, *loc. cit.* — Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ch. XXIV. — *Mémoires du Sr de la Salle pour rendre compte à Monseigneur de Seignelay de la découverte qu'il a faite par l'ordre de Sa Majesté.* (Archives du Ministère de la Marine). — Voir la grande carte des découvertes de Cavelier de la Salle faite par Franquelin en 1684. (Archives scientifiques du ministère de la marine.)

CHAPITRE XIII.

Spoliation de Frontenac. — Trafic de M. de la Barre. — Pillage de Frontenac. — De la Barre négociant. — Autorisation de tuer de la Salle. — Demande d'enquête.

Dès que de la Salle eut obtenu la propriété du fort de Frontenac, il paya vingt mille livres : onze à l'Etat, neuf à des particuliers.

Il y amena de France jusqu'à cinquante hommes, dont deux ou trois récolets, « comme il paroist, dit-il, par l'extrait des Reveües. »

Il s'appliqua ensuite à augmenter les bâtiments et les défrichements, à revêtir la place d'une bonne muraille du côté de la terre, à renforcer les palissades du côté de l'eau en sorte, dit Hennepin, « que toutes sortes de bâtiments pouvoient mouiller en seureté » dans le port (1).

Il y éleva des habitations françaises et sauvages, y fit conduire des bestiaux et construire des barques qui, parcourant tout le lac, tinrent en respect

(1) *Description de la Louisiane*, p. 8.

les Iroquois et enlevèrent, sans violence, aux Anglais et aux Hollandais, presque tout le commerce du haut Canada.

« Les choses estoient en cet état l'année 1679,
« lorsque le sieur de le Salle partit pour le dessein
« qu'il a exécuté par l'ordre de feu monseigneur
« de Colbert; et quoy qu'il ayt souffert depuis
« pour plus de cinquante mille escus de perte, il
« a toujours eu grand soin de la conservation de
« ce poste, dont il connoissoit l'importance, et où
« il avoit laissé pour commander le sieur de la
« Forest, qui en estoit major (1). »

Au mois d'octobre 1682, de la Salle écrivit du fort Prudhomme à M. de Frontenac, qu'il croyait encore gouverneur général, pour le prier de prendre soin du fort et d'en augmenter la garnison si les circonstances le rendaient nécessaire. La paye des soldats, lui disait-il, sera faite par le sieur François Noir (2), marchand à Montréal.

M. de Frontenac remit cette demande à M. de la Barre, son successeur, qui promit de la prendre en considération.

(1) *Mémoire pour rendre compte à monseigneur le marquis de Seignelay de l'estat où le sieur de la Salle a laissé le fort de Frontenac pendant le temps de sa découverte* (Archives du Ministère de la Marine).

(2) François Noir nous paraît être le sobriquet de François Plet, que de la Salle désigna pour son légataire universel. Voir à l'appendice, note XI.

Mais, aussitôt M. de Frontenac parti, M. de la Barre rappela toute la garnison du fort « qui « seroit demeuré à l'abandon si ledit François « Noir, chargé de la commission du sieur de la « Salle absent, n'y auoit reconduit vn nombre « d'hommes suffisant, et les choses nécessaires à « leur entretien et à la conseruation du poste. »

M. de la Barre, qui avait son projet, manda Noir à Québec et l'obligea, à force de menaces, à remettre aux mains des sieurs la Chesnaye et le Bert les marchandises qu'il avait portées à Frontenac. Elles avaient subi des chances de pertes énormes et des frais de transport considérables à cause des difficultés de la navigation dans les rapides du Saint-Laurent : le gouverneur général n'en jugea pas moins qu'elles devaient être livrées à prix coûtant. Il exigea même que les bénéfices réalisés par Noir, au nom de Cavelier de la Salle, fussent remis aux sieurs le Bert et la Chesnaye. Il donna pour raison de cette étrange décision que le roi lui avait donné pouvoir de retirer et de donner les terres comme il l'entendait : qu'il enlevait Frontenac à de la Salle « et qu'ainsy il « n'y auoit plus rien. »

Malgré les ordonnances royales et les priviléges accordés à de la Salle, M. de la Barre faisait, de compte à demi avec le Bert et la Chesnaye, sur une vaste échelle, la traite dans les bois et sur les

lacs jusqu'aux Illinois. De la Salle dit avoir rencontré, en un jour, soixante-dix canots du gouverneur général, dont huit, d'après leurs passeports, portaient des vivres au chevalier de Baugis. Ces passe-ports étaient faux, car les canots étaient si chargés de marchandises qu'ils n'avaient pu prendre de vivres même pour leurs équipages, qui seraient morts de faim sans le secours de de la Salle.

Par ordre de M. de la Barre, le Bert et la Chesnaye chassèrent la garnison du fort de Frontenac. Ils offirirent cependant au major de la Forest de lui conserver sa position s'il voulait entrer dans leur société. Celui-ci, indigné de l'injustice commise envers son chef, refusa net et fut forcé de repasser en France. On le remplaça par deux commis de commerce qui laissèrent dévaster les champs et tuèrent une partie du bétail. On a consommé les blés et autres provisions du fort « quoyque, dit de la Salle, monsieur de la Barre « y ait fait monter des farines au nom du roy, dont « l'estat a esté signé par M. de Meulles, intendant, « et enuoyé à monseigneur (Seignelay) comme « ayant esté employées pour le seruice de Sa Majesté « nonobstant qu'on ait traité vne partie desdites « farines au proffit de M. de la Barre, et que le « reste ait esté payé par le sieur de la Salle et sa « compagnie. » On s'est en outre servi des bâti-

ments, barques, agrès, apparaux, embarcations, meubles, ustensils. On a laissé le fort exposé aux insultes des Iroquois, sans autre défense qu'un garçon de cuisine et un pâtre.

Des bruits de guerre, circulant alors, auraient pu faire accuser M. de la Barre d'imprévoyance. Mais ce général savait, mieux que personne, qu'ils étaient sans fondement. Aussi, tandis qu'il envoyait les soldats du fort trafiquer pour son compte dans la Nouvelle-Angleterre, il faisait traverser le pays des Iroquois par ses agents et leurs marchandises, ce dont il se serait bien gardé, remarque judicieusement de la Salle, s'il avait soupçonné des dispositions à une rupture. En résumé, ces bruits de guerre étaient un prétexte qu'il avait imaginé pour se permettre d'envoyer en traite tous ses canots avec plus de quatre cents hommes.

Ceux qui avaient fourni à de la Salle les fonds nécessaires à son expédition et accepté, en garantie, le fort de Frontenac ainsi que les bénéfices que produisait son commerce de pelleteries, se plaignirent amèrement de la suppression de leurs gages. Leur réclamation était admirable de naïveté. Est-ce que M. de la Barre ne savait pas qu'il agissait contre toute justice ?

Il arrêta tous les hommes que de la Salle envoya chercher du secours, saisit les effets dont ils étaient porteurs et les accusa de désertion, bien

qu'ils eussent en main des lettres régulières de leur chef. Quand celui-ci revint à Québec, il ne put se faire rendre les fonds qu'il avait destinés à son voyage en France, non plus que ses marcha dises, M. de la Barre jugeant à propos de les faire pourrir dans les lieux de dépôt qu'il avait choisis.

« On n'a pas été moins surpris de voir M. de la « Barre, qui sçauoit que le sieur de la Salle estoit « chargé d'vne commission du roy pour faire vn « establissement aux Ilinois, l'ait de son mouue- « ment abandonné aux Iroquois, auxquels il a « declaré à Montreal, en plein conseil, sans qu'ils « se plaignissent de luy, *qu'ils pouuoient le tuer,* « *et les peuples qui se sont reünis pres de son fort* « *sans que cela tiras: à consequence.* Il auroit, ce « semble, dû au moins faire auertir le sieur de la « Salle et ses gens de se retirer, plutost que de le « liurer aux Iroquois, dont les différens partis, « qui sont allez le chercher apres cette permission, « l'auroient infailliblement massacré s'il n'auoit « echappé par le bonheur de la defaite d'un de ces « partis (1). »

De la Salle termine ainsi son mémoire, qui jette

(1) *Mémoire pour rendre compte à Monseigneur le marquis de Seignelay de l'estat où le sieur de la Salle a laissé le fort Frontenac pendant le temps de sa découverte.* (Archives du Ministère de la Marine.) — V. Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvlle-France,* t. II, pp. 308 et 378.

une lumière si vive sur les intrigues dont il était victime :

« Et quoy qu'il eût les pièces justificatives de « tout ce que dessus, il n'aurait pas ozé en impor- « tuner Monseigneur s'il n'auoit eu la bonté de luy « en demander le memoire, dont la verité ne peut « estre desauoué, quelque chose que M. de la « Barre ait pu écrire au contraire.

« Ainsi Monseigneur est tres humblement sup- « plié de vouloir faire examiner les preuves que le « Sr de la Salle est prest à representer, et apres « avoir connu les grandes pertes que de telles « violences luy ont causées, à ses creanciers et au « sieur de la Forest, en accorder le dedommage- « ment sur le reuenant bon des canots qui sont, « contre les ordres du Roy, dans les bois, et par- « ticulièrement sur ceux qui sont au fort Saint- « Louis, et dans les dépendances du fort Fronte- « nac, dont les proffits appartiennent au S^r de la « Salle suiuant les concessions de Sa Majesté, et « en cas que Monseigneur juge nécessaire de faire « examiner l'affaire sur les lieux, d'en enuoyer « l'ordre et le pouuoir à M. l'Intendant qui en peut « auoir vne entière connoissance (1). »

Né au commencement du XVIIe siècle, le général de la Barre touchait alors à ses quatre-vingts

(1) Mémoire cité.—Charlevoix, *Hist. et Descript. gén. de la Nouvelle-France,* t. II, p. 307.

ans. On trouvera sans doute qu'il était bien vieux, bien peu soucieux de sa mémoire pour commettre des actes aussi repréhensibles. Il est bien vrai que l'avarice est assez souvent la passion des vieillards; que de la Barre, comme Frontenac, touchait probablement un traitement ridicule de mille écus par an et avait besoin, pour soutenir son rang, de faire un trafic interdit par les ordonnances royales; il est également vrai qu'il appliquait la loi commune en gratifiant de sa haine les protégés de son prédécesseur. Cela explique sa conduite et ne la justifie pas. Mais si l'on tient compte qu'il entendait régulièrement deux messes par jour et se confessait une fois par vingt-quatre heures; qu'il avait toujours, selon l'expression de Lahontan, des ecclésiastiques à ses trousses, et que ces gens-là étaient seuls assez puissants pour couvrir les incroyables violences qu'il se permettait à l'égard de de la Salle, on reportera sur ses guides spirituels une partie de la responsabilité de ses violences, car personne ne croira qu'ils ne faisaient pas marcher comme ils l'entendaient un homme de cet âge toujours à leurs genoux.

CHAPITRE XIV.

De la Salle à Paris. — Mémoire sur la découverte de 1682. — Projet d'établissement dans la Louisiane. — Projet de conquête dans la Nouvelle-Biscaye. — Tonty au fort Saint-Louis. — Préparatifs de départ. — Différends avec de Beaujeu. — Départ pour le golfe du Mexique.

De la Salle avait, on le voit, de puissants motifs pour revenir en France. Il soupçonnait, en outre, M. de la Barre d'avoir fait tout auprès des ministres pour le frustrer de la gloire et des bénéfices de ses découvertes.

Il ne se trompait pas. Dès le 14 novembre 1682, ce général écrivait à Colbert que de la Salle avait imprudemment soulevé les Iroquois contre les Français, et que peut-être la colonie serait attaquée avant d'avoir été mise en état de défense. Il ajoutait que le P. Zenobe, en route pour la France, n'avait voulu lui faire aucune communication touchant les découvertes dont il allait rendre compte; qu'il ne fallait rien croire de ce qu'il dirait, et que de la Salle paraissait avoir de fort mauvais desseins.

Dans une seconde lettre, du 30 avril 1683, il disait être convaincu de la fausseté de tout ce qu'on avait publié des découvertes dont de la Salle avait fait rendre compte au ministre par un récollet; que ce voyageur, à la tête d'une vingtaine de vagabonds, français et sauvages, posait comme roi à *Green-Bay* (1) où il pillait et rançonnait les gens de sa nation, et les exposait aux incursions des Iroquois; qu'il couvrait toutes ses violences du prétexte d'une permission qu'il avait eue de trafiquer seul dans le pays de sa découverte; que son privilége expirait heureusement le 12 mai 1683, et qu'il lui faudrait bien alors revenir à Québec où ses créanciers, à qui il devait plus de 30,000 écus, l'attendaient avec impatience (2).

Quand de la Salle arriva, en décembre 1683, Colbert était mort depuis plusieurs mois, tué, pour ainsi dire, par Louis XIV. Il était remplacé au ministère de la marine par son fils Seignelay, homme de mérite et de caractère ferme, bien que

(1) La Salle had spent the winter, not at Green Bay, as this slanderous letter declares, but in the Illinois Country. (M. F. Parkman, *The Discovery of the Great West*, p. 277, note 2.) Il a, en effet, passé tout l'hiver avec Tonty au *Starved-Rock*, à la construction du fort Saint-Louis et à la colonisation de cette partie du pays des Illinois.

(2) Charlevoix, *Histoire et Description générale de la Nouvelle-France*, t. II, pp. 286 et 287.—M. F. Parkman, *The Discovery of the Great West*, pp. 296, 297.

partageant les débauches de toute la noblesse de cour de son temps.

Seignelay commença, tout naturellement par prendre pour vrais, au moins dans une certaine mesure, les dires du général de la Barre, son subordonné. Mais quand il eut vu de la Salle, reconnu sa profonde sagesse, l'ampleur de ses idées, son expérience, son indomptable énergie, il le jugea digne de la confiance du Gouvernement et dédaigna de vérifier les accusations portées contre lui.

De la Salle lui remit alors, sur son expédition, un mémoire dont voici les principaux passages :

« Sur les differentes propositions faites en 1678, « Monseigneur Colbert temoigna qu'il étoit important à la gloire et au seruice du Roy de trouuer « vn haure pour ses vaisseaux dans le golfe « Mexique.

« Le sieur de la Salle s'offrit de le faire à ses depens, moyennant qu'il plust à Sa Majesté luy accorder la seigneurie et le gouuernement des « forts qu'il feroit bastir sur sa route avec quel- « ques autres privileges pour le dedommager des « grands frais qu'il seroit obligé de faire pour cette « entreprise ; cela luy fut octroyé par ses patentes « en date du 12e may 1678,

« Pour s'acquitter de cette commission il a negligé toutes ses affaires parce qu'elles n'avoient

« pas de raport à son entreprise. Il n'a rien omis « de ce qui étoit necessaire pour la faire reussir, « nonobstant les dangereuses maladies, les pertes « considerables, et tous les malheurs qu'il a souf- « ferts et qui auroient peû faire perdre courage à « toute autre personne qui n'auroit pas eu le mesme « zeele et la mesme application pour l'execution de « ce dessein. Il a fait cinq voyages de plus de cinq « mille lieües de chemin, le plus souuent à pied « dans l'eau, sans equipage, sans prouisions, sans « pain, sans vin, sans plaisir et sans repos, pen- « dant cinq années, avec des fatigues extraordi- « naires. Il a trauersé plus de six cents lieües de « terres inconnües et vn grand nombre de nations « barbares et antropophages, contre lesquelles il « falloit tous les jours combattre, quoiqu'il ne fut « accompagné que de trente-six hommes, n'ayant « aucune consolation que dans l'esperance de pou- « uoir venir à bout d'vne entreprise qu'il croyoit « deuoir estre agreable à Sa Majesté.

« Apres auoir heureusement exécuté ces des- « seins, il espere que Mg^r^ aura la bonté de lui « continuer la proprieté et le gouuernement du « fort qu'il a fait construire dans le pays de sa de- « couuerte, où il a etabli plusieurs habitants fran- « çois et reuni quantité de nations sauvages jus- « qu'au nombre de plus de dix-huit mille qui ont « basti des maisons, et ensemencé quantité de

« terres pour commencer vne puissante colonie.

« C'est l'vnique fruit de cinquante mille escus « d'auance et le seul moyen de satisfaire ses creanciers qui lui ont donné les secours qui luy ont « esté necessaires apres des pertes tres considerables.

« Il croit auoir suffisamment etabli la verité de « sa découuerte par l'acte autentique signé de tous « ses gens qui fut mis l'an passé entre les mains de « Mgr Colbert par Monsieur le comte de Frontenac, comme aussi par le raport qu'en a fait le « R. P. Zenobe, Recollet missionnaire, qui l'a accompagné dans ce voyage, et qui presentement « est gardien de Bapaume, par le tesmoignage de « trois de ceux qui l'y ont suivy qu'il a amenez en « France et sont à Paris, et par le tesmoignage de « plusieurs autres personnes venues cette année « du Canada qui ont vu le nommé Vital envoyé « par M. de la Barre pour en apprendre des nouuelles sur les lieux, qui a confirmé de la decouuerte.

« Toutes ces preuues suffiroient pour detruire « ce que pourroient auoir escrit au contraire des « personnes preuenües qui n'en ont aucune connoissance non plus que du pays où elle s'est faite « puisqu'il n'y ont jamais été. Mais il espere detruire entierement toutes ces preuentions en executant le dessein qu'il a, sous le bon plaisir de

« Monseigneur, de retourner au pays de sa decou-
« uerte par l'embouchure de la riuière dans le
« golfe Mexique, puisqu'il faudrait auoir perdu la
« raison, si sans estre asseuré des moyens d'arri-
« uer où il prétend, il exposoit non-seulement son
« bien et celuy de ses amis à vne perte manifeste,
« mais encore, son honneur et sa réputation à la
« honte inéuitable d'auoir imposé à la religion de
« Sa Majesté et de ses Ministres.

« Il y a d'autant moins d'apparence à cela qu'il
« n'a point d'interêt de deguiser la verité, si Mon-
« seigneur ne juge pas à propos de faire aucune
« entreprise de ce costé là, il ne demande rien de
« nouveau à Sa Majesté jusqu'à ce que son re-
« tour par le golfe de Mexique acheue de justifier
« entierement la verité de ce qu'il auance.

« A l'égard de ce qu'on alegue que son voyage
« n'est d'aucun profit pour la France, s'il le propo-
« soit comme vne chose à faire et qu'il pretendist
« en consequence, ou des secours pour l'entre-
« prendre, ou recompense auant y auoir réussi ;
« l'utilité deuroit entrer en consideration, mais
« n'estant ici que pour rendre compte de ses or-
« dres, il ne croit pas estre responsable d'autre
« chose que de leur execution, n'ayant pas deu pe-
« netrer dans les veües de Mg^r Colbert.

« Neantmoins, comme il a remarqué de
« grands avantages que la France et le Ca

« vent retirer de sa découverte, il croit deuoir ce dé-
« tail à la gloire du Roy, au bien du Royaume, au « ministere de Monseigneur, et à la memoire de ce- « luy qui l'a employé à cette expédition, et il le « fait d'autant plus volontiers que ses demandes « ne le rendent pas suspect d'interest, et le credit « qu'il a acquis sur tous les peuples de ce conti- « nent, le mettent en estat d'executer ce qu'il pro- « posera, les choses qu'il a à dire trouueront plus « de creance dans l'esprit de ceux qui les exami- « neront.

« Premièrement, le seruice de Dieu s'y peut es- « tablir par la predication de l'Euangile à des na- « tions tres peuplées, dociles, sedentaires, et qui « s'y trouuent plus disposées parce qu'elles sont « mieux policées que celles du reste de l'Ame- « rique. Elles ont dejà des temples et vne espece « de culte qu'il est plus aisé de changer au veri- « table, que d'en inspirer à ceux qui n'en ont « point du tout.

« Secondement, on y peut faire pour la gloire « du Roy des conquestes considerables par mer et « par terre, ou si la paix oblige d'en differer l'exe- « cution on se mettra en estat d'y reussir infailli- « blement lorsqu'il plaira au Roy de l'ordonner « sans donner à personne aucun sujet de plainte.

« Les prouinces dont on peut s'emparer son tres « riches en mines d'argent, voisines du fleuve Col-

« bert, eloignées de secours, ouuertes partout du « costé qu'on les attaqueroit, et deffendües par « un petit nombre de gens abymez dans le plai- « sir et dans l'oisiueté qui les rend incapables de « supporter les fatigues de ces sortes de guerres.

« Le sieur de la Salle s'oblige à rendre cette « entreprise preste à reussir dans un an apres son « arriuee, et ne demande pour cela qu'vn vais- « seau, quelques armes et munitions, le passage, « la nourriture et le payement de deux cens « hommes pendant vn an. Il les entretiendra apres « du fonds du pays, et fournira au reste par le cre- « dit et la creance qu'il a acquis sur ces peuples, « et par l'experience qu'il a de ces lieux là, et « rendra à Monseigneur vn compte plus parti- « culier de ce dessein, lorsqu'il luy plaira de luy « ordonner.

« Troisiemement, la riuière est nauigable plus « de cent lieües aux nauires; les barques plus de « cinq cens lieües au nord, et plus de huit cens de « l'est à l'ouest; ses trois embouchures sont autant « de haures capables de toutes sortes de vaisseaux, « où ceux de Sa Majesté trouueroient en toute oc- « casion vne retraite asseurée, et de quoi se ra- « douber et s'enuitailler, ce qui seroit d'vne grande « épargne à Sa Majesté qui n'auroit plus besoin « d'enuoyer ces choses de France auec les depenses « qu'on fait, le pays fournissant déjà la plus part

« des choses necessaires, on y en peut mesme bas-
« tir en aussi grand nombre qu'on voudra ; tous
« les agrez et les materiaux y sont en abondance
« à la reserue du fer qu'on découurira peut estre.

« On y trouuera d'abord tout ce qui a enrichi la
« Nouuelle-Angleterre et la Virginie, et ce qui fait
« le fond de leur commerce et de leurs grandes ri-
« chesses, les bois de toutes sortes, les chairs sal-
« lées, les suifs, les bleds, le sucre, le tabac, le
« miel, la cire, le goudron et autres gommes, des
« pasturages immenses, les chanures et les autres
« choses necessaires dont deux cens navires se
« chargent tous les ans dans la Nouuelle-Angle-
« terre pour les transporter ailleurs.

« Le pays nouuellement decouuert a pardessus
« les autres la bonté des terres qui n'estant
« couvertes de bois que par endroit, forment des
« campagnes toutes defrichées tres fertiles et tres
« etendues, la douceur du climat fauorable à la
« nourriture de quantité de bestiaux qui engagent
« à vne grande dépense où l'hyuer est rigoureux,
« il y a de plus vn nombre prodigieux de bœufs
« sauuages, de cerfs, de biches, de cheureuils,
« d'ours, de loutres, loups ceruiers, on peut auoir
« leurs cuirs et leurs peaux à vil prix, les Sau-
« uages ne connaissant pas encore nos denrées ; il
« y a du coton, de la cochenille, des noix, des tour-
« nessolles, des forest entieres de muriers, des sal-

« lines, de l'ardoise, du charbon de terre, des « vignes, des pommiers, tellement qu'on y pourra « faire aisement du vin, du cidre, de l'eau-de- « vie, etc. »

Il montre ensuite que la Louisiane est facile à défendre, puis continue ainsi, parlant du seul fort qu'il serait nécessaire de construire sur le Bas-Mississipi :

« Pour soutenir cet etablissement qui est seul « necessaire, pour tirer tous les auantages dont on « a parlé, il n'est besoin que de deux cens hommes, « qui feront eux-mesmes les fortifications, les « bastimens et les defrichemens pour l'entretien « de la colonie, apres quoy il n'y aura plus d'au- « tre dépense à faire. La bonté du pays portera « les habitans de demeurer volontiers pour leur « compte. La douceur de la vie au milieu de la- « quelle ils pourront trouuer à gagner, en culti- « uant les choses propres au commerce que la « terre produit, leur otera l'enuie de courir pour « aller chercher à subsister dans les bois auec la « fatigue que les habitans de la Nouuelle-France « prennent pour aller chercher des pelleteries, « qui sont leur vnique ressource...

« Si les étrangers nous preuiennent, ils osteront « à la France le moyen de profiter des avan- « tages qu'on doit attendre du succez de cette « entreprise. Ils acheueront de ruiner la Nouuelle-

« France qu'ils serrent extremement par la Vir-
« ginie, la Pennsilvanie, la Nouuelle-Angleterre
« et la baye de Hudson. Ils ne manqueront pas de
« remonter le fleuue auec leurs barques le plus
« haut qu'ils pourront, ou ils eleueront des colo-
« nies dans les lieux les plus voisins des sauuages
« qui portent leurs pelleteries à Montreal et
« feront des courses continuelles jusque dans leur
« pays, qui ne pourront pas estre reprimez par les
« ordonnances de Sa Majesté.

« Ils ont fait plusieurs tentatiues pour trouuer
« ce passage, et ils ne le negligeront pas, à present
« que tout le monde sçait qu'il est découuert, de-
« puis que les Hollandois l'ont publié, il y a plus
« d'vn an, dans leurs gazettes.

« Il ne faut que conserver la possession que le
« Sr de la Salle en a prise pour leur en oster l'en-
« uie et pour se mettre en estat de faire sur eux
« des entreprises glorieuses à Sa Majesté, et dont
« il pourra retirer plus d'vtilité par les droits qu'il
« y establira que de toutes nos autres colonies...

« Il offre de redescendre cent lieües plus bas, et
« plus proche de la mer, et d'y bastir vn autre
« fort, et qu'il fera demolir le premier dans l'espe-
« rance que Monseigneur aura egard aux depen-
« ses qu'il a faites pour cela (1). »

(1) *Mémoire du sieur de la Salle pour rendre compte à Monseigneur de Seignelay de la découverte qu'il a faite par l'ordre de Sa Majesté.* (Archives du ministère de la Marine.) Cette pièce porte en marge le millésime de 1684.

La relation du P. Zenobe Membré, rédigée, comme nous l'avons dit, par de la Salle, et le procès-verbal authentique dressé par le notaire de Frontenac, avaient produit quelqu'effet sur le marquis de Seignelay; les rapports verbaux de M. de Frontenac n'avaient pas été sans influence, car si ce général était connu pour homme de grande dépense, on ne soupçonnait pas cependant la sincérité de sa parole; enfin, les entretiens du prudent de la Salle joints à l'important mémoire dont nous avons cru devoir donner un extrait textuel, mirent complétement à nu la conduite déloyale de M. de la Barre et firent plus pour son rappel que les défaites qu'il subit chez les Iroquois.

L'intrépide explorateur reçut les félicitations qu'il méritait si bien et fut de nouveau présenté à la cour, où ses récits furent écoutés avec enthousiasme.

Ce fut l'apogée de sa glorieuse carrière, le dernier sourire que lui accorda la Fortune.

On paraissait enfin comprendre l'importance de sa découverte et des éléments de colonisation qu'il avait déjà réunis.

Il profita très habilement des dispositions de la Cour à son égard, pour développer à Seignelay son projet de conquête sur la Nouvelle-Biscaye, qu'il n'avait fait qu'indiquer dans son mémoire cité plus

haut. Au dire du P. Hennepin (1), il était surtout attiré au Mexique par les riches mines de Sainte-Barbe.

Ce grand séducteur des sauvages ne pouvait échouer auprès d'un homme capable de le comprendre. Le fils de Colbert tomba dans ses vues. Après tout, que risquait-il? d'ajouter une perle à notre couronne coloniale! car la dépense, comme on le verra, ne méritait pas d'être prise en considération. Il invita donc de la Salle à lui fournir un mémoire sur le mérite et la possibilité de cette nouvelle conquête et un état de ce qui lui était nécessaire pour la mener à bonne fin.

Voici d'abord l'état que M. Pierre Margry nous a dit avoir été écrit de la main même de l'illustre Rouennais (2). L'écriture en est presque droite, ronde, bien formée, très-élégante. Ce n'est pas sans émotion que nous avons touché ce papier, auquel le grand de la Salle avait, de sa propre main, confié sa pensée.

« Un vaisseau de trente pièces de canon armé et agréé de toutes les choses necessaires auec l'equipage payé et nourry

(1) *Nouveau voyage d'un pays plus grand que l'Europe*, préface. Utrecht, chez Antoine Schouten, 1698.

(2) M. Margry est l'homme de France qui connaît le mieux l'histoire de Cavelier de la Salle qu'il étudie depuis vingt-cinq ans; aussi nous affirmons sans hésitation sur sa parole. Nous le remercions ici de ce renseignement, comme de bien d'autres qu'il a eu la bonté de nous donner.

pendant le voyage, douze autres pièces de canon pour les deux forteresses de cinq à six liures de balles et huit de dix ou douze liures avec leurs affuts et attirails.

« Deux cents boulets pour chaque canon et de la poudre à canon à proportion.

« Cent bons hommes leués aux depens de Sa Maiesté que le S[r] de la Salle choisira.

« Leurs gages pour vn an à raison de 120 liures par homme, dont l'argent, qui leur seroit inutile dans le pays, sera conuerti au lieu de debarquement en denrés propres à leur vsage.

« Les gages pendant six mois de cent autres hommes que le S[r] de la Salle louera à ses depens, que Sa Maiesté payera pendant qu'ils seront occupés à la conqueste proposée.

« Les viures pour tous ces hommes pendant six mois.

« Six cents fusils pour armer quatre cents sauuages, outre environ seize cents qui sont desia armés et les deux cents françois.

« Cent paires de pistolets propres à mettre à la ceinture.

« Cent cinquante epées et autant de sabres, vingt-cinq pertuisanes, vingt-cinq hallebardes.

« Vingt milliers de poudre à fuzil pour en donner quatre à cinq liures à chaque sauuage, en laisser dans les forts et en munir les françois pendant l'expédition.

« Des balles de calibre à proportion, des tirebours, cornes à poudre, pierres à fuzil, trois ou quatre cents grenades, six pétards des plus petits et des plus legers.

« Des pinces, pics, besches, houes, pesles, haches, masses, pioches et coings de fer necessaires pour les fortifications et bastiments.

« Cinq à six mille liures de fer et quatre cents livres d'acier de toutes sortes.

« Une forge et tout son equipage outre les outils necessaires à des armuriers, menuisiers, tonneliers, charrons, charpentiers et massons.

« Deux coffres de chirurgien garnis des drogues et instruments nécessaires.

« Deux chappelles garnies d'ornements pour les aumoniers.

« Une barque de quarante tonneaux ou en fagot ou bastie auec les agrez.

« Des rafraîchissements pour les malades. » (1)

Ce n'était pas demander trop pour une aussi vaste entreprise, et nous avions raison de dire que la dépense ne méritait pas d'être prise en considération.

Il comptait beaucoup, à la vérité, sur le concours des Sauvages qui poussaient la haine contre les Espagnols jusqu'à leur déclarer, même sans armes, une guerre mortelle, tandis qu'ils aimaient les Français au point de faire des sacrifices devant les poteaux ornés des armes du roi Louis XIV, de venir, de plus de deux cents lieues, au nombre d'environ dix-huit mille, s'établir au pied du fort Saint-Louis, de prendre de la Salle pour juge de leurs querelles et de leurs intérêts (2).

Des députations qu'il avait reçues des Chicacha, des Akansa et de plusieurs autres peuplades « pour « luy offrir de le suivre où il voudroit les mener, » lui permettaient de compter sur une force de quinze mille sauvages. Cette troupe, jointe aux Français et aux Abenaquis de sa suite, ne devait pas, selon lui, trouver de résistance sérieuse dans les provinces espagnoles.

(1) *Mémoire de ce qui est nécessaire pour l'entreprise du sieur de la Salle.* (Archives du Ministère de la Marine.)

(2) *Mémoire du sieur de la Salle, sur l'entreprise qu'il a proposée à Monseigneur le marquis de Seignelay sur une des provinces du Mexique.* (Archives du Ministère de la Marine.)

Dans ces provinces, de cent cinquante lieues de long sur cinquante de large, il comptait quatre cents espagnols, tous officiers ou artisans, propres seulement à l'exploitation des mines.

La défense de la Nouvelle-Biscaye contre une attaque des Français était d'ailleurs très difficile, à cause de la distance qui séparait cette province de Mexico, de l'avidité des vice-rois, qui ne se croyaient là que pour faire rapidement fortune, — de la mollesse des habitants, — de la lenteur des concentrations, et, par dessus tout, de la haine des naturels pour leurs maîtres (1).

(1) M. Parkman pense que la conquête de la Nouvelle-Biscaye était impossible dans les conditions proposées ; que ce projet avait surtout pour but de produire de l'effet sur l'esprit du roi et du ministre afin d'obtenir d'eux les moyens de coloniser le bassin du Mississipi. De la Salle comptait, selon l'éminent écrivain, qu'une prompte conclusion de la paix, le dispensant d'une exécution immédiate, lui donnerait le temps de mûrir ses plans et de préparer ses moyens. (*The Discovery of the Great West*, pp. 306 à 308.)

Il est évident que de la Salle n'aurait pu faire vivre cinquante mille hommes dans les savanes et qu'il se trompait sur le cours de la Seignelay ou rivière Rouge. (Le nom de Seignelay avait été donné à la rivière des Illinois et à la rivière Rouge.)

Nous pensons néanmoins que l'expédition, réduite à quelques milliers d'hommes solides et dévoués, devait réussir. Pourquoi ? D'abord parce qu'elle n'offrait pas des difficultés plus grandes que la descente du Mississipi ; ensuite, comme nous venons de l'exposer, parce que les Espagnols en petit nombre et détestés des Sauvages qui leur étaient soumis, étaient incapables de faire

Après avoir exposé son plan d'attaque et les avantages que la France devait retirer de cette conquête, de la Salle ajoute, parlant de lui, comme toujours, à la troisième personne : « Il ne faut pas beaucoup de « temps pour en venir à bout, puisqu'il promet « dès l'hyuer prochain d'assembler tous les sau- « uages, et ensuite d'acheuer dans le printemps « suiuant cette conqueste assez à temps pour en « donner la nouuelle par le retour du premier vais- « seau.

« Le Sr de la Salle ne demande point de troupes « reglées, il aime mieux se seruir de gens de divers « metiers au moins pour la plus part : 1° Parce que « necessité en fera des soldats quand il en sera be- « soin ; 2° dans ces sortes d'entreprises le succez « depend plutost de l'experienee de celui qui com- « mande que de la brauoure de ceux qui n'ont qu'à « obéir comme on a veû par ce qu'ont fait ceux qui « ont suiuy le Sr de la Salle dont la pluspart n'auoient « pas serui ; 3° cette guerre est si differente de celle « qu'on fait en Europe, que les plus vieux soldats

une guerre sérieuse, tandis que les Français étaient aguerris et secondés par des sujets choisis dans les races les plus vaillantes de l'Amérique du nord.

M. Parkman rappelle d'ailleurs loyalement la tentative de Tonty (en 1689), qui manqua par la désertion de ses hommes, et la demande que de Louvigny fit au ministre, en 1697, de compléter les découvertes de de la Salle au moyen d'une invasion du Mexique par le Texas.

« y seroient encore nouices, tellement qu'il suffit « d'auoir une cinquantaine de vieux soldats pour « soutenir le reste qui, joints à autant de flibustiers « et à ceux que le Sr de la Salle a dans le pays, ac- « coutumez à ces sortes d'affaires, rendront les « autres capables de tout entreprendre; 4° Si on « prenoit tous soldats, il faudroit une double de- « pence pour y mener les ouuriers necessaires à l'é- « tablissement; 5° les officiers qui commanderoient « ces troupes trouuant une vie plus penible qu'ils ne « se seroient imaginez et sans meslange d'aucun plai- « sir, prendroient bien tost du chagrin qui se com- « muniqueroit aisement aux soldats lorsqu'ils ne « trouueroient plus à se delasser de leurs fatigues « dans la debauche et le libertinage; 6° c'est ruiner « vn etablissement que de le commencer par des « faineants comme le sont presque tous les soldats « parce que, bien loing de contribuer à l'auenement « de la colonie, ils en font perir les plus belles es- « perances par les desordres qu'ils y causent. »

Et quand il a répondu à toutes les objections qu'on pouvait lui faire, tant au point de vue militaire qu'au point de vue politique, il termine son mémoire par ces mots qui prouvent la confiance qu'il avait dans son projet :

« Le Sr de la Salle s'obligera mesme, si la paix « dure trois ans, et qu'elle empesche d'exécuter ce « qu'il a projeté, de payer à Sa Majesté ce qu'elle

« aura fourni pour cela, ou de perdre la propriété « et le gouvernement du poste qu'il aura basti, « qu'il espere que Monsg[r] voudra bien lui confir- « mer (1). »

Sa proposition fut acceptée, et, par lettres-patentes du 14 avril 1684, il fut nommé vice-roi de l'Amérique septentrionale, depuis le fort Saint-Louis des Illinois jusqu'à la Nouvelle-Biscaye (2).

A cette nomination, Louis XIV ajouta le don de la *Belle*, frégate de six canons.

Comme de la Salle était à Michillimackinac, en route pour Québec, d'où il voulait passer en France, il rencontra le chevalier de Beaugis, officier de dragons, chargé par de la Barre de prendre possession du fort Saint-Louis. De Beaugis lui remit une lettre par laquelle le gouverneur général l'invitait à se rendre à Québec. Il écrivit à Tonty de faire bon accueil au chevalier et de se soumettre aux ordres de de la Barre (3).

Mais dès qu'il eut l'oreille du roi et du ministre, il demanda la restitution de ses forts de Frontenac et de Saint-Louis, ce qui lui fut immédiatement accordé. De la Forest, qui se trouvait alors à Pa-

(1) *Mémoire du sieur de la Salle sur l'entreprise qu'il a proposée à Monseigneur le marquis de Seignelay sur une des provinces du Mexique.* (Archives du Ministère de la Marine).

(2) Appendice, note XIII.

(3) Tonty, *Mémoire*, éd. Margry, p. 22.

ris, fut dépêché en Amérique pour réoccuper les deux forts au nom de de la Salle. Il portait à de la Barre une lettre dans laquelle Louis XIV lui disait : « J'ai appris que vous aviez pris possession du fort de Frontenac, propriété du sieur de la Salle, chassé ses hommes, souffert l'invasion et la dévastation de ses terres, et que même vous avez dit aux Iroquois qu'ils pouvaient se saisir de lui comme d'un ennemi de la colonie. Si cela est, il faut réparer l'injustice que vous lui avez faite et remettre toutes ses propriétés, ainsi que ses hommes, aux mains du sieur de la Forest, parce que je suis satisfait que ce fort n'ait pas été abandonné comme vous me l'avez écrit » (1). Quatre jours après il écrivit à de Meules, intendant du Canada, pour lui recommander l'exécution des prescriptions de la lettre à de la Barre (2). Armé de ces ordres, de la Forest partit pour le Canada. Sa mission dût faire peu de plaisir au vieux, dévot et cupide gouverneur général.

Malgré le prodigieux succès qu'il obtenait à la cour, de la Salle ne se fit point illusion, sachant bien que ses mystérieux ennemis redoublaient d'activité pour le perdre.

(1) *Lettre du Roy à de la Barre,* Versailles, 10 avril 1864, MS. Pièce citée par M. Parkman, *loc. cit.*, p. 309.

(2) *Lettre du Roy à de Meules,* Versailles, 14 avril 1684. Pièce citée par M. Parkman, *loc. cit.*, p. 309.

Afin de neutraliser, autant que possible, leur fâcheuse influence, il engagea pour sa nouvelle expédition : son frère, l'abbé Jean Cavelier; — ses neveux, Cavelier et Moranget; — les Rouennais Henry Joutel (1),— Chefdeville,— Planteroze, — Thibault, — Ory, — Legros et quelques autres; — un vieil ami, le père Zenobe Membré; — le père Anastase Douay, récollet, et douze gentilshommes choisis parmi ceux qui avaient sollicité l'honneur de l'accompagner (2).

La masse de son personnel ne fut malheureuse-

(1) Homme capable et décidé, qui servait depuis dix-sept ans dans les armées, dit M. Théodore Lebreton (*Revue de Rouen*, 1852, p. 236). — M. Parkman, sur l'autorité de M. Margry, dit que le père de Joutel avait servi Henri Cavelier, oncle de de la Salle, comme jardinier, aux gages de 50 francs par an et l'entretien. (*The Discovery of the Great West*, p. 313, note 3.—*Journal de Joutel*, p. 11. Voici le titre complet de cet ouvrage :

Journal historique du dernier voyage que feu M. de la Sale fit dans le golfe du Mexique, pour trouver l'embouchure et le cours de la rivière de *Missicipi*, nommée à présent la rivière de Saint-Loüis, qui traverse la Louisiane, où l'on voit l'histoire tragique de sa mort, et plusieurs choses curieuses du Nouveau-Monde. Par M. Joutel, l'un des Compagnons de ce Voyage, rédigé et mis en ordre par M. de Michel. A Paris, chez Estienne Robinot, libraire, Quay et attenant à la Porte des Grands-Augustins, à l'Ange-Gardien. 1713.

(2) *Journal de Joutel*, juillet 1684. — Anastase Douay, *apud* Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ch. XXIV. — Louis Hennepin, *Nouveau voyage d'un païs plus grand que l'Europe*, ch. I, Utrecht, 1698.

ment pas aussi bien choisie. Ceux qu'il chargea de ce soin semblent avoir obéi à des inspirations autres que les siennes. A part huit ou dix familles d'honnêtes gens qui se présentèrent et auxquelles il fallut faire des avances, ses agents ne ramassèrent que l'écume des ruisseaux, tous ou presque tous gens de sac et de corde. Les soldats, au nombre de cent cinquante, étaient « tous gueux et misé« rables et demandant l'aumône, plusieurs con« trefaits et ne sachant pas tirer du mousquet. » Les ouvriers ignoraient pour la plupart les éléments de leurs professions.

C'étaient, assurément, de mauvaises conditions. De la Salle le savait mieux que personne. Il lui fallait un personnel dévoué, courageux, fortement charpenté, qu'il aurait pu manier comme un outil; mais le despotisme et la misère des temps avaient rendu peu nombreux les hommes de cette trempe. De la Salle, dominé d'ailleurs par le souvenir des grandes choses qu'il avait faites avec les épaves de la population canadienne et des sauvages, crut devoir compter sur les circonstances et sur son énergie. Il avait sans doute raison. Mais le ministre fit choix, pour le transporter aux embouchures du Mississipi, du capitaine de Beaujeu, et ce fut un malheur capital.

Les PP. Hennepin et Douay présentent cet officier comme un homme « connu par sa valeur, par

son expérience, par ses grands services. » Il se peut qu'il ait eu de la valeur et de l'expérience, mais, à coup sûr, sa conduite, à l'endroit de de la Salle, ne fut rien moins qu'honorable.

Dès la fin de mai 1684, tandis que l'on s'occupait encore de l'armement des navires, de l'engagement des colons et des soldats, de la réunion et du chargement des approvisionnements et du matériel de l'expédition, de Beaujeu écrivit au ministre :

« Le S[r] de La Salle n'ayant commencé que depuis deux jours qu'il est arrivé à me faire part de ses desseins, je n'ay pu vous representer plutost l'impossibilité qu'il y a d'aller d'icy au fond du golphe du Mexique et revenir avec six mois de vivres ; car Mg[r] quelque diligence qu'on fasse il est impossible de partir d'icy avant le mois de Juillet ; il en faut deux pour aller à Saint-Domingue, estant une necessité d'y passer, ou à quelqu'autre isle pour de l'eau, on ne peut y estre moins de huit jours, et le mois de septembre sera commencé avant d'en partir. De Saint-Domingue pour aller au fond du golphe du Mexique, il faut pour le moins un mois, estant une necessité de passer au vent de Cuba, pour eviter les courants de Bahama ; de sorte que le mois d'octobre sera bien avancé quand on arrivera au port que le S[r] de La Salle ***pretend*** avoir trouvé, où il faudra hyverner ; car on ne navigue point dans le golphe du Mexique depuis la lune de septembre jusques à celle de fevrier, à moins que de vouloir se perdre, à cause des anordies qui règnent en ce temps là. Le mois de fevrier 1685, sera donc bien avancé avant qu'on puisse sortir de la riviere de Missisipi, et le mois de may passé avant que d'estre de retour en France. M. de La Salle convint de cela hier devant M. l'Intendant, qui doit vous en ecrire aujourd'huy. Mais Mg[r] il y a un autre inconvenient si vous augmentez les vivres du *Joly*, qui est qu'il ne peut les porter. J'ay mesuré son fond de calle ; il

ne sauroit contenir que 140 tonneaux au plus; de sorte qu'il faudra un batiment pour le moins de 200 tonneaux pour y suppleer. Car outre les vivres il y a des choses à porter qui embarrassent beaucoup, particulierement quinze millions (?) de poudre qu'il est impossible de mettre dans la soute du Joly qui ne sauroit en contenir six qui sont necessaires pour son armement. Voilà Mgr ce que j'ay cru estre obligé de vous representer afin que vous y donniez ordre promptement. Si M. de La Salle m'avoit communiqué cette affaire à Paris, comme vous luy aviez ordonné, nous ne serions pas dans cet embarras, car je vous aurois proposé le vaisseau le *Fendant* qui a un grand fond de cale et qui auroit porté de reste 300 hommes avec des vivres pour un an et tout l'attirail du Sr de La Salle. Il y auroit mesme eu de l'epargne, car ce vaisseau auroit moins couté à armer que deux, et on n'auroit pas hazardé ce voyage par la separation, qui peut arriver à la mer, du Joly et du bastiment que vous luy donnerez pour porter les vivres.

« M. de La Salle m'a dit qu'il a quatorze passagers qui doivent manger à ma table, sans comprendre le Sr Minet, ingénieur. Je vous supplie Mgr de faire un fonds pour eux pour trois mois que doit durer le passage; car vous ne voudriez pas (1) car, à proprement parler, ce n'est que la charge du maistre, et le Sr de La Salle auroit droit de pretendre de commander non seulement à la route, mais encore aux soldats et au comb. s'il s'en trouvait occasion dans nostre navigation. Je vous supplie aussy, Mgr d'avoir la bonté de nous declarer vostre volonté sur cela, et lorsque vous m'aurez fait la grace de me la faire connoistre, je vous supplie très-humblement d'estre persuadé que je m'y conformeray autant qu'il me sera possible; n'ayant rien tant à cœur que de vous faire connoistre que je suis veritablement et avec un profond respect

« Signé : de Beaujeu. » (2)

(1) Les deux ou trois mots suivants manquent dans la copie que nous avons sous les yeux.

(2) *Lettre du 30 may 1684 de M. de Beaujeu au Ministre de la Marine.* (Archives du Ministère de la Marine). Cette pièce nous a été communiquée, en copie, par M. Boimare.

Dans cette lettre, de Beaujeu parle avec l'autorité d'un homme du métier. Mais, à travers son raisonnement, on voit percer un doute persistant sur le succès de l'expédition. Il se plaint de la réserve de de la Salle à son égard et signale des fautes déjà commises, qu'on aurait évitées, selon lui, en faisant appel à son expérience.

Quelle était alors la pensée de cet officier? Il est impossible de le dire, mais on doit remarquer qu'il raisonnait en prévision d'un insuccès.

De la Salle conçut probablement des doutes sur sa sincérité, car il se montra d'une discrétion excessive à son endroit et prit des précautions qui lui parurent blessantes.

Dans une lettre du 21 juin, de Beaujeu s'en explique au ministre. Voici cette lettre, bien précieuse, car elle prouve: qu'il était mécontent de la position qui lui était faite; que de la Salle avait connaissance d'intrigues ourdies contre son entreprise :

« Le *Joly* est enfin prest, dit le capitaine, et j'espère descendre demain la riviere. Il ne tiendra qu'à M. de La Salle de partir quand il luy plaira. On n'a pu mettre dessus que six mois de vivres pour cent soldats et huit pour soixante-dix matelots. Comme M. de La Salle jusques icy n'a point fait part de son dessein et qu'il change à tout moment de resolution, je ne puis pas repondre si cela suffira pour son entreprise. C'est un homme si defiant et qui a tellement peur qu'on ne penetre dans ses secrets que je n'ose luy rien demander ; s'estant scandalisé de ce que je luy dis un jour qu'il seroit à propos de sça-

voir de quel costé nous devions tourner pour choisir un pilote qui eust esté sur les lieux. Jusques icy il ne s'en est point voulu expliquer. Sa delicatesse a esté jusqu'à me dire qu'il falloit empescher qui que ce soit de prendre hauteur sur le bord; et sur ce que je luy repondis que je retirerois tous les instrumens propres pour cela, mais qu'il estoit impossible de l'empescher à des gens du metier, puisque deux batons suffisoient, à moins que de cacher le soleil; il me tesmoigna n'estre pas satisfait de ma reponse. Je vous avois representé, Monseigneur, par ma derniere le tort que cela me pourroit faire d'obeir à M. de La Salle, qui n'a aucun caractere et qui n'a jamais commandé qu'à des escoliers, et vous priois de partager au moins le commandement entre nous. Par celle-cy Mgr je prendray la liberté de vons dire que je luy obeiray, ayant fait la reflexion qu'il n'y aura jamais de competence entre led. Sr de La Salle et moi; mais Mgr je vous supplie de m'envoyer des ordres afin que je puisse vivre de maniere avec luy qu'il n'ait rien à m'imputer en cas qu'il n'execute pas tout ce qu'il a promis. La raison que j'ay Mgr de dire cecy, c'est que je vois qu'il prend desja des precautions tantost en faisant des protestations à M. l'Intendant, tantost en disant que le commis du munitionnaire, avec qui il a souvent des desmeslés, est payé de ses ennemis pour faire eschouer ses affaires, et beaucoup d'autres choses dont je ne veux pas vous importuner. Je vous supplie aussy de me faire sçavoir comme je dois faire pour les soldats du vaisseau; car M. de La Salle prétend qu'estant arrivé là je doive les luy remettre tous entre les mains. Cependant mon instruction ne porte point cela; ne m'estant ordonné que de fournir tous les secours qui me pourroient estre demandés, à l'exception de ce qui pourroit estre contre la seureté du vaisseau et de la navigation. Or Mgr il est évident qu'avec 70 hommes je ne puis ny defendre, ny naviguer seurement le *Joly*, qui est un vaisseau de 36 pieces de canon. Cependant, Mgr, si vous me l'ordonnez, apres avoir remontré tous les risques qu'il y a, je feray tout ce qu'il vous plaira. Je prendray encore la liberté, Mgr, de vous dire que par le second article de vos instructions, vous ne me donnez que le commandement de la manœuvre du vaisseau, ce qui pourrait encore faire un schisme entre ledit

sieur de la Salle et moi, que je nourisse vingt personnes pour 260 livres par mois. M. l'Intendant vous en doit escrire aujourd'huy, conjointement avec M. de La Salle, et vous en envoyer les noms.

« Vous m'avez ordonné, Mgr, d'apporter toute la facilité que je pourrois à cette entreprise. J'y contribueray autant qu'il me sera possible; mais permettez moy de m'en faire un grand merite auprès de vous; car j'ai bien de la peine à me soumettre aux ordres du sieur de la Salle, que je crois brave homme, mais enfin qui n'a jamais fait la guerre qu'à des sauvages et qui n'a aucun caractère; au lieu qu'il y a treize ans que je suis capitaine de vaisseau et trente que je sers, tant par terre que par mer. Outre cela il m'a dit, Mgr, que vous luy avez substitué au commandement le sieur de Tonty, en cas qu'il vint à mourir. En verité, cela m'est bien rude; car quoyque je n'aye pas connoissance de ce pays là, sur les lieux, je serois un bien malhabile homme si je n'en savois pas autant qu'eux au bout d'un mois. Je vous supplie donc du moins, Mgr, que je partage le commandement avec eux, et qu'il ne s'y fasse rien pour la guerre sans moy et sans me le communiquer; car pour leur commerce, je ne pretends ny ne veux en avoir aucune connoissance. Je crois mesme que cela sera utile au service du roy; car si nous sommes attaqués par les Espagnols, je ne puis pas me persuader que des gens qui n'ont jamais fait la guerre leur puissent resister et s'y servir des avantages que les occasions et l'experience donnent dans ces matieres. C'est la grace que je vous demande, et suis avec respect, Monseigneur,

Signé : de Beaujeu (1).

M. de Beaujeu, on le voit, acceptait, avec une répugnance de plus en plus marquée, d'obéir à de la Salle, « ce *brave homme*, sans caractère, qui

(1) *Lettre de M. de Beaujeu, du 21 juin 1684, au Ministre de la Marine.* (Archives du Ministère de la Marine.) Nous devons cette pièce, comme la précédente, à l'obligeance de M. Boimare.

« n'avait jamais fait la guerre qu'aux sauvages. » Il avait encore un motif de répulsion, qu'il ne dit pas explicitement, mais qui perce sous chaque mot: de la Salle était un « homme nouveau. » Il eut été bien difficile à cette époque de trouver un homme à la fois noble et marin qui pensât sur ce point autrement que M. de Beaujeu.

Cet officier eut le mérite de s'en expliquer loyalement et de laisser voir, sous ses promesses, la certitude de conflits nuisibles au succès de l'expédition. En présence d'un langage aussi formel, le ministre ne devait pas lui conserver son commandement.

On a vu que de la Salle se plaignait d'être entouré d'ennemis. Cette plainte eut de l'écho. Joutel parle « de plusieurs personnes mal inten-« tionnées (1), » Hennepin, « d'ennemis secrets « qui traversaient sourdement ses desseins (2). » Est-il bien certain que ces ennemis n'ont pas pesé sur la conscience de M. de Beaujeu? C'est ce que nous verrons plus tard. Pour le moment, nous constatons que de la Salle était en hostilité avec M. de Beaujeu, qu'il était entouré d'ennemis et avait un personnel déplorable.

Il mit à la voile à la Rochelle, le 24 juillet 1684.

(1) *Journal de Joutel,* juillet 1684.

(2) *Nouveau voyage d'un païs plus grand que l'Europe*, ch. 1

Sa flotille se composait de quatre bâtiments:

Le *Joly*, frégate de 36 canons, commandée par le capitaine de Beaujeu;

La *Belle*, frégate de 6 canons, commandée par deux maîtres de barque;

L'*Aimable*, flûte de 300 tonneaux, appartenant au sieur Massiot, de la Rochelle, et commandée par le chevalier d'Aigron;

Le *Saint-François*, caïque, frété pour Saint-Domingue.

Ces deux derniers bâtiments étaient chargés de vivres, de munitions, d'armes, de marchandises et d'outils (1).

(1) *Journal de Joutel*, juillet 1684. — Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la foy*, ch. xxiv.

CHAPITRE XV.

Accident. — Désaccord avec de Beaujeu. — Passage de la Ligne. Dispersion de la flotte. — Conseil à bord du *Joly*. — Au Petit-Goave.

Ils étaient par le 45° 25' Nord, à cinquante lieues de la Rochelle, alors que, selon l'expression de Joutel, « la mer n'était pas autrement mauvaise, » quand le mât de beaupré du *Joly* se rompit tout à coup.

Chacun raisonna sur cet accident, dit le même auteur, « quelques-uns crurent la chose concertée. »

Le P. Anastase Douay, qui nous fait le plus grand éloge du capitaine de Beaujeu et nous apprend qu'il fut nommé commandant du port du Havre, dit que le mât a été rompu dans une tempête et regarde ce fait comme purement acci-

dentel (1). Le P. Anastase est très digne de foi, mais ici il a pu être dupe de son admiration pour le capitaine et de son ignorance en fait de navigation. Le récit de Joutel, plus précis que le sien, et confirmé par Charlevoix (2), doit être aussi plus exact.

De Beaujeu voulait retourner à la Rochelle, mais le conseil décida qu'on n'irait qu'à Rochefort.

(1) *Journal de Joutel,* juillet 1684. — Anastase Douay, *apud* Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France,* ch. XXIV. — Louis Hennepin, *Nouveau voyage d'un païs plus grand que l'Europe,* ch. I. — Hennepin et Douay se répètent textuellement. Hennepin accuse Le Clercq de l'avoir pillé au profit de Douay. C'est le contraire qui doit être vrai; Douay écrivit *de visu*, tandis qu'Hennepin ne put faire son dernier livre que sur les renseignements d'autrui.

(2) « . . . On n'étoit guere qu'à cinquante lieües du Port, que par *le plus beau temps du monde*, le mât de beaupré du *Joly* cassa tout à coup. On raisonna beaucoup sur cet accident, et comme il y avoit déjà quelques semences de brouilleries entre M. de Beaujeu et M. de la Salle, quelques-uns s'imaginèrent que cela avoit été concerté. » (Charlevoix, *Hist. et descrip. gén. de la Nouvelle France,* t. III, p. 5. Paris, 1744.)—Après avoir dit que le départ eut lieu par un fort beau temps, l'abbé Cavelier ajoute : « Néanmoings, la fin du mois nous donna une « tourmente qui desmâta le navire que montoit mon frère, et « nous contrègnit à relâcher dans le port d'où nous estions « partis. » (*Relation du voyage entrepris par feu M. Robert Cavelier, sieur de la Salle, pour découvrir dans le golfe du* MEXIQUE *l'embouchure du fleuve de* MISSISIPY. Par son frère M. Cavelier, prêtre de Saint-Sulpice, l'un des compagnons de ce voyage, p. 6, Manate : de la Presse Cramoisy de Jean-Marie Shea, 1858.) On ne relâcha pas à la Rochelle, mais à Rochefort. — Dans le *Mémoire autographe de l'abbé Jean Cavelier sur le voyage de 1684*, MS. on lit : « De la Salle

La flotte se remit en route le 1er août, après avoir reçu un nouveau mât.

Le 20, elle était en vue de Madère. De Beaujeu voulait s'arrêter pour faire de l'eau et prendre des rafraîchissements. On ne manquait alors ni d'eau ni de rafraîchissements, mais on risquait d'être découvert par les Espagnols qui auraient entravé, sinon empêché, le voyage. Dans tous les cas, on perdait huit jours inutilement. De la Salle répondit par un refus formel, qui causa beaucoup d'irritation à M. de Beaujeu et de murmure dans l'équipage. Le mécontentement alla même si loin, dit Joutel, « qu'un passager, nommé Paget, huguenot de la Rochelle, fut assez insolent pour en parler avec emportement et peu de respect devant M. de la Salle, qui fut obligé de se plaindre à M. de Beaujeu, et de lui demander si c'était de son aveu qu'un homme de ce caractère lui parlait de la sorte; M. de Beaujeu ne lui fit pas autrement satisfaction (1). »

pensa que ce malheur, qui avait eu lieu par un beau temps, était intentionnel. »

Nous devons dire que nous n'avons pas vu cette pièce et que nous n'en parlons que d'après M. Francis Parkman. Mais ayant l'honneur de connaître personnellement l'éminent écrivain, nous n'hésitons pas un seul instant à prendre ses citations comme parfaitement exactes.

(1) *Journal de Joutel*, août 1684. — Charlevoix, *loc. cit.*, p. 5, 6. — « Le capitaine du bâtiment, qui avait en deux occa-

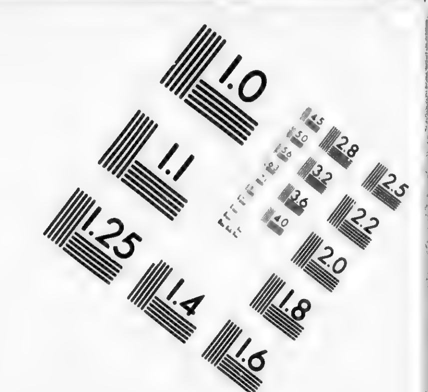
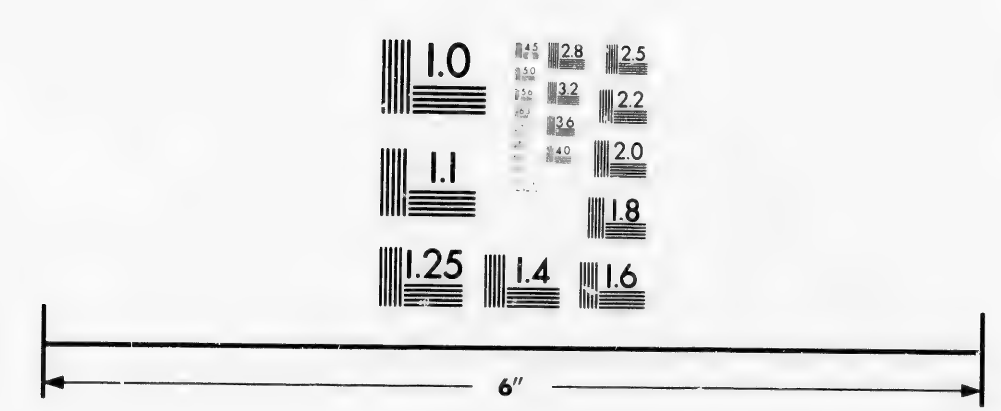


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





De la Salle n'en maintint pas moins sa décision, et M. de Beaujeu résolut, par irritation, qu'on ne s'arrêterait pas avant Saint-Domingue (1).

Le 6 septembre, on arriva sous le tropique du Cancer. L'équipage s'était disposé pour les fêtes carnavalesques qui signalent habituellement le passage de la Ligne.

De la Salle déclara qu'il s'opposait à ce que les personnes qui dépendaient de lui reçussent le baptême.

De Beaujeu défendit aussitôt la fête. L'équipage, qui comptait retirer de cette folie une bonne somme d'argent, de l'eau-de-vie et du vin, lui garda rancune de son opposition (2).

Pour cette fois, de la Salle a manqué d'habileté. Il y a des sottises populaires qu'il faut, au besoin, savoir tolérer.

Le 18 septembre, la flotte fut dispersée par la

sions assez fait connaître qu'il était mécontent, de ce que son autorité était partagée, prit la parole, disant au sieur de la Salle que le chirurgien était officier du roi comme lui. » (*Mémoire autographe de l'abbé Jean Cavelier, MS.*) V. *suprà*, p. 255, note. Nous n'avons vu nulle part que ce Paget fût chirurgien. L'abbé confond peut-être Paget avec Lanquetot.

(1) *Journal de Joutel*, août 1684. — Charlevoix, *loc. cit.*

(2) *Journal de Joutel*, septembre 1684.

tempête, en vue de l'île de la Sombrière. Il fut alors constaté en conseil, par procès-verbal, que, par suite du manque d'eau, il y avait sur le *Joly* plus de cinquante malades, parmi lesquels se trouvaient de la Salle et les chirurgiens. A la suite de cette constatation, il fut convenu, et de même inséré au procès-verbal, que le *Joly* n'attendrait pas les autres navires et ferait force de voiles pour Port-de-Paix, premier port français de l'île de Saint-Domingue.

Outre que ce port était le meilleur de Saint-Domingue, de la Salle y était attendu par M. de Cussy, gouverneur de l'île de la Tortue, qui devait lui procurer des vivres et des munitions. Ces circonstances étaient connues de M. de Beaujeu et avaient sans doute pesé sur la décision prise en vue de l'île de la Sombrière. Néanmoins, et malgré les conventions faites, cet officier profita de la nuit pour doubler furtivement l'île de la Tortue, placée comme une sentinelle avancée devant Port-de-Paix (1), passer le môle Saint-Nicolas, s'engager dans le golfe de Léogane, tourner l'île de la Gonave, et enfin aborder, le 27 septembre, au Petit-Goave (2), après un trajet de trois cents kilo-

(1) C'est là (à Port-de-Paix) où M. de Beaujeu était convenu de s'arrêter. (*Mémoire autographe de l'abbé Cavelier*, cité par M. Parkman.)

(2) *Journal de Joutel*, septembre, 1684.

mètres qu'il est impossible de justifier. « Véritablement, » dit le judicieux Charlevoix, « on ne « comprenoit pas bien ce qui avoit engagé ce « commandant à s'obstiner, comme il le fit, dans « une chose qui devoit au moins, ce semble, lui « être indifférente (1). » M. de Beaujeu, noble à plusieurs quartiers, *officier du roy*, se sentait humilié, comme nous l'avons dit, d'avoir à exécuter les ordres d'un homme nouveau, sans caractère. Pourquoi, ainsi que le remarque l'auteur que nous venons de citer, a-t-il accepté le commandement dans ces conditions? Nous appuyons sur ce point, parce que la manœuvre qu'il venait d'exécuter contre les ordres de son chef eut les conséquences les plus graves; parce que, en l'exécutant subrepticement, il ne put se dissimuler qu'il commettait une méchante action qui, pour le moins, frisait la trahison.

On apprit que M. de Cussy était à Port-de-Paix avec le marquis de Saint-Laurent, gouverneur général des îles, et M. Bégon, intendant. De la Salle fut désolé; mais, comme l'observe Joutel, il n'y avait point de remède, « et il fallut prendre pa« tience. »

Le lendemain, 28, de la Salle éprouvant du mieux, se fit descendre à terre pour acheter des

(1) Charlevoix, *Hist. et descript. gén. de la Nouvelle-France*, t. III, p. 7. Paris, Rollin, 1744.

rafraîchissements aux malades, informer de son arrivée MM. de Cussy, de Saint-Laurent et Bégon, leur faire savoir le regret qu'il avait de n'avoir pas été arrêté à Port-de-Paix, et prier M. de Cussy de venir s'entretenir avec lui de son entreprise.

Quelques jours après, il tomba dangereusement malade, ainsi que la plupart de ses domestiques. Une fièvre continue avec le transport le mit à toute extrémité.

Il était encore plus malade d'esprit que de corps. « La situation de ses affaires, l'embarras « d'une grande entreprise, sans sçavoir à qui en « confier l'exécution, , » c'était plus qu'il n'en fallait pour le tourmenter extraordinairement. Il était logé dans un galetas de la ville, soigné seulement par son frère, Joutel et Legros. Un orfèvre, touché de compassion, lui offrit sa maison. Il s'y fit transporter. Mais tout près se trouvait une taverne, dont le tumulte incessant lui était contraire. Au plus haut point de la fièvre, des matelots du parti de Beaujeu passèrent la nuit à danser et à chanter devant la maison. « Plus on les priait d'être tranquilles, plus ils faisaient de bruit. » De la Salle perdit la raison et presque la vie. Un frère capucin lui offrit alors son toit, ce qu'il accepta (1).

(1) *Mémoire autographe de l'abbé Jean Cavelier*, cité par M. Parkman.

Son frère, l'abbé Cavelier, avait prié M. de Beaujeu de prendre soin de ses affaires. « Je n'y con« nais rien, avait répondu cet officier; elles me « paraissent d'ailleurs en si mauvais état, qu'il « n'y aurait point d'honneur pour moi à m'en « mêler (1). »

Mais au moment où il faisait cette singulière réponse, il était à l'entrée du golfe du Mexique; aucun malheur connu, sauf la faute commise par lui volontairement de passer sans s'arrêter devant Port-de-Paix, ne compromettait le sort de l'entreprise; personnel, matériel, approvisionnements étaient complets ou pouvaient être complétés sur place; la saison était favorable à la navigation : pourquoi désespérait-il plus que le jour du départ de la Rochelle?

De deux choses l'une : il nourrissait alors de coupables desseins ou ne méritait pas la confiance que lui témoignait le Gouvernement.

Il ne s'en tint même pas à cet incompréhensible refus. Il écrivit à Seignelay : « A cause de la maladie du sieur de la Salle, je ne puis me risquer à vous rapporter les progrès de notre voyage, parce que, tandis que je suis chargé de la navigation seulement, il en a tous les secrets. Mais comme sa maladie l'a privé de l'usage de ses facultés, et du

(1) Charlevoix, *Hist. et descript. gén. de la Nouvelle-France,* t. III, p. 8.

corps et de l'esprit, je me suis cru obligé de vous faire savoir ce qui se passe et la condition dans laquelle nous sommes. » Il déclare alors que les navires frétés étaient si lents, que le *Joly* était continuellement forcé de les attendre et doublait ainsi le chemin; qu'il manquait d'eau pour les passagers, parce que de la Salle ne lui avait rien dit de certain jusqu'au jour où il vint à bord; qu'un grand nombre d'hommes étaient malades; que, malgré ses conseils, on avait rempli l'entre-pont de marchandises et forcé les marins et soldats à dormir sur le pont; que de la Salle, alléguant des ordres du roi, rejetait toutes ses propositions. « Et maintenant, » continuait-il, « tous sont malades; et lui-même a une fièvre violente, aussi dangereuse, me dit le médecin, pour l'esprit que pour le corps. » Il raconte qu'il a refusé l'offre de l'abbé Cavelier, parce que personne ne connaissait rien des affaires de de la Salle, qui ne tenait pas de comptes, pour conserver seul le secret de son entreprise. Il dit aussi avoir appris de boucaniers que l'entrée du Mississipi est peu profonde et difficile; que la saison est mauvaise pour naviguer dans ce golfe; que les Espagnols ont dans ces eaux six vaisseaux de trente à trente-six canons chacun, outre des galères. Je n'en suis pas effrayé, ajoute-t-il, et je périrai ou rapporterai un récit du Mississipi. « Néanmoins, si le sieur de la Salle meurt, je

suivrai un chemin différent de celui qu'il a marqué, car ses plans ne sont pas bons.

« Si vous me permettez de dire mon sentiment, M. de la Salle devait se contenter d'avoir découvert sa rivière, sans se charger de conduire trois vaisseaux et des troupes à deux mille lieues au travers de tant de climats différents et par des mers qui lui étaient tout à fait inconnues. Je demeure d'accord qu'il est savant, qu'il a de la lecture et même quelque teinte de navigation. Mais il y a tant de différence entre la théorie et la pratique, qu'un homme qui n'aura que celle-là s'y trompera toujours. Il y a aussi bien de la différence entre conduire des canots sur les lacs et le long des rivières et mener des vaisseaux et des troupes dans des mers si éloignées (1). »

Cependant, autant par la puissance de sa volonté que par l'énergie de son tempérament et les soins dévoués de ses compatriotes Legros et Joutel, de la Salle finit par revenir à la santé (2).

Le 2 octobre, pendant sa maladie, deux des vaisseaux restés en arrière abordèrent au Petit-Goave. Quant au caïque, les Espagnols l'avaient enlevé. Ce malheur, dit le P. Anastase Douay,

(1) *Lettre du capitaine de Beaujeu au ministre*, du 20 octobre 1684.

(2) *Journal de Joutel*, sept. 1684.

« causa une consternation universelle à tout « l'équipage (1). » — Cette perte, continue Joutel, « fut d'autant plus sensible, qu'il estoit chargé des « vivres, munitions, ustensiles et outils nécessai- « res pour s'établir dans les nouvelles colonies; « *malheur qui ne seroit pas arrivé* si M. de Beau- « jeu s'estoit arrêté au Port-de-Paix, et messieurs « de Saint-Laurent, de Cussy et Bégon, qui arri- « vèrent à même temps pour voir M. de la Salle,

(1) Anastase Douay, *apud* Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ch. xxiv. L'abbé Jean Cavelier accuse aussi formellement le capitaine de Beaujeu. « Si « ces accidents facheux, » dit-il, « avoit rafroidy l'ardeur de « nos aventuriers, la conduite de Mons[r] de Beaujeu, capitaine « de vaisseau, qui commandoit l'un de ceux de la flotte, ne le « fist pas moings, et sy Vostre Grandeur se donnoit la peine de « l'examiner, elle connoitroit que cet officiel, jaloux de ce que « mon frère avoit la principalle authorité et la conduitte de « l'entreprise, la traversa tellement qu'on peut luy en imputer « le mauvais succès.

« Nous fismes quelque séjour au Petit-Goave pour rafraischir « nos équigages et nous disposer à exécuter commodément le « projet. C'est là que monsieur de Beaujeu commença à prati- « quer tout ce qu'il peut inventer de moyens pour empêcher « que mon frère ne passât outre. » (*Relation du voyage entrepris par feu M. Robert Cavelier, sieur de la Salle, pour découvrir dans le golfe du Mexique l'embouchure du fleuve de Missisipy. Par son frère, M. Cavelier, prêtre de Saint-Sulpice, l'un des compagnons de ce voyage.* A Manate : de la presse Cramoisy de Jean-Marie Shea. 1857.) Cette relation a été imprimée sur le manuscrit que possède M. Parkman, et qu'il désigne ainsi : *Relation du voyage que mon frère entreprit pour découvrir l'embouchure du fleuve de Missisipy*, Ms.

« ne purent s'empêcher de le lui témoigner, et de « lui faire leurs plaintes (1). »

M. de Beaujeu semble s'être alors considéré comme gravement compromis, car il abaissa son orgueil de noble à plusieurs quartiers et d'officier du roi à demander « au bonhomme de la Salle » un certificat.

Celui-ci, fin politique, s'empressa de lui écrire : « Au reste, monsieur, pour vous montrer auec « quelle sincerite je vous parle, je vous donne ycy « la declaration que vous m'aues tesmoigne « souhaiter, sans vous en demander de recipro- « que, tant de la bonne nauigation que vous aues « fait faire qu'au sujet de la perte de la cache, « qui est perdue par la fautte du capitaine (2). »

Dans un conseil tenu au Petit-Goave, pendant le séjour qu'y firent les gens du roi, il fut décidé qu'on relâcherait au cap Saint-Antoine, à la pointe occidentale de Cuba, où l'on attendrait un vent favorable pour entrer dans le golfe du Mexique.

Dans la lettre dont on vient de voir un passage, de la Salle a soin de rappeler cette convention à M. de Beaujeu : « Je vous prie encores, lui dit-il, « sy les vents nous separent, d'auoir la bonté de « nous attendre, sçavoir : auant le cap Saint-An-

(1) *Journal de Joutel*, octobre 1684.

(2) *Lettre de de la Salle à de Beaujeu, datée du Petit-Goave, le 23e novembre 1684.* (Archives du Ministère de la Marine.)

« toine, a l'isle du Pain, ou a tel autre endroit que « vous voudres me marquer, et audela a la baye « du Saint-Esprit, della par les 28 deg. 20 minutes, « ou je vous declare quest l'embouchure de la « riviere ou je pretens entrer, tout au fond..... du « golfe. » M. de Beaujeu s'empressa de lui répondre le même jour sur le ton de la plus parfaite soumission : « Il n'estoit point besoing de me de- « mander mon eschorde, vous sçaues que je suis « arme pour cella, mais pour plus grande seurette, « comme l'*Aimable* ne va pas aussi bien que le « *Jolly*, vous deures porter les feux, et je feray « routte sur vous; je ne manquerai pas aux ren- « deuous que vous me donnes et à me rendre par « les 28 deg. 20 minuttes si le malheur veust que « nous nous separions (1). »

Ces importantes conditions bien arrêtées, et M. de Beaujeu bien informé du point d'atterrissement, de la Salle fit embarquer des approvisionnements, pressant cette opération le plus possible, parce que ses hommes désertaient, débauchés par les habitants du lieu.

(1) *Lettre de de Beaujeu à de la Salle du 23e novembre 1684.* (Archives du Ministère de la Marine.)

CHAPITRE XVI.

Navigation dans le golfe du Mexique. — Débarquement à la baie de Saint-Bernard. — Perte de l'*Aimable*. — Conflits avec les Sauvages. — Départ de de Beaujeu.

Le 25 novembre, de la Salle s'embarqua sur l'*Aimable* avec son frère, les deux moines, le prêtre Chefdeville et Joutel.

Le 5 décembre, il mouilla dans une anse de l'île du Pin, à peu de distance de la pointe Saint-Antoine, et y resta jusqu'au 8. Le 12, il entra dans le golfe du Mexique (1). Le 6 janvier 1685, il se trouvait en face de l'embouchure principale du Missisipi. « Mais, dit-il, nous n'avons pu la recon- « noistre, croyant, sur le rapport des pilotes du « vaisseau de Sa Majesté et des nostres, n'avoir « pas encore passé la baye du Saint-Esprit (celle « de Mobile (2). »

(1) At length, they entered the Gulf of Mexico, that forbidden sea, whence by a spanish decree, dating from the reign of Philip II, all foreigneurs were excluded on pain of extermination. (*Letter of Don Luis de Onis to the Secretary of State*, *American State Papers*, XII, 27, 31. Pièce citée par M. Parkman.)

(2) *Lettre de de la Salle au Ministre, de l'embouchure occidentale du fleuve Colbert, le 4e mars 1685.* (Archives du Ministère de la Marine. Pièce citée en extrait par Raymond Thomassy.)

Le 8 janvier 1685, la *Belle* découvrit une petite île qui paraissait située entre les deux pointes d'une baie. De la Salle constata l'exactitude de cette appréciation et envoya le lendemain à la découverte. Le rapport qu'on lui fit le confirma dans l'idée qu'il était encore dans la baie d'Apalache. Le 11, il voulut aller lui-même à terre. Comme il se préparait, le pilote murmura de ce qu'il emmenait avec lui cinq ou six personnes. « Trop légèrement, dit avec raison Joutel, il changea de dessein pour ne pas déplaire à ces brutaux. » En cela il fit une faute irréparable, car il se trouvait alors à peu de distance de l'embouchure qu'il avait reconnue en 1682.

« Or, continue Joutel, le dessein de M. de la « Sale étoit de trouver cette baye, où, l'ayant « découverte, il avoit résolu de mettre une tren- « taine d'hommes à terre, qui auroient suivi la « côte à droite et à gauche, ce qui luy auroit fait « infailliblement trouver cette fatale riviere, et « éviter bien des malheurs ; mais le Ciel luy refusa « cette faveur, et luy ôta même l'attention qu'il « devoit donner à une chose de cette consequence, « puisqu'il se contenta d'y envoyer le pilote avec « un des maîtres de la barque la *Belle*, qui revin- « rent sans avoir rien vû, à cause d'un brouillard « qui s'éleva, si ce n'est que le maître de la barque « dit qu'il croyoit que c'estoit une riviere qui re-

« gnoit le long des bastures ; cela estoit vraisem-
« blable, mais M. de la Sale n'y fit pas de re-
« flexion, ny autrement d'état de ce rapport (1). »

Le 13, Joutel fut envoyé à terre pour faire de l'eau. La force des vagues l'empêcha d'aborder. Mais ayant vu des Indiens sur le rivage, il en décida, par signes, cinq ou six à monter dans sa barque, espérant que de la Salle pourrait tirer d'eux quelques renseignements. Celui-ci ne put malheureusement pas leur faire comprendre ce qu'il voulait. Cependant il les fit boire, manger, fumer, leur donna quelques couteaux et de la rassade.

En les reconduisant, Joutel crut comprendre par leurs signes que la flotte avait passé devant une grande rivière.

De nouveau, le 14 au soir, le vent les poussa vers la terre, et de la Salle renvoya Joutel à la découverte. Les vagues l'empêchèrent encore d'aborder. Il allait se jeter à la nage avec ses compagnons quand, par crainte d'un orage, de la Salle le rappela par un coup de canon.

Trois jours après, Joutel reconnut l'embouchure d'une rivière. De la Salle la visita le lendemain, après avoir fait quelques manœuvres dans les environs. Il y retournait le 19 quand il fut re-

(1) *Journal de Joutel*, janvier 1685.

joint par le *Joly*. « Notre joye ne fut pas de longue « durée, dit Joutel, et la suite fera voir qu'il auroit « été à souhaiter que M. de Beaujeu ne nous eût « pas rejoint, et que sans nous revoir, il eût repris « le chemin de France. — Cette arrivée rompit « l'execution de nôtre entreprise ; M. de la Sale, « qui s'estoit mis en chemin, et ceux qui l'avoient « précédé retournèrent à bord (1). »

Quelques heures après, de Beaujeu fit faire de grandes plaintes à de la Salle qui l'avait, disait-il, quitté à dessein. C'était contraire à la vérité, car, on l'a vu plus haut, il avait été formellement convenu que l'*Aimable* ouvrirait la marche, que le *Joly* et la *Belle* suivraient, et, toujours selon les conventions, de la Salle avait annoncé son départ par un coup de canon auquel le *Joly* avait répondu.

Il y eut alors des disputes entre les pilotes. Les uns soutenaient qu'ils étaient encore dans la baie d'Apalache, les autres qu'on se trouvait en face de la Magdeleine, à cent vingt lieues à l'ouest de l'embouchure du Mississipi (2). « Si le printemps « n'eust pas esté si proche, j'y aurais retournez, » dit de la Salle, qui croyait avoir débarqué sur un bras du Mississipi. « L'aprehension de passer le « reste de l'hiver à m'élever vers l'est, d'où les

(1) *Journal de Joutel*, janvier 1685.
(2) *Journal de Joutel*, janvier, 1685.

« vents soufflent quasi continuellement et poussent « le courant vers l'ouest, m'a fait prendre le « party de remonter le fleuve par icy, et de prier « M. de Beaujeu d'aller reconnoistre cette autre « embouchure (1) ..... »

Est-ce par ignorance ou par trahison que M. de Beaujeu dépassa de cent cinquante lieues le point que lui avait indiqué de la Salle pour le débarquement ? Le *Gulf Stream* aurait eu sur lui ce pouvoir de l'empêcher, par une belle mer, sous un beau ciel, de relever le point une seule fois, et cela sur un parcours de près de quatre cents lieues, c'est-à-dire de la pointe Saint-Antoine à la baie Saint-Bernard!

Raynal prétend que la faute commise pouvait se réparer, mais que de la Salle refusa, par fierté, les services du capitaine; que, prenant la rivière aux Cannes ou Colorado pour un bras du Missisipi, il se flattait de terminer seul son entreprise et

(1) *Lettre de de la Salle au ministre, datée de l'embouchure occidentale du fleuve Colbert, le 4e mars 1685.* (Archives du Ministère de la Marine. Pièce citée en extrait par Raymond Thomassy.) — D'après l'abbé Cavelier, de Beaujeu aurait grandement contribué à l'erreur de de la Salle. Il vint lui dire qu'après avoir navigué cinquante lieues depuis le baie du Saint-Esprit, il avait rencontré une espèce de golfe ou de rivière, « ce qui pourroit bien estre le Mississipy, et qu'il n'avoit point ordre de passer plus avant. » (*Relation du voyage entrepris par feu M. Robert Cavelier, sieur de la Salle*, etc., p. 9.)

congédia de Beaujeu (1). Il n'y a de vrai dans tout cela que l'erreur que commit de la Salle en prenant la rivière aux Cannes pour un bras du Missisipi. En effet, le 3 février 1685, il écrit au capitaine, *de l'embouchure*, dit-il, *d'une riuière que je croy estre une des descharges du Mississipi* : « Il « ne tiendra pas à moy, Monsieur, que nous n'al- « lions chercher un port; j'en ai plus d'impatience « que vous, mais je ne suis pas dans le deseing « de m'affaler dauantage vers le couchant, estant « seur d'estre passe l'embouchure du Mississipy, « que j'ay descendu ou vous sçavez que je vous « ay toujours dit auoir treuve 22 degres sur mon « astrolabe, le 6me d'auril de la seconde année (2). »

De Beaujeu prétendit alors, selon Joutel, que, à cause des calmes, le voyage ayant duré plus qu'on n'avait prévu, le *Joly* manquerait de vivres pour retourner en France. En même temps, il en fit demander, uniquement, comme nous le verrons, pour dissimuler son mensonge. De la Salle en offrit pour quinze jours, c'est-à-dire plus qu'il n'en fallait pour répondre au retard que ferait éprouver au *Joly* le retour à la baie du Saint-Es-

(1) *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, t. VI, p. 136. La Haye, Gosse, 1774, sans nom d'auteur.

(2) *Archives du Ministère de la Marine.*

prit (1). Et comme il ne pensait point à dissimuler l'importance du service qu'il réclamait du capitaine, il lui écrivit le même jour, 3 février, du bord de l'*Aimable*, une lettre pressante qui se résume ainsi : « *Un plus long séjour peut me perdre avec mes bâtiments. Tout ce que vous arrêterez avec Legros, je le tiendrai pour bon, mais reconduisez-moi à la baie du Saint-Esprit* (2).

De Beaujeu refusa, ce qui prouve clairement, ce semble, que ce n'est pas par erreur qu'il était allé se butter au fond du golfe. De la Salle eut grand tort, comme le remarque Charlevoix, de céder sur ce point capital alors que de Beaujeu était obligé d'exécuter ses ordres (3).

Fatigué de ces vaines discussions et n'espérant pas amener le capitaine à son devoir, il avait pris terre à la fin de janvier, dans la baie de Saint-Bernard (4), au Texas, et s'était installé sur la plage.

De Beaujeu revint à la question des vivres, mais, comme il ne voulait rien céder, de la Salle persista dans sa décision et résolut de mettre à terre tout son monde.

(1) M. Parkman exprime le même avis. « La Salle offered him provisions for fifteen days, which was more than enough for the additional time required. (*The discovery of the Great West*, p. 323.)

(2) *Archives du Ministère de la Marine*.

(3) Charlevoix, *Hist. et Descript. gén. de la Nouvelle-France*, t. III, p. 9.

(4) Maintenant *Matagorda Bay*.

Cette opération se trouvant retardée par le mauvais temps, il s'enfonça dans les terres avec cinq ou six hommes, dans le but de découvrir un lieu de campement plus commode que celui qu'il occupait. Il prit du poisson dans un lac voisin du rivage et, l'ayant fait cuire dans de l'eau salée, les hommes le trouvèrent fort bon. La chasse était également productive. « Ainsi, dit Joutel, ayant quantité de viande et de poisson, nous commençames à nous accoutumer à manger l'un et l'autre sans pain. »

De la Salle attendait avec impatience la résolution que prendrait le capitaine ; voyant que l'affaire n'avançait pas, il fit mettre à terre cent vingt ou cent trente hommes pour reconnaître le rivage, tandis que la *Belle* devait longer les côtes.

Le 4 février, Moranget, Joutel et un certain nombre d'hommes prirent leur route le long de la mer. Le troisième jour de marche ils arrivèrent à une grande rivière, le Colorado ou rivière aux Cannes. Du 14 au 17 les chaloupes de la *Belle* et du *Joly* en sondèrent l'embouchure, la barre, les environs, et posèrent des balises. Après en avoir à son tour visité l'entrée, de la Salle résolut d'y mettre à l'abri l'*Aimable* et la *Belle*. « Toutes « choses promettoient une heureuse issue (1). »

(1) *Journal de Joutel*, février 1685.

Ayant fait enlever de l'*Aimable* les canons, le fer et ce qu'il y avait de plus lourd, le capitaine promit d'entrer avec huit pieds d'eau.

Le 20 février 1685, de la Salle donna l'ordre à ce capitaine, le chevalier d'Aigron, de s'approcher de la barre et d'entrer quand il lui signalerait la haute mer, après avoir reçu à bord, pour l'aider, le pilote de la *Belle* (1). Le sieur d'Aigron refusa l'aide du pilote et se dit blessé du soupçon qu'il inspirait.

C'est inutilement, comme on le verra, que de la Salle avait pris toutes les précautions qui devaient assurer la réussite de son projet.

Ayant remarqué sur le bord de la rivière un arbre propre à faire un canot, il envoya sept à huit hommes pour le couper. Peu de temps après, deux de ces hommes revinrent, tout effarés, lui disant qu'on les avait attaqués et qu'ils croyaient leurs compagnons prisonniers. De la Salle fit aussitôt prendre les armes et marcha tambour battant sur les sauvages qui s'enfuirent à son approche.

Espérant tirer d'eux quelques renseignements, il lança dix hommes sans armes à leur poursuite. Ceux-ci furent bien reçus, bien caressés, et, en laissant trois des leurs en otage, ils obtinrent d'em-

(1) *Journal de Joutel*, fév. 1685. — Hennepin, *loc. cit.*, Ch. II.

mener avec eux cinq ou six naturels dont de la Salle ne put rien tirer ni par signes ni autrement. Après les avoir bien traités et leur avoir fait des présents, il partit avec eux pour l'endroit où devaient se trouver ses hommes. Les sauvages les ayant emmenés à leur camp, à une lieue et demie plus loin, il résolut d'aller lui-même les dégager. « Malheureux contre-temps qui lui coûta bien cher », s'écrie Joutel.

Pendant la route, il vit l'*Aimable* à la voile, et reconnut avec inquiétude, au premier coup d'œil, qu'au lieu de suivre les balises elle courait droit sur les bâtures.

Il entrait dans le village, quand un coup de canon frappa son oreille. Les sauvages, effrayés, se jetèrent tous à terre; quant à lui, il reconnut avec douleur que son navire s'échouait.

Bientôt il vit serrer les voiles, signe certain que le mal était considéré comme sans remède.

Reconnaissant, d'un côté, que sa position était gravement compromise, d'un autre côté, que des hommes étaient en danger de mort, il se décida, sans aucune hésitation, à continuer sa route. Arrivé à la cabane du chef, il termina promptement ses affaires et reprit aussitôt le chemin du rivage.

En revenant, il vit une quarantaine de canots semblables à ceux qu'il avait rencontrés sur le

Mississipi, ce qui lui fit espérer que ce fleuve n'était pas éloigné.

Quant au naufrage de l'*Aimable*, voilà ce qu'en dit Joutel :

« La mauvaise manœuvre, ou du capitaine ou « du pilote qui n'avoient pas suivi les balises plan- « tées ; les cris d'un matelot qu'on avoit placé sur « la hune, et qui crioit de toute sa force *au lof*, « c'est-à-dire, gouvernez vers le passage marqué, « tandis que le malicieux capitaine crioit de son « côté *arrive*, c'est-à-dire, *route contraire*; la « negligence du même capitaine de ne pas faire « jetter une ancre aussitôt que l'on sentit que le « navire touchoit, ce qui l'auroit empêché d'é- « chouer ; l'affectation de laisser tomber la grande « voile, et de mettre sa sivadière afin de mieux « assurer le naufrage, le refus que le capitaine « avoit fait de recevoir le pilote de la barque la « *Belle*, que M. de la Salle luy avoit envoyé pour « l'aider ; la sonde que l'on avoit pratiquée sans « nécessité sur les bâtures, et plusieurs autres « particularitez rapportées tant par l'équipage du « vaisseau, que par ceux qui virent cette ma- « nœuvre, estoient des marques et des preuves « invincibles que ce coup avoit esté fait par un « dessein prémédité, l'un des plus noirs et des « plus détestables qui puisse entrer dans le cœur « humain » (1).

(1) *Journal de Joutel*, février 1685. — Hennepin, *loc. cit.*, ch. II, traite de perfide le chevalier d'Aigron. — « Il a passé

Cette perte était d'autant plus regrettable que l'*Aimable* contenait presque toutes les munitions ainsi que les ustensiles et outils nécessaires aux débuts de la colonie.

De la Salle ne se découragea point et procéda froidement au sauvetage. Il commença par débarquer les personnes, puis, avec l'aide de la chaloupe de M. de Beaujeu qu'il emprunta, il sauva des poudres, de la farine et une trentaine de barriques de vin et d'eau-de-vie.

Pendant la nuit, on fit malicieusement périr une chaloupe que l'on avait attachée à l'arrière du navire échoué (1), et de la Salle se trouva réduit à celle du capitaine de Beaujeu. Pour comble de malheur, le navire, entr'ouvert, fut si violemment battu des vagues pendant la nuit que toutes les marchandises légères furent emportées par le flot (2).

« pour constant parmi ceux qui furent témoins de cet accident, « qu'il avoit été l'effet d'un dessein prémédité du sieur Aigron, « qui commandoit ce bâtiment. » (Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, t. III, p. 10). — Christian Le Clercq dit la même chose (*Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ch. XXIV). — De la Salle lui-même émet un avis semblable dans sa lettre du 4 mars à Seignelay et dans le récit officiel du naufrage : *Procès-verbal du sieur de la Salle sur le naufrage de la flûte l'*Aimable, *à l'embouchure du fleuve Colbert.* (Archives du Min. de la Marine.)

(1) Charlevoix, *Hist. et descript. gén. de la Nouvelle-France*, t. III, p. 11. — *Journal de Joutel*, février 1685.

(2) *Journal de Joutel*, février 1685. — Charlevoix, *loc. cit.*

Une autre aventure, arrivée dans le même temps, eut aussi pour de la Salle les conséquences les plus funestes.

Après avoir amassé et mis à couvert tout ce qu'il avait pu arracher à la mer, il en avait réglé la distribution « fort discretement. » Des hommes remarquèrent que, malgré la surveillance exercée au moment du débarquement, les Sauvages avaient dérobé quelques ballots de couvertures et des morceaux de fer. De la Salle envoya son neveu Moranget, Desloges, Oris, Gayen et autres, pour essayer d'obtenir en échange quelques canots.

Ces messieurs, « qui avaient plus de feu que de conduite, » dit Joutel, se présentèrent les armes à la main, comme pour tout exterminer. La plupart des Sauvages s'enfuirent; les autres ne tardèrent pas à en faire autant, intimidés par l'arrogance des Français. Ceux-ci prirent ce qu'ils trouvèrent de couvertures, plusieurs paquets de peaux et deux canots qu'ils découvrirent à la sortie du village et dont ils prétendaient se servir pour retourner au camp. En enlevant des peaux et des canots, ils commettaient un vol comme celui dont ils venaient demander réparation. Mais entre eux et les Sauvages il y avait cette différence que, chez ces derniers, le vol n'était pas considéré comme criminel.

Les Français firent usage des canots, mais comme ils manquaient d'avirons et ne savaient

pas conduire à la perche, ils se donnèrent beaucoup de mal pour faire peu de chemin.

La fatigue et la nuit les obligèrent à prendre terre. La nuit se trouvant très froide, ils eurent la fâcheuse idée d'allumer un grand feu et de s'endormir autour dans leurs manteaux. Ils n'auraient point commis cette faute s'ils avaient mieux connu le génie des savanes.

Revenus à leur village, les Indiens reconnurent qu'on leur avait pris des couvertures, des peaux, des canots, et crurent à une déclaration de guerre de la part des Français. Ils ne voulurent pas attendre au lendemain pour commencer les hostilités. Apercevant un grand feu dans le lointain, ils pensèrent que là se trouvait l'ennemi, et s'y rendirent en nombre. Arrivés, sans avoir été vus, à quelques pas des Français, ils déchargèrent à la fois sur eux toutes leurs flèches. Moranget, blessé au bras, donna l'alarme par un coup de fusil. Les Sauvages prirent la fuite, mais Oris et Desloges étaient morts, et plusieurs de leurs compagnons étaient blessés (1).

Ce malheur, dû à l'excès de zèle de Moranget et de ses hommes, arriva le 5 mars 1685. Dans les circonstances où se trouvait de la Salle, il prenait

(1) *Journal de Joutel*, mars 1685. — Le P. Anastase, *apud* Le Clercq, *Premier établissement de la foy....*, ch. XXIV. — Hennepin, *loc. cit.*, ch. II.

les proportions d'une véritable calamité. Les gens de courage disposés à le suivre, déjà fortement éprouvés par la perte de l'*Aimable*, se sentirent ébranlés. Ceux qui méditaient de l'abandonner : le prêtre Dainmaville, l'ingénieur Minet et autres, en furent fortifiés dans leur résolution. Ses ennemis y trouvèrent un motif d'audace, une belle occasion pour discréditer sa conduite, la sincérité de son entreprise, pour pousser à la désertion. Quant à lui, « il entendoit et attendoit tout patiem- « ment, et donnoit toujours ses ordres sans se dé- « ranger en aucune manière (1). »

Il fit enterrer les morts honorablement, et remplaça, pendant la cérémonie des funérailles, le son des cloches par le bruit du canon.

Il s'occupa ensuite de la construction d'un fortin pour mettre à couvert son monde et ses approvisionnements.

Ayant remarqué que la rivière aux Cannes se jetait dans la mer avec violence, il pensa qu'elle pouvait être le bras droit du Mississipi, maintenant appelé Bayou-Lafourche, et décida de la remonter.

M. de Beaujeu se préparait à retourner en France. Dès le 18 février il avait écrit à de la Salle qu'il devait partir, pressé par la nécessité de mettre à couvert le vaisseau du roi. « Je regrette, lui disait-il, de ne pas vous laisser à l'endroit que

(1) *Journal de Joutel*, mars 1685. — Charlevoix, *loc. cit.*, p. 12.

vous cherchez. A mon avis, la rivière qui se jette dans la baie de Saint-Bernard, est un bras du Mississipi. Remontez-la, mais avec précaution. Pendant ce temps, je visiterai la côte, et si je trouve l'endroit que vous m'avez indiqué comme étant une embouchure du Mississipi, je vous enverrai ma chaloupe ou je viendrai moi-même vous prévenir. Autant que mon vaisseau n'en souffrira pas, je ferai ce que vous voudrez. Je vous rendrai compte personnellement, si vous le souhaitez, du voyage que je vas faire. Je suis même prêt à aller vous chercher des vivres à la Martinique, à mon propre compte, si on me les refuse au vôtre » (1).

On croirait, au vu de cette lettre, que de Beaujeu a franchement accepté la position qui lui était faite vis-à-vis de de la Salle. On se tromperait étrangement. Il voulait, par des démonstrations écrites de dévoûment, persuader à de la Salle que la fatalité seule devait être accusée des fautes commises. Et pourquoi? parce qu'il redoutait l'effet des plaintes que le fier Normand pouvait lui faire porter au ministre.

L'examen des faits ne laisse aucun doute sur sa duplicité. En supposant qu'il ait cru que la rivière aux Cannes était un bras du Mississipi, comment osa-t-il conseiller à de la Salle de la remon-

(1) *Lettre de Beaujeu à de la Salle du 18 février* 1685 (Archives du Ministère de la Marine).

ter pour revenir à l'embouchure reconnue en 1682. Comment osa-t-il lui conseiller de faire inutilement un parcours qu'il ne pouvait pas évaluer à moins d'une centaine de lieues, dont une moitié en pays inconnu, à contre-courant, exposé à toute espèce de danger, alors qu'il pouvait, sans péril aucun, sans retard bien sensible, le conduire au même point par un chemin des deux tiers moins long? En outre, comme il ne raisonnait que sur une hypothèse, il s'en suit que, au lieu d'aider de la Salle, il l'exposait de gaîté de cœur à manquer son but et à périr avec ses deux cents hommes.

Il promettait de visiter la côte et, s'il trouvait l'embouchure cherchée, d'en rendre compte à de la Salle. — Il l'a trouvée cette embouchure ; il a fait plus, il l'a reconnue. A-t-il pu craindre de se tromper? Nous donnons ci-contre une preuve matérielle du contraire : la carte dressée sous ses ordres par l'ingénieur Minet et comparée avec celle de de la Salle de 1682 (1). A-t-il prévenu de la Salle comme il le devait, comme il l'avait promis? Malheureusement, non.

Je ferai, disait-il, ce que vous voudrez. — De la Salle l'a prié, nous l'avons vu, de le reporter en arrière, et il s'y est constamment refusé, sous le

(1) *Cartes des Archives scientifiques de la Marine.*

prétexte, que nous pouvons maintenant qualifier de spécieux, qu'il eut manqué de vivres. Manquer de vivres, quand il proposait d'en aller chercher à la Martinique ! Quand il en a trouvé pour passer plus de deux mois à relever les embouchures du Mississipi ! comme on le voit par la date même de sa carte.

De toutes les offres du capitaine, une seule était sérieuse, celle d'aller à la Martinique. De la Salle la déclina (1) avec beaucoup de raison.

Quand de Beaujeu partit pour la France, le 12 mars 1685 (2), il laissait de la Salle dans une position déplorable. Le camp, porté à l'indiscipline, était décimé par une maladie honteuse contractée au Petit-Goave, la guerre était déclarée entre les Sauvages et les Français, la plus grande partie de l'outillage et des approvisionnements était perdue, la colonie, loin de penser à conquérir, ne pouvait plus espérer que se sauver de la main des Sauvages et des Espagnols.

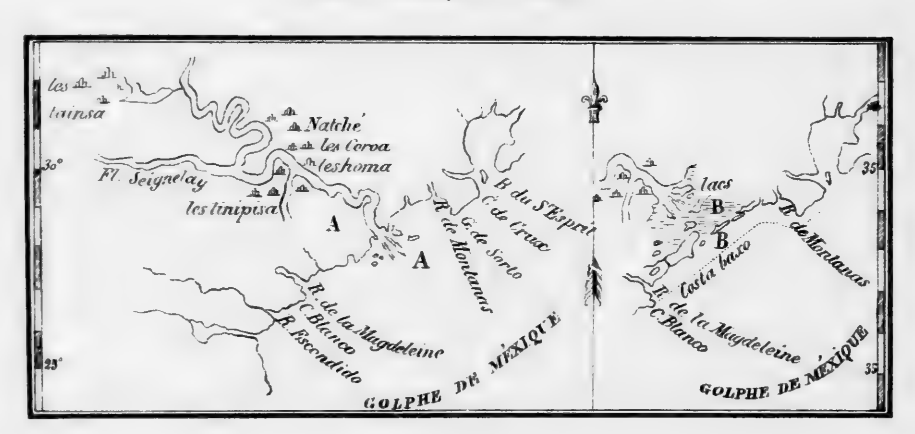
Enfin, par une raillerie qui fait pitié, il refusa de livrer à de la Salle, sous prétexte qu'il aurait dérangé l'arrimage de son navire, les boulets qu'il avait pour lui sur le *Joly* et le laissa, en connais-

(1) *Lettre de de la Salle à de Beaujeu du 10 mars 1685.* (Archives du Ministère de la Marine.)

(2) *Journal de Joutel*, mars 1685. — Ch. Le Clercq. *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ch. XXIV.

EXTRAIT DE LA CARTE DE LA LOUISIANE, PAR MINET (MAI 1685).

(Archives scientifiques de la Marine.)



OBSERVATIONS DE MINET.

A Embouchure de la rivière comme M. de la Salle le marque dans sa Carte.

B. Costes et Lacs par la hauteur de sa rivière, comme nous les avons trouvés (durant l'Expédition du Texas). — (Mai 1685.)

sance de cause, avec huit petites pièces de campagne sans un seul boulet (1). « D'ailleurs, on ne « concevoit pas, dit le P. Charlévoix, comment « il avoit ainsi embarrassé des effets, qui étoient « destinés pour l'habitation de M. de la Salle. » (2) En même temps, contre les conventions faites, il reçut à son bord, pour le soustraire à la justice de de la Salle, le chevalier d'Aigron, le traître capitaine qui avait perdu l'*Aimable* (3).

(1) Par lettre du 17 février, de la Salle réclama la poudre, les canons, les boulets que de Beaujeu avait pour lui sur le *Joly*. Par lettre datée du lendemain, il renouvela sa demande. Le 19, le capitaine lui répondit que la livraison des boulets dérangerait son arrimage, et persista depuis dans cette étrange résolution, malgré ses protestations d'obéissance et de dévoûment. (*Archives du Ministère de la Marine).*

(2) Charlevoix. *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, t. III, p. 13

(3) En ce qui concerne l'ingénieur Minet, dont de la Salle avait grand besoin pour la construction de ses forts, nous ne pouvons nous prononcer. De la Salle le considérait comme faisant partie de son personnel, et le somma de se rendre au camp. *(Lettre du 17 février.)* De Beaujeu prétendit qu'il ne pouvait se refuser à le recevoir à bord du *Joly*, parce que lui, Minet, était porteur d'ordres royaux lui permettant, à son gré, de revenir en France, ou de rester avec de la Salle. Nous n'avons rien trouvé qui prouve contre les dires du capitaine, mais nous regarderions comme extraordinaire que le gouvernement eût attaché le sieur Minet à l'expédition pour le seul plaisir de lui faire faire un voyage d'agrément au golfe du Mexique. Nous rappelons que c'est ce même Minet qui dressa, sous les ordres de de Beaujeu, une carte des embouchures du Mississipi.

Le 8 juillet 1685, cet officier écrit au ministre « qu'il a toujours bien vécu avec le sieur de la Salle ; qu'ils se sont quittés bons amis ; qu'il a fait tout son possible pour le satisfaire ; — qu'il s'est soumis en tout à sa volonté. » Toutes ces affirmations, on l'a vu, sont le contraire de la vérité. Le ministre, peu convaincu sans doute, ou déterminé par les plaintes de de la Salle, lui donna l'ordre de se rendre à Brest le 22 août pour expliquer sa conduite.

Par lettre du même mois d'août, dont nous avons eu l'original dans les mains, M. de Beaujeu accusa réception de l'ordre ministériel et promit de s'y soumettre.

Une enquête, un jugement peut-être, certainement une correspondance a suivi. On ne retrouve rien ! Les recherches que M. le contre-amiral Simon, préfet maritime à Brest, a eu la bonté de faire faire pour nous dans les archives (1), n'ont pas donné de résultat. M. Levot, le savant conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal de Brest, dit, dans une lettre dont M. le contre-amiral Simon a bien voulu nous donner copie, ne rien savoir de cette affaire. Enfin, M. Pierre Margry nous a assuré de son côté qu'il n'y a rien au Mi-

(1) Les archives de la préfecture maritime de Brest sont complètes à partir de 1681. Ce renseignement nous a été donné à la fois par M. le contre-amiral Simon et par M. Margry.

nistère, sauf la lettre de M. de Beaujeu que nous venons de citer.

Est-ce par hasard que des pièces historiques de cette importance ont disparu? Personne ne le croira.

Que faut-il conclure de leur disparition?

Quant à nous, jusqu'à ce qu'elles soient retrouvées, nous persisterons à croire avec MM. Michelet, Henri Martin, Margry (1), Francis Parkman (2), que M. de Beaujeu a trahi son mandat; que de la Salle et ses compagnons lui doivent leurs malheurs; que les indigènes de la Louisiane et du

(1) « Si l'honneur d'avoir découvert le Mississipi par mer revient à un capitaine de vaisseau, un Normand aussi, chargé de conduire M. de la Salle, il n'a été obtenu qu'au prix d'une *trahison*, par laquelle M. de Beaujeu fut cause de la perte de 200 hommes qui allaient rechercher ce fleuve, et devaient, par cette route, après qu'une partie s'y seraient établis à soixante lieues de son embouchure, aller attaquer la Nouvelle-Biscaye. Il est inutile de rappeler la triste intrigue dont M. de Beaujeu ne tira point parti, mais qui ne l'empêcha pas non plus de devenir commandant de la marine au Havre. » (M. Pierre Margry, *Les Normands dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi. — Journal général de l'Instruction publique*, n° du 17 septembre 1862.)

(2) Was Beaujeu deliberately *a traitor*, or was his conduct merely a result of jealousy and pique? There can be little doubt that he was guilty of premeditated bad faith. There is evidence that he knew the expedition to have passed the true mouth of the Missssipi, and that, after leaving la Salle, he sailed in searche of it, found it, and caused a map to be made of it. (M. Parkman : *The discovery of the Great West*, pp. 329, 330.)

Texas lui doivent leur extermination; que la France lui doit, en grande partie, ses insuccès dans le Nouveau-Monde. Sa nomination au commandement du port du Havre, après la suppression des pièces qui le compromettaient le plus, nous semble une preuve qu'il avait la protection des puissants ennemis de Cavelier de la Salle. Ses visites au P. Hennepin, qu'il savait occupé de mémoires sur Cavelier, la prestesse avec laquelle ce moine dissimule les incidents du voyage au golfe du Mexique, ne suffisent pas pour l'innocenter devant le tribunal de l'histoire.

CHAPITRE XVII.

Joutel au fort du bord de la mer. — Fort Saint-Louis. — Premières excursions de de la Salle. — Aventure de Duhaut. — Retour de de la Salle. — Perte de la *Belle*. — Tonty au golfe du Mexique. — Seconde excursion de de la Salle. — Maladie de de la Salle et de Moranget. — Retour au fort Saint-Louis. — Amours de Le Barbier. — Complots.

De Beaujeu parti, de la Salle pressa la construction du fort.

Quand, malgré de fréquentes désertions, ce travail offrit un refuge suffisamment sûr, de la Salle prit avec lui cinquante hommes pour remonter la rivière aux Cannes qu'il prenait encore pour un bras occidental du Mississipi.

Cent trente hommes restaient au fort sous le commandement de Joutel.

Les Sauvages rôdaient constamment dans les environs et s'efforçaient d'attirer les Français hors du camp, soit en contrefaisant le hurlement du loup, l'aboiement du chien, soit par toute autre ruse. Quelques coups de fusil les dispersaient, mais c'était toujours à recommencer. Joutel se trouvait

comme assiégé. Ce n'était pas sans courir les plus grands dangers qu'un homme sortait du retranchement.

De la Salle, attiré un jour par les coups de fusil, fit savoir à Joutel qu'il avait commencé la construction d'un nouveau fort dans un lieu plus favorable, et le chargea de faire équarrir du bois autant qu'il le pourrait.

Quand il revint à l'emplacement de ce nouveau fort, un billet attaché à un roseau lui apprit que les sept ou huit hommes qu'il y avait laissés s'étaient enfuis, en abandonnant leurs outils, devant une troupe de sauvages.

Au mois de juin, Moranget quitta Joutel avec soixante-dix personnes, hommes, femmes et enfants, pour aller avec son oncle sur la Rivière-aux-Vaches (1), où l'on construisait le nouveau fort (2).

La chasse et la pêche produisaient beaucoup, et la troupe de Joutel vivait dans l'abondance. Plusieurs individus projetèrent cependant de déserter. Comme Joutel et Legros, garde-magasin, « fort honnête homme, » tenaient sous clé les armes et

(1) Anastase Douay la nomme *Rivière-aux-Vaches* (*Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ch. XXIV); — Guillaume de l'Isle, *Petite-Rivière-aux-Cannes* (Carte de la Louisiane et du Mississipi, 1782); — Joutel, dans sa carte, lui donne le nom de *Rivière-aux-Bœufs*. On l'appelle maintenant *Lavaca*.

(2) *Journal de Joutel*, juin 1685.

les munitions, et qu'il eût été insensé de s'éloigner du fort sans moyens de défense, les meneurs décidèrent l'assassinat des deux Rouennais. Joutel, averti à temps, fit arrêter les deux « scélérats » qui étaient à la tête du complot (1).

Vers le 5 juillet, cet officier reçut l'ordre de se rendre au nouveau fort, avec tout son monde, ses approvisionnements et, s'il le pouvait, les bois qu'il avait fait équarrir (2).

A son arrivée, il trouva la colonie fort attristée, les travaux peu avancés, les plantations ruinées par la sécheresse et les bêtes sauvages. De la Salle n'avait obtenu quelque tranquillité qu'au prix d'une expédition contre ses voisins, les Clamcoëts, barbares aussi féroces que perfides. Ces sauvages cachaient les plus mauvais desseins sous un visage gai, ouvert, et n'étaient jamais plus à craindre que lorsqu'ils exprimaient des témoignages d'amitié. Quelques Français ayant eu l'imprudence de les mécontenter, ils avaient voué à la colonie une haine implacable. De la Salle les vainquit facilement, mais il ne put les ramener à lui. Ils restèrent un danger permanent pour la colonie, en entravèrent le développement et finirent par trouver une occasion de se venger.

(1) Charlevoix, *Hist. et descript. gén. de la Nouvelle-France*, t. III, p. 14.

(2) Vers cette époque, Legros mourut des suites d'une piqure d'aspic.

D'après le P. Anastase Douay, il y avait déjà une centaine de morts, mais Joutel réduit ce nombre à trente, et c'est déjà beaucoup. Cette mortalité extraordinaire était surtout l'effet de la maladie que la plupart des hommes avaient contractée au Petit-Goave (1).

On ne se procurait le bois de construction qu'avec beaucoup de fatigues et de dangers. Il le fallait aller chercher à une lieue, sans chevaux ni charrettes, et faire escorter les travailleurs. On traîna quelques pièces de bois; on se servit ensuite d'un affût de canon, « le tout avec une peine si grande, que les plus robustes en étaient accablés (2). »

Dans le même temps, le maître charpentier disparut. Bien que peu habile dans son art, sa perte fut vivement sentie (3).

Aigri par les entraves qu'il rencontrait, peut-être par quelque noir pressentiment, de la Salle était alors pour ses hommes d'une grande dureté. Toujours calme, froid, tout à ses projets, il n'avait jamais pour eux, disent les chroniqueurs, un mot d'encouragement (4).

(1) *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ch. XXIV.

(2) *Journal de Joutel*, juillet 1685.

(3) *Ibid.* — août 1685

(4) *Ibid.* — août 1685. — Charlevoix, *Hist. et descript. gén. de la Nouvelle-France*, t. III, p. 16.

Rien ne pouvait d'ailleurs l'amener à désespérer, même à douter. Comme le remarque le P. Charlevoix, outre la fermeté d'esprit qui faisait le fond de son caractère, il avait au souverain degré le talent des ressources, et son industrie le faisait trouver en lui-même ce qui lui manquait chez les autres.

Quand tout son monde fut réuni, il poussa les travaux du fort avec une vigueur nouvelle, remplit les fonctions d'architecte à la place de Minet, et subvint, l'outil en main, à l'insuffisance de ses charpentiers. Toujours à l'œuvre, il encourageait, de son exemple, les hommes à supporter les dures fatigues qu'il leur imposait.

Grâce à sa persévérance, la construction du fort marcha rapidement, des maisons s'élevèrent pour les gens, des écuries pour les animaux domestiques qui, bien soignés, commencèrent à multiplier. Il donna au nouvel établissement, comme le remarque M. Parkman, son nom favori de Saint-Louis et christianisa, sous le même vocable, la baie voisine nommée : dans les anciennes cartes, Saint-Bernard; par les Espagnols, Espiritu Santo Bay; par les Américains d'aujourd'hui, Matagorda Bay.

Il faisait en même temps la paix avec les Bracamos, peuplade des environs. Selon l'abbé Cavelier, Français et Sauvages se visitaient réciproquement.

Ceux-ci proposèrent à de la Salle de le conduire dans une tribu de leurs alliés, à une quinzaine de lieues du fort. Profitant de cette bonne occasion pour initier son monde aux voyages d'exploration qu'il projetait, il prit vingt-quatre hommes, son frère, une troupe d'Indiens et partit. Il trouva un gros village entouré de murailles de terre glaise garnies de petites tours. On lui montra quelques marteaux, une enclume, deux petits canons de fer, une petite couleuvrine de bronze, des fers de piques, de vieilles lames d'épées, des comédies espagnoles et, sur une lame de cuivre fixée à un poteau, les armes de Castille avec la date de 1588. Dans un hameau situé à deux lieues plus loin, on lui montra un second poteau avec les mêmes armes. Il en conclut que les Espagnols avaient dû séjourner dans cette contrée. Après avoir répondu par des présents et des caresses à l'accueil empressé des habitants, il reprit le chemin du fort Saint-Louis (1).

Certain que la mer était le plus court et le plus sûr chemin pour aller à l'embouchure principale du Mississipi, il avait résolu de faire ce voyage sur la *Belle*, après toutefois, une nouvelle explora-

(1) *Relation du voyage entrepris par feu M. Cavelier de la Salle*, etc., par son frère, M. Cavelier, prêtre de Saint-Sulpice, pp. 12-14.

tion par terre dont nous allons parler. Dans ce but, il envoya Joutel et cinq hommes à la recherche de la frégate. Joutel revint, après une navigation aussi dangereuse que pénible, sans l'avoir rencontrée. De la Salle, fort inquiet, partit lui-même et finit par la trouver, après deux jours et une nuit de course, mais veuve de sa chaloupe qui avait été emportée par une tempête (1).

A son retour, il remit à Joutel le commandement du fort et l'inventaire suivant des approvisionnements qui s'y trouvaient :

1° *8 canons sans boulets, 200 fusils, 200 sabres, 100 barils de poudre, 3,000 livres de balles, 300 livres de plomb, du fer en barre, 20 paquets de fer à clous, de la ferraille et quelques outils ;*

2° *20 barils de farine, une barique et demie de vin et les trois quarts d'une barique d'eau-de-vie ;*

3° *Quelques cochons, un coq et une poule* (2).

Il laissa trente-quatre personnes au fort et descendit la rivière avec les autres pour reconnaître la baie Saint-Louis. Après un court séjour en vue de la *Belle*, il fit sonder les côtes. Au bout de quelques jours, il s'inquiéta de l'absence prolongée du

(1) *Journal de Joutel*, septembre 1685.
(2) *Journal de Joutel*, octobre 1685.

pilote et des cinq matelots qu'il avait chargés de l'opération et partit à leur recherche.

Il trouva leurs cadavres à demi dévorés par les loups et les chiens sauvages. Les malheureux s'étaient hasardés à prendre terre; séduits par la beauté du paysage et la tranquillité du lieu, ils avaient cru pouvoir passer la nuit là sans danger. Surpris pendant leur sommeil par une troupe d'Indiens, ils furent impitoyablement massacrés (1).

Tous les jours, depuis le débarquement, la troupe se trouvait ainsi diminuée par la désertion ou par la mort. De la Salle se roidit contre le malheur. Sans perdre un instant il fit avancer la *Belle*, y chargea des vivres, lui composa un équipage sous les ordres du prêtre Chefdeville et de Planterose, de Rouen, recommanda expressément de ne pas quitter le mouillage sans son ordre, et partit avec vingt hommes dans les deux canots qui lui restaient.

S'il avait alors cherché par mer, sur la *Belle*, l'endroit qu'il avait reconnu en 1682, il aurait sans doute atteint son but. Mais il se savait dans le

(1) *Journal de Joutel*, octobre 1685. — Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ch. XXIV. — L'abbé Cavelier, dans la relation déjà citée, parle de dix personnes tuées; mais le bonhomme n'est pas toujours exact.

voisinage des fameuses mines de Sainte-Barbe, qu'il avait promis de reconnaître et dont, au dire du P. Hennepin (1), il projetait depuis longtemps la conquête. Il crut devoir ajourner son voyage par mer pour remplir son engagement et étudier le terrain. S'il n'avait pas eu le malheur de perdre la *Belle*, il aurait eu raison de tout point.

Quand il fut forcé de continuer sa route à pied, il noya ses deux canots dans une rivière, fit prendre à chacun ses armes, des outils, quelques ustensiles de cuisine, des marchandises, et s'avança en reconnaissance dans le pays.

A partir de ce moment, la route suivie ne peut être déterminée avec exactitude. Les relations sont vagues, contradictoires. Le récit que de la Salle fit à son retour est nébuleux. Il semble qu'un voile a été jeté à dessein sur ce voyage.

Nous allons exposer, en les discutant, les deux relations originales : celles de Duhaut et de l'abbé Cavelier.

Voici le récit de Duhaut, que nous empruntons au *Journal de Joutel*.

De la Salle avait remonté la rivière qu'il appela *Maligne* et marchait en tête, tandis que son neveu Moranget marchait en queue. Duhaut s'était arrêté pour arranger son paquet et ses souliers quand

(1) Hennepin, *Nouveau voyage d'un Païs plus grand que l'Europe*, préface et p. 13. Utrecht, 1698.

arriva Moranget, qui lui donna l'ordre de se hâter et partit sans l'attendre un instant.

Duhaut suivit la troupe pendant tout le jour ; mais, sur le soir, se trouvant dans de hautes herbes, il en perdit la trace. Après avoir tiré quelques coups de fusil, qui ne furent point entendus, il s'arrangea pour passer la nuit où il était. Le lendemain matin, il tira de nouveau plusieurs coups de fusil et sans plus de succès que la veille. Ne sachant quel chemin suivre, il resta au même endroit un jour et deux nuits. Désespérant alors de tout secours, il prit le parti de revenir sur ses pas.

Après avoir marché tout un mois, la nuit seulement, de peur des Sauvages, sans oser faire du feu, tremblant, à chaque coup de fusil qu'il tirait pour se procurer de la nourriture, de voir s'abattre sur lui une troupe d'ennemis, il atteignit l'endroit où de la Salle avait noyé ses deux canots. Par un travail long et désespéré, il parvint à en immerger un et s'embarqua dessus pour se rendre au fort où il arriva vers la mi-janvier 1686. « C'est ainsi, dit « Joutel, que le Seigneur permit que celuy qui « devoit estre un des assassins de M. de la Sale, « se tira d'affaire et surmonta un nombre infini « de périls. »

Tout cela paraît fort contestable. Il résulte du récit de Duhaut qu'il aurait été abandonné pres-

que aussitôt après le passage d'une rivière qu'on nomma plus tard, dit Joutel, la *Maligne*. Ce serait dans tous les cas avant la Duro, qui coule parallèlement et à une dixaine de lieues à l'Est de cette rivière. En supposant que de la Salle ait marché du Sud-Ouest au Nord-Est, il aurait traversé la Maligne à vingt lieues environ de son embouchure, c'est-à-dire à une trentaine de lieues du fort Saint-Louis.

On peut bien admettre que Duhaut perdit trois jours : deux à attendre du secours de la troupe, un à immerger le canot qui lui servit à traverser Matagorda Bay et à remonter la Petite-Rivière-aux-Cannes; mais on ne croira pas qu'il lui fallut vingt-sept jours pour faire une trentaine de lieues, dont près de la moitié en canot.

Dans son expédition d'avril 1686, de la Salle vit la *Maligne*, et c'est alors qu'il lui donna ce nom. Le récit du P. Anastase Douay laisse supposer qu'il ne l'avait pas encore vue (1).

L'abbé Jean Cavelier dit que, vers le 10 ou le 12 novembre, c'est-à-dire dix ou douze jours après le départ de la baie, ils trouvèrent un village fort peuplé dont les habitants, hommes et femmes, se pendaient au nez de grosses perles. Catillon, lapi-

(1) Anastase Douay, *apud* Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ch. xxv.

daire de Paris, déclara sur échantillons que ces perles étaient de la plus belle eau (1). Duhaut ne dit rien de cela à Joutel, et cependant, pour se justifier, il raconta tout au long ses prétendues aventures.

Il nous semble résulter de ces faits que son émouvant récit est de pure fantaisie. Il ne faut d'ailleurs pas perdre de vue qu'il était le plus grand scélérat de la troupe et qu'un mensonge lui devait coûter fort peu.

Voici maintenant le récit de l'abbé Cavelier, que nous prenons au moment où de la Salle s'éloigna de la tribu de Nez-Percés, dont il vient d'être parlé :

« Nous courûmes, » dit-il, « durant deux mois
« à la recherche de nôtre fleuve sans espérance de
« le trouver, ne trouvant que des sauvages dont
« les manières nous tenaient dans des perpétuelles
« méfiances; nous n'osions point faire de séjour
« en pas un endroit, de crainte de quelque sur-
« prise. Les continuelles marches, la rigueur de
« la saison et les craintes que nous avions conçu
« des manières reservées et meffiantes des sau-
« vages, nous firent essuyer des fatigues qu'il me
« seroit difficile d'exprimer. »

(1) *Relation du voyage entrepris par feu M. Robert Cavelier, sieur de la Salle*.... pp. 16, 17.

Au commencement de février, ils rencontrèrent un cours d'eau que de la Salle, *contre l'avis de son frère,* aurait pris pour le Mississipi. Ils le suivirent pendant deux jours sans rencontrer ni gens ni bêtes.

Peu de temps après ils découvrirent un bourg. Ils firent une décharge de coups de fusils pour en épouvanter les habitants; puis, profitant de ce que ceux-ci avaient pris la fuite, ils entrèrent dans les cabanes, se chargèrent de maïs, en laissant, sur le lieu même, des marchandises en paiement.

Ils étaient à une lieue peut-être de ce bourg quand ils virent deux sauvages courir sur leurs pas. C'étaient deux Chaouanons que de la Salle aurait perdus dans son expédition de 1682, perte dont on ne trouve aucune trace dans les relations, rapports et procès-verbaux de la grande expédition.

Après avoir fait mille caresses à de la Salle, ils l'engagèrent à revenir à leur village, où se trouvait un troisième Chaouanon qui avait été fait prisonnier en même temps qu'eux. De la Salle se rendit facilement à leur désir, dans l'espoir qu'ils pourraient lui donner des renseignements touchant sa nouvelle entreprise,

« C'est de ces trois sauvages, » dit l'abbé, « que « nous apprismes que nous n'estions eloignés « que de 40 lieues de la mer; que les sauvages

« chez qui nous etions faisoient la guerre à d'au-
« tres qui avoient rélation avec les espagnols,
« éloignés de la mer d'environ 130 lieues; qu'il y
« avoit une rivière à. . . . (1) lieues de nous,
« plus belle que le Missisipy, et deux autres à 15
« ou vingt lieues, dans lesquelles on trouvoit de
« l'or en gros grains et en poudre... »

Ils conduisirent les Français à un coteau d'où l'on tirait de la pyrite d'or ne donnant que 50 o/o de déchet. Ce coteau, disaient-ils, est à quarante lieues de notre village, sur une petite rivière qui se décharge dans une grande, laquelle coule entre deux chaînes de montagnes et se jette dans le golfe du Mexique. Les Espagnols ont plusieurs villages au midi de cette rivière. L'annotateur de la plaquette que nous avons sous les yeux dit que la rivière en question est le Rio Bravo. La description qui précède ne peut, en effet, s'appliquer qu'à cette rivière.

Les Chaouanons assurèrent, continue l'abbé,
« qu'il n'y avoit pas une nation à 100 lieues à la
« ronde qui ne craignit les incursions des espa-
« gnols. »

Ils montrèrent enfin les sauvages comme ne souhaitant rien tant que d'attaquer les Espagnols

(1) Il y a en marge : « 30 L. Ils vouloient parler de Rio-Brauo. »

au-delà du Rio Bravo et de leur prendre quelques villes. Il ne leur manque pour cela, disaient-ils, que de bons chefs et quelques soldats ayant l'habitude des armes à feu. Ils prétendaient même que, l'année précédente, sans aucun secours étranger, les sauvages avaient pris ou tué aux Espagnols plus de deux mille personnes.

Après avoir ainsi obtenu des renseignements très importants sur le Nouveau-Mexique et la Nouvelle-Biscaye, de la Salle partit vers la fin de février (1) et, guidé par dix ou douze guerriers de la nation inconnue qu'habitaient ces Chaouanons, il reconnut le Mississipi le 10 mars, laissa quelques hommes dans un réduit qu'il éleva, et revint au fort Saint-Louis, où il arriva le 30 mars (2).

Nous ne nous attacherons pas à la différence qui existe pour les dates entre Joutel et l'abbé Cavelier, mais nous devons faire remarquer que, si ce récit n'est pas absolument faux, c'est vers les mines de Sainte-Barbe, et non vers le Mississipi que s'est dirigé de la Salle.

Nous avons dit que depuis son arrivée au Canada, de la Salle projetait la conquête de ces mines. Ne s'en trouvant alors qu'à une distance relativement faible, il lui en aurait coûté beaucoup

(1) Cavelier dit janvier, mais par erreur.

(2) *Relation du voyage entrepris par feu M. Robert Cavelier, sieur de la Salle....* par M. Cavelier, prêtre, pp. 16-29.

de ne pas essayer au moins d'en connaître les approches.

S'il n'avait voulu que chercher les embouchures du Mississipi, tout lui imposait l'obligation de se servir de sa frégate.

D'après le P. Anastase Douay, ainsi que nous en avons fait la remarque, il n'avait pas vu la Maligne avant l'expédition du mois d'avril 1686; par conséquent ce ne serait pas vers le Mississipi qu'il se serait dirigé à la fin de 1685.

Les peuples dont parle Jean Cavelier ne ressemblent pas à ceux que rencontrèrent les expéditions de 1686 et 1687. Tous les détails topographiques, minéralogiques, politiques qu'on trouve dans la relation se rapportent au bassin du Rio Bravo, non au bassin du Mississipi. Les tribus qui font des excursions dans le Nouveau-Mexique et la Nouvelle-Biscaye, et prennent ou tuent jusqu'à deux mille personnes aux Espagnols, sont voisines du Rio Bravo, non du Mississipi.

Le village qu'habitaient les Chaouanons était à quarante lieues d'une petite rivière (le Rio Sarco, le Rio des Noix ou le Rio de Ramos) qui se jette dans le Rio Bravo. Quand de la Salle se trouvait dans ce village, on ne peut pas dire qu'il était sur la route du Mississipi.

S'il avait marché à l'Ouest pendant cinq mois, il aurait acquis une certaine connaissance du pays

dont on trouverait des traces dans les relations des voyages suivants. Il aurait donné des noms, lié des relations avec quelques tribus, posé de précieux jalons pour ses tentatives ultérieures. On ne trouve rien de tout cela.

D'un autre côté, il est impossible que son frère ait inventé tout ce qu'il raconte sur le bassin du Rio Bravo, surtout dans une pièce qu'il destinait au ministre de la marine.

Nous concluons de tout cela que de la Salle a tenté dans une première excursion, non de s'ouvrir un chemin vers le Mississipi, mais de reconnaître les mines de Sainte-Barbe.

Son absence, en se prolongeant, causait beaucoup d'inquiétude au fort Saint-Louis. Enfin, vers la mi-mars (1), il parut en vue des retranchements. Il avait avec lui l'abbé Cavelier, Moranget et cinq ou six hommes; les autres s'étaient dirigés vers le mouillage de la *Belle* pour la prévenir de son retour.

« Ils estoient tous en très mauvais estat, leurs « habits estoient en pièces, la soutanelle de M. Ca- « velier estoit par bandes, la pluspart n'avoient « point de chapeau, et leur linge n'estoit pas « mieux. » (2).

(1) L'abbé Cavelier dit le 30. — Ch. Le Clercq, le 31.

(2) *Journal de Joutel*, mars 1686.

Bien que de la Salle n'eût pas atteint son but, dit Joutel, le récit de son expédition releva les courages.

Il raconta que, le 13 février (1), croyant avoir trouvé le Mississipi, il s'était fortifié et avait continué sa route avec neuf hommes seulement ... en poursuivre la découverte; qu'il avait ensuite traversé des pays admirables et quantité de nations qui le reçurent humainement. Cela nous paraît de pure imagination et destiné seulement à cacher à quelques traîtres le but réel du voyage.

« Dieu lui préparait, continue Ch. Le Clercq, une épreuve bien plus sensible que les précédentes » (2).

Ceux qu'il avait envoyés prévenir la *Belle* revinrent sans l'avoir rencontrée.

Elle s'était perdue dans la baie Saint-Loui... la mort en avait encore décimé l'équipage.

Le rouennais Planterose et cinq hommes, envoyés à terre pour faire de l'eau, avaient été engloutis à leur retour. Trois ou quatre hommes étaient morts de soif. D'autres avaient péri en essayant un cajeu sur lequel on tentait de sauver le plus précieux de la cargaison de la *Belle*.

Les cinq ou six hommes échappés au désastre

(1) L'abbé Cavelier dit le 10 mars. — Ch. Le Clercq, le 13 février. (Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*. ch. XXIV.)

(2) Ch. Le Clercq, *loc. cit.*

avaient fini par regagner Saint-Louis au commencement de mai, sur un canot rejeté à la côte par la tempête, après avoir séjourné à terre pendant trois mois, constamment exposés à perdre leurs bagages et à tomber sous les flèches des Indiens.

Le naufrage de la *Belle* était pour de la Salle un cruel malheur. C'était le renversement de tous ses projets. Il lui fallait renoncer à gagner par mer le Mississipi et à faire passer Joutel avec Moranget aux Antilles pour chercher des secours (1).

Cette expédition semble avoir eu quelque chose de fatal. On dirait que, pour l'empêcher, les éléments pactisèrent avec les hommes.

Au moment où de la Salle apprenait la perte de son dernier navire, le brave Tonty descendait le Mississipi pour lui venir en aide.

Il avait appris du marquis de Denonville, successeur de M. de la Barre, que de la Salle avait abordé aux côtes de la Floride, qu'il avait perdu l'un de ses navires, que les sauvages lui avaient pillé des marchandises et qu'il avait dû se battre contre eux. Dans l'espoir d'obtenir de ses nouvelles, il dirigea quelques sauvages sur le Mississipi. Ils revinrent au mois de février sans avoir obtenu aucun renseignement. « Voyant onze mois

(1) L'abbé Cavelier dit que les fatigues et le chagrin le rendirent gravement malade. (*Relation* citée, pp. 30, 31.) Joutel et Le Clercq ne disent rien de cette maladie.

« de passez, cela me fit prendre la résolution de « descendre jusqu'à la mer, dans l'espérance, dit « Tonty, de lui donner secours, tant de vivres « que de canots d'écorce qui sont fort propres pour « la navigation de ces lieux-là. » Il mit donc ses affaires en ordre, et partit du fort Saint-Louis (Illinois) le 13 février 1686, avec vingt-cinq français et quatre chaouanons. Il emportait des marchandises pour les distribuer dans les villages, des munitions et des vivres pour six mille livres tournois.

Après quatre-vingts lieues de route sur les glaces, il arriva au village des Illinois le 27 février. Il fit quelques présents aux guerriers de cette nation pour les engager à se joindre aux Français qui devaient, l'année suivante, faire la guerre aux Iroquois. Ayant réussi dans son dessein, il prit avec lui cinq d'entre eux.

Arrivé au golfe du Mexique, sans y avoir trouvé trace de de la Salle, il envoya de chaque côté de l'embouchure du Mississipi, à l'est, jusqu'à vingt-cinq lieues, à l'ouest, jusqu'à trente lieues. Le manque d'eau potable mit un terme aux investigations des barques.

Tonty remonta alors à l'endroit où, le 9 avril 1682, de la Salle avait arboré les armes de France et la croix. Les trouvant renversées par les grandes eaux, il les reporta à cinq lieues dans les

terres, mit un écu blanc dans un tronc d'arbre « pour servir de marque en temps et lieu, » laissa au chef des Quinipissa une lettre pour de la Salle (1) et reprit le chemin du Nord. « mille lieues pour aller, mille lieues pour revenir. Quelle visite ! » s'écrie M. X. Marmier (2).

(1) En février 1699, on ne connaissait guère, que comme une légende, l'histoire des malheurs et des succès de Cavelier de la Salle et de son ami Tonty. Le Missississipi était perdu de nouveau. S'il figurait encore sur quelques cartes, c'était à des points purement imaginaires.

D'Iberville et son jeune frère Bienville, envoyés pour le retrouver, laissèrent leurs navires dans la baie de Biloxi pour continuer leurs recherches dans de simples canots. Ayant rencontré un immense cours d'eau, ils s'y engagèrent et le remontèrent à force de rames et de voiles. Ils ne voyaient à droite et à gauche que des déserts, des champs de cannes, des forêts et pas un village, pas une hutte qui put leur servir d'indication. Ils continuèrent leur route néanmoins et arrivèrent, en suivant les immenses contours du fleuve, au village des Quinipissa. Ils virent sur ce rivage un jeune homme qui dormait et, chose singulière, qui portait au cou, comme une relique, un bréviaire relié en chagrin noir. Sur la première page de ce livre, on lisait le nom de l'un des compagnons de de la Salle et la date de 1682. C'était une révélation.

Un instant après, le chef du village remit à d'Iberville une lettre qu'il conservait pieusement depuis le 20 avril 1685 : c'était celle qu'il avait reçue de Tonty pour de la Salle.

Ce bréviaire et cette lettre étaient comme un legs des premiers explorateurs du Mississipi au brave d'Iberville.

(*Mémoire de d'Iberville sur la découverte du Mississipi*, Archives du Ministère de la Marine).

(2) *Lettres sur l'Amérique*, t. 1, p. 400. Paris, Arthur Bertrand, S. D. — Tonty, *Mémoire*, éd. Margry, p. 23. — *Lettre de Tonty au Ministre de la Marine, du 24 août* 1686 (Archives

Ce trait de sublime dévoûment, qui fait autant d'honneur à de la Salle qu'à Tonty, fut malheureusement inutile à de la Salle, qui l'ignora toujours, mais qui aurait pu en profiter sans la perte de la *Belle*.

Au moment où le fidèle lieutenant se dévouait ainsi, de la Salle se préparait à tenter par terre ce qu'il ne pouvait faire par mer.

Il s'équipa comme il put, bien pauvrement, puisqu'il fut réduit à faire des chaussures pour lui et pour son frère avec un grand baudrier que lui donna Joutel. Il laissa de nouveau le commandement du fort à celui-ci et partit le 22 avril 1686 avec son frère, son neveu Moranget, le P. Anastase Douay, Bihorel, Leclercq, Hurier, Duhaut jeune, Hiens, Lanquetot, ses domestiques et se dirigea vers le nord-est.

Il trouva parfois des tribus qui n'avaient de sauvage que le nom. Il les émerveilla soit par des cadeaux, soit par le récit des conquêtes du roi de France, qu'il leur disait « plus grand et plus élevé que le soleil. » Pendant ce temps, le prêtre et le moine cherchaient à répandre quelque semence de leur religion. Tous se faisaient aimer

du Ministère de la Marine). Pièce citée en extrait par R. Thomassy. — *Tonty's account of the route from the Illinois, by the river Mississipi, to the gulf of Mexico*. Apud *Historical collections of Louisiana*, by French, p. 82. Part. 1 New-York, 1846.

de ces bons peuples, qui leur donnaient, autant qu'ils en voulaient, des guides, des vivres, des chevaux, et les engageaient à rester au milieu d'eux pour chasser les Espagnols.

Si de la Salle était souvent reçu dans les villages comme un triomphateur, il est juste de dire qu'il traitait ces peuples avec une grande bonté et se conduisait chez eux avec une extrême prudence. Quand il craignait que ses hommes ne s'adonnassent aux femmes, il campait à deux ou trois lieues des villages; quand il ne se fiait pas entièrement aux protestations d'amitié qu'on lui faisait, il se tenait ostensiblement sur ses gardes.

Les campagnes étaient si belles que le bon P. Anastase met un certain enthousiasme à les décrire. Les nombreux cours d'eau qu'il fallait traverser offraient parfois, cependant, de sérieux dangers. Tantôt il fallait construire un cajeu, frêle embarcation, difficile à manœuvrer; tantôt il fallait improviser un pont en coupant, sur chaque rive, de gros arbres qu'on abattait en travers du courant.

Ayant un jour à passer une grande rivière que l'on disait se rendre directement à la mer, de la Salle monta sur un cajeu avec une partie de ses gens. « A peine, dit le P. Anastase, eurent-ils atteint le courant, que la violence les emporta avec une rapidité incroyable, et qu'ils disparurent

presque en un moment. Je restais à terre avec une partie de notre monde; notre chasseur était absent depuis trois jours, s'étant égaré dans les bois. Ce fut une désolation extrême pour nous tous, qui désespérions de revoir jamais *notre ange tutélaire*, le sieur de la Salle. Dieu me fit la grâce de m'animer toujours de confiance. Encourageant de mon mieux ceux qui restaient, tout le jour se passa en pleurs et en larmes, lorsqu'à l'entrée de la nuit nous aperçûmes sur l'autre bord le sieur de la Salle avec tout son monde, qui nous apprit que par un coup de la Providence, le cajeu avait été arrêté par un gros arbre qui flottait au milieu de la rivière, ce qui leur avait permis de passer au-delà du courant qui les emportait à la mort. »

Ils finirent, le lendemain, par se réunir, non sans avoir couru de nouveaux dangers. Sortis de ce mauvais pas, ils eurent à traverser un champ de cannes, où l'on n'avançait que la hache à la main. De la Salle ouvrait la marche, abattant les cannes à droite et à gauche, frappant à la fois des deux mains. Les autres faisaient comme lui.

Il entra dans un pays admirable dont les habitants valaient encore mieux que tous les sauvages qu'il avait vus jusque-là. Il arriva ensuite chez les Cenis, qui lui dansèrent le calumet de paix. Au bout de quelques jours, il passa chez les Nassonis, riverains de la rivière Rouge.

Il n'était donc plus qu'à quelques journées de marche du Mississipi. Alors, et ce fut un grand malheur, il tomba dangereusement malade, ainsi que son neveu Moranget.

N'est-ce pas une chose bien singulière que cette maladie qui lui arrive tout-à-coup, comme les autres, au moment de toucher au but ?

L'abbé Cavelier rapporte (*Relation*, p. 33) que De la Salle, Moranget et trois soldats furent malades pour avoir trop mangé de certains fruits inconnus.

Le P. Anastase ne parle ni de ces fruits ni de ces soldats.

Quand de la Salle revint à la santé, au bout de deux mois, plusieurs de ses hommes avaient déserté, les autres étaient découragés, et, au lieu de continuer sa route, il dut revenir en arrière. Il fut de retour à Saint-Louis le 17 octobre 1686, « après un bon mois de marche. »

« Il serait difficile, ajoute le P. Anastase, de « trouver dans l'histoire un courage plus intré- « pide et plus invincible que celuy du sieur de la « Salle dans les évènements contraires; il ne fut « jamais abattu, et il esperoit toujours, avec le « secours du ciel, de venir à bout de son entre- « prise, malgré tous les obstacles qui se présen- « toient (1). »

(1) Anastase Douay, *apud* Ch. Le Clercq, *Premier établisse-*

A son retour, ses affaires n'étaient pas beaucoup plus avancées qu'au jour de son départ. Tout le profit apparent de ce long voyage, dit Joutel, était de cinq chevaux chargés de maïs, de fèves et de quelques graines. Des vingt hommes qui étaient partis avec lui il en ramenait huit! Six s'étaient perdus dans les savanes, un avait été dévoré par un crocodile, quatre avaient déserté chez les Cénis.

Pendant l'absence de de la Salle, Joutel envoyait souvent à la chasse le sieur Le Barbier. Pour l'aider dans le boucanage des viandes, il le faisait accompagner parfois de quelques femmes. On ne tarda pas à remarquer que de temps en temps il disparaissait avec une jeune fille. Joutel, instruit du fait, se proposait de faire aux amoureux de sévères réprimandes quand Le Barbier vint lui demander l'autorisation de se marier. Le rigide commandant se trouva fort embarrassé. D'un côté, il craignait de dépasser ses pouvoirs en accordant cette autorisation; d'un autre côté, le chasseur, dit-il, « pouvoit avoir pris quelques avances sur le mariage. » Il prit conseil des moines et de l'abbé Chefdeville qui, après mûre

ment de la foy dans la Nouvelle-France, ch. xxv. — L'abbé Cavelier, *Relation du voyage entrepris par M. Robert Cavelier, sieur de la Salle*... pp. 32-34.

délibération, émirent l'avis qu'il convenait de légitimer les amours de Le Barbier.

Aussitôt ce mariage fait, le marquis de la Sablonnière (1) sollicita la même autorisation, mais Joutel, qui craignait peut-être la contagion, refusa péremptoirement et défendit même aux amoureux de se voir.

Tandis que les uns faisaient l'amour, les autres nouaient dans l'ombre les fils d'une nouvelle conspiration. L'absence du chef, en se prolongeant, servait de prétexte aux murmures. Duhaut encourageait toutes les plaintes, faisait valoir habilement toutes les pertes que subissait la colonie, tant par la maladie que par les flèches des sauvages, qui n'épargnaient aucun de ceux qui leur tombaient sous la main; il offrait ce qu'il possédait, s'insinuait, avait, en un mot, les manières cauteleuses d'un prétendant.

Joutel, instruit de tout, se contenta de le réprimander et de le menacer des fers s'il continuait.

Joutel eut tort, comme il le reconnut trop tard, de s'en tenir à une réprimande (2).

(1) Malgré son titre de marquis, il était très peu considéré dans la compagnie. Il avait été mis à petite ration, parce qu'il était dans l'habitude de refuser tout ce qu'on lui donnait. Il avait dissipé à Saint-Domingue, dans des plaisirs « indignes de sa naissance, » le peu qu'il possédait, et se trouvait atteint d'une maladie qui l'empêchait de marcher. (*Procès-verbal du 28 avril 1686*, Ms. cité par M. Parkman.)

(2) *Journal de Joutel*, juin 1686.

Il ignorait évidemment les secrets motifs qui portaient Duhaut à vouloir s'emparer du commandement. Aujourd'hui même il est impossible de dire si cet homme était un ambitieux vulgaire, une de ces nullités qui ne doutent de rien, un scélérat vendu aux ennemis de de la Salle, ou un pauvre esprit affamé de vengeance.

Néanmoins, Joutel ne pouvait douter qu'il eût affaire à un individu dangereux. Comment ni lui ni de la Salle ne le mirent-ils pas dans l'impossibilité de nuire ? (1).

(1) Duhaut était officier dans la troupe et avait contribué pour une large part dans les frais de l'expédition. C'est peut-être à cela qu'il dut de rester impuni.

CHAPITRE XVIII.

De La Salle au fort Saint-Louis. — Troisième expédition par terre. — De Saint-Louis aux Cenis. — Assassinat de Moranget. — Assassinat de de la Salle. — De la Salle devant l'histoire.

A peine de retour, de la Salle décide une nouvelle expédition du côté des Illinois. Les chaleurs, qui étaient excessives, et une hernie retardèrent son départ. Joutel lui offrit de faire le voyage à sa place avec quinze hommes. Cette offre ne fut pas acceptée parce que de la Salle croyait sa présence nécessaire aux Illinois. Peut-être voulait-il revoir Tonty et s'assurer son concours. Son intention était d'ailleurs d'envoyer son frère jusqu'à Québec et, de là, en France.

En attendant qu'il pût reprendre le commandement d'une colonne d'expédition, il s'occupait de l'amélioration du fort, du défrichement des terres, de la construction de nouvelles habitations. Il ne négligeait rien enfin, dit le P. Anastase Douay,

« pour consoler sa petite colonie naissante, dont « les familles se peuploient d'enfants (1). »

Au mois de janvier 1687, se trouvant mieux, « il fit une harangue pleine d'éloquence et de cet « air engageant qui luy estoit si naturel; toute la « petite colonie y estoit présente et en fut touchée « jusqu'aux larmes, persuadée de la nécessité de « son voyage et de la droiture de ses intentions. « Plût à Dieu qu'ils eussent tous persévéré dans « les mêmes sentiments (2). »

Tout en bâtissant il s'occupait des préparatifs du voyage. Avec deux paires de draps qu'avait Joutel, il faisait faire des chemises; dans les voiles de la *Belle*, il faisait couper des vêtements.

Des deux cents personnes qu'il avait débarquées à Matagorda Bay, il n'en restait plus alors que trente-six! Quelques-unes avaient déserté; les autres avaient payé leur tribut à la guerre, aux fatigues, au climat, à l'odieuse maladie rapportée du Petit-Goave.

De ces trente-six personnes restantes, il en laissa vingt au fort, sous le commandement de Le Barbier, et prit avec lui les seize autres.

L'importance des événements qui suivirent a fait conserver les noms de ces seize personnes.

(1) Anastase Douay, *apud* Ch Le Clercq *Premier établissement de la Foy*, ch. XXIV.

(2) Anastase Douay, *loc. cit.*

Les voici : l'abbé Cavelier ; — Moranget ; — le jeune Cavelier ; — Henri Joutel ; — le P. Anastase Douay, récollet ; — Duhaut, aîné ; — Larchevêque, laquais de Duhaut ; — Lanquetot, chirurgien ; — le jeune Talon ; — de Marle ; — Teissier ; — Ruter ; — Hiens ; — Barthelemy ; — Nika, chaouanon, dévoué à de la Salle ; — Sager, laquais de de la Salle.

Le départ fut fixé au 12 janvier 1687. Chacun prit ce qu'il avait de meilleur, et l'on en chargea les cinq chevaux. La séparation fut d'une tristesse navrante, bien que le voyage dût se faire dans les meilleures conditions, c'est-à-dire dans des pays en grande partie connus, où de la Salle avait contracté des alliances, au milieu de peuples bons, aimables, prêts à se jeter dans les bras des Français en haine des Espagnols. Mais tous avaient un vague pressentiment des malheurs qui devaient arriver (1), ce qui porte à croire que l'on soupçonnait des intrigues.

Le premier jour, ils s'arrêtèrent à un endroit

(1) « Et nous nous séparâmes les uns des autres, dit Joutel, « d'une manière si tendre et si triste, qu'il sembloit que nous « avions tous le secret pressentiment que nous ne nous reverrions jamais ; le Père Zenobe fut celuy qui me le marqua le « plus vivement, en me disant que jamais séparation ne luy « avoit esté plus sensible. » (*Journal de Joutel*, janvier 1687). V. le P. Anastase Douay, *apud* Le Clercq, *loc. cit.*

appelé *le Boucan,* parce que l'on y boucanait des viandes.

Jusqu'au 19, ils traversèrent de belles prairies, des bouquets de futaie qu'on aurait dit plantés au cordeau, des taillis où, parfois, il fallait ouvrir avec la hache un chemin pour les chevaux. Les nombreux cours d'eau qui coupaient les prairies et les bois donnaient au paysage un aspect enchanteur, mais augmentaient singulièrement les difficultés de la marche.

Le 19, ils se mirent en route par un épais brouillard, ayant de l'eau jusqu'au-dessus du genou. Il leur fallut encore, de temps en temps, s'ouvrir avec la hache un chemin dans les broussailles.

Ils suivaient, autant que possible, les routes frayées par les troupeaux de bisons ; comme elles étaient pleines d'eau et raboteuses, elles incommodaient encore beaucoup les voyageurs, dont les chaussures consistaient en morceaux de peaux toute fraîches. Quand ces chaussures venaient à sécher sous l'action du soleil, elles les faisaient beaucoup souffrir, et ils étaient obligés, pour les amollir, de se mettre les pieds dans l'eau.

Il fallait marcher cependant, marcher du matin au soir, heureux quand une rivière débordée ne les retenait pas plusieurs jours sur ses bords, les pieds dans la boue.

Souvent des rivières profond

le chemin. Alors, comme il est dit plus haut, ils abattaient des arbres en travers du courant, s'installaient de distance en distance sur ce pont dangereux pour se passer de main en main les armes, les munitions, les vivres, les marchandises, tandis que les chevaux traversaient à la nage.

Le 22, hommes et chevaux se trouvant à bout de forces, ils firent séjour dans le voisinage d'une troupe de Hébahamos.

De la Salle avait rencontré dans sa route beaucoup de sauvages, tantôt isolés, tantôt en troupe. Les ayant toujours bien traités, il n'eut qu'à se louer d'eux. Ils étaient hospitaliers, souvent très-bien faits, de mœurs douces, aimables. Croyant un jour que Joutel s'ennuyait chez eux, ils lui envoyèrent une jeune fille (1). Les femmes, sans être perverses, ne savaient point résister aux Français. Du vivant même de de la Salle, comme on l'a vu, plusieurs de ses compagnons, séduits par les mœurs douces et sympathiques de ces peuples, restèrent dans les villages.

Le 1er février, de la Salle vint inopinément avec son frère et sept hommes dans une tribu. Les sau-

(1) Le 23 janvier, chez les *Palomas*, ils furent logés dans une grande cabane, en dehors du village. On leur amena plus de « cinquante belles filles, » que l'abbé Cavelier traite niaisement de prostituées. *(Relation du voyage entrepris par feu M. Robert Cavelier, sieur de la Salle,* pp. 43-44).

vages, bien qu'un peu surpris, le reçurent parfaitement, le conduisirent à la cabane du chef et lui donnèrent à manger, ainsi qu'à ses compagnons. Il leur offrit du tabac, des couteaux et autres brimborions, et reçut en échange des peaux de bison plus qu'il n'en put emporter.

Quand il campait dans les environs d'une tribu, les sauvages venaient sans façon, sans crainte, passer la journée dans son camp. Il recueillait d'eux des renseignements, étudiait leur langue. « Ils admiroient, dit Joutel, qu'après avoir écrit « quelques mots, qu'ils nous disoient, nous les « répétions en regardant sur le papier (1). »

Joutel, le P. Anastase et l'abbé Cavelier s'accordent pour dire qu'ils rencontrèrent beaucoup de tribus que de la Salle avait vues dans son précédent voyage, que partout ils furent parfaitement reçus; et que les sauvages leur fournirent avec empressement des guides, des vivres et de bons chevaux (2).

(1) Le P. Hennepin dit avoir produit le même effet chez les Sioux. — Au Brésil, Binot Paulmier de Gonneville excitait l'admiration surtout quand, traçant quelques signes sur un morceau de papier, il faisait, de son navire, exécuter sa volonté aux hommes qui étaient dans le village. (*Relation authentique du voyage du capitaine de Gonneville ès nouvelles terres des Indes*, par M. d'Avezac, p. 99. Paris, Challamel, 1869.)

(2) D'après Jean Cavelier, un bon cheval coûtait quelques aiguilles et un couteau.

De la Salle fit faire, avec des perches et des peaux de bison, un canot pour passer les rivières. Il s'en servit la première fois pour passer la Maligne, dans un endroit où elle était large, dit Joutel, « comme la Seine en face de Rouen. »

Du 10 au 12, il séjourna sur une rivière à laquelle il avait donné un nom appartenant à la géographie de sa province natale : *Eure* (1). Le 16, il était chez les Teaos. Un mois plus tard, il se trouvait sur la frontière des Assonys et des Nahoudikes, chez les Cénis, près d'une petite rivière qui se jette dans la Trinité, à peu de distance d'une cachette de maïs qu'il avait faite à son précédent voyage.

Il envoya, pour découvrir cette cachette, Duhaut, Hiens, Lanquetot, Teissier, Larchevêque, Sager et Nika.

En route, ce dernier tua deux bisons. De la Salle, en ayant reçu avis, envoya, le 17, Moranget et de Marle, avec un cheval, pour en rapporter la chair.

Moranget se conduisit encore avec légèreté, mais cette fois le malheureux jeune homme le paya de sa vie. Il trouva mauvais qu'on eût fait boucaner les deux bisons quoique la viande n'en

(1) *Journal de Joutel*, janvier 1687. — Le P. Anastase parle d'une autre rivière qu'il baptisa du nom d'un cours d'eau qui traverse Rouen : *Robec*.

fût pas assez sèche. Il trouva également mauvais que Duhaut et les autres eussent mis à part les os à moelle pour les faire rôtir, comme c'était d'ailleurs l'usage, et s'en saisit avec colère. Il ajouta même qu'ils ne mangeraient pas de cette viande autant qu'ils le croyaient, car il « prétendoit bien la ménager autrement. »

Duhaut, Lanquetot et Hiens furent fort irrités et complotèrent de le tuer, ainsi que Sager et Nika, dont ils se défiaient (1).

Nous connaissons les motifs de haine que Duhaut prétendait avoir contre Moranget. Tonty nous apprend que Lanquetot reprochait à de la Salle la mort de son jeune frère qui, dans un voyage, avait été pris et massacré par les sauvages (2).

La nuit, pendant que Moranget, Sager et Nika (3) dormaient, Lanquetot les tua à coups de hache, tandis que Duhaut, Teissier, Hiens et Larchevêque se tenaient sous les armes, prêts à faire feu sur celui qui résisterait. Le laquais et l'esclave furent tués sur le coup, mais Moranget, malgré plusieurs blessures, trouva encore la force de se lever sur son séant. Les assassins forcèrent de

(1) *Journal de Joutel*, mars 1687.

(2) Tonty, *Mémoire*, éd. Margry, p. 32.

(3) Nika, chasseur chaouanon, suivait de la Salle depuis 1669. Il avait traversé la mer avec lui. Son dévoûment était sans bornes. Il y avait plus de trois ans que, au péril de sa vie, dit le P. Anastase Douay, il nourrissait les assassins.

Marle à l'achever, pensant que cette part involontaire au crime le forcerait au silence.

Après ce triple assassinat, les insurgés décidèrent qu'ils retourneraient au camp, casseraient la tête aux plus résolus et en finiraient avec de la Salle. Une crue subite de la rivière qui les séparait du camp retarda leur criminelle expédition.

De la Salle, qui connaissait parfaitement les dangers dont il était entouré, fut très inquiet de la longue absence de son neveu. Il voulut savoir, coûte que coûte, ce qui le retardait, et partit avec le P. Anastase Douay et un sauvage. Lui, habituellement si calme, même dans les circonstances les plus graves, paraissait fort troublé. Ses compagnons jugèrent, après l'évènement, qu'il pressentait le sort qui l'attendait.

Il laissa le commandement à Joutel, le pria de faire des rondes de temps en temps et d'allumer de grands feux pendant la nuit pour, au besoin, guider ses pas au retour.

En approchant du camp des meurtriers, il aperçut, à peu de distance, des aigles qui volaient, comme attirés par quelque proie. Il tira un coup de fusil pour annoncer son arrivée; ce fut le signal de sa mort.

Les assassins, devinant sa présence, prirent aussitôt les armes et s'enfoncèrent dans les cannes pour le surprendre. Duhaut et Larchevêque passèrent

la rivière. Le premier, ayant aperçu de la Salle, se cacha promptement pour l'attendre au passage et le viser tout à son aise. De la Salle demanda au second où se trouvait son neveu. Celui-ci répondit, « le chapeau sur la tête, » qu'il était à la dérive, c'est-à-dire le long de la rivière. Au même instant, Duhaut fit feu, et de la Salle, atteint de trois balles à la tête, tomba mort, la face contre terre, sans prononcer un seul mot (1).

C'était le 19 mars 1687. Il était âgé de quarante-trois ans et quatre mois.

Le coup qui avait tué de la Salle fut le signal pour les assassins de s'approcher. Tous vinrent autour du cadavre, le dépouillèrent jusqu'à la chemise, l'accablèrent d'injures. Le chirurgien Lanquetot lui dit bien souvent, avec une joie féroce :

(1) *Journal de Joutel*, mars, 1687. — Tonty, *Mémoire*, éd. Margry, p. 33. — Le P. Anastase Douay et le P. Louis Hennepin, qui le copie, quoi qu'il en dise, ajoutent, comme pour la mort de Moranget, des détails inadmissibles. *Premier établissement de la foy*, ch. XXV ; *Nouveau voyage dans un païs plus grand que l'Europe*, ch. VII. — On conserve, aux archives de la Marine, une relation manuscrite de la mort de de la Salle. Elle mérite peu de confiance. C'est l'œuvre d'un ennemi mal informé. L'auteur le plus digne de foi sur ce point est Joutel, qui se contente de rapporter le récit verbal du P. Anastase Douay. Ce Père a cru, depuis, devoir ajouter, par respect pour la mémoire de de la Salle, des détails dont nous contestons formellement l'exactitude et que, pour cette raison, nous ne rapporterons pas. M. Parkman est de notre avis. V. *The discovery of the Great West*, pp. 366, 67, note 1.

Te voilà, grand bacha; te voilà! Enfin, ils le traînèrent tout nu dans les hasiers et le livrèrent à la férocité des bêtes sauvages.

Le P. Anastase, tout épouvanté, croyant en recevoir autant que de la Salle, « se jeta à genoux devant les meurtriers pour leur demander un quart-d'heure pour mettre ordre à sa conscience (1). »

Duhaut se hâta de lui dire : « Ne craignez rien ; c'est un coup de désespoir qui m'a poussé au crime ; je désirais depuis longtemps me venger de Moranget, qui a voulu me perdre. Moranget est cause de la mort de son oncle. »

Ainsi, continue Joutel, finit malheureusement la vie de M. de la Sale, dans le temps où il avait tout à espérer de ses grands travaux.

Il avait l'esprit et le talent pour faire réüssir son entreprise ; la fermeté, le courage, la grande connoissance dans les Arts et les Sciences, qui le rendoient capable de tout, et un travail infatigable qui luy faisoit tout surmonter, lui auroit enfin procuré un succès glorieux de sa grande entreprise, si toutes ses belles parties n'avoient esté balancées par des manières trop hautaines, qui le rendoient bien souvent insupportable, et par la dureté envers ceux qui lui estoient soumis, qui luy attira enfin une haine implacable et fut la cause de sa mort (2).

Pour le P. Anastase Douay, on l'a vu, de la Salle était un *ange tutélaire* (3). »

(1) *Journal de Joutel, loc. cit.* — Anastase Douay et Hennepin, *loc. cit.*

(2) *Journal de Joutel*, mars 1687.

(3) *Premier établissement de la foy*, ch. XXV.

Le P. Louis Hennepin, qui l'aimait peu, ne le juge pas moins favorablement :

Ainsi, dit-il, mourut malheureusement le sieur Robert Cavelier de la Salle, homme d'un grand merite, constant dans les adversitez, intrepide, genereux, engageant, adroit, habile et capable de tout. Il avoit travaillé depuis vingt ans à addoucir l'humeur farouche d'une infinité de Nations Barbares, parmi lesquelles il avoit voiagé (1). Il dit ailleurs : on peut l'appeler avec justice l'un des plus célèbres Voyageurs de beaucoup de siècles (2).

Voilà, s'écrie le vaillant Tonty, la destinée d'un des plus grands hommes de ce siècle, d'un esprit admirable, capable d'entreprendre toutes sortes de découvertes (3).

Tel est l'opinion des hommes qui avaient vécu sous ses ordres.

Madelaine Hachard, de Rouen, religieuse ursuline à la Nouvelle-Orléans, apprit par Desliette, cousin de Tonty (4), l'histoire de la dernière expédition de de la Salle. Elle la raconte à son père dans une lettre du 24 avril 1728 qu'elle termine ainsi :

« Votre ville de Rouen ne se glorifie-t-elle point, mon cher « pere, de l'honneur qu'elle a que ça été Monsieur de la Salle

(1) *Nouveau voyage dans un païs plus grand que l'Europe*, ch. VIII, *ad finem*.

(2) *Ibid.*, ch. I.

(3) Tonty, *Mémoire*, éd. Margry, p. 33.

(4) M. Pierre Margry, *Revue maritime et coloniale*.

« et sa Compagnie, presque tous gens natifs de cette ville, qui
« ont fait la découverte du Mississipy (1). »

Le P. Charlevoix, qui écrivait sur place, peu de temps après les évènements, s'exprime ainsi :

Il avoit l'esprit cultivé, il vouloit se distinguer, et il se sentoit assez de génie et de courage pour y réussir. En effet, il ne manqua ni de résolution pour entreprendre, ni de constance pour suivre une affaire, ni de fermeté pour se raidir contre les obstacles, ni de ressources pour réparer ses pertes. Puis, comme Joutel, il ajoute ce correctif : Mais il ne sçut pas se faire aimer, ni ménager ceux dont il avoit besoin, et dès qu'il eut de l'autorité, il l'exerça avec dureté et avec hauteur. Avec de tels défauts, il ne pouvoit pas être heureux ; aussi ne le fut-il point (2).

Lesécrivains modernes, qui ont étudié la vie de Cavelier de la Salle, partagent l'admiration de ses contemporains.

(1) *Relation du voyage des Ursulines de Rouen à la Nouvelle-Orléans en 1727, reproduite d'après un rare volume imprimé à Rouen en 1728, et précédée d'une notice par Paul Baudry.* — Rouen, imprimerie de Henry Boissel, 1865.

Ce précieux document n'est guère moins rare qu'avant la réimpression de M. Paul Baudry, parce qu'il n'a été tiré qu'à 50 exemplaires pour les cinquante membre de la Société des Bibliophiles Normands. Nous remercions ici M. Paul Baudry d'avoir bien voulu nous communiquer son exemplaire.

(2) Charlevoix, *Histoire et Description générale de la Nouvelle France*, t. II. p. 263. — Raynal, qui paraît n'avoir suivi que Charlevoix, ne fait que le répéter. (*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, t. VI, p. 136. La Haye, Gosse; 1774, sans nom d'auteur.

Ainsi, dit M. Théodore Lebreton..., se termine la vie d'un homme vraiment extraordinaire..., passionné pour la gloire et la prospérité de son pays, qu'il enrichit alors de cinq ou six cents lieues de territoire..... Il possédait, avec l'initiative des ressources, dans les circonstances difficiles, cette vigueur du corps qui résiste aux plus dures fatigues, et cette constance énergique de l'âme qui rend inébranlable dans l'adversité. A ces précieuses qualités se mêlait, il faut le dire, une certaine raideur dans les manières, qui souvent allait jusqu'à la dureté dans ses rapports avec ses subordonnés ; ce fut ce défaut inhérent à son caractère qui lui valut beaucoup d'ennemis, et qui par la suite lui devint si funeste (1).

M. John Gilmary Shea, dans une note sur la première relation du P. Zenobe Membré :

Il fut un grand et malheureux négociant, poursuivit l'exécution de vastes plans, quoique, par sa première vocation, il fut peu propre pour les mener à bonne fin. Il fut l'un des plus beaux modèles de calme et de persévérant courage au milieu des difficultés et des désastres. Il s'éleva au-dessus de toute adversité, ferme, sans découragement, toujours supérieur à la bonne comme à la mauvaise fortune. Sa vie, par Sparks, est une des meilleures pièces de l'histoire des premiers jours de l'Amérique (2).

« Le jeune Rouennais Cavelier de la Salle, » dit M. Henri Martin, « .... devait être le héros et le martyr du génie des découvertes » (3).

(1) *Revue de Rouen et de Normandie*, 1862, p. 241.

(2) *Narrative of the attemps by M. Cavelier de la Salle, to explore the Mississipi. Drawn up from the manuscripts of father Zenobius Membre, a recollect, by father Chrétien Leclercq.* Note Gilmary Shea, *apud Discovery and exploration of the Mississipi Valley*. — Redfield, 1853.

(3) *Hist. de Fr.* t. XIII, p. 557.

M. Michelet, dans sa belle *Histoire de la Régence*, termine ainsi son appréciation de l'histoire de Cavelier de la Salle :

Elle a les vraies conditions épiques : l'enfantement d'une idée héroïque, invariablement suivie, l'exécution hardie, habile, la catastrophe naturelle, le héros victime de la trahison et mourant de la main des siens.

Nous avons vu M. Léon Guérin lui donner le nom de *Grand*, et cette opinion être adoptée par M. Levot (1). M. Xavier Eyma l'appelle « le véritable génie du Mississipi » (2).

M. Jared Sparks, résume ainsi son opinion sur lui, et cette opinion est acceptée par M. Boimare, qui la rapporte textuellement dans l'excellente notice que nous avons citée plusieurs fois déjà :

Sa capacité à concevoir de grands desseins et à créer des moyens et des ressources pour les exécuter est presque sans égale avec celle des pionniers les plus éminents. On l'a nommé le Colomb de son siècle ; si le succès avait répondu à son habileté et à l'étendue de ses plans, cette distinction lui eût été justement décernée. Les entreprises de cette nature ressemblent aux grandes batailles ; le succès couronne de lauriers celui qui les gagne, la défaite couvre de honte celui qui les perd et fait tomber sur lui le mépris du monde, quoique, dans l'un et l'autre cas, il ait combattu aussi vaillamment et manœuvré avec autant d'adresse. La Fortune fait un tour de roue et se raille de l'habileté et de la vaillance humaines.

(1) Biographie de la Salle, dans la *Nouvelle biographie générale* de F. Didot, t. XXIX, col. 720.

(2) *Revue contemporaine*, 1863, p. 28.

Personne n'eut, plus que de la Salle, un caractère élevé, du courage personnel, de la patience, de l'audace dans les résolutions, de la résignation dans les revers, de la persévérance à lutter contre les obstacles, contre les embarras qui eussent épouvanté les cœurs les plus fermes. On ne trouve dans aucun écrivain un seul mot qui porte ombre à son honneur ou à son intégrité. Toujours froid et intrépide, ne se laissant jamais aller au désespoir ou au découragement, il supporta vaillamment le lourd fardeau de ses malheurs, et ses espérances ne cessèrent qu'à son dernier soupir. C'est à lui qu'il faut principalement attribuer la découverte des vastes régions de la vallée du Mississipi, puis leur occupation et leur colonisation par les Français. Son nom tient justement une place éminente parmi ceux qui ornent l'histoire de la civilisation dans le Nouveau-Monde (1).

M. Pierre Margry qui, par ses patientes et très-coûteuses recherches, a tiré d'un injuste oubli la mémoire de ce grand homme, dont il se propose d'écrire l'histoire dans tous ses détails, s'exprimait ainsi, en 1847, dans une lettre au Maire de Rouen :

L'acte de baptême que j'ai trouvé, et les recherches subséquentes dont je dois d'abord compte à M. le Ministre de l'instruction publique par qui je suis envoyé, permettent désormais à Rouen de revendiquer en toute certitude un grand homme de plus ; et, s'il était possible de comparer entre eux des mérites différents, si également ce n'était pas une action insensée de chercher à rabaisser les gloires du pays les unes par les autres, je pourrais dire son plus grand homme, car celui-là était un homme d'action. Corneille écrivait des poëmes, Cavelier de la Salle en faisait.

La vie de Cavelier, en effet, est tout une épopée. Rien n'y

(1) *Life of Robert Cavelier de la Salle*, by M. Jared Sparks, *apud the library of American biography*, 2e série, vol. I. Boston, 1844.

manque, ni la grandeur des desseins ni la force de l'homme qui les veut accomplir, ni l'immensité des résultats, ni même cette fatalité de la tragédie antique, qui menant le héros de malheurs en malheurs, finit par le briser après qu'il a déployé toute son énergie contre elle. Mais il ne faut pas oublier aussi que les croyances de l'antiquité soumettaient au destin les dieux eux-mêmes. Le génie de Cavelier de la Salle a, pendant vingt ans, trouvé des ressources contre tous les obstacles; sa constance a lutté contre tous les périls et leur a été supérieure, mais il n'a pu se défendre d'un assassin, et celui qui ouvrit un si vaste espace à la civilisation, n'a pas eu de tombeau (1).

Nous terminerons cette revue par l'opinion de celui qui, jusqu'à présent, a le plus et le mieux étudié de la Salle et son œuvre.

L'enthousiasme du désintéressé et chevaleresque Champlain n'était pas celui de de la Salle, le zèle *self-devoted* des premiers explorateurs jésuites n'était pas non plus le sien. Il n'appartenait pas au siècle des chevaliers errants et des saints, mais au monde moderne, tout pratique par son esprit et par ses travaux. Il était le héros d'une idée, d'un projet déterminé, non d'un principe ou d'une foi quelconque. Comme il arrive souvent aux natures énergiques et concentrées, son projet était à la fois une passion et une inspiration, et il s'y attachait avec un certain fanatisme. Il était le produit d'une puissante intelligence et d'une vaste ambition, ayant pour but la gloire de la France et l'intérêt de la civilisation. Son esprit l'élevait bien au-dessus des spéculations commerciales. Ses ennemis et ses rivaux n'ont jamais émis de doute sur son intégrité.

Il était capable d'intrigue, mais sa réserve et sa hauteur lui en faisaient perdre le fruit. Il manqua son but, parce que son projet était trop vaste et parce qu'il ne voulut pas se concilier le bon vouloir de ses auxiliaires. Parmi ses compagnons

(1) *Revue de Rouen et de Normandie*, 1847, p. 710. Du consentement de M. Margry, nous avons changé les deux ou trois premiers mots de cette citation.

il y avait toujours des traîtres, et ils étaient plus fidèles à leur haine que ses amis à leur amitié. Il avait cependant des amis. Mais son plus sûr ami, c'était le temps qui, patiemment, fait jaillir la vérité des faits, comme il fait jaillir l'eau du rocher.

Il n'épargna point les hommes, et lui moins que tout autre. Il prit la meilleure part de toutes les fatigues et de tous les dangers; mais il semblait attendre de ceux qui étaient au-dessous de lui, outre une aveugle déférence à son autorité, le même courage et le même endurcissement aux fatigues. La plupart de ses désastres lui peuvent être attribués, mais la Fortune et ses fautes semblent s'être toujours liguées pour sa ruine.

Il est facile de critiquer les faits, il n'est pas aussi facile de dissimuler ses vertus toute romaines. Entouré d'une troupe d'ennemis, il la dépasse, comme le roi d'Israël, de la tête et des épaules. Comme une tour de diamant, dont le front inébranlable défie tous les efforts et tous les dangers, la rage des hommes et celle des éléments, l'ardent soleil du midi, l'impétuosité des vents du nord, il supportait la fatigue, la famine, la maladie, les retards, les mécomptes; il ajournait la réalisation de son espoir, et l'adversité vidait en vain sur lui tout son carquois. Cet orgueil qui, comme celui de Coriolan, se manifeste avec d'autant plus de vivacité que les ennemis sont plus redoutables, provoque l'admiration.

Jamais sous l'impénétrable cuirasse du paladin ou du croisé ne battit un cœur plus intrépide que sous la stoïque armure qui couvrait la poitrine de de la Salle. Pour bien apprécier les merveilles du patient courage de l'infatigable pèlerin, il faudrait le suivre pas à pas sur le théâtre de ses interminables voyages, à travers les forêts, les marais, les rivières; il faudrait sonder l'amertume de son cœur alors que, poussé en avant par une force irrésistible, il ne pouvait atteindre son but. L'Amérique lui doit un éternel souvenir. Sa mâle figure, coulée en bronze, est celle de l'héroïque pionnier qui la conduisit à la possession de son plus riche héritage (1).

(1) Qui donc a parlé en ces termes de Cavelier de la Salle, de cet homme si profondément oublié dans la ville qui l'a vu naître? Un Américain, M. Francis Parkman. (***The discovery of the Great West***, pp. 364-66.)

Enfin, la jeune Amérique, par une équitable appréciation des services rendus, a placé au Capitole de Washington, unique musée et panthéon des Etats-Unis, le médaillon de Robert Cavelier de la Salle entre ceux de Christophe Colomb, de Cabot et de Walter Raleigh.

Nous ne nous permettrions pas d'ajouter un seul mot à ce concert de louanges si nous n'avions à cœur de protester contre certaines appréciations de Henri Joutel, du P. Charlevoix et de M. Théodore Lebreton.

On croit sans peine que de la Salle n'était pas parfait, bien qu'il n'ait pas commis *un péché véniel* pendant son séjour chez les Jésuites. Il pouvait être fier et dur.

Mais sa fierté n'était-elle pas une condition de la position périlleuse qu'il s'était faite. Alors qu'il aurait eu besoin de manœuvrer ses hommes comme un ouvrier manœuvre ses outils, ne devait-il pas leur en imposer par une réserve d'autant plus grande qu'il se trouvait dans la nécessité de vivre constamment au milieu d'eux? N'a-t-on pas pris pour de la fierté ce qui était l'effet d'un caractère concentré, peu communicatif, porté à la méditation?

Quant au second reproche qu'on lui adresse, il suffit, ce semble, d'ouvrir les yeux.

Etait-il dur pour les sauvages qui avaient pour

lui autant de confiance que de vénération et venaient se soumettre volontairement à son autorité.

Il exigeait beaucoup de ses hommes. Eh bien ! ne payait-il pas de sa personne ? Nous l'avons vu, sur le lac Michigan, sauter à l'eau le premier et porter ses barques sur le rivage ; nous l'avons vu faire à pied, presque seul, dans les neiges, au milieu de tribus ennemis, des voyages de quatre et cinq cents lieues ; nous l'avons vu travailler comme un simple ouvrier charpentier ; nous l'avons vu toujours en tête des expéditions et des reconnaissances présentant quelque péril ; nous l'avons vu partager toutes les fatigues de ses compagnons, marcher comme eux, nu-pieds dans la boue, traverser les rivières à gué, à la nage, sur des cajeux ou sur des branches d'arbre, porter les canots, les armes, les marchandises, partager la nourriture commune, le coucher commun, alors qu'il remuait dans sa tête les projets les plus audacieux et luttait contre les intrigues les plus ténébreuses

Il était le digne fils de ces hommes qui s'appelaient fièrement *Rois de mer* et firent, pendant des siècles, trembler l'Europe occidentale. Il avait leur génie, leur audace, leur ambition ; qu'y aurait-il d'étonnant, après tout, quand il aurait eu quelque chose de leur orgueil et de leur dureté ?

Ce n'est point d'ailleurs à son orgueil et à sa dureté qu'il faut imputer le crime qui termina ses jours.

Faut-il l'attribuer à la conduite légère du jeune Moranget ? Non. La rage que les assassins mirent à dépouiller son cadavre, à l'injurier, à le traîner dans les hasiers pour qu'il devienne la proie des bêtes sauvages ; le refus qu'ils firent à l'abbé Cavelier, qui leur demandait à genoux la permission de l'ensevelir, sont des preuves décisives que Moranget fut le prétexte, non la cause de l'assassinat.

Les faits sont là, clairs, évidents, implacables.

En admettant que les intrigues qui le suivaient depuis 1666 n'aient point pénétré dans la Nouvelle-Biscaye ; que sa maladie et celle de Moranget aux Assonys eurent une cause naturelle, le crime aura sa source dans les misères, les fatigues, les malheurs de la colonie, misères, fatigues et malheurs qui déterminèrent l'indiscipline et l'irritation contre le chef. D'où procède cette fâcheuse position ? De la conduite de M. de Beaujeu. Il faut donc reconnaître et dire hautement que la balle qui trancha la vie de notre grand compatriote fut fondue par ses ennemis.

En résumé, nous ne connaissons pas d'homme, dans tout le XVIIe siècle, qui ait fait plus que Cavelier de la Salle pour la gloire et la prospérité

de la patrie ; nous ne connaissons pas de plus grand caractère, de plus pure renommée. Il est aussi grand, aussi noble que le plus grand et le plus noble des enfants de la Normandie.

CHAPITRE XIX.

Duhaut chef de l'expédition. — Assassinat de Duhaut et de Lanquetot. — Destinée des assassins. — Voyage de l'abbé Cavelier.

Quand les assassins arrivèrent au camp, « Il faut que chacun commande à son tour, » s'écria Duhaut. Se déclarant ensuite, de par son crime, successeur de Cavelier de la Salle, il prit possession de ce qui restait en magasin et se le partagea avec ses complices. On prétend, dit Charlevoix, qu'il y avait alors des effets et des marchandises pour trente mille francs et vingt mille francs tant en espèces qu'en argenterie (1).

La position faite à ceux qui suivaient Joutel et Jean Cavelier fut des plus pénibles. Non-seulement ils pleuraient un chef illustre qui avait leur respect et leur confiance, mais il leur fallait servir de valets aux assassins, vivre de leurs restes et dissimuler avec soin leurs sentiments, car ces misérables, craignant déjà d'être dénoncés par eux

(1) Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle France*, t. III. p. 39.

à la justice française, mettaient souvent leur mort en discussion et les auraient tués au moindre soupçon. Mais ils se conduisirent avec tant de prudence que les assassins en vinrent à vivre au milieu d'eux sans aucune défiance (1).

Joutel et ses compagnons se demandèrent s'ils ne feraient pas bien de profiter de l'occasion pour venger les morts, mais l'abbé Cavelier, par un sentiment qui honore sa mémoire, s'y opposa constamment, disant : La vengeance n'appartient qu'à Dieu.

L'avenir se chargea de lui donner raison.

Les assassins n'avaient pas concouru dans une égale mesure à la perpétration des crimes. Les plus audacieux avaient imposé leur volonté aux timides ou les avaient séduits par de fallacieuses promesses. Le repentir, la haine ou l'envie se firent jour chez les uns, la défiance chez les autres. Nul n'acceptait franchement l'autorité de Duhaut, d'abord parce qu'elle n'avait d'autre sanction qu'un quadruple assassinat, ensuite parce que le crime ne peut légitimer une usurpation, enfin parce qu'il n'avait de Cavelier de la Salle ni le savoir, ni l'autorité, ni le passé.

Il fut bientôt évident qu'une nouvelle catastrophe menaçait la colonie. Le P. Anastase, qui

(1) Anastase Douay, *apud* Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la Foy dans la Nouvelle-France*, ch. xxv.

paraît n'avoir pas été de ces plus fins, devina cependant les sinistres projets des meurtriers. Il profita de ce que tout le monde se trouvait réuni la veille de l'Ascension pour prêcher la concorde. Son sermon parut produire quelque effet, mais malheureusement, dit-il, cet effet dura peu.

Duhaut lui-même avait perdu de son assurance.

Il avait commencé par suivre l'itinéraire tracé par de la Salle, mais le 7 mai, chez les Cénis, il manifesta l'intention de retourner au fort Saint-Louis. Joutel et ceux de sa bande lui observèrent qu'ils étaient trop fatigués pour le suivre, et que leur intention était de séjourner quelque temps dans l'un des villages voisins. Leur but était tout simplement de se séparer de lui et de ses complices, dont la société leur pesait. Cette simple observation suffit pour déterminer Duhaut à changer encore une fois d'avis.

Sur ces entrefaites, Hiens (1) revint d'une expédition avec deux français et une vingtaine de sauvages. Il se rendit auprès de Duhaut, lui dit qu'il ne voulait point aller au Canada « pour se faire couper le cou, » et réclama sa part des effets. Duhaut contesta, prétendit notamment que toutes

(1) Joutel et le P. Anastase le disent flibustier allemand, engagé par de la Salle au Petit-Goave. Tonty le dit anglais. Tous le donnent comme dévoué à de la Salle.

les haches lui appartenaient (1). Hiens, qui avait son projet arrêté d'avance, lui fit sauter la cervelle d'un coup de pistolet. Au même moment, Ruter tira sur le chirurgien Lanquetot et lui logea trois balles dans le corps.

Lanquetot ne mourut pas sur le coup, et put encore se confesser, mais, sa confession terminée, Ruter le tua froidement d'un coup de pistolet (2).

Les sauvages virent ces crimes avec épouvante. Des hommes de même pays qui se cassaient la tête entre eux ! c'était pour ces bons peuples chose horrible et nouvelle.

Les autres français se mirent sur la défensive, mais Hiens leur dit de ne rien craindre, « qu'il venait de venger son patron. »

Par le fait même de son crime, il devint successeur de Duhaut. Craignant, avec raison, de remettre le pied sur une terre française, charmé d'ailleurs par les mœurs faciles des sauvages, il prit le parti

(1) Duhaut et Lanquetot (que quelques-uns appellent Liotot) semblent avoir eu un intérêt considérable dans l'entreprise.

(2) *Journal de Joutel*, mai 1687. — Le Clercq, ***Premier établissement de la foi***, ch. xxv. — Charlevoix, ***Histoire et description générale de la Nouvelle-France***, t. iii. p. 47. Anastase et Joutel pensent que ce nouveau crime avait été concerté, ce qui paraît tout à fait certain par la manière dont il fut commis.

de rester chez les Cénis avec Ruter et Larchevêque.

Jean Cavelier, — Joutel, — Cavelier, neveu, — Anastase Douay, — Teissier, — Barthélemy, — et de Marle (1) résolurent de continuer leur route.

Les deux bandes se partagèrent ce qui restait au magasin. Hiens se trouvant, sinon le plus fort, du moins le plus audacieux, se fit la part du lion. « Nous eûmes le dépit si sensible avant notre dé« part, dit Joutel, de voir promener ce scelerat, « vêtu d'un habit d'écarlate galonné d'or, qui « avoit appartenu à M. de la Sale. »

On ignore ce que devinrent Hiens et Ruter. Ils finirent sans doute leurs jours chez les Sauvages. Larchevêque et le jeune Talon tombèrent aux mains des Espagnols. Le premier, avec un nommé Grollet, un ancien déserteur, fut envoyé aux mines (2). Pour le jeune Talon, nous verrons plus tard ce qu'il devint.

Joutel, Cavelier et les autres continuèrent à se diriger sur le Mississipi. Leur voyage fut excessivement pénible. Cent fois ils seraient morts de mi-

(1) Le nom de Talon manque pour compléter la liste des survivants. La fatigue avait forcé ce jeune homme à s'arrêter chez les sauvages.

(2) Charlevoix, *Histoire et Description générale de la Nouvelle-France*, t. III, pp. 57-59.

sère sans la compassion des Indiens qui les nourrirent et les guidèrent de village en village.

Le 24 juillet ils arrivèrent en vue du Mississipi, mais ils n'étaient plus que six; un mois juste avant de Marle s'était noyé en se baignant dans la rivière Rouge (1).

En apercevant, sur la rive opposée du fleuve, une grande croix et, derrière, une maison bâtie à la française, ils tombèrent à genoux, remerciant Dieu de les avoir préservés de tant de périls.

Cette maison était occupée par deux Rouennais, Couture et Delaunay, qui avaient accompagné Tonty lors du voyage qu'il fit, en 1686, pour revoir son chef (2).

Le 14 septembre ils arrivèrent au fort Saint-Louis (Illinois) et s'y trouvaient encore lorsque Tonty revint d'une guerre contre les Iroquois.

(1) V. dans Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ch. xxv, le touchant récit que fait le P. Anastase de la mort et des funérailles de de Marle.

(2) Ch. Le Clercq, *loc. cit.* — *Journal de Joutel*, juillet 1687. — Tonty, *Mémoire*, éd. Margry, p. 24. — Couture a fait de la mort de de la Salle un récit qui se trouve en manuscrit aux Archives de la Marine. Il a pour titre : *Relation de la mort du Sr de la Salle, selon le rapport d'un nommé Couture à qui M. Cavelier l'apprit en passant au pays des Akansa, avec toutes les circonstances que Couture a apprises d'un Français que M. Cavelier avait laissé auxdits pays des Akansa, crainte qu'il ne gardât pas le secret.* Cette pièce mérite peu de confiance. Le Français qui compléta les renseignements de Couture était le nommé Barthélemy.

Tonty reçut l'abbé Cavelier avec le même respect qu'il aurait reçu de la Salle, et lui prêta 700 livres pour continuer sa route.

Dans la pensée que de la Salle était mort, ou que, tout au moins il ne reviendrait jamais, un Jésuite, le P. d'Allouez, avait déjà pris la direction spirituelle du fort. En apprenant son prochain retour, — car l'abbé Cavelier, par un motif qui paraît assez futile, cachait sa mort même à Tonty, — il marqua beaucoup d'inquiétude et finit enfin par se sauver (1).

(1) *Journal de Joutel*, octobre 1687. Joutel ajoute que cela fut occasionné par « une espèce de conspiration qu'on a voulu faire contre les interests de monsieur de la Salle. »

« De la Salle vit toujours la main des jésuites dans tous les malheurs qui lui arrivèrent. Cette assertion répétée qu'ils désiraient s'établir dans la vallée du Mississipi est confirmée par un document intitulé : *Mémoire sur la proposition à faire par les RR. PP. Jésuites, pour la découverte des environs de la rivière du Mississipi et pour voir si elle est navigable jusqu'à la mer*. C'est un memorandum de propositions à faire au ministre Seignelay, et probablement une tentative avant que de produire des propositions en forme. Il fut écrit après le retour de Beaujeu en France et avant que la mort de de la Salle ne fut connue. Il donne à entendre que les jésuites avaient, sur la vallée du Mississipi, un titre antérieur à celui de de la Salle. Il affirme que *de la Salle avait fait une bévue et débarqué sa colonie, non à l'embouchure de la rivière, mais à un autre endroit*, et demande pour les Pères la permission de continuer l'œuvre dans laquelle il a échoué. A cette fin il sollicite : 1° les moyens de construire, à Saint-Louis-des-Illinois, un vaisseau et des barques; 2° des armes, tentes, canots, provisions et des

Le 21 mars 1688, l'abbé Cavelier et ses compagnons partirent pour Michillimackinac, où se trouvait alors le baron de Lahontan (1). Ils arrivèrent à *La Chine* le 13 juillet, s'embarquèrent pour la France le 30 août, débarquèrent à la Rochelle le 9 octobre et arrivèrent à Rouen le 7 novembre.

marchandises pour les Indiens; 3° les cartes et papiers de de la Salle et de de Beaujeu.

« De leur côté, continue le mémoire, les jésuites s'engageront à faire une carte complète de la rivière et à donner une exacte description de ses habitants, de ses plantes et de ses autres productions.

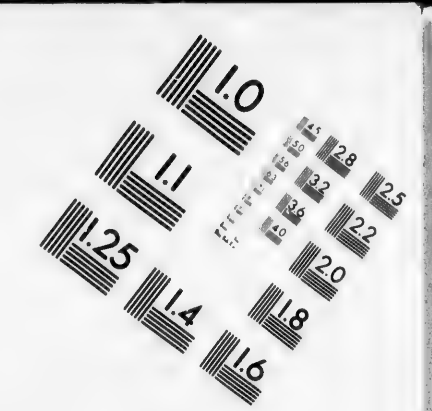
« Comment se fait-il que les jésuites aient su que de la Salle avait passé les embouchures du Mississipi? Lui-même l'ignorait quand de Beaujeu le quitta, puisqu'il a daté sa dernière lettre au ministre « de la bouche occidentale du Mississipi. » J'ai donné la preuve que de Beaujeu, après l'avoir quitté, trouva la vraie bouche de la rivière et en fit une carte. Maintenant, *de Beaujeu était en relations intimes avec les jésuites, car il mentionne dans une de ses lettres que sa femme leur était dévotement attachée.* Ces circonstances, prises ensemble, peuvent justifier le soupçon que l'influence des Jésuites avait quelque lien avec la traître désertion de de Beaujeu, et que cette complicité avait quelque connexion avec l'inquiétude de d'Allouez, quand on lui dit que de la Salle revenait aux Illinois.» (M. Parkman, *The discovery of the Great West.* pp. 389, 390, note 2.)

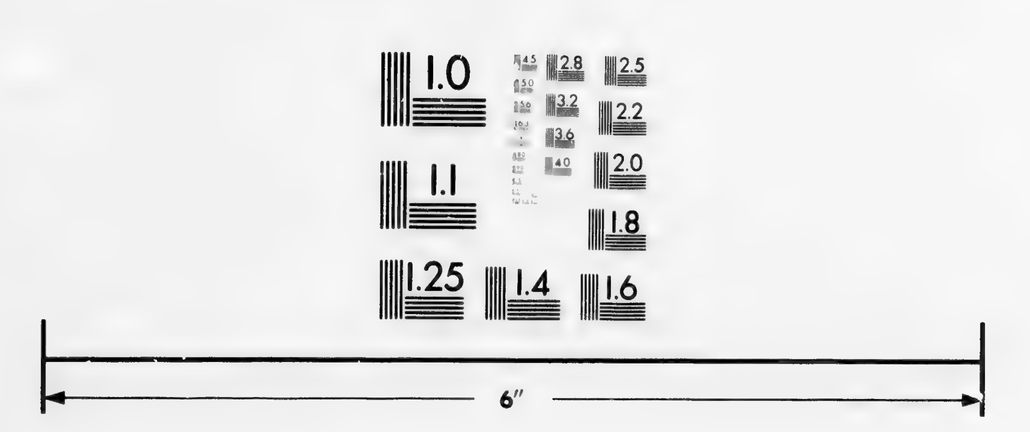
(1) Monsieur Cavelier arriva ici le 6 mai, accompagné de son neveu, du P. Anastase, Récollet, d'un pilote, d'un sauvage et de quelques François..... Ils disent qu'il (de la Salle) les a envoyés au Canada pour passer en France et porter ses dépêches au Roi, mais nous soupçonnons ici qu'il doit être mort.

Lahontan. — *Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale*, lettre XIV. La Haye, 1703.

Sur plus de deux cents personnes parties de la Rochelle le 24 juillet 1684, six seulement survivaient au 7 novembre 1688.

La terre américaine avait dévoré tout le reste.







CHAPITRE XX.

Tentative de Tonty pour délivrer la colonie du Texas. — Massacre de Saint-Louis du Texas. — Don Alonzo de Léon. — Retour de Tonty à Saint-Louis des Illinois.

En apprenant la fin malheureuse de son chef et l'abandon d'un certain nombre de français dans la Nouvelle-Biscaye, Tonty pensa qu'il avait le devoir d'ensevelir l'un et de sauver les autres.

Sans se préoccuper des dangers d'un pareil voyage, dans un pays encore inexploré, il partit le 3 décembre 1688 avec cinq français, un sauvage chaouanon et deux esclaves. Le 16 janvier suivant les gens de Kappa lui dansèrent le calumet de paix.

Le 29, il fut abandonné de l'un des français parce qu'il l'avait réprimandé pour s'être endormi étant en sentinelle. Deux autres français, qu'il avait envoyés chez les Koroas chercher des secours, furent tués par les *Nachés*.

Le 28 mars, chez les Cadodaquis, il apprit qu'il

ne se trouvait plus qu'à quatre-vingts lieues de ceux qu'il allait chercher.

« J'esperois, dit-il, d'être au bout de mes peines « en les pouvant rejoindre, mais les François qui « m'accompagnoient, fatiguez du voyage, ne vou- « lant pas passer outre, me le témoignèrent. « Comme c'estoit des gens insupportables et dont « je ne pouvois jouir dans un pays si éloigné, il « fallut céder, et tout ce que je pus faire fut de « gagner un François et un sauvage qui m'accom- « pagnoient pour aller avec moy au village des « Naouadiche où j'espérois trouver les François « et je dis à ceux qui m'abandonnèrent, que, « pour oster connoissance aux sauvages qu'ils « m'abandonnoient, il falloit leur dire que je les « renvoyois pour porter les nouvelles de mon « arrivée, afin que les sauvages ne connussent « point notre désunion. »

Le 6 avril, il partit du village des Cadodaquis avec un français, un chaouanon, un petit sauvage et cinq guides.

Du 19 au 21 du même mois, le Français faillit se noyer en traversant une rivière et perdit le sac à poudre, « ce qui me causa un grand chagrin, » ajoute le brave capitaine, « étant reduits à soixante coups de munition. »

Le 23, il n'était plus qu'à trois journées de l'endroit où de la Salle avait été assassiné et à quatre-

vingts lieues, selon son estimation, du fort Saint-Louis (Texas), quand il apprit que son voyage était, hélas! inutile (1).

En recevant la nouvelle de la mort de de la Salle et de la dispersion de sa troupe, les Clamcoëts avaient cru le moment venu de venger leurs anciennes défaites. Ayant sans doute réussi, par leurs manières cauteleuses, à effacer les préventions, par suite à modérer la vigilance des Français, ils entrèrent à l'improviste dans le fort, au commencement de 1689, et massacrèrent tout ce qui leur tomba sous la main, hommes, femmes, enfants, à l'exception de trois des frères Talon et de leur jeune sœur (2). Après le massacre, c'est la règle, chez les sauvages comme chez les peuples civilisés, le pillage et la destruction.

Quelques jours après, un détachement espagnol, sous les ordres de don Alonzo de Léon, venait disputer à de la Salle les rivages de la baie de Saint-Bernard.

De la Salle avait causé la plus grande inquiétude au monde officiel de Mexico. Ce ne fut cependant que quatre ans après son débarquement, au mois de janvier 1689, que le vice-roi put réunir un

(1) Tonty, *mémoire*, éd. Margry, pp. 28 à 32.

(2) Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, t. III, p. 57.

nombre suffisant de soldats pour tenter, avec chance de succès, de le chasser. Cette impuissance manifeste de la colonie Hispano-Mexicaine prouve que de la Salle avait raison de dire au ministre Seignelay qu'une tentative des Français sur la Nouvelle-Biscaye ne devait pas rencontrer de résistance sérieuse.

En approchant du fort, don Alonzo fut très-étonné de ne voir personne sur le rempart, de n'entendre aucun bruit. Quand il y pénétra, qu'il vit les morts, la trace du pillage, il fut touché de compassion. Il demanda aux sauvages, que la curiosité avait réunis en grand nombre autour de lui, des explications sur cet horrible crime. Tous feignirent de ne pas comprendre ses signes. Il finit seulement par apprendre d'eux que cinq français étaient malades dans un village situé à cent lieues de Saint-Louis.

Après avoir rendu les derniers devoirs aux morts, il écrivit à ces cinq français qu'il regrettait beaucoup d'être venu trop tard pour sauver la colonie, et les engageait à venir le trouver, leur promettant de les traiter en gentilhomme et en chrétien.

Trois refusèrent absolument ses offres, ne pouvant croire à la bonne foi des Espagnols qu'ils ne connaissaient que par leurs cruautés. Grollet et Larchevêque acceptèrent, préférant les prisons de

Mexico à la vie qu'ils menaient chez les Sauvages, où, disaient-ils, non-seulement leur vie, mais leur âme était en danger. Ils suivirent donc les quatre sauvages que leur avait envoyé don Alonzo. Celui-ci les traita humainement, leur fit donner des chaussures, des vêtements et les envoya à Mexico. Le vice-roi, après avoir appris d'eux tout ce qu'ils savaient sur l'expédition et les projets de Cavelier de la Salle, les fit embarquer à la Vera-Crux pour l'Espagne (1).

Ici se termine le récit de Gonzalez de Barcia. Le P. Charlevoix ajoute que Grollet et Larchevêque furent ramenés à Mexico et plongés dans les mines.

Les Espagnols prirent aussi Munier, déserteur de de la Salle, Eustache de Breman, le jeune Talon et un missionnaire récollet, qui ne peut être que le P. Maxime Leclerc, Zenobe Membré ayant été massacré dans le fort.

Le jeune Talon apprit à don Alonzo que ses trois frères et sa sœur étaient prisonniers des Clamcoëts. Alonzo les délivra. Tous furent ensuite conduits à Mexico.

(1) *Ensayo chronologico para la historia de la Florida.* Madrid, in-fol. 1723, p. 261. — Cet ouvrage, très-rare, publié sous le pseudonyme de Gabriel de Cardenac, est d'André-Gonzalez de Barcia, espagnol, auditeur au Conseil suprême de la guerre.

Les Talon, à cause de leur jeunesse, furent admis dans le service du vice-roi. Munier et de Breman, dont les Espagnols pouvaient craindre les révélations sur la Nouvelle-Biscaye, furent sans doute enfouis dans les mines, car on n'entendit plus parler d'eux.

Huit ans plus tard, les trois aînés des Talon, devenus hommes, avaient été enrôlés et embarqués sur le *Christo*. En 1696, ils eurent la bonne fortune d'être faits prisonniers par un capitaine de navire français. Le plus jeune frère et la sœur revinrent en Europe avec le vice-roi, quand il fut relevé de ses fonctions (1).

Lorsque Tonty apprit le sort de la colonie, il rebroussa chemin. Cette détermination semble faire rire le savant Gonzalez de Barcia (2). Le seigneur de Barcia aurait bien dû dire ce que ses compatriotes auraient fait du vaillant officier s'ils avaient mis la main sur lui. La conduite des Espagnols à l'égard tant des Sauvages que des Européens, ne laisse aucun doute à cet égard; ils l'auraient tué, pour le moins envoyé aux mines. Un français seul peut, sans honte, ne pas affronter quatre ou cinq cents espagnols; tout le monde n'a

(1) Charlevoix, *Histoire et Description générale de la Nouvelle-France*, t. III, pp. 56-59.

(2) Barcia, *Ensayo cronologico*, *loc. cit.*

pas, comme Samson, une force supernaturelle et une mâchoire d'âne à sa disposition. Mais les Espagnols doivent-ils se flatter d'avoir, à cinq cents, fait reculer *un* Français ?

Le retour de Tonty fut le plus pénible de tous ses voyages. Il eut notamment à traverser cinquante lieues de pays, transformé presque subitement en un marais impraticable, sans autre nourriture qu'un ours qu'il avait fait sécher.

« Il seroit difficile, dit-il, de concevoir la peine « que nous eusmes à nous retirer de ce méchant « pays ayant la pluie sur nous nuit et jour.

« Il falloit dormir sur deux gros arbres que nous « joignions; faire du feu sur lesdits arbres; des « cayeux à chaque bout de champ; manger nos « chiens; porter notre paquet au travers de grands « pays de cannes. Enfin, je n'ai jamais tant souf- « fert de ma vie que dans cette traverse jusqu'au « Mississipy, où nous arrivâmes le 11 juil- « let (1). »

Dans un placet au comte de Ponchartrain (2), Tonty avance que, de 1678 à 1682, il fut le seul officier qui n'abandonna point de la Salle. Il pouvait ajouter, le vaillant homme, qu'il ne l'abandonna jamais.

(1) Tonty, *Mémoire*, éd. Margry, p. 35.
(2) *Appendice*, note v.

Quand on pense que tant d'héroïques efforts aboutirent aux scandaleux traités de 1763 et de 1803, on se sent pris d'une mortelle tristesse. Mais en retraçant la grande existence du normand Cavelier de la Salle et de son ami Tonty, l'auteur ne pensait ni aux débauches de Louis XV, ni à la politique éhontée du Premier consul, et son cœur de Français battait d'un légitime orgueil.

APPENDICE.

I.

CRUAUTÉS DES ESPAGNOLS.

Les scélératesses et les cruautés des Espagnols au Nouveau-Monde dépassent de beaucoup tout ce que l'on pourrait imaginer. Les Barbares qui s'imposèrent à nos pays pendant le v[e] siècle furent de doux agneaux comparés aux exterminateurs du Mexique et du Pérou. Un homme, dont la bonne foi ne saurait être mise en doute, a fait, à Charles-Quint, avec des larmes dans la voix, un récit des crimes dont il fut témoin. Telle était la douleur du saint homme, qu'il crut avoir rendu le plus grand service à l'humanité en obtenant, en 1517, la liberté de la traite. Hélas ! le sacrifice de plusieurs millions d'Africains n'a pas empêché la destruction à peu près complète des races américaines.

Las Casas a laissé, de ce qu'on appelle les conquêtes des Espagnols en Amérique, un tableau fort effacé, mais effrayant néanmoins. Il a été traduit en français sous le titre : *Histoire admirable des horribles insolences, cruautés et tyrannies exercées par les Espagnols ès Indes occidentales, briesuement descrites en langue Castillane, par Dom F. Barthelemy de Las Casas, Moine et Euesque Espagnol, et nouuellement traduite et mise en langue Françoise, pour l'vtilité des bons et instruction des mauuais. A Lyon, 1594.*

La conquête par les armes est toujours une horrible chose. Tout conquérant mérite, non des statues, mais une cage de

fer dans une maison de fous. Quand la conquête se produit dans les conditions de celles des Antilles, du Mexique et du Pérou, la langue française n'est plus assez riche pour les qualifier, et l'on ne sait quelle peine pourraient mériter des crimes qui n'ont plus rien d'humain.

Nous citerons quelques passages du livre du saint évêque de Chiapa, non pour le plaisir vulgaire de prouver que la passion de l'or et de la domination peut faire tomber l'homme au-dessous de la brute, mais pour donner la raison des immenses et pacifiques conquêtes de Cavelier de la Salle, et montrer combien étaient sérieux ses projets les plus hardis en apparence.

A leur arrivée dans la province de Guatémala, les Espagnols furent reçus avec la plus grande pompe par le roi et les principaux seigneurs qui leur fournirent des vivres en abondance et tout ce qu'ils désirèrent en plus. Le capitaine espagnol demanda une certaine quantité d'or, et comme les Indiens ne purent le satisfaire, il les fit brûler tout vifs, sans qu'ils eussent « autrement commis crime quelconque, et sans autre forme de « proces ni sentence. »

En apprenant ce crime, les autres chefs du pays prirent la fuite en recommandant aux habitants de se soumettre en tout aux Espagnols. Les pauvres Indiens vinrent au camp, offrirent aux bandits leurs biens, leurs personnes, leurs femmes, leurs enfants; de l'or, non; ils n'en avaient pas plus que leurs chefs. Les Espagnols commencèrent alors à parcourir les villes et les villages et, sans provocation aucune, massacrèrent tout ce qui leur tomba sous la main, depuis l'homme jusqu'à la femme, depuis le vieillard jusqu'à l'enfant.

Voyant que ni leur humilité, ni leur patience, ni leurs présents « ne pouuoyent appaiser ni addoucir ces cœurs tant inhu« mains et enragez, » les Indiens résolurent de se défendre. Mais, quoi ! ils étaient nus, faibles, sans armes. Comment penser à lutter contre de féroces soldats à cheval et couverts de fer ? Ils s'avisèrent de creuser, au milieu des chemins, des fosses habilement déguisées, dont l'intérieur était garni de pieux aigus et brûlés. Quelques Espagnols y furent pris, mais ensuite ils s'en gardèrent. Pour se venger, ils décidèrent qu'ils

jetteraient dans ces fosses tous les Indiens pris vivants, quels qu'ils soient. Ils y jetèrent, en effet, jusqu'à ce qu'elle fussent combles, des femmes enceintes, des femmes en couches, des vieillards, des enfants. C'était un spectacle épouvantable que la vue des femmes passées dans un même pieu avec leurs enfants. Tous ceux qui ne purent être mis dans les fosses furent tués à coup de lance ou à coup d'épée.

Ils brûlèrent vif un chef *pour lui faire honneur.* Cette orgie dura de l'an 1524 à l'an 1531.

A Cuzcatan, 30,000 Indiens, chargés de vivres et de présents, attendaient les Espagnols. Chaque Espagnol choisit aussitôt pour esclaves 50 ou 100 personnes. Ils demandent ensuite de l'or. Point d'or ! « Qu'un tel pays soit donné au diable ! » Et vite, on enchaîne les esclaves, on les marque aux armes du roi, et l'on part, mais non sans avoir fait un effroyable massacre des malheureux Indiens qui tentèrent de résister à l'enlèvement de leurs concitoyens. De retour à Guatémala, ces animaux féroces, qui se disaient bons chrétiens, expédièrent au Pérou, pour être vendus, des cargaisons d'esclaves. Le capitaine écrivit que ce pays était aussi peuplé que le Mexique, « en quoy il disoit vérité. » De 1524 à 1540, il y a fait mourir plus de quatre ou cinq millions d'individus, et il continua jusqu'à ce que les victimes lui manquassent.

Quand il allait en guerre, il emmenait avec lui dix ou vingt mille Indiens pour les faire battre contre leurs compatriotes. Comment les nourrissait-il ? Si le fait était raconté par tout autre que le vénérable évêque Las Casas, on ne le croirait pas. Il leur faisait manger ses prisonniers et tenait à cet effet une boucherie de chair humaine (1).

La plume nous tombe des mains. Et tout le volume est plein de pareils faits ! Et ces crimes sans nom se répètent sur toute la surface des pays conquis par les Espagnols ! Et l'on donne pour raison de cette lâche conduite que la terre appartient à Dieu, qui l'a donnée à saint Pierre, qui l'a passée aux papes, lesquels ont fait cadeau de l'Amérique aux rois de Castille ! (2)

(1) V. pp. 60 à 68.

(2) La pièce à laquelle nous faisons allusion est la *proclama-*

II.

LETTRES DE NOBLESSE ACCORDÉES A ROBERT CAVELIER DE LA SALLE, DONNÉES A COMPIÈGNE, LE 13 MAY 1675.

LOVIS, par la grace de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir, salut : Les roys, nos prédécesseurs, aïant toujours estimé que l'honneur estoit le plus puissant motif pour porter leurs sujets aux généreuses actions, ils ont pris soin de reconnoistre par des marques d'honneur ceux qu'une vertue extraordinaire en avoit rendu dignes, et comme nous sommes informé des bonnes actions que font journellement les peuples du Canada, soit en réduisant ou disciplinant les sauvages, soit en se défendant contre leurs fréquentes insultes, et celles des Iroquois, et enfin en méprisant les plus grands perils pour estendre jusques au bout de ce nouveau monde nostre nom et nostre empire, nous avons estimé qu'il estoit de notre justice de distinguer par des récompenses d'honneur ceux qui se sont le plus signalez pour exciter les autres à mériter de semblables graces, à ces causes désirant traiter favorablement nostre cher et bien amé Robert Cavelier sieur de la Salle, pour le bon et louable rapport qui nous a esté fait des bonnes actions qu'il a faites dans le pays de Canada, où il s'est estably depuis plusieurs années, et pour autres considérations à ce nous mouvans, et de nostre grace speciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons annobly, et par ces presentes signées de nostre main annoblissons, et décorons du titre et qualité de noblesse le dit sieur Cavelier, ensemble sa femme et enfants postérité et lignée tant males que femelles nez et à naitre en loyal mariage ; voulons et nous plait qu'en tous actes

tion adoptée par les découvreurs espagnols dans leurs invasions. M. H. Emile Chevalier en donne une traduction dans la belle notice qu'il a placée en tête de l'édition faite par Tross, en 1866, de l'*Histoire du Canada* de Gabriel Sagard.

tant en jugement que dehors ils soient tenus, censez et reputez nobles portant la qualité d'escuyer, et puissent parvenir à tous degrez de chevalerie et de gendarmerie, acquerir tenir et posséder toutes sortes de fiefs et seigneuries et héritages nobles de quelque titre et qualité qu'ils soient et qu'ils jouissent de tous honneurs, autoritez, prérogatives, preeminences, privileges, franchises, exemptions, et immunitez dont jouissent et ont accoutumé de jouir et user les autres nobles de nostre royaume et de porter telles armes qu'elles sont cy empreintes (1), sans que pour ce le dit Robert Cavelier soit tenu nous payer, ny à nos successeurs roys, aucune finance ny indemnité; dont a quelque somme qu'elles se puissent monter, nous l'avons déchargé et déchargeons et luy avons fait et faisons don par ces dites présentes; le tout par les causes et raisons portez en l'arrest de nostre conseil de ce jourd'huy, donné nous y estant, dont copie demeurera cy attachée sous le contressel de nostre chancellerie. Si donnons en mandement à nos amez et feaux conseillers les gens tenants nostre cour de Parlement de Paris, chambre des comptes, cour des aydes au dit lieu, que ces presentes lettres d'annoblissement ils ayent à registrer et du contenu en icelles faire souffrir et laisser jouir et user le dit Robert Cavelier, ses enfants et postérité nez et à naitre en loyal mariage, pleinement, paisiblement et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empeschemens nonobstant tous édits et déclarations, arrests, reglemens, et autres choses à ce contraires, auxquelles nous avons dérogé et dérogeons par ces présentes, car tel est nostre plaisir.

Et afin que ce soit chose ferme, stable et à toujours, nous y avons fait mettre nostre scel. Donné à Compiègne le 13 may,

(1) Un écu de sable à un levrier courant d'argent, surmonté d'une étoile à huit rais d'or. Cet écu est timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'argent, de sable et d'or. *(Enregistrement par d'Hosier des armoiries de Jean-Baptiste Cavelier de la Salle. — Manuscrits de la Bibliothèque impériale).*

l'an de grace mil six cent soixante quinze, et de nostre règne le trente troisième.

Signé Louis.

En reproduisant ce document, notre intention a été de montrer que, dès avant 1675, les services rendus à son pays, par Cavelier de la Salle, avaient été appréciés de manière à attirer sur lui les faveurs de Louis XIV. Il n'y a aucun doute, ainsi que l'a prouvé M. Pierre Margry, qu'il n'eût déjà découvert la communication entre le Canada et la vallée du Mississipi, et n'eût ainsi devancé les découvertes, tant préconisées à son détriment, du Père Marquette et de Jolliet, faites seulement en 1673.

(Note de M. Boimare).

Il y a peu de temps, dit encore M. Boimare, M. Bouctot, membre du conseil général de la Seine-Inférieure, dans un rapport fait à ses collègues, constatait l'authenticité de ce document, ainsi qu'il suit: « *Parmi les lettres d'annoblissement* « *appartenant aux archives de ce département, nous citerons* « *celles qui furent accordées à Robert Cavelier de la Salle,* « *l'un des voyageurs les plus remarquables de la fin du* « XVII[e] *siècle, malheureusement trop oublié par ses conci-* « *toyens.* »

M. Bouctot a fait erreur. Ces lettres ne se trouvent pas aux archives du département de la Seine-Inférieure. L'honorable membre les a confondues avec celles délivrées en juin 1717, à Jean-Baptiste-François Cavelier, sieur de la Salle, neveu de notre héros. Ces dernières sont d'ailleurs d'un grand intérêt, parce qu'elles rappellent les services rendus à la France par Robert de la Salle. Nous les avons données *in extenso* à l'appendice, note IX.

III.

CHANSON DE LA CHAIR BLANCHE.

La chair blanche vient de la Virginie. Elle étoit riche; elle avoit des étoffes bleues, de la poudre, des armes, et du poison françois (1). La chair blanche vit Tibeïma l'Ikouessen (2).

(1) Eau-de-vie.
(2) Courtisane.

Je t'aime, dit-elle à la fille peinte : quand je m'approche de toi, je sens fondre la moelle de mes os ; mes yeux se troublent ; je me sens mourir.

La fille peinte, qui vouloit les richesses de la chair blanche, lui répondit : Laisse-moi graver mon nom sur tes lèvres ; presse mon sein contre ton sein.

Tibeïma et la chair blanche bâtirent une cabane. L'Ikouessen dissipa les grandes richesses de l'étranger, et fut infidèle. La chair blanche le sut ; mais elle ne put cesser d'aimer. Elle alloit de porte en porte mendier des grains de maïs pour faire vivre Tibeïma. Lorsque la chair blanche pouvoit obtenir un peu de feu liquide, elle buvoit pour oublier sa douleur.

Toujours aimant Tibeïma, toujours trompé par elle, l'homme blanc perdit l'esprit et se mit à courir dans les bois. Le père de la fille peinte, illustre Sachem, lui fit des réprimandes : le cœur d'une femme qui a cessé d'aimer est plus dur que le fruit du papaya.

La chair blanche revint à sa cabane. Elle étoit nue ; elle portoit une longue barbe hérissée ; ses yeux étoient creux, ses lèvres pâles : elle s'assit sur une natte pour demander l'hospitalité dans sa propre cabane. L'homme blanc avoit faim ; comme il étoit devenu insensé, il se croyoit un enfant, et prenoit Tibeïma pour sa mère.

Tibeïma, qui avoit retrouvé des richesses avec un autre guerrier dans l'ancienne cabane de la chair blanche, eut horreur de celui qu'elle avoit aimé. Elle le chassa. La chair blanche s'assit sur un tas de feuilles à la porte, et mourut. Tibeïma mourut aussi. Quand le Siminode demande quelles sont les ruines de cette cabane recouverte de grandes herbes, on ne lui répond point.

CHATEAUBRIAND, *Voyage en Amérique*, pp. 248-51. Paris Pourrat, 1836.

IV.

LETTRES PATENTES POUR LA DÉCOUVERTE DE LA MER DE L'OUEST, ACCORDÉES PAR LE ROY A CAVELIER DE LA SALLE, LE 12 MAI 1678.

« Lovis par la grace de Dieu roy de France et de Navarre, a nostre cher et bien amé Robert Cavelier sieur de la Salle, salut.

« Nous avons receu agréablement la très-humble supplication qui nous a esté faite en vostre nom de vous permettre de travailler à découvrir la partie occidentale de notre païs de la Nouvelle France et nous avons d'autant plus volontiers donné les mains à cette proposition qu'il n'y a rien que nous aïons plus à cœur que la découverte de ce païs, dans lequel il y a apparence qu'on pourra trouver un chemin pour pénétrer jusqu'au Mexique. A quoi l'application que vous avez donnée à faire défricher les terres que nous vous avons accordées par l'arrest de nostre conseil du 13 may 1675, et lettres patentes du dit jour, à former des habitations sur les dites terres, et à mettre en bon estat de deffense le fort de Frontenac,dont nous vous avons pareillement accordé la seigneurie et le gouvernement, nous donne tout lieu d'espérer que vous réüssirez à nostre satisfaction et à l'avantage de nos sujets du dit païs. A ces causes et d'autres à ce nous mouvans, nous vous avons permis et permettons par ces présentes signées de nostre main de travailler à la descouverte de la partie occidentale de nostre païs de la Nouvelle France, et pour l'exécution de cette entreprise de construire des forts aux lieux où vous estimerez nécessaires : desquels nous voulons que vous jouïssiez aux mêmes clauses et conditions que du fort Frontenac, suivant et conformément à nos dites lettres patentes du 13 may 1675, que nous avons en tant que besoin

confirmées et confirmons par ces présentes. Voulons qu'elles soient exécutées selon leur forme et teneur. De ce faire, et de tout ce que dessus vous donnons pouvoir ; à condition néantmoins que vous acheverez cette entreprise dans cinq années. A faute de quoy les présentes seront nulles et de nul effet. Que vous ne ferez aucun commerce avec les sauvages appelez Outaoüacs, et autres qui apportent leurs castors et autres pelleteries à Montréal, et que vous ferez le tout à vos despens et à ceux de vostre compagnie à laquelle nous avons accordé par privilége le commerce des peaux de cibola. Mandons au sieur de Frontenac gouverneur et nostre lieutenant général, et au sieur de Chesneau intendant de justice, police et finances et aux officiers tenans le conseil souverain au dit païs, de tenir la main à l'exécution des présentes, car tel est nostre plaisir.

« Donné à Saint Germain en Laye, le 12e jour de may, 1678, et de nostre règne le 35e.

« Signé : LOVIS.
« Et plus bas : Par le Roy, »
« COLBERT. »

« Et scellé du grand sceau de cire jaune.

« L'attache de M. de Frontenac sur les présentes est du 5 novembre 1678 (1). »

V.

PÉTITION DU CHEVALIER DE TONTY AU COMTE DE PONTCHARTRAIN, MINISTE DE LA MARINE.

Monseigneur,

Henry de Tonty représente respectueusement à Votre Grandeur qu'il est entré dans l'armée comme cadet, et qu'il a été

(1) Ce document a été publié en anglais par M. Jared Sparks, dans sa Vie de Cavelier de la Salle, insérée dans *the library of American biography*, 2e série, vol. I. M. Boimare l'a reproduit, avec le texte français que nous donnons, dans la notice qui accompagne sa belle lithographie de la prise de possession du bassin du Mississipi par Cavelier de la Salle.

employé en cette qualité pendant les années 1668 et 1669, et qu'ensuite il a servi pendant quatre ans comme garde marine à Marseille et à Toulon, et fait sept campagnes, quatre à bord des vaisseaux de guerre et trois sur les galères.

Tandis qu'il était à Messine, il fut nommé capitaine-lieutenant au maistre de camp de 20,000 hommes. Lorsque l'ennemi attaqua la poste de Libisso, il eut la main droite emportée par une grenade; il fut fait prisonnier et conduit à Metasse, où il fut détenu pendant six mois et ensuite échangé contre le fils du gouverneur de cette place. Il revint alors en France afin d'obtenir quelque bienfait de Sa Majesté, et le roi lui accorda trois cents livres.

Il reprit du service en Sicile, fit la campagne comme volontaire sur les galères, et quand les troupes furent licenciées, n'étant pas en état d'obtenir un emploi, il sollicita à la Cour; mais n'ayant pas réussi, en raison de la paix générale, il se décida, en 1678, à se joindre à feu M. de la Salle, afin de l'accompagner dans les découvertes du Mexique, pendant lesquelles, jusqu'en 1682, il fut le seul officier qui ne l'abandonna pas.

Ces découvertes étant terminées, il resta, en 1683, en qualité de commandant du fort St-Louis des Illinois, et en 1684, il y fut attaqué par 200 Iroquois, qu'il repoussa avec grande perte de leur côté. Pendant cette même année, il se rendit à Québec sur l'ordre de M. de la Barre. En 1685, il retourna aux Illinois en raison des ordres qu'il reçut de la Cour et de M. de la Salle, en qualité de capitaine d'infanterie dans un détachement de m'arine, et de gouverneur du fort Saint-Louis.

En 1686 il se rendit, à ses frais, avec 40 hommes, jusqu'au golfe du Mexique pour y chercher M. de la Salle. Ne pouvant le rencontrer il revint à Montreal, et se mit aux ordres de M. de Denonville, pour faire la guerre aux Iroquois.

A son retour aux Illinois, il entreprit un voyage de 200 lieues par terre et autant en canots pour rejoindre l'armée, dans laquelle, à la tête d'une compagnie de Canadiens, il enleva l'embuscade des Tsonnontouans.

La campagne terminée, il retourna aux Illinois, d'où il partit en 1689 pour aller à la recherche des gens de M. de la Salle qui pouvaient rester. Mais ceux qui l'accompagnaient l'ayant quitté,

et se trouvant ainsi hors d'état d'exécuter son projet, il fut contraint de l'abandonner lorsqu'il était parvenu à sept jours de marche des Espagnols. Il employa dix mois à aller et à revenir.

Comme il se trouve maintenant sans emploi, il demande qu'en considération de ses voyages et des lourdes dépenses qu'ils lui ont occasionné, et qu'attendu aussi que pendant sept ans de service en qualité de capitaine, il n'a reçu aucune paie, il plaise à Votre Grandeur d'obtenir pour lui de Sa Majesté une compagnie, afin qu'il puisse continuer à servir dans ce pays, où il n'a cessé de harceler les Iroquois et à enrôler les Illinois à la cause de Sa Majesté.

Et il continuera à prier pour la santé de Votre Grandeur.

HENRY DE TONTY.

L'apostille suivante, de la main de M. de Frontenac, a été ajoutée à la pétition du chevalier de Tonty :

Rien n'est plus véritable que la relation donnée dans cette pétition par le sieur de Tonty, et si Sa Majesté devait rétablir les sept compagnies qui ont été licenciées dans ce pays, ce serait justice de lui en accorder une, ou quelqu'autre récompense, pour les services qu'il a rendus, et qu'il est à même de rendre encore en retournant au fort Saint-Louis des Illinois.

FRONTENAC,

Gouverneur de la Nouvelle-France.

(*Archives du Ministère de la Marine.*)

Tonty n'obtint pas la récompense de ses longs et pénibles services. Il mourut quelques années après à la Louisiane, au fort de la Mobile, en 1704.

(*Voir Journal historique de l'établissement des Français à la Louisiane.* Paris, 1831, in-8°.)

(*Note de M. Boimare.*)

VI.

LE CALUMET.

Le calumet était, chez les Sauvages de l'Amérique du nord, le mystérieux symbole de l'honneur et de la foi jurée. Les sceptres et les couronnes, dans leurs beaux jours, n'ont jamais été l'objet d'un respect plus sincère et mieux mérité.

La croix d'honneur et le drapeau ont une signification beaucoup plus restreinte. La communion qui liait les chevaliers du moyen-âge et les agapes des chrétiens des premiers siècles en sont des images assez fidèles.

On n'a pas vu, de mémoire d'homme, violer la foi du calumet.

Il y en avait un pour la paix, un pour la guerre. Ils se distinguaient par la couleur des plumes qui les ornaient. Le rouge, couleur de sang, était spécial à celui de la guerre.

Le calumet, espèce de pipe, était formé d'une pierre rouge parfaitement polie. Son tuyau, long de deux pieds, était garni de plumes éclatantes et de cheveux de femmes.

Pour les affaires de peu d'importance, on le fumait à la ronde, en se le passant de main en main. Dans une grande cérémonie, pour faire honneur, soit à un étranger de distinction, soit à un peuple voisin, ou pour aller en guerre, on le dansait.

Le P. Jacques Marquette a décrit tout au long, *de visu,* la danse du calumet de paix chez les Illinois. C'était un spectacle fort intéressant, qui se terminait par le don du calumet au peuple ou au personnage en l'honneur de qui se faisait la fête (1).

(1) *Récit des Voyages et des Découvertes du R. P. Jacques Marquette, de la Compagnie de Jésus, en l'année 1673 et aux suivantes*, ch. I, sect. VI. (*Mission du Canada*, etc.) Paris, Douniol, 1861.

La danse était accompagnée de chants ou du tambourin. Le P. Marquette dit que les chanteurs s'accordaient parfaitement. Nous le croyons sans peine d'après plusieurs de leurs airs notés

La danse du calumet de guerre était une image des combats. Les Sauvages y montraient leur prodigieuse adresse et les signes de la férocité la plus révoltante. C'etait un tableau effrayant. L'humanité y paraissait sous son aspect le plus ignoble (1).

VII.

TITRES D'ÉTABLISSEMENT, DES DROITS ET DES POSSESSIONS DES PP. JÉSUITES DANS LA NOUVELLE-FRANCE

1. *Lettres patentes du roi* (Louis XIV), en faveur des Jésuites, pour tous leurs établissements dans l'Amérique, etc., de juillet 1651.

Item. Lettres du roi en forme d'édit, en date du 11 mars 1658, obtenues sur la demande du P. Le Jeune, procureur des Missions du Canada, pour l'enregistrement au Parlement de Paris des lettres d'établissement de juillet 1651.

Voir une analyse de ces deux pièces dans le 1er volume de cette collection, *Mission de Cayenne*, pièces justificatives, n° 1, pp. 175, 176.

2. *Titres des concessions de fiefs ou de terrains faites aux Jésuites du Canada*, etc. — Tous ces titres se trouvent imprimés au long dans un ouvrage imprimé à Québec, en 1852, sur la demande de l'Assemblée législative du Canada. Cet ouvrage curieux renferme les *Pièces et documents relatifs à la tenue seigneuriale*, ou concessions en fiefs accordés sous la domination française. Voici ce qui concerne les possessions des Jésuites.

que nous avons sous les yeux, surtout d'après un chant à quatre voix rapporté par Sagard (*Hist. du Canada*, t. IV de l'éd. Tross) et dont nous avons fait faire la partition.

(1) Châteaubriand, *Voyage en Amérique*, pp. 202-205 du t. XII des œuvres complètes. Paris, Pourrat, 1836.

Les RR. Pères Jésuites :

Concession du 10 mars 1626, de 4 lieues de profondeur et une lieue de large (seigneurie de Notre-Dame-des-Anges), p. 53.

— 15 février 1634, de 600 arpents de terre, près des Trois-Rivières, p. 70.

— 18 mars 1637, de 12 arpents, pour bâtir un collége, p. 58.

— 1er décembre 1637, de l'île aux Ruaux, p. 46.

— 16 mars 1654, pour les sauvages de Sillery, une lieu de front, p. 50.

— 1er avril 1647, du fief de la prairie de la Magdeleine, 2 lieues le long du Saint-Laurent, sur 4 de profondeur, p. 75.

— 20 mai 1680, de la terre nommée le Sault-Saint-Louis, de 2 lieues de front et 2 lieues de profondeur, p. 73.

— *Item*, 31 octobre, une lieue et demie de front sur 2 de profondeur, joignant le Sault, p. 74.

— 1er octobre 1686, de 20 arpents de front sur 28 arpents de profondeur, bordant la rivière de Miamis ou de Saint-Joseph, p. 317.

— 14 octobre 1689, de 1/4 de lieue dans la seigneurie de Lauson, près du Sault-de-la-Chaudière, p. 394.

— 23 octobre 1699, de la seigneurie de Sillery, p. 51.

Il se trouve encore dans le même document deux titres de fiefs qui n'avaient pas été concédés aux Jésuites, mais qu'ils ont achetés aux premiers propriétaires. L'un est le fief Saint-Gabriel, concédé à M. R. Giffart, le 11 avril 1647, et vendu aux Jésuites le 2 novembre 1667 ; c'est sur ce terrain de Saint-Gabriel que fut établie, en 1674, la Mission des Hurons, dite Notre-Dame-de-Lorette.

L'autre fief est celui du Bel-Air, concédé le 24 novembre 1682, à M. G. Bonhomme, et vendu par celui-ci aux PP. Jésuites, etc.

Outre ces fiefs seigneuriaux, les Jésuites avaient encore plu-

sieurs propriétés, à eux données ou vendues; entre autres, les terrains du cap de la Magdeleine, qui leur avaient été concédés le 20 mars 1651, par M. de la Ferté, abbé de la Magdeleine.

3. *Lettres d'amortissement, en faveur des PP. Jésuites*, pour leurs différentes possessions, terres, bâtiments au pays de la Nouvelle-France, etc., donnés par le roi (Louis XIV), le 12 mai 1678, signé Louis Colbert.

(*Mission du Canada. — Relations inédites de la Nouvelle-France* (1672-1679), pour faire suite aux anciennes relations (1615-1672), t. 1, Appendice, pièce nº 1. Paris, Douniol, 1861.)

VIII

RELATION DE LA DESCOUVERTE DE L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE DU MISSISSIPI DANS LE GOLFE DE MEXIQUE, FAITE PAR LE SIEUR DE LA SALLE, L'ANNÉE PASSÉE 1682.

« Le sieur de la Salle s'embarqua sur le lac Ontario (1), qui se descharge dans le lac des Hurons, à la fin du mois d'aoust de l'année 1681, et il arriva vers le commencement de novembre à la rivière des Miamis, au fond du lac des Ilinois, du costé du sud. Il travailla d'abord, après son arrivée, à préparer toutes les choses nécessaires pour achever sa descouverte. Il choisit 23 François et 18 Mahingans et Abenaquis, sauvages qui avoient quitté leur pays voisin de la Nouvelle Angleterre et s'estoient mis sous sa protection. Ils voulurent mener avec eux dix de leurs femmes, pour leur aprester à manger selon leur coustume, pendant qu'ils seroient à la chasse ou à la pesche, et ces femmes conduisirent avec elles trois enfants. Ainsy toute la troupe fut composée de 54 personnes, entre lesquelles estoient le sieur de Tonty, le père Zénobe, recollet, et le sieur Dautray, fils du procureur général de Québec.

(1) Le texte du rapport de la Salle porte *Toronto,* mais nous pensons qu'il y a erreur du copiste et qu'il faut lire *Ontario.*

« Le 21 décembre, le sieur de la Salle fit embarquer le sieur de Tonty avec une partie de ses gens sur le lac des Ilinois, pour aller vers la rivière *Divine* (1), appelée par les sauvages *Chécagou*, afin d'y préparer des canots et les autres choses nécessaires à son voyage. Le sieur de la Salle l'y joignit avec le reste de sa troupe le 4 de janvier 1682, et trouva que le sieur de Tonty, la rivière Chécagou estant glacée, avoit fait faire des traisnaux pour y mettre tout leur équipage.

« Ils partirent de cet endroit le 27e du mesme mois, et traisnèrent leur bagage et leurs provisions environ 80 lieues. Ils passèrent par le grand village des Ilinois, où ils ne trouvèrent personne, les sauvages estant allez hyverner ailleurs. Trente lieues plus bas et au bout d'un élargissement de la rivière nommée le lac Pimiteouï, où estoit scitué le fort de Crèvecœur, ils trouvèrent les glaces fondues. Ainsy ils s'embarquèrent dans leurs canots et arrivèrent le 6 febvrier à l'embouchure de la rivière des Ilinois, scitúée au 38e degré de latitude.

« Les glaces qui dérivoient sur la rivière Mississipi les arrestèrent en cet endroit jusqu'au 13e du mesme mois. Ils en partirent le mesme jour, et trouvèrent, à six lieues plus bas, sur la main droite, une grande rivière qui vient de l'ouest, appelée la rivière de Missoury. Le 14e, à six lieues de là, ils virent à la main gauche le village de *Tamaroa*, où ils ne rencontrèrent personne, parce qu'ils estoient tous allez à la chasse vers la rivière Ouabache, à 46 lieues de là. Le sieur de la Salle laissa dans ce village, ainsi qu'il en avait laissé dans celui des Illinois, des marques de sa venue en paix et des signes de sa route, qu'il continua durant plus de 100 lieues sans rencontrer aucun homme.

« Il alloit à petites journées, parce que n'ayant pu porter d'autres provisions que de bled d'Inde, il estoit obligé de faire chasser presque tous les jours. Il fit néantmoins 42 lieues sans s'arrester, à cause que les rivages estoient bas et marescageux et pleins de cannes fort espaisses.

(1) La curieuse origine du nom de *divine* donné par les Français à cette rivière est rapportée par M. Margry dans une étude sur Jolliet. (*Journal général de l'instruction publique*, 1867.)

« Le 24 febvrier, ceux qu'il avoit envoyez à la chasse revinrent tous, à la réserve d'un de ses gens nommé Pierre Preudhomme ; et les autres ayant rapporté qu'ils avoient veu des pistes d'hommes, on craignit qu'il n'eust été pris ou tué par les sauvages. Aussytost le sieur de la Salle fit faire un fort et ordonna à des François et à des sauvages de suivre les pistes qu'on avoit veües.

« Le 1er du mois de mars, Gabriel Minime et deux des sauvages du sieur de la Salle descouvrirent cinq sauvages, dont ils en prirent deux, et les amenèrent au fort, où le sieur de la Salle leur fit beaucoup de caresses. Il apprit qu'ils estoient d'une nation appelée Sicacha, et que leur village n'estoit esloigné que d'une journée et demye. Ainsy il partit avec la moitié de ses gens pour y aller, dans l'espérance d'apprendre des nouvelles de Preudhomme. Mais après avoir marché durant un jour et demy, il reconnut qu'ils estoient encore bien éloignés du village et que ces deux sauvages l'avoient trompé. Il leur en fit des plaintes et ils lui avouèrent qu'il y avait encore trois journées, offrant toutefois que l'un d'eux demeureroit avec luy pendant que l'autre iroit au village, dont les chefs se rendroient incessamment au bord du fleuve. Le sieur de la Salle accepta leurs offres, et en ayant renvoyé un avec quelques présens de marchandises, il ramena l'autre à son fort. Mais Preudhomme, qui s'estoit esgaré à la chasse, fut retrouvé le mesme jour. Ainsy le sieur de la Salle renvoya aussy l'autre sauvage avec des présens.

« Le 3e, il continua sa route, et le 13e, après avoir navigué 45 lieues, ils entendirent battre le tambour et faire des cris de guerre, ce qui leur fit juger qu'ils avoient esté descouverts par quelques sauvages, dont en effet ils virent aussytost le village à la droite de la rivière.

« Le sieur de la Salle fit d'abord passer ses canots à l'autre bord, où, en une heure, il fit construire un fort de pieux et d'arbres abattus sur une pointe de terre, afin d'éviter d'estre surpris et pour donner aux sauvages le temps de se rassurer. Il fit ensuite avancer quelques-uns de ses gens sur le bord de la rivière qui appelèrent les sauvages. Leurs chefs envoyèrent une pirogue qui s'avança à la portée du fusil. On leur présenta le

calumet de paix, et deux sauvages s'estant avancez et invitant par leurs gestes les François d'aller à eux. Le sieür de la Salle y envoya un François et deux de ses sauvages, qui furent reçus et régalés avec beaucoup de marques d'amitié. Six des principaux les ramenèrent dans la mesme pirogue, et entrèrent dans le fort, où le sieur de la Salle leur fit des présens de tabac et de quelques marchandises. Ils lui firent à leur tour présent de quelques esclaves, et ensuite le plus considérable d'entre eux le convia d'aller à leur village pour s'y rafraischir avec tous ses gens; à quoy le sieur de la Salle consentit. Tous ceux du village, à la réserve des femmes qui avoient d'abord pris la fuite, vinrent au bord de la rivière pour le recevoir. Ils voulurent ensuite emmener ses gens en diverses cabanes pour les mieux régaler; mais le sieur de la Salle ne jugeant pas à propos de les laisser s'escarter, témoigna que ses gens ne se séparoient pas volontiers les uns des autres. Les sauvages consentirent facilement à les laisser ensemble et bastirent les cabanes qui leur estoient nécessaires, leur portèrent du bois à brusler, leur fournirent des vivres en abondance et leur firent des festins continuels durant trois jours que le sieür de la Salle y demeura.

« Les femmes estant revenues, leur apportèrent du bled d'Inde, des fèves, de la farine et des fruits de diverses sortes, et on leur fit en récompense de petits présens qu'elles admirèrent.

« Ces sauvages ne ressemblent pas à ceux du nord, qui sont tous d'une humeur triste et sévère. Ceux-ci sont beaucoup mieux faits : honestes, libéraux et d'une humeur gaye. La jeunesse mesme est si modeste, que, quoiqu'ils eussent une forte envie de voir le sieur de la Salle, ils se tenoient néantmoins à la porte, sans bruit et sans oser y entrer. On y vit un grand nombre de poules, beaucoup de sortes de fruits et des pesches desjà formées sur les arbres, quoi qu'on fust au commencement de mars.

« La rivière Ohio, qui a sa source dans le pays des Iroquois, se descharge dans le fleuve Mississipi, vis-à-vis de ce village.

« Le 14 du mesme mois, le sieur de la Salle prit possession de ce pays avec beaucoup de cérémonies, faisant planter une croix et y arborant les armes du Roy. Les sauvages en témoi-

gnèrent une joye extraordinaire, et le sieur de la Salle, à son retour de la mer, trouva qu'ils avoient entouré cette croix d'une palissade. Ils lui donnèrent ensuite des provisions, et quelques hommes pour le conduire et luy servir d'interprètes chez les Taensas leurs alliés, qui sont esloignez de 80 lieues de ce village.

« Le 17, le sieur de la Salle continua sa route ; et, à six lieues de là, il vit un autre village des Akansas, et un troisième, trois lieues plus bas, où il fut aussi fort bien reçeu ; mais il ne s'y arresta pas, et il en partit apres y avoir fait des présens.

« Le 22, il arriva chez les Taensas, qui habitent autour d'un petit lac formé dans les terres par le fleuve Mississipi. Ils ont huit villages ; les murailles de leurs maisons sont faites de terres meslées de paille; le toit est de cannes qui forment un dosme orné de peinture. Ils ont des lits de bois et beaucoup d'autres meubles et d'embellissements. Ils ont des temples où ils enterrent les os de leurs capitaines, et ils sont vestus de couvertures blanches faites d'une écorce d'arbre qu'ils filent. Leur chef est absolu et dispose de tout sans consulter personne. Il est servi par des esclaves, ainsy que tous ceux de sa famille. On lui appreste à manger hors de sa cabane, et on luy sert à boire dans une tasse particulière avec beaucoup de propreté. Ses femmes et ses enfants sont traitez de mesme, et tous les autres Taensas luy parlent avec respect et avec de grandes cérémonies.

« Le sieur de la Salle, estant fatigué et ne pouvant aller luy mesme chez les Taensas, y avoit envoyé le sieur de Tonty avec des présens. Le chef de cette nation ne se contenta pas d'envoyer quantité de vivres au sieur de la Salle et de lui faire des présens, il voulut aussy lui rendre visite. Un maistre de cérémonies vint deux heures auparavant, suivi de six hommes à qui il fit nettoyer le chemin par où il devoit passer. Il luy fit préparer une place et la fit couvrir d'une natte de cannes très délicatement travaillée. Ce chef arriva ensuite vestu d'une très belle natte ou couverture blanche; deux hommes le précédoient, portant des éventails de plumes blanches; un troisième portoit une lame de cuivre et une plaque ronde de la mesme matière, toutes deux très polies. Il conserva une gravité extra-

ordinaire dans cette visite, qui fut néantmoins pleine de confiance et de marques d'amitié.

« Tout ce pays est garny de palmiers, de lauriers de deux sortes, de pruniers, de peschers, de meuriez, de noyers de cinq à six sortes, dont quelques-unes portent des noix d'une grosseur extraordinaire, et de beaucoup d'autres sortes d'arbres fruitiers dont la saison trop peu avancée empescha de reconnoistre les fruits.

« Les guides ne voulurent pas aller plus loin, craignant de rencontrer leurs ennemis, parce que les peuples qui habitent un des rivages de cette rivière sont ennemis de tous ceux de l'autre : il y a 34 villages du costé droit, et 40 du costé gauche.

« Le 26e de mars, le sieur de la Salle continua sa navigation ; on découvrit à douze lieues de là une pirogue, à laquelle le sieur de Tonty donna chasse jusqu'à ce que, approchant du rivage, on vit un grand nombre de sauvages. Aussytost le sieur de la Salle, suivant sa précaution ordinaire, gagna le rivage opposé, d'où il leur envoya le calumet de paix par le mesme sieur de Tonty.

« Quelques-uns de ces sauvages traversèrent la rivière, et on apprit d'eux qu'ils estoient de la nation des Nachiés, ennemis des Taensas ; toutefois, le sieur de la Salle alla dans leur village, esloigné de trois lieues de la rivière, et y coucha ; il y fut visité par le chef des Koroas, que les Nachiés, leurs alliez, avoient fait avertir pendant la nuit.

« Le lendemain, le sieur de la Salle, après avoir fait des présens aux Nachiés, revint dans son camp avec le chef des Koroas qui l'accompagna jusque dans son village, scitué dix lieues plus bas, sur un costeau entouré de belles prairies. Ce chef fit présent au sieur de la Salle d'un calumet, le régala avec tous ses gens, et lui dit qu'il y avoit encore dix journées jusqu'à la mer. On partit de ce village le 29e de mars. Un peu au-dessous, la rivière estant divisée en deux par une isle de 40 lieues de longueur, ils prirent un bras pour l'autre, ce qui les empescha de voir dix autres nations.

« Le 2e d'avril, après avoir navigué 40 lieues, ils virent des pescheurs de la nation appelée *Quinipisa*, qui prirent la fuite,

et aussytost après on entendit des cris de guerre et battre le tambour. Quatre François allèrent leur présenter le calumet avec ordre de ne point tirer, mais ces sauvages leur décochèrent des flèches. Quatre Mahingans y allèrent apres, qui eurent un pareil succès. Ainsy, le sieur de la Salle, voyant ces sauvages si peu sociables, continua sa route. Deux lieues plus bas, ils entrèrent dans un village appelé *Tangibao*, où ils trouvèrent trois cabanes pleines d'hommes morts, qui paroissoient avoir esté tuez il y avoit environ vingt jours, et le reste du village bruslé et saccagé. Ils naviguèrent ensuite encore 40 lieues, au bout desquelles, le 6e d'avril, ils virent que la rivière se divisoit en trois branches. Le lendemain, 7e, le sieur de la Salle alla reconnoistre le chenal qui estoit à la droite. Il envoya le sieur de Tonty visiter celuy du milieu, et le sieur Dautray celuy qui estoit à la gauche. Ils estoient tous trois fort beaux et fort profonds. Au bout de deux lieues, ils trouvèrent l'eau salée, et peu de temps après la pleine mer, où ils s'avancèrent un peu pour la mieux reconnoistre. Ils remontèrent par les mesmes canaux, et se rassemblèrent tous avec une joye extrême d'avoir heureusement achevé une si grande entreprise.

« Le 9e d'avril, le sieur de la Salle fit planter une croix et arborer les armes de France, et après qu'on eut chanté l'hymne *Vexilla* et le *Te Deum*, il prit, au nom du Roy, possession de ce fleuve, de toutes les rivières qui y entrent et de tous les païs qu'elles arrosent. Il en fit faire un acte authentique signé de tous ses gens, et, ayant fait faire une descharge de fusils, il fit mettre en terre une plaque de plomb où les armes de France et les noms de ceux qui venoient de faire la descouverte estoient gravez.

« Il a suivi durant 350 lieues la rivière Mississipi qui conserve jusqu'à la mer sa largeur de près d'un quart de lieue. Elle est fort profonde partout, sans aucun banc ny rien qui empesche la navigation, quoy qu'on eut en France publié le contraire. Elle tombe dans le golfe du Mexique au delà de la baye du Saint-Esprit, entre le 27e et le 28e degré de latitude, et à l'endroit où quelques cartes marquent le *Rio de la Madalena*, et d'autres *Rio Escondido*: elle est esloignée d'environ 30 lieues de *Rio Bravo*, de 60 de *Rio de Palmas*, et de 90 à 100 lieues

de *Rio Panuco*, où est la plus prochaine habitation des Espagnols sur la coste. Le sieur de la Salle, qui porte toujours dans ses voyages un astrolabe, a pris la hauteur précise de cette embouchure.

Le 10e d'avril, le sieur de la Salle commença à remonter la rivière, et il arriva le 12, au village destruit appelé *Tangibao*; les vivres luy ayant manqué depuis quelques jours, il résolut de tascher d'en obtenir des sauvages voisins. Ceux qu'il envoya à la descouverte luy amenèrent quatre femmes de la nation des Quinipisas, qui avoient tiré des flèches sur ses gens. Il alla camper vis-à-vis de leur village, et, une pirogue ayant paru, il présenta luy-mesme le calumet de paix aux sauvages qui se retirèrent sans le recevoir. Alors il mit une de ces femmes à terre avec un présent de haches, de cousteaux et de rasade, luy faisant entendre que les trois autres la suivroient bientost, et qu'elle luy fit apporter du bled d'Inde.

« Le lendemain, quelques sauvages ayant paru à terre, le sieur de la Salle alla les trouver, et il conclut la paix avec eux il receut et donna des ostages, et alla camper auprès de leur village, où on luy apporta quelque peu de bled; le soir il renvoya les femmes et retira ses gens. Le jour d'après, avant le jour, celuy qui estoit en sentinelle, avertit qu'il entendoit du bruit parmy les cannes qui bordent la rivière. Le sieur Dautray dit que ce n'estoit rien, mais le sieur de la Salle ayant encore entendu du bruit cria aux armes, et que c'estoient les sauvages. Aussytost on entendit des cris de guerre et descocher des flèches de fort près. Le sieur de la Salle et ses gens firent grand feu : le combat dura deux heures, et le jour estant venu, les sauvages prirent la fuite, après avoir eu des hommes tuez et plusieurs blessez, sans que pas un de la troupe du sieur de la Salle fust tué ny blessé. Ses gens voulurent aller brusler le village de ces perfides, mais comme il vouloit mesnager l'esprit de ces sauvages, il s'y opposa sous prétexte qu'ils avoient peu de munitions.

« Il partit le mesme jour 16e d'avril, et arriva le 1er de may au village des Koroas, après avoir beaucoup souffert avec tous ses gens, faute de vivres. Les Koroas estoient alliez des Quinipisas, et ils avoient, à dessein de les venger, assemblé les sau-

vages de quatre villages ; mais le sieur de la Salle se tint si bien sur ses gardes, qu'ils n'osèrent rien entreprendre. Ainsy il reprit le bled qu'il avoit caché près de là, et il continua sa route. Il fut surpris en cet endroit de voir que le bled de l'Inde qui commençoit seulement à sortir de terre le 29 mars, estoit desjà bon à manger, et il apprit ensuite qu'il meurissoit en 40 jours. Il fut très-bien reçeu par les Taensas et par les Akansas, chez lesquels il arriva le 17[e] de may. Il tomba dangereusement malade quelques jours après, à cent lieues de la rivière des Ilinois. Cet accident l'obligea d'envoyer devant le sieur de Tonty pour porter les premières nouvelles de sa descouverte, qu'il escrivit de Missilimakinac au comte de Frontenac le 23 juillet 1682, après avoir sur sa route sauvé la vie à quelques Iroquois poursuivis par trente Tamaroas, Caskias et Omissourys.

« Cependant le sieur de la Salle fut arresté 40 jours par sa maladie qui le réduisit à l'extrémité ; mais Dieu lui ayant renvoyé la santé, il s'avança à petites journées à cause de sa foiblesse jusqu'à la rivière des Miamis, où il arriva vers le mois de septembre dernier; mais l'approche de l'hyver l'a empesché de descendre à Québec. Il a de cette sorte achevé la plus importante et la plus difficile descouverte qui ait jamais esté faite par aucun François sans avoir perdu un seul homme, dans des pays où Jean Ponce de Léon, Pamphile de Narvaez et Ferdinand Soto ont péri sans aucun succès, avec plus de deux mille Espagnols. — Jamais aucun Espagnol n'a fait de pareilles entreprises avec si peu de monde et tant d'ennemis. Mais il n'en a tiré aucune utilité pour luy mesme, ses malheurs et les fréquens obstacles qu'il a trouvez, luy ayant fait perdre plus de deux cent mille livres, ainsi qu'il le justifiera par des comptes fidèles, à son retour en France. Il s'estimera néantmoins fort heureux s'il avoit pu faire quelque chose pour la gloire et pour l'avantage de la France, et si ses travaux lui peuvent faire mériter la protection de Monseigneur. » (1)

(1) Cet important document a été publié par Raymond Thomassy et reproduit par notre vénérable ami M. Boimare dans la notice que nous avons citée. Peu de temps avant que Tho-

IX.

LETTRES DE NOBLESSE ACCORDÉES A JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS CAVELIER, SIEUR DE LA SALLE, NEVEU DE ROBERT CAVELIER DE LA SALLE, EN JUIN 1717.

Louis, par la grace de Dieu, Roy de France et de Nauarre, a tous presens et a venir salut. Notre cher et bien amé Jean-Baptiste Cauelier, sieur de la Salle, nous a tres humblement fait representer qu'il auroit plu au feu roy notre tres honoré seigneur et bizayeul accorder le 13 may 1675 des lettres de noblesse a Robert Cauelier, sieur de la Salle, oncle de l'exposant, et a sa postérité en considération des grands et importans seruices qu'il lui auoit rendus et a l'Etat dans la decouuerte de la Nouuelle-France dans l'Amérique septentrionale; que dans le meme temps notre dit seigneur bizayeul adjouta a ces marques d'honneur le don en toutte proprietté du fort de Fontenac auec tout le pays dans l'etendue de 4 lieues aux enuirons de ce meme fort dont il fut honoré du gouuernement. Des tesmoignages d'une si grande distinction engagerent ledit Cauelier, oncle dudit exposant, de se rendre de plus en plus digne des biens faits qu'il venoit de receuoir et de s'apliquer encore plus

massy ne fût enlevé à la science par une mort prématurée, il écrivait à M. d'Avezac, de l'Institut, dont il avait l'honneur d'être l'ami : « Après avoir publié le Mémoire de Cavelier de la « Salle sur la découverte du Mississipi, je ne saurais oublier « l'édition complète de ses voyages inédits. Je crois pouvoir « vous promettre, à ce sujet, une introduction pleine de faits « nouveaux. » Il avait alors réuni, sinon toutes, du moins une bonne partie des pièces qu'il se proposait d'utiliser et fait une étude approfondie des embouchures du *Père des Eaux*. Si la mort, moins prompte, lui eût accordé encore quelques années, Cavelier de la Salle aurait, depuis longtemps, un monument digne de lui.

Cette lettre, du 2 mai 1863, a été publiée dans le *Bulletin de la Société de Géographie*, nº de novembre 1864, pp. 342 à 344.

qu'il n'auoit fait a mettre les decouuertes du Missispy (*sic*) dans leur perfection. Pour y paruenir il fit des depenses considerables et emprunts memes dans sa famille jusqu'à la somme de 200,000 l. Il reussit dans ses entreprises apres beaucoup de fatigues et de depenses et nous auons reconnu que notre Etat a retiré un tres grand auantage de ses decouuertes qui auroient esté poussées plus loin sy ledit Robert Cauelier n'eut point esté assasiné dans ces pays eloignez en 1687. Et comme il est decedé sans posterité, que les seruices distingués et les trauaux qu'il a essuyez et qui lui auroient acquis une estime et une consideration auec des marques d'honneur sy considérables sont deuenus tres onereux par les sommes qu'il a employez dans ses decouuertes qui sont retombez en pure perte sur sa famille et particulièrement sur l'exposant qui reste seul de son non (*sic*), il nous a tres humblement fait suplier de vouloir bien le gratiffier et traitter fauorablement en consideration des seruices de feu son oncle en transmettant sur sa personne la noblesse qui luy auoit esté accordée par notre dit seigneur et bizayeul en 1675 et etant d'ailleurs informé que la famille dudit Cauelier est tres antienne et que luy et ses ancestres ont vecu noblement depuis longtemps. Pour ces causes et autres considérations a ce nous mouuans, apres auoir fait voir en notre conseil copie collationnée des lettres de noblesse du 13 may 1675 tirée du depost general des papiers de la marine et les lettres de don du fort de Fontenac du meme jour cy attachées sous le contrescel de notre chancellerie, de l'auis de notre tres cher et tres amé oncle le duc d'Orleans regent, de notre tres cher et très amé cousin le duc de Bourbon, de notre tres cher et tres amé cousin le prince de Conty, de notre tres cher et tres amé oncle le duc du Mayne, de notre tres cher et tres amé oncle le duc de Toulouze, et autres pairs de France, grands et notables personnages de notre royaume et de notre grace spécialle, pleine puissance et autorité royale, nous auons confirmé et par ces presentes, signées de notre main, confirmons en la personne dudit Jean-Baptiste Cauelier de la Salle la noblesse accordée audit Robert Cauelier son oncle, par les lettres du 13 may 1675, et autant que besoin est ou seroit l'auons de nouveau annobly et annoblissons, decoré et decorons par ces presentes,

ensemble ses enfans et postérité nez et a naitre en legitime mariage ; voulons et nous plaist qu'en tous actes tant en jugement qu'en dehors ils soient tenus, censez et reputez nobles, qu'ils puissent prendre la qualité d'escuyer et paruenir à tous les degrez de cheualerie, qu'ils jouissent de tous les honneurs, prerogatives, preeminence, priuiléges, franchises, libertez, exemptions et immunitez de même que les antiens nobles et gentils hommes de notre royaume sans aucune distinction tant qu'ils viuront noblement et ne feront acte de derogeance; permettons audit exposant et a sa posterité d'acquerir, tenir et posséder fiefs, terres et seigneuries nobles de quelque nature et qualité qu'ils soient sans etre tenus de nous payer ny a nos successeurs roys aucune finance ou indemnité, comme aussy de continuer a porter les memes armoiries que ledit Robert Cauelier son oncle a toujours portez ainsi qu'elles estoient empreintes dans les lettres de noblesse du 13 may 1675 et qu'elles sont dans les presentes auec faculté de les faire peindre, grauer et insculpter en tous endroits desdites maisons, terres et seigneuries que bon luy semblera. Voulons pareillement que son nom soit inscrit dans le catalogue des nobles qui sera arreté en notre conseil et envoyé dans les baillages, senechaussées et elections de notre royaume. Sy donnons en mandement a nos amez et feaux les gens tenant nos cours de parlement et des aydes a Rouen et a tous autres nos officiers et justiciers qu'il appartiendra que ces presentes ils ayent a faire enregistrer et du contenu en ycelles jouir et user ledit Jean-Baptiste Cauelier de la Salle et sa postérité pleinement, et perpetuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empechemens non obstant tous edits, declarations, ordonnances, arrets, reglemens et lettres à ce contraires auxquels pour ce regard seullement et sans tirer a consequence nous auons derogé et derogeons par ces presentes, car tel est notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable a toujours, nous auons fait mettre notre séel à ces presentes sauf en autres choses notre droit et l'autruy en touttes. Donné a Paris, au mois de juin, l'an de grace 1717 et de notre regne le 2e.

Signé : LOUIS.

Et sur le reply, par le Roy : le duc d'Orléans, régent, Present, signé : Phelypeaux, et a costé, visa : Daguesseau, et scellé en lacs de soye rouge et verte d'un grand sceau de sire verte.

Et a costé est ecrit : registré sur le registre de la cour des comptes, aydes et finances, au Bureau des Aydes suivant l'arrest de ladite cour, les Bureaux assemblez en celuy des comptes. De cejourd'huy, vingt-huit septembre 1717.

Signé : DE LA BARE.

Le 28 septembre 1717, de nouvelles lettres royales, également enregistrées au Parlement de Normandie, ajoutèrent le prénom de François à ceux de Jean-Baptiste donnés dans l'acte qui précède au neveu de Robert Cavelier de la Salle.

(Archives du département de la Seine-Inférieure).

Nous devons la connaissance et la communication de cette précieuse pièce à M. Ch. de Beaurepaire. Nous n'avons pas à faire ici l'éloge de notre savant archiviste en chef; son extrême affabilité est connue de tout le monde savant. Mais c'est pour nous un devoir de lui témoigner publiquement notre reconnaissance pour le bienveillant accueil qu'il nous a fait et les recherches qu'il a entreprises à notre intention.

X.

LES SAUVAGES DU CANADA.

Lorsque les François, sous la conduite de Champelain, remontèrent le fleuve Saint-Laurent, ils trouvèrent les forêts du Canada habitées par des Sauvages bien différents de ceux qu'on avoit découverts jusqu'alors au Nouveau-Monde. C'étoient des hommes robustes, courageux, fiers de leur indépendance, capables de raisonnement et de calcul, n'étant étonnés ni des

mœurs des Européens, ni de leurs armes (1), et qui, loin de nous admirer comme les innocents Caraïbes, n'avoient pour nos usages que du dégoût et du mépris.

Trois nations se partageaient l'empire du désert : l'Algonquine, la plus ancienne et la première de toutes, mais qui, s'étant attiré la haine par sa puissance, étoit prête à succomber sous les armes des deux autres ; la Huronne, qui fut notre alliée, et l'Iroquoise, notre ennemie.

Ces peuples n'étoient pas vagabonds ; ils avoient des établissements fixes, des gouvernements réguliers. Nous avons eu nous-même occasion d'observer chez les Indiens du Nouveau-Monde toutes les formes de constitutions des peuples civilisés : ainsi, les Natchez, à la Louisiane, offroient le despotisme dans l'état de nature, les Creecks de la Floride la monarchie, et les Iroquois, au Canada, le gouvernement républicain.

Ces derniers et les Hurons représentoient encore les Spartiates et les Athéniens dans la condition sauvage : les Hurons, spirituels, gais, légers, dissimulés toutefois, braves, éloquents, gouvernés par des femmes, abusant de la fortune, et soutenant mal les revers, ayant plus d'honneur que d'amour de la patrie ; les Iroquois, séparés en cantons que dirigeoient des vieillards, ambitieux, politiques, taciturnes, sévères, dévorés du désir de dominer, capables des plus grands vices et des plus grandes vertus, sacrifiant tout à la patrie ; les plus féroces et les plus intrépides des hommes.

Aussitôt que les François et les Anglois parurent sur ces rivages, par un instinct naturel les Hurons s'attachèrent aux premiers ; les Iroquois se donnèrent aux seconds, mais sans les aimer : ils ne s'en servoient que pour se procurer des armes. Quand leurs nouveaux alliés devenoient trop puissants, ils les abandonnoient ; ils s'unissoient à eux de nouveau quand les François obtenoient la victoire. On vit ainsi un petit troupeau de sauvages se ménager entre deux grandes nations civilisées, chercher à détruire l'une par l'autre, toucher souvent au mo-

(1) Dans le premier combat de Champelain contre les Iroquois, ceux-ci soutinrent le feu des François sans donner d'abord le moindre signe de frayeur ou d'étonnement.

ment d'accomplir ce dessein, et d'être à la fois le maître et le libérateur de cette partie du Nouveau-Monde.

(Châteaubriand, *Génie du Christianisme*, IVe partie, liv. IV, ch. VIII).

Plusieurs fois les Sauvages ont donné aux Européens des leçons de générosité. On cite d'eux des traits admirables.

XI

TESTAMENT DU SIEUR DE LA SALLE. (1)

Robert Cavelier, Écuyer, sieur de la Salle, Seigneur et Gouverneur du Fort Frontenac, dans la Nouvelle-France, considérant les grands dangers et continuels périls auxquels m'exposent les voyages que j'ai entrepris, et voulant reconnaître, autant que je le puis, les grandes obligations que je dois a M. François Plet (2), mon cousin, pour les signalés services qu'il m'a rendus dans mes plus pressantes nécessités, et parce que c'est grâce à son assistance que j'ai conservé le Fort Frontenac, malgré les efforts qui furent faits pour me l'enlever, j'ai donné, accordé et transféré, et donne, accorde et transfère par ces présentes, au dit M. Plet, en cas de mort, la seigneurie et propriété du fond du dit Fort Frontenac et des terres qui en dépendent, et tous mes droits dans les pays des Miamis, des Illinois et autres du Sud, ensemble l'établissement situé dans le pays des Miamis, dans l'état où ce sera au moment de ma mort, celui de Niagara, et tous les autres que j'y pourrai fonder, ensemble tous mes canots, barques, grandes barques,

(1) Nous n'avons pu nous procurer le texte français de cette pièce. Ce que nous donnons n'est qu'une traduction de la version anglaise donnée par B.-F. French, dans ses *Historical collections of Louisiana*, part. I, Nev-York, 1846.

(2) Nous pensons que ce François Plet est le même que François Noir dont de la Salle parle dans le Mémoire au marquis de Seignelay que nous avons analysé au chapitre XIII.

François Plet était engagé dans les entreprises de Cavelier pour une somme considérable.

immeubles, droits, priviléges, rentes, bâtiments, et autres choses m'appartenant dans ces pays; je veux que ces présentes, écrites et signées de ma main, après les avoir lues et relues, soient tenues pour mon testament, pour déclaration de la manière dont j'ai dû le faire, pour l'expression de ma dernière volonté.

Fait à Montréal, le 11e d'août 1681,

Signé : CAVELIER DE LA SALLE.

XII.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRISE DE POSSESSION DE LA LOUISIANE A L'EMBOUCHURE DE DA MER AU GOLPHE DU MEXIQUE, PAR LE SIEUR DE LA SALLE, LE 9 AVRIL 1682.

Jacques de La Metairie, notaire du fort Frontenac, en la Nouvelle France, establi et commis pour fonder la dite fonction de notaire pendant le voïage de la Louisiane à l'Amérique septentrionale, par M. de la Salle, gouverneur pour le Roy du dit fort Frontenac et commandant la dite découverte par la commission de Sa Majesté donnée à Saint Germain en Laye, le 12 may 1678.

A tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut : Sçavoir faisons, qu'aïant esté requis par mon dit sieur de la Salle de luy délivrer acte signé de nous et des témoins y nommés, de la possession par luy prise du païs de la Louisiane, près les trois embouchures du fleuve Colbert, dans le golphe Mexique, le 9 avril 1682.

Au nom de très haut, très puissant, très invincible et victorieux Prince Louys le Grand, par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre, quatorzième de ce nom, et de ses hoirs et successeurs de sa couronne, nous, notaire susdit avons délivré le dit acte à mon dit sieur de la Salle dont la teneur s'en suit.

Le 27 Decembre, 1681, M. de la Salle estant party à pied pour

aller joindre M. de Tonty, qui avoit avec ses gens, et tout l'équipage pris les devants, le joignit à 40 lieues du païs des Miamis, où la glace les avoit obligez de s'arrêter au bord de la rivière de Chikagou, païs des Maskoutens. Les glaces estant devenues plus fortes, on fit faire des traisnes pour traisner tout le bagage, les canots et un françois qui s'estoit blessé, tout le long de cette rivière et de celle des Illinois, l'espace de 70 lieues.

Enfin tous les françois s'estant rassemblez le 25 Janvier 1682, on arriva à Pimiteouï (*Peoria*), où la rivière n'estoit plus glacée que par endroits. On continua la route jusqu'au fleuve Colbert (*Mississipi*), éloigné de Pimiteouï de 60 lieues, ou environ, et du village des Illinois de 90 lieues, ou environ. On arriva au fleuve Colbert le sixiesme février et on y séjourna jusqu'au 13, pour attendre les sauvages que les glaces avoient empesché de suivre. Le 13, tout le monde s'estant rassemblé on partit au nombre de 22 françois portant armes, assistez du Reverend Père Zenobe Membré, Recollet missionnaire, et suivis de 18 sauvages, de ceux de la Nouvelle Angleterre et de quelques femmes Algonkines, Otchipoises et Huronnes.

Le 14 on arriva au village de Maroa, consistant en cent cabanes qu'on trouva vuides. Après avoir navigué jusqu'au 26 février, l'espace d'environ cent lieues sur le fleuve Colbert, aïant séjourné pour chasser, un françois s'est égaré dans les bois; et aïant esté rapporté à M. de la Salle qu'on avoit veu quantité de sauvages dans le voisinage, sur la pensée qu'ils pourroient avoir pris ce françois, il fit faire un fort; à la garde duquel aïant laissé M. de Tonty avec 16 hommes, il alla avec les 24 autres pour ravoir ce françois et reconnoistre ces sauvages. Aïant marché deux jours dans les bois sans en trouver, parce qu'ils avoient tous fui par l'appréhension des coups de fusil qu'ils avoient entendus.

Estant de retour au camp il envoïa de tous costez les françois et les sauvages à la découverte, avec ordre s'ils trouvoient des sauvages d'en prendre en vie sans leur faire de mal, pour sçavoir des nouvelles de ce françois.

Le nommé Gabriel Barbier avec deux sauvages, en aïant rencontré cinq de la nation des Chicachas, en amenerent deux. On les reçut le mieux qu'on put, et après leur avoir fait entendre

qu'on estoit en peine d'un françois et qu'on ne les avoit pris que pour les retirer de leurs mains, s'il y estoit, et en suite faire avec eux une bonne paix; les françois faisant du bien à tout le monde. Ils asseurerent qu'ils n'avoient point veu celuy que nous cherchions, mais que la paix seroit receue de leurs anciens avec toute sorte de reconnoissance.

On leur fit force présents, et comme ils avoient fait entendre qu'une de leurs bourgades n'estoit éloignée que de demi journée de chemin, M. de la Salle se mit en route le lendemain pour s'y rendre; mais aïant marché jusqu'à la nuit et remarquant qu'ils se coupaient souvent dans leurs discours, il ne voulut point s'engager plus avant sans vivres. Les aïant pressez de dire la vérité, ils avouerent qu'il y avoit encore quatre journées pour se rendre à leur village; et sur ce qu'ils reconnurent que M. de la Salle se fâchoit d'avoir esté trompé, ils offrirent que l'un d'eux resteroit avec luy, tandis que l'autre iroit porter la nouvelle au village, d'où les anciens viendroient le joindre six journées plus bas.

Mon dit sieur revint avec un des Chicachas, et le françois qu'on cherchoit aïant esté retrouvé, on continua la navigation.

On passa la rivière des Chipoutias et le village des Matsigamas. Le brouillard qui estoit fort espais aïant fait manquer le canal qui conduisait au rendez-vous des Chicachas, on ne le reconnut point.

On arriva le 12 mars aux Kapahas, village des Akansas, où la paix faite et la possession prise le 15, on passa un autre de leurs villages, situé sur le bord de leur rivière, et deux autres plus esloignez, dans la profondeur des bois et on arriva à celui d'Incaha, le plus grand de ceux de cette nation, où la paix fut confirmée, et où le chef reconnut que son village estoit à Sa Majesté.

Deux Akansas s'embarquèrent avec M. de la Salle, pour le conduire chez les Taensas, leurs alliés, esloignez d'environ 50 lieues, qui habitent huit villages sur le bord d'un petit lac.

Le 19, on passa devant les villages des Tonikas, Iasous et Ikouras; mais comme ils n'estoient pas sur le bord de la rivière et qu'ils estoient ennemis des Akensas et des Taensas, on n'y fut point.

Le 20, on arriva aux Taensas, de qui on fut fort bien reçeu et qui fournirent beaucoup de vivres. M. de Tonty aïant esté à l'un de leurs villages, luy septiesme y séjourna jusques au lendemain. Il pouvoit y avoir 700 hommes portant armes assemblez dans la place, où la paix fut encore conclue; comme aussy avec les Koroas, dont le chef s'y estoit rendu du principal village de cette nation, esloigné de deux lieues de celui des Natchez.

Les deux chefs accompagnerent M. de la Salle jusques au bord de la rivière, où le chef des Koroas s'embarqua avec luy pour le conduire à son village, où la paix fut encore conclue avec cette nation, qui outre les cinq villages qui la composent, est alliée de près de 40 autres voisins.

Le 31, on passa le village des Oumas, sans le reconnoistre, à cause du brouillard et qu'il estoit un peu esloigné du bord de l'eau.

Le 3 avril, sur les dix heures du matin, on vit dans les cannes treize ou quatorze pirogues. M. de la Salle y débarqua avec quelques uns de ses gens. On y vit quantité de pistes. Un peu plus bas, on vit quelques sauvages qui peschoient, et qui nous aïant veus, quitterent tout et s'enfuirent.

On mit à terre au bord d'un marais, causé par l'inondation de la rivière. M. de la Salle envoïa à la descouverte deux françois et puis deux sauvages, qui rapporterent qu'il y avoit un village proche de là, que pour y aller, il falloit traverser tout ce marais couvert de cannes; qu'ils y avoient esté attaquez à coups de flesches par ceux de ce bourg; qu'ils n'avoient point osé s'engager dans ce marais et qu'ils s'étoient retirez; quoyque ni les françois, ni les sauvages qui estoient avec eux n'eussent point voulu tirer, suivant l'ordre qu'ils avoient receu de n'en rien faire. Aussitost on entendit battre le tambour à l'extrémité du village et les cris et huées avec lesquels ces barbares ont coustume d'attaquer. On les attendit trois ou quatre heures, et, comme on ne pouvoit camper dans ce marais on s'embarqua. Une heure après, on trouva le village de Maheouala ruiné depuis peu et plein de sang et de corps morts. On campa deux lieues au dessous.

On continua la navigation jusqu'au 6, qu'on arriva aux trois

canaux, par lesquels le fleuve Colbert se décharge dans la mer. On campa sur le bord du plus occidental, à trois lieues, ou environ, de l'embouchure.

Le 7, M. de la Salle le fut reconnoistre et visiter les costes voisines de la mer, et M. de Tonty, le grand canal du milieu. Ces deux embouchures s'estant trouvées belles, larges et profondes.

Le 8, on remonta un peu au dessus du confluent pour trouver un lieu sec et qui ne fut point inondé. On en trouva un, à environ 26 degrés d'élévation du pôle septentrional. On fit préparer une colonne et une croix et sur la dite colonne on peignit les armes de France, avec cette inscription :

Lovys le Grand Roy de France et de Navarre règne,
le 9 avril, 1682.

Tout le monde estant sous les armes, on chanta le *Te Deum*, l'*Exaudiat* et le *Domine salvum fac regem;* puis après les salves de mousqueterie et les cris de vive le Roy, la colonne fut érigée par M. de la Salle, qui, debout près d'icelle, dit à haute voix, en françois :

De par très haut, très puissant, très invincible et victorieux Louys le Grand, par la grace de Dieu roy de France et de Navarre, quatorzième du nom, ce jourd'hui 9 avril, 1682, je, en vertu de la commission que je tiens en mains, pret à la faire voir à qui il pourroit appartenir, ay pris et prends possession au nom de Sa Majesté et des successeurs de sa couronne, de ce païs de la Louysiane, mers, hâvres, ports, bayes, destroits adjacens, et de toutes les nations, peuples, provinces, villes, bourgs, villages, mines, minieres, pesches, fleuves, rivières, compris dans l'étendue de ladite Louysiane, depuis l'embouchure du grand fleuve Saint Louys, du costé de l'est, appelé autrement Ohio, Olighig-Sipou, ou Chukagoua, et ce, du consentement des Chaouanons, Chicachas, et autres peuples y demeurant, avec qui nous avons fait alliance; comme aussy le long du fleuve Colbert, ou Mississipi, et rivières qui s'y deschargent, depuis sa naissance, au delà du païs des Scioux, ou Nadouessioux, et ce de leur consentement et de celuy des Ottantes, Illinois, Matsigameas, Akansas, Natchez, Koroas, qui

sont les plus considérables nations qui y demeurent, avec qui nous avons fait aussy alliance par nous, ou par gens de nostre part, jusqu'à son embouchure dans la mer ou golphe du Mexique, environ les 27 degrés d'élévation du pole septentrional, jusqu'à l'embouchure de la rivière des Palmes ; sur l'assurance que nous avons eu de toutes ces nations que nous sommes les premiers européens qui ayent descendu ou remonté ledit fleuve Colbert; proteste contre tous ceux qui voudroient à l'avenir entreprendre de s'emparer de tous ou aucuns des dits païs, peuples, terres, cy devant spécifiés, au préjudice du droit que Sa Majesté y acquiert du consentement des susdites nations.

De quoy et de tout ce que besoin pourroit estre prends à témoins ceux qui m'écoutent et en demande acte au notaire present, pour servir ce que de raison.

A quoy tout le monde auroit respondu par des cris de *vive le Roy* et des salves de mousqueterie.

De plus, mon dit sieur de la Salle auroit fait mettre en terre au pied de l'arbre une plaque de plomb gravée d'un costé des armes de France, avec cette inscription latine :

Ludovicus Magnus regnat,
nono Aprilis, 1682.

Et de l'autre :

Robertus Cavelier, cum domino de Tonty legato, R. P. Zenobio Membré recollecto, et vigenti gallis, primus hoc flumen inde ab Illinorum pago enavigavit ejusque ostium fecit pervium, nono Aprilis, anni 1682.

Après quoy mon dit sieur de la Salle aïant dit que Sa Majesté, comme fils aîné de l'Eglise, n'acqueroit point de païs à sa couronne, où son principal soin ne tendit à establir la religion chrestienne, il falloit en planter la marque en celuy cy; ce qui fut fait aussitost, en erigeant une croix, devant laquelle on chanta le *Vexilla* et le *Domine salvum fac Regem* ; par où la cérémonie finit avec les cris de *Vive le Roy*.

De quoy et de tout ce que dessus, mon dit sieur de la Salle

nous aïant demandé acte, le luy avons délivré signé de nous et des témoins soussignés, le 9 avril 1682.

De la Salle, Zenobe Membré, missionnaire, Henry de Tonty, François de Boisrondet, Jean Bourdon sieur d'Autray, Jacques Cauchois, Pierre Yon, Gilles Meneret, Jean Michel, chirurgien, Jean Mas, Jean de Lignon, Nicolas De La Salle, la Métairie, notaire.

Extrait des *Archives de la Marine.*

Pièce empruntée à la notice déjà citée de M. Boimare.

XIII.

LETTRES PATENTES DÉLIVRÉES A CAVELIER DE LA SALLE LE 14 AVRIL 1684.

Louis, par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre, salut. Ayant résolu de faire quelques entreprises dans l'Amerique septentrionale pour assujetir sous notre domination plusieurs nations sauvages, et leur porter les lumières de la foy et de l'évangile, nous avons cru que nous ne pouvions faire un meilleur choix que du sieur de la Salle, pour commander en nostre nom tous les François et Sauvages qu'il employera pour l'execution des ordres dont nous l'avons chargé. A ces causes, et autres à ce nous mouvans, et étant d'ailleurs bien informez de son affection et de sa fidélité à nostre service, Nous avons le d. s^r de la Salle commis et ordonné, commettons et ordonnons par ces présentes signées de nostre main, pour sous nostre autorité commander tant dans les pays qui seront assujettis de nouveau sous notre domination dans l'Amérique septentrionale, depuis le fort St. Louis sur la rivière des Illinois jusques à la Nouvelle Biscaye, qu'aux François et Sauvages qu'il employera dans les entreprises dont nous l'avons chargé, les faire vivre en union et concorde les uns avec les autres, contenir les gens de guerre en bon ordre et police,

suivant nos Reglements, établir des gouverneurs et commandants par^{ers} dans les lieux où il jugera à propos jusques à ce qu'autrement par nous en ait été ordonné, maintenir le commerce et traffic, generalement faire et exercer tout ce qui pourra être du fait de commandant pour nous esd. pays, et en jouir aux pouvoirs, honneurs, autorités, libertés, prerogatives, prééminence, franchises, gages, droits, finites, profits, revenues, et emolumens, tant qu'il nous plaira.

De ce faire nous avons donné et donnons pouvoir par ces d. presentes par lesquelles mandons à tous nos d. sujets et gens de guerre de vous reconnoistre, obeir, et entendre en choses concernant le present pouvoir. Car tel est nostre plaisir.

En temoin de quoi nous avons fait mettre nostre scel secret à ces dites presentes. Données à Versailles, le 14 avril, 1684 (1).

(1) Pièce citée par John Gilmary Shea, ***Discovery and exploration of the Mississipi valley, ad finem***, Redfield, 1852.

INDEX

—

A

B

C

D

E

F

G

H



PAYS
DES
APACHES
ET DES
Les Tintons
40 Villages des Panis
Les Grimaches
Le Missouri R.
45
40

CARTE DE LA LOUISIANE ET

Dressée sur celle de



ET DU T DU **COURS** DU **MISSISSIPI**

Guillaume Guillaume de l'Isle.

LAC SUPERIEUR

Nadovessians

Nadovessians

Oulaouacs

Les Nipifsiriniens

Algonkins

Le Mississagué

I. Manitoualin

LAC HURON

Isles des Poutouatami

LAC MICHIGAN OU ILLINOIS

Baye des Puans

R. Marquet

Baye de Saguinam

CANADA ou NOUV. FRANCE

Mission S. François Xavier

Mascoutens

Ouinipigou Kikapou

Winnebagoes

La Grande R.

Lac Ganatchio ou S.te Claire

Outaouacs

Hurons

Mississagué

Poutouatami

Outawas

Chicagou

F. des Miamis

Les Poutouatamis

Miamis

Portage

LAC ERIÉ

Les Miamis

Les Miamis

R. de Macopin

Huakiki R.

Ohio ou la Belle Rivière

Piankchas

Les Tongoria

R. d'Ouabache ou de S. Jerome

Desert de cent vingt lieues d'étendue où les Ilinois font la Chasse des boeufs

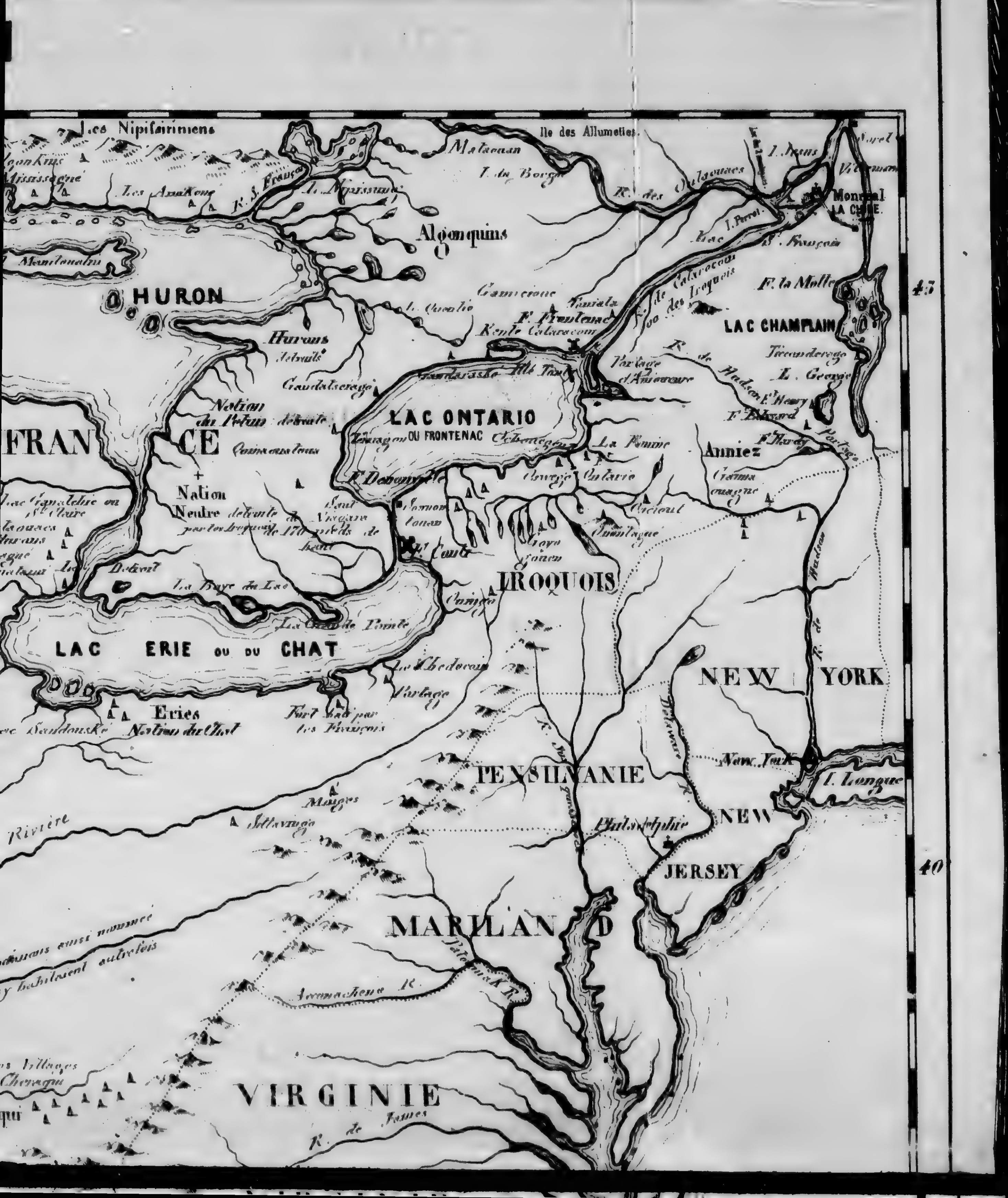
R. des anciens Chaouanons ainsi nommée parceque les Chaouanons y habitaient autrefois

Cumberland ou

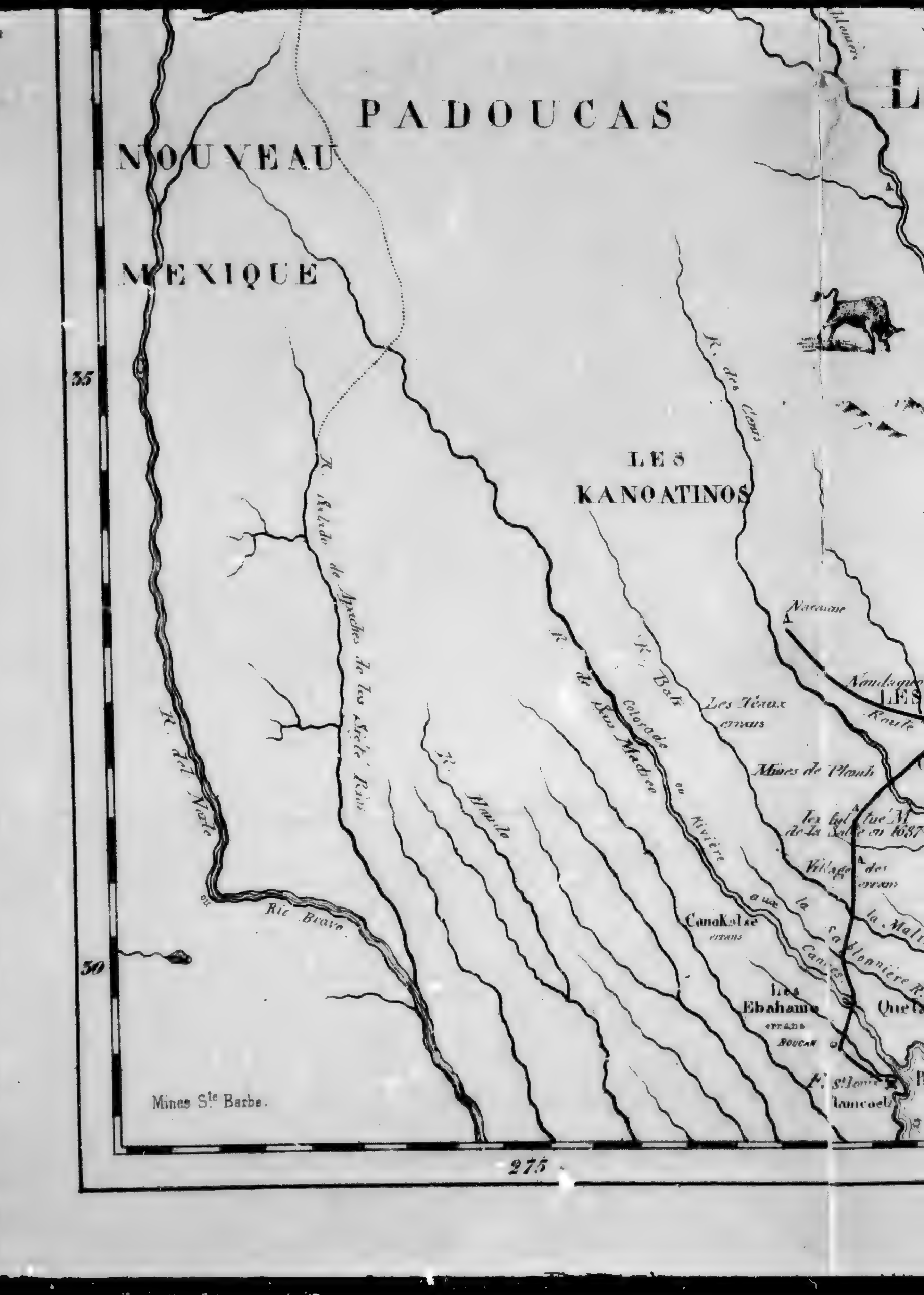
Chaouanons

Les Cheraqui

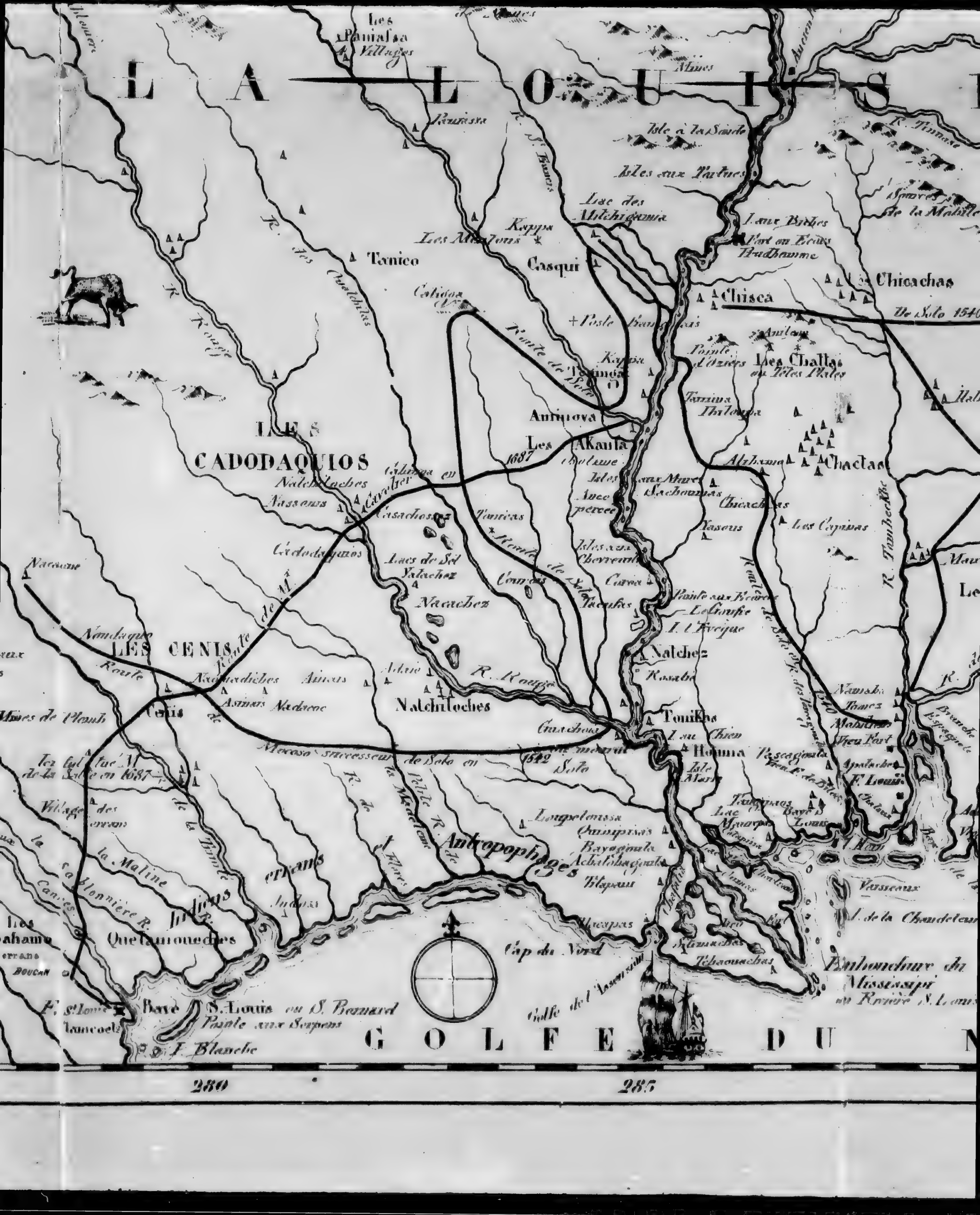
Trois Villages des Cheraqui



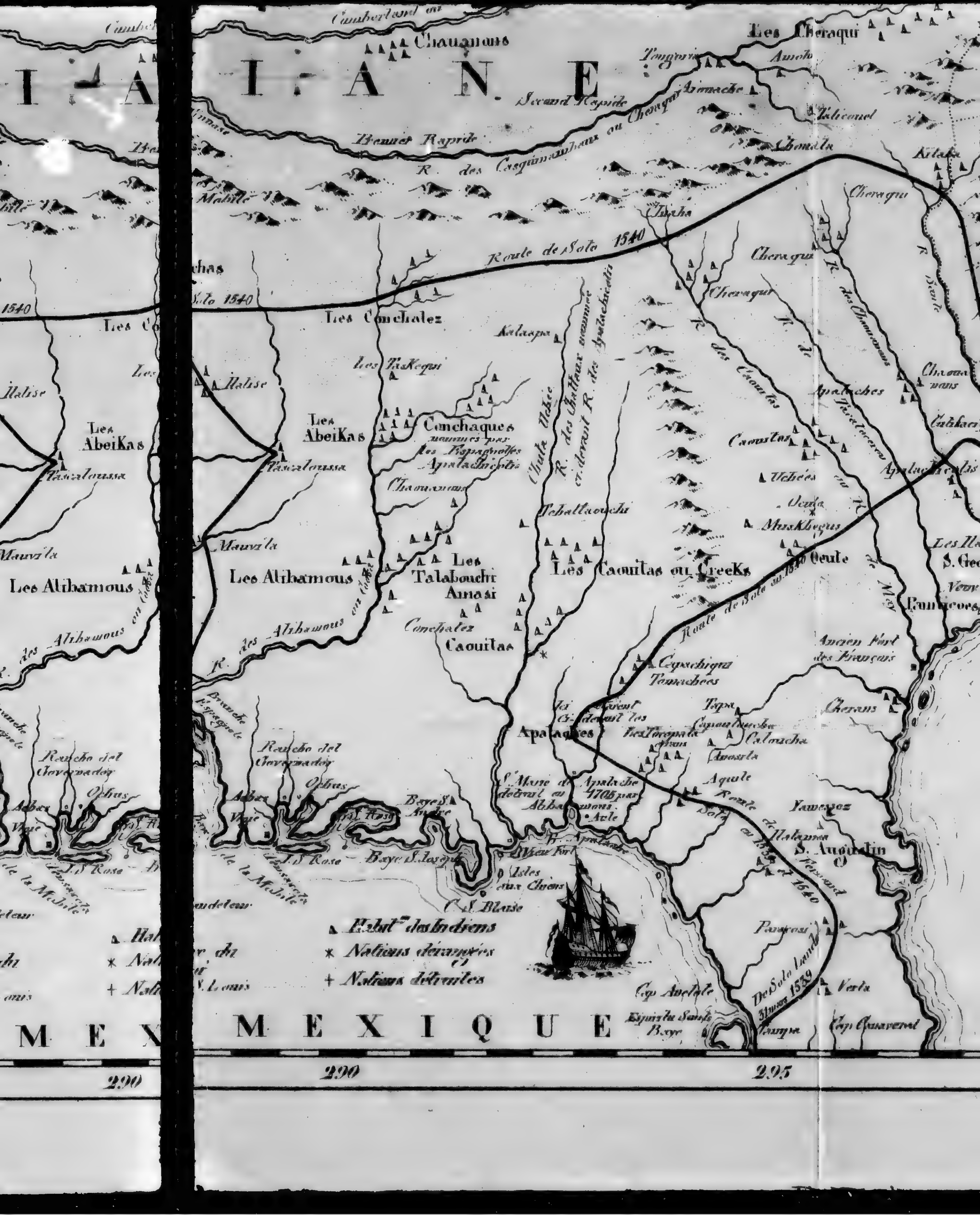
Les Nipisirimiens
Ile des Allumettes
Malacaan
Algonquins
HURON
Hurons
Jesuits
LAC ONTARIO
OU FRONTENAC
F. Frontenac
Kente
FRAN
CE
Nation
Neutre
LAC CHAMPLAIN
Ticonderoga
L. George
F. Henry
F. Edward
Annioz
Montreal
LA CHINE
F. la Motte
F. Denonville
Sault Niagara de 170 pieds de haut
IROQUOIS
Onontague
LAC ERIE OU DU CHAT
Eries
Nation du Chat
Fort fait par les François
NEW YORK
New York
I. Longue
PENSILVANIE
Philadelphie
NEW JERSEY
MARILAND
VIRGINIE
R. de James
Rivière
43
40



PADOUCAS
NOUVEAU
MEXIQUE
LES
KANOATINOS
R. des Canis
R. Salado de Apaches de los Siete Rios
R. del Norte
ou
Rio Bravo
Les Tèaux
errans
Mines de Plomb
Colorado
ou
Rivière
aux
Cannes
la
Sablonnière R.
la Malt
Les
Ebahamo
errans
BOUCAN
CanoKolse
F. St. Louis
Mines Ste Barbe.
35
30
275



L A L O U I S
LES CADODAQUIOS
LES CENIS
Natchitoches
Natchez
Chicachas
Chactas
Casqui
Tanico
Antiqova
Les Akansa
Les Challas
Chisca
Tonikas
Houma
Quelamouechies
Antropophages
Baye S. Louis ou S. Bernard
Pointe aux Serpens
Cap du Nord
Embouchure du Mississipi ou Riviere S. Louis
G O L F E D U
280
285



L O U I S I A N E
Chauanons
Les Cheraqui
Second Rapide
Premier Rapide
R. des Casquinambaux ou Cheraqui
Mobille
Route de Soto 1540
Les Conchalez
Les Abeikas
Tascalousa
Ilalise
Mauvila
Les Alibamous
R. des Alibamous
Conchaques nommes par les Espagnolles Apalachicolis
Les Talabouchi Amasi
Conchatez
Caouitas
Les Caouitas ou Creeks
R. des Chattaux nommée et devant R. des Apalachicolis
Kalaapa
Tchallaouchi
R. des Caouitas
Cheraqui
Caouitas
Uchées
Ocufa
Muskhogus
Oeute
Apalaches
Apalaches
R. des Chouanons
Chaouanons
Chouanons
S. George
Ancien Fort des François
Cherans
Coscholiquez Tamachees
Apalaches
S.te Marie de Apalache 1705 par Alibamous
Rancho del Governador
Ochus
Baye S. Andre
Baye S. Joseph
Isles aux Chiens
C. S. Blaise
I. S. Rosa
S. Augustin
Calaacha
Ayale
Route de Soto 1539 et 1540
Pansaroi
De Soto landed 31 mars 1539
Cap Anclote
Espiritu Santo Baye
Tampa
Verta
Cap Canaveral
Habit.ns des Indiens
Nations dérangées
Nations détruites
MEXIQUE
MEX
290
295


VIRGINIE
R. de James
Norfolk
Grande Baye de Chesapeack
CAROLINE
Bath
MER
DU NORD
S. George
35
30
300

M

N

O

P

T

U



ERRATA.

—

Pages.

8, ligne 10, au lieu de : *Jacques Ribaut,* lisez : JEAN RIBAUT.
31, n. 2, l. 3, au lieu de *douze cents*, lisez : DOUZE MILLE.
39, ligne 21, au lieu de : 1643, lisez : 1543.
68, ligne 16, au lieu de : *Ohio*, lisez : ILLINOIS. Il résulte de nouveaux renseignements que nous avons eus que de la Salle descendit au Mississipi, en 1671, par les lacs et l'Illinois.
72, ligne 18, au lieu de : *dégradation*, lisez : GRADATION.
109, ligne 2, au lieu de : *Green-Bey*, lisez : GREEN BAY.
183, ligne 4, au lieu de : *la topographie*, lisez : SA TOPOGRAPHIE.
184, ligne 17, au lieu de : *retrouva*, lisez : SE RETROUVA.

E. CAGNIARD, IMPRIMEUR A ROUEN.

AUT.

lte de
Salle
is.

APHIE.